MASTER
NEGATIVE
NO. 94-82179-6

Author:
Reymondin, Georges

Title:
Bibliographie méthodique des ouvrages en langue...

Place:
Paris

Date:
1909

94-82179-6
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

Business
D410
AR32

Reymondin, Georges.

... Bibliographie méthodique des ouvrages en langue française parus de 1543 à 1908, sur la science des comptes: volumes—brochures—articles—manuscrits, suivie de la liste des ouvrages juridiques dans lesquels sont traitées des questions de comptabilité; à l'usage des teneurs de livres, comptables ... candidats à tous examens comptables et en général à toute personne ayant à s'occuper de comptabilité. Par G. Reymondin ... Paris, Société académique de comptabilité [etc.] 1909.

330 p., 1 l. incl. illus., ports., facsim. 25½cm. (Publications de la Société académique de comptabilité)

1. Accounting—Bibl.

Library of Congress Z7164.C81R4 10—5683
[42b1]

RESTRICTIONS ON USE:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 14x IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 7-14-94 INITIALS: PB

TRACKING # : MSH 02012

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

2.5 mm
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

2.0 mm
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

1.5 mm
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

PM-MGP 13"x18"
METRIC GENERAL PURPOSE TARGET
PHOTOGRAPHIC

A3 — 200 mm

A4 — 150 mm

A5 — 100 mm



1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8 3.2 3.6 4.0 4.5 5.0 5.6

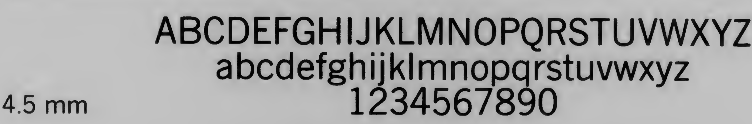
1.0 mm
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

1.5 mm
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

2.0 mm
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

2.5 mm
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

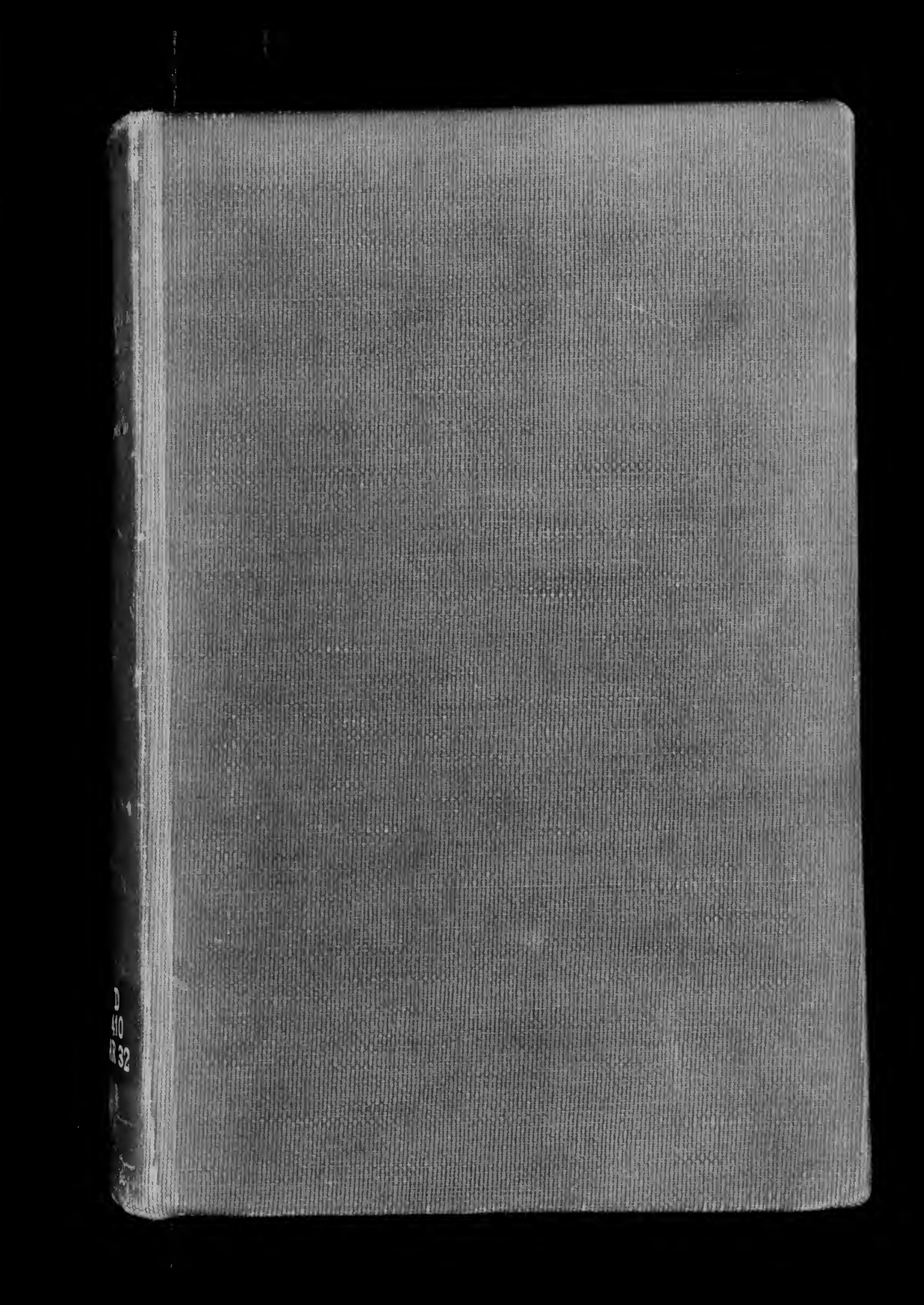
PRECISION℠ RESOLUTION TARGETS
Century
A&P
1303 Geneva Avenue
St. Paul, MN 55119



4.5 mm
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

3.5 mm
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

3.0 mm
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890


D
410
K 32



†

G. REYMONDIN

Président d'Honneur de la Compagnie des Experts-comptables de Paris. Vice President de la Société de Comptabilité de France. Chevalier de la Légion d'Honneur,

overleed in den leeftijd van 66 jaar te Parijs, waar hij op het kerkhof van Thiais te eeuwiger ruste is gedragen.

In zijn land waardeerden zijn vakgenooten van vroegere en latere jaren in hem — zooals wij in Schallenberg — bovenal de onvermoeide organisator van het beroep, eerst in de machtige vakvereeniging der Fransche boekhouders „la Société de Comptabilité de France", dan als mede oprichter en als leider van de Compagnie des Experts comptables de Paris, waarvan hij de oprichting voorbereidde door tal van geschriften, n.l.:

Les experts comptables devant l'opinion (1910);
Les experts comptables. Vers la réalisation (1911);
La création et les tendances de la C. E. C. P. (1913);
L'organitaion des experts comptables à l'etranger (1913);
La création, le rôle et les aspirations de la compagnie des experts comptables de Paris (1915);
L'heure des experts comptables (1926);
Le décret du 22 Mai 1927 et les experts comptables (1927).

In zijn rede ter jaarvergadering van 8 November 1927 heeft hij nog eens het goede recht eener zelfstandige organisatie van de accountants warm en zakelijk tegen ingebrachte bezwaren verdedigd. Aan die redevoering ontleen ik enkele slotwoorden:

„Dans nos compagnies respectives, mes chers confrères, rappelons-nous ces trois principes de base;

que toute existence profesionnelle, qu'elle soit individuelle ou collective, ne peut être utile et grande que si elle est dominée par un idéal;

que quiconque met le bien-être avant le devoir est incapable d'indépendance;

que nous devons nous donner nous mêmes, en ayant toujours le respect de notre tâche...."

Buiten Frankrijk is de overledene bovenal bekend geworden door zijn „Bibliographie méthodique des ouvrages en langue français parus de 1543 à 1908 sur la science des comptes" (1909), een werk, dat door ieder die zich voor de geschiedenis van het boekhouden interesseert steeds weer ter hand genomen wordt.

Zijn naam blijve onder ons in eere.

VOLMER.

(Maandblad v. h. boekhouden Rotterdam, Aug. 1, 1933, v. 39, p. 273)

PUBLICATIONS
de la Société Académique de Comptabilité

BIBLIOGRAPHIE
MÉTHODIQUE
des Ouvrages en langue française parus de
1543 à 1908
SUR LA SCIENCE DES COMPTES

Volumes - Brochures - Articles - Manuscrits

SUIVIE

de la liste des Ouvrages juridiques dans lesquels sont traitées
des Questions de Comptabilité

A L'USAGE

**des Teneurs de Livres, Comptables, Chefs de Comptabilité,
Experts-Comptables, Commissaires, Censeurs,
Candidats à tous examens comptables
et en général à toute personne ayant à s'occuper de Comptabilité.**

PAR

G. REYMONDIN
Expert-Comptable S. A.
Officier de l'Instruction Publique
Chevalier du Mérite Agricole

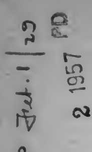


PARIS

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE COMPTABILITÉ
92, rue de Richelieu, 92

V. GIARD et F. BRIERE
LIBRAIRES-ÉDITEURS
16, rue Soufflot, 16

1909



LISTE DES ILLUSTRATIONS

Personnalités appartenant à l'histoire de la Science des comptes.

DIVISIONS DE LA BIBLIOGRAPHIE

APPENDICE

AVERTISSEMENT

Entre autres moyens d'action permettant à la Société Académique de Comptabilité de remplir la mission qu'elle s'est imposée : propager l'enseignement commercial, diffuser et perfectionner la science comptable, la publication d'ouvrages appropriés est sans conteste l'un des plus efficaces. Les professionnels soucieux d'augmenter leurs connaissances théoriques, les éloignés en particulier, sont ainsi mis à même de recueillir les opinions autorisées, de s'assimiler le résultat des savantes et patientes recherches des techniciens éminents que l'œuvre précitée a su grouper et dont elle s'honore de posséder la précieuse et désintéressée collaboration.

C'est dans cet ordre d'idées que la Société Académique de Comptabilité présente aux comptables et aux membres de l'enseignement technique : la bibliographie méthodique des ouvrages en langue française parus de 1543 à 1908 sur la Science des comptes.

Cet ouvrage répond à un programme qui a été maintes fois exposé. Il vient à son heure, car depuis longtemps professeurs, praticiens et bibliophiles déploraient notre infériorité vis-à-vis des confrères étrangers mieux documentés. Il se distingue toutefois des publications similaires parues chez nos voisins par sa forme nouvelle qui permet de trouver mieux et plus rapidement réponse à cette question si fréquemment posée : « Tel sujet de la science des comptes a dû être traité, telle difficulté a dû être étudiée et solutionnée, par qui, où, sous quel titre, avec quel développement, à quelle époque ? »

Sachant que notre collègue M. Reymondin se préoccupait depuis longtemps de satisfaire aux désirs exprimés, que d'autre part rien de semblable n'avait encore été publié en France, nous avons exposé à notre sympathique et dévoué vice-président, combien il nous serait agréable

de lui voir ajouter à son titre d'historien de la Société Académique de Comptabilité, celui de bibliographe de la science des comptes, et nous avons obtenu de lui qu'il se hâtât dans la mise à exécution de son projet. Il l'a fait au détriment de ses intérêts propres. C'est un titre de plus qu'il ajoute à notre reconnaissance.

Grâce à ses patientes recherches qui ont demandé de longues années d'un travail acharné et soutenu, le praticien pourra sans peine désormais mettre en regard d'erreurs accréditées, d'imprécisions voulues, une date ou un fait ignoré.

A une époque où le tourbillon de la vie va de plus en plus vite, où la multiplicité des écrits dans chaque branche des connaissances humaines rend les recherches fastidieuses et souvent stériles, où les questions se succèdent avec une rapidité telle qu'il est impossible de consacrer à chacune d'elles le temps nécessaire pour solutionner en toute connaissance de cause ; les professionnels de la comptabilité apprécieront à sa juste valeur cet ouvrage qui a pour but essentiel de leur éviter de s'égarer et de résoudre selon leur seul jugement une difficulté ayant fait quelque part l'objet d'une longue controverse.

Nous avons l'impression que, cette fois encore, la publication dont nous revendiquons la priorité contribuera à augmenter le bon renom que la Société Académique de Comptabilité a su conquérir dans le monde des affaires, grâce à la collaboration persévérante et éclairée de quelques-uns de ses membres qui lui consacrent le meilleur de leur temps dans un but d'intérêt général.

Pour le Conseil d'administration de la Société Académique de Comptabilité,

Le Président,
ALFRED CONSCIENCE,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Ancien Arbitre-Rapporteur au Tribunal de Commerce de la Seine,
Conseiller du Commerce extérieur.

INTRODUCTION

A chaque science correspond une bibliographie qui lui est particulière et dont la récapitulation, sous forme de catalogue raisonné, constitue un précieux instrument de travail.

En ce qui concerne la comptabilité, il existe des répertoires bibliographiques énumérant les ouvrages italiens, espagnols, anglais et hollandais (1) publiés à diverses époques. Pour la France et la Belgique, aucun inventaire général n'avait encore été dressé. Nous avons essayé de le faire, dans l'espoir d'apporter ainsi notre contribution à l'histoire et au perfectionnement de la science comptable.

D'une façon générale, il est évident que les connaissances techniques acquises dans les écoles ne sont pas suffisantes par elles-mêmes, et doivent être approfondies. On ne peut s'en tenir — comme un trop grand nombre le font — au livre dans lequel on a, pour la première fois, appris à distinguer le « doit » de « l'avoir ».

Au cours de notre carrière, il nous a été donné de constater que presque tous les jeunes comptables qui abordent la pratique se trouvent aux prises avec des difficultés insoupçonnées. Les quelques ouvrages qu'ils ont eu l'occasion de lire ne leur sont d'aucun secours. Les uns trop théoriques, les autres, quelque peu techniques, les laissent, par la controverse ou par l'insuffisance des applications, plus perplexes qu'auparavant sur ce qu'ils désiraient connaître. Une foule de débutants commettent de

(1) Cerboni (J.), Catalogue des œuvres sur la comptabilité publiées en Italie, Roma, Botta 1882.
Anonyme. Aperçu historique de la comptabilité en Italie. Voy. Rapport général du concours international de comptabilité. Paris, 1900.
Antonio Torrents y Monners. Diccionario Bibliografico. Barcelone, Casamajo, 1902.
Richard Brown. A History of accounting and accountants, Edimburg, 1905.
Volmer. Quelques mots sur l'histoire de la comptabilité dans les Pays-Bas.
Hagers (J.), Bouwstoffen voor de geschiedenis van het boekhoudenin de Nederlanden (Matériaux pour l'histoire de la tenue des livres aux Pays-Bas) Rotterdam, Delwel, 1903.

véritables hérésies dans l'interprétation maladroite de certains principes intrinsèquement justes.

Quant aux professionnels éclairés, ils sentent de plus en plus la nécessité de se documenter. Mais praticiens et professeurs savent, par expérience, combien il est difficile de mettre la main sur les documents, disséminés un peu partout, dont on a besoin.

Notre bibliographie devant répondre à ces différentes exigences, nous indiquons, non seulement les volumes proprement dits, mais encore les brochures et articles dont nous avons eu connaissance, pour cette raison qu'un opuscule de quelques pages peut contenir plus de renseignements ou d'idées que tel in-quarto prétentieux.

Au premier abord, il semble que la critique doive trouver place dans une étude bibliographique ; pourtant, notre livre n'en contient pas. Nous estimons, en effet, que grâce au développement de l'enseignement commercial et comptable (officiel et post-scolaire), grâce aux groupements de techniciens dont les bienfaits se font sentir depuis quelques années déjà, l'étudiant et le professionnel disposent de moyens suffisants pour se faire une opinion raisonnée sur les conceptions de certains auteurs. Ils sauront d'eux-mêmes établir la distinction qui s'impose entre les œuvres sérieuses, et les productions purement mercantiles.

Afin que chaque ouvrage conserve sa physionomie individuelle, nous avons respecté les titres et sous-titres, les uns simples et suffisamment explicites, les autres rébarbatifs ou originaux, sous lesquels les dits ouvrages se recommandent à l'attention publique.

Pour un certain nombre d'œuvres, de valeur semblable ou inégale, mais pouvant répondre à des préoccupations d'un ordre spécial, nous avons reproduit tantôt un extrait de la préface, tantôt les principaux chapitres de la table des matières. Pour d'autres, nous avons rédigé une courte notice, laissant parfois la parole à l'auteur.

Nous ne croyons pas qu'il soit utile de rappeler au lecteur qu'en l'état actuel de la science des comptes, il n'existe qu'une méthode : la « Comptabilité à parties doubles », la seule qui se plie aux exigences de toutes les entreprises quelle qu'en soit l'importance, et qui permette

la division du travail. Nous entendons la comptabilité à parties doubles telle qu'on la pratique, depuis de longues années, et qu'on l'enseigne dans les écoles supérieures de commerce, dans les écoles primaires supérieures et dans les cours post-scolaires, c'est-à-dire avec les comptes collectifs, les journaux partiels, la centralisation des écritures, etc., en un mot, la partie double classique, débarrassée de certains procédés archaïques qui n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt de curiosité.

Les études et la pratique comptable ont fait, dans ces dernières années, des progrès incontestables ; cependant, rien n'est intéressant et surtout suggestif comme la lecture des vieux auteurs. Les incursions dans certains traités, remarquables pour l'époque à laquelle ils parurent, sont toujours récompensées par une révélation quelconque. Plus d'une fois nous avons constaté ainsi combien de soi-disant nouveautés sont anciennes. Citons-en quelques-unes au hasard de nos souvenirs.

Dans le chapitre XI de son ouvrage : « Summa arithmetica », paru à Venise en 1494, le moine franciscain *Luca Pacioli* parle pour la première fois de la comptabilité à parties doubles ; mais il semble établi que cette méthode était déjà connue depuis longtemps. Vito Cusumano, de Palerme, signale qu'on la pratiquait en Sicile en 1135 (1).

De la Porte (1673) préconise les livres auxiliaires, les comptes Divers débiteurs et Divers créditeurs.

Ricard (1709) fait usage d'articles récapitulatifs et décrit un mode de contrôle qui se rapproche du chiffrier.

Degranges père (1795) imagine le journal-grand-livre.

Boucher (1803) fait allusion à un système de comptabilité à partie mixte.

Isler (1810) reporte directement du brouillard au grand-livre et prépare sa journalisation sur des feuilles afin d'obtenir un seul article par compte.

(1) Voy. Jäger : Luca Paccioli und Simon Stevin. Stuttgart, Kröner, 1876.
Voy. P. Kheil : Uber einige ältere Bearbeitungen des Buchaltungs. Tractates von Luca Pacioli Prague, 1896.
Voy. V. Gitti : Tractatus de computis et scripturis. Trattato de computi e delle scritture (Luca Paciolo). Turin, 1878.
Voy. Volmer et van Rynberk Paciulos Verhandeling over de Koopmansboekhouding in het Nederlandsch overgebracht. Kreukniet, Rotterdam, 1896.

Gérard (1816) précise l'emploi du chiffrier.

Quiney (1817) comptabilise les ventes en quantité et en valeur et définit les comptes collectifs.

Desarnaud (1825) fait paraître la première méthode dite de centralisation des écritures.

Poitrat (1830) ouvre l'ère des systèmes à colonnes.

Queulin (1840) offre aux commerçants l'inventaire perpétuel.

Malgré ces faits historiques indéniables, une foule d'auteurs-inventeurs ignorants de ce qui s'est passé avant eux, revendiquent depuis 1840 environ, la paternité de soi-disant découvertes dont le mérite, si mérite il y a, revient à leurs devanciers. Cette mentalité explique pourquoi l'on relève dans les publications comptables parues au cours des soixante dernières années tant de récriminations et tant d'accusations injustifiées de plagiat, que leurs signataires auraient dû le plus souvent diriger contre eux-mêmes (1).

A côté d'œuvres sérieuses, de haute vulgarisation, savamment étudiées, fortement pensées, bien écrites, voisinent donc des livres plus faibles, et un grand nombre de productions dont la particularité distinctive consiste dans une adaptation plus ou moins heureuse du journal-grand-livre (système dénommé à tort américain, qui se condamne de lui-même dans bien des cas) ou encore dans la description d'une comptabilité dite secrète dont le but, souvent illusoire, est de cacher l'importance du capital et des immobilisations, la valeur du stock et les résultats, au comptable, collaborateur immédiat du chef d'entreprise, en obligeant ce dernier à tenir certaines écritures.

Enfin, diverses personnes ont mis en vente, sous telle ou telle dénomination, des réglures d'une originalité et d'une utilité contestables. Nous n'en donnons pas la liste, ces productions sortant du domaine de la bibliographie proprement dite.

Aujourd'hui, en présence de cette abondance de productions hétérogènes, chercher un bon traité général pour

(1) Y a-t-il, en droit, des inventions comptables susceptibles d'être brevetées ? Pouillet dans son Traité théorique et pratique des brevets d'invention et de la contrefaçon N° 9, p. 11 (4e édit.) conclut négativement.

un non-initié, n'est-ce pas chercher l'introuvable ? On serait tenté de le croire. Il faut dire, en effet, qu'en dehors d'un certain nombre de publications tenues au courant des changements de programmes et des usages commerciaux, ouvrages connus et appréciés des professeurs et des techniciens, un grand nombre de volumes ont été clichés lors de la première édition puis réédités plusieurs fois sans modifications ou avec des modifications insignifiantes ; qu'enfin des ouvrages sans aucune valeur ont été couverts de l'approbation du Conseil supérieur de l'Université ou récompensés aux expositions.

Tous ces livres qui forment pour ainsi dire une catégorie à part, ont dû leur succès, plus ou moins durable, à la seule naïveté des acheteurs, égarés par leur peu de connaissance de la question et par une bruyante publicité. Le public oublie trop souvent que la littérature classique et professionnelle devrait avoir surtout un but éducateur : ce n'est point, par essence, une industrie faite en vue de réaliser des bénéfices. Pourtant, bien des préfaces ou des prospectus ressemblent plus à une réclame qu'à la présentation d'une œuvre scientifique.

En veut-on des exemples : « Avant moi, la comptabilité n'était qu'un mythe ; mon système, à peine connu, « m'a valu la confiance des premières maisons de la place, « il vient combler la lacune immense laissée par mes prédécesseurs ; hors des méthodes ou théories que je préconise, « on ne saurait trouver que le néant ; j'apporte : clarté, « précision, discrétion, économie de temps et d'argent ; avec « moi, plus de partie simple (1), plus de partie double, plus « de comptes généraux, plus de balances ; système infaillible « permettant la tenue en quelques heures, sans étude « préalable, de toute comptabilité et l'obtention de la situation journalière, hebdomadaire et mensuelle ; toute la « comptabilité contenue dans un seul livre, etc... » Si la pratique comptable n'est pas encore parvenue au degré de perfection que l'on constate en matière industrielle, c'est

(1) La partie simple n'a jamais mérité le nom de méthode, c'est tout au plus un expédient, suivant la juste expression de l'un de nos distingués confrères.

assurément à de telles fantaisies qu'en incombe la responsabilité.

Notre bibliographie devant servir à plusieurs fins pour les raisons exposées plus haut, nous avons adopté la forme méthodique. Ne pouvant multiplier indéfiniment les subdivisions, nous nous sommes arrêté à la classification suivante :

Section I. — Cette section comprend les ouvrages généraux, c'est-à-dire exclusifs de toute application particulière. Rappelons à cet égard, l'opinion émise par MM. Leneveux (1858) et Henri Lefevre (1882). Le premier s'exprime ainsi :

« Les traités sur la tenue des livres peuvent se diviser « en deux catégories : les classiques et les novateurs (sic). « De ces derniers, qui sont innombrables, on peut dire « qu'ils nuisent bien plus qu'ils ne servent à l'éducation « commerciale. »

Quant au second, il n'est pas moins précis en disant :

« La Comptabilité est remplie de ces inventions ano- « nymes dont on a fait depuis un si grand tapage et dont « certainement l'application a été faite à toutes les époques « par des praticiens qui ont dédaigné de s'en faire une « réclame. »

Section II. — L'étudiant et le praticien trouveront dans cette section les écrits se rapportant à des questions d'une utilité journalière : amortissements, réserves, inventaires, vérifications, etc...

Section III. — En dehors des sujets qui forment la section précédente, la science des comptes offre un champ d'études si vaste que nous avons pu réunir dans cette troisième section de nombreux documents sur des questions comptables les plus diverses.

Section IV. — Nous pensons qu'il serait superflu d'insister sur l'importance des monographies en matière comptable. Un examen même superficiel de cette section suffirait pour démontrer aux profanes que si les principes généraux de la science des comptes sont immuables, les applications aux éventualités de la pratique revêtent des formes infiniment variées. La comptabilité intéresse toutes

les classes de la société. Existe-t-il beaucoup de sciences jouant un rôle aussi important ? S'il nous fallait l'appui d'une autorité, nous n'aurions qu'à citer l'opinion du roi du pétrole, M. J.-D. Rockefeller (1) qui s'exprime ainsi :

« Ayant commencé ma vie comme teneur de livres, « j'ai toujours eu le plus grand respect pour les chiffres, « et mes carnets de jardinage ont toujours été tenus avec « la même scrupuleuse régularité que les registres d'une « maison de commerce. De tout temps, nous avons eu, « dans la famille, l'habitude de tenir une comptabilité « en règle de chaque végétation particulière dans chacune « de nos propriétés. »

Tenant compte des renseignements qui nous sont fréquemment demandés, nous avons pensé qu'il convenait de compléter la bibliographie des écrits purement comptables par un appendice comportant également quatre sections :

Section I. — La comptabilité est si intimement liée au droit commercial que pour résoudre certaines questions comptables, il est souvent nécessaire d'en envisager la solution juridique. Pour cette raison nous avons dressé la liste des ouvrages juridiques, de jour en jour plus nombreux, dans lesquels sont traitées des questions de comptabilité.

Sections II et III. — Quelle que soit la situation sociale occupée par le comptable moderne, il ne doit pas se désintéresser de l'évolution de sa profession. Il trouvera dans ces deux sections de quoi se documenter sur les questions relatives à l'exercice de la profession de comptable à tous les degrés et sur l'état actuel de l'enseignement commercial et comptable.

Section IV.— La Revue professionnelle étant le complément obligé des ouvrages techniques, et aussi des cours oraux, elle contribue puissamment à la formation de cette encyclopédie des connaissances comptables et juridiques indispensables aux praticiens et constitue en outre la meil-

(1) Les mémoires de Rockefeller, Journal *Le Matin*, 17 novembre 1908.

leure arme pour combattre la routine et l'individualisme.

Nous signalons dans cette section les périodiques susceptibles d'être consultés utilement.

Trois tables des noms d'auteurs terminent notre travail : la première est chronologique, les deux autres sont alphabétiques.

Enfin nous avons encarté dans le texte deux séries de portraits. Ceux de la première série rappellent l'œuvre accomplie par des personnalités historiques qui apprécièrent la comptabilité, ce qui leur permit de devenir des administrateurs de haut mérite : Colbert (J.-B.), issu d'une famille de commerçants, initiateur de l'ordonnance de 1673 contenant l'obligation de la tenue des livres ; Turgot, administrateur de premier ordre ; Necker (J.), débuta comme employé de banque, réduisit les dépenses de l'Etat en établissant une comptabilité simple et claire ; le baron Louis, comptable émérite auquel on confia la liquidation de nombreuses et difficiles situations ; Mollien, introduisit la tenue des livres à parties doubles dans l'administration des Finances ; Say (J.-B.), comme Necker, fut employé de banque. « La première règle de l'économie, disait-il, est de tenir des comptes, et le premier pas qui conduit à la ruine est de les négliger. » Laffitte (Jacques), employé de commerce, puis employé de banque, mit au point l'opération de l'amortissement des emprunts d'Etat; Péreire (Isaac), fut l'organisateur de la comptabilité des chemins de fer ; Proudhon, le publiciste-philosophe, exprimait cette opinion : « J'ai fini par découvrir que la comptabilité est toute l'économie politique, qu'elle est la science des comptes de la société, des lois générales de la production et de la consommation des richesses ; Courcelle-Seneuil (J.-G.), avocat, économiste, professeur distingué, gérant d'une importante affaire industrielle, dont les connaissances variées et étendues lui permirent d'affirmer que « dans les affaires, l'absence de comptes et leur imperfection fait perdre beaucoup plus de temps et occasionne plus de frais que la comptabilité la plus minutieuse. » Say (Léon), auteur d'une étude sur la comptabilité à parties doubles lue à l'Académie le 19 décembre 1885. C'est au cours de cette étude, que l'éminent académicien qualifie la comptabilité

à parties doubles d'invention merveilleuse ayant constitué un immense progrès pour le monde commercial.

Quant aux figures formant la seconde série, elles deviennent intéressantes à nos yeux lorsque les documents éclairent la personnalité professionnelle des hommes qu'elles représentent. C'est d'abord Luca Pacioli, indiquant que la comptabilité en parties doubles est une heureuse conception. C'est ensuite Simon Stevin, préconisant la partie double pour la comptabilité des Etats ; Jacques Savary, l'un des principaux rédacteurs de l'ordonnance de 1673 ou Code Marchand qui devint le Code de commerce ; Barrême, arithméticien fameux, expert pour toutes sortes de comptes, Ad. Guilbault, auteur comptable ; P. Kheil de Prague, l'un des historiens comptables les plus documentés qui soient.

Nous aurions voulu donner plus d'extension à cette galerie qui appartient à l'histoire comptable et faire revivre, par l'image : de La Porte, Irson, Ricard, Degranges père et fils, Desarnaud, Coffy, Bellay. Nous avons dû renoncer à ce projet en présence des difficultés matérielles que nous avons rencontrées.

Pour nous résumer, nous avons l'espoir que cette bibliographie sera consultée avec fruit par les véritables praticiens désireux d'enrichir leur bibliothèque et par les professeurs qui y trouveront des sujets de causeries. Elle ne sera pas moins utile aux commerçants qui se font une idée de la comptabilité d'après l'organisation, trop souvent imparfaite, qui existe chez eux ou par les notions lointaines qu'ils ont reçues à l'école ; aux confrères qui pensent n'avoir plus rien à apprendre.

L'histoire de la littérature comptable est encore difficile à mettre au point parce qu'il existe de nombreuses lacunes dans notre outillage bibliographique. Aussi remercions-nous les collectionneurs isolés et courageux qui nous ont permis de compléter certains points de notre propre documentation, notamment MM. Gabriel Faure, arbitre-rapporteur au Tribunal de commerce de la Seine, expert-comptable près la Cour d'appel et le Tribunal Civil ; V. Yot, expert-comptable (S. A.), chef de la comptabilité générale de la Banque de France : Alf. Croizé, expert-comptable près la

Cour d'appel, expert-comptable (S. A.) ; H. Deschamps, expert-comptable (S. A.), professeur de sciences commerciales et financières ; MM. Laurent Lefebvre, expert-comptable judiciaire à Liège ; Velle, expert-comptable à Anvers ; J.-G.-Ch. Volmer, professeur à la haute Ecole technique de Delft, expert-comptable à Amsterdam, membres correspondants de la Société Académique de Comptabilité de Paris ; V. Gitti, expert-comptable à Turin, membre correspondant de la Société Académique de Comptabilité de Paris, auquel nous sommes redevable de la photographie de Luca Pacioli, prise d'après le buste qui se trouve dans une galerie artistique de Florence.

Malgré l'attention que nous avons apportée à la rédaction du présent travail, il peut contenir des erreurs ou présenter des lacunes. Nous remercions par avance le lecteur bienveillant qui nous les signalerait, collaborant ainsi à une œuvre d'intérêt commun. Des suppléments, ultérieurement publiés, pourront permettre la tenue à jour de notre bibliographie comptable dont nous voulons faire, avant tout « un livre de bonne foi ».

G. Reymondin,

Vice-Président de la Société Académique de Comptabilité.

Décembre 1908.

Bibliographie Méthodique.



Luca PACIOLI
Arithméticien,
Premier auteur comptable.
1494

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE



LUCA PACIOLI
Arithméticien,
Premier auteur comptable.
1494



BIBLIOGRAPHIE MÉTHODIQUE

Des ouvrages en langue française, parus de
1543 à 1908
sur la Science des Comptes.

« Gardez-vous de l'homme
qui ne connaît qu'un livre. »
(*Proverbe ancien.*)

SECTION I

OUVRAGES GÉNÉRAUX

ABEILLE (J.) Expert-comptable (S. A.), expert-comptable près les tribunaux.

Cours pratique de Comptabilité, 2e année. Marseille, l'auteur, 1 vol. 301 pages, 1900.

Tous les exemples donnés par l'auteur ont été pris dans la pratique commerciale spéciale à la ville de Marseille. Cet ouvrage, tiré à 200 exemplaires, n'a pas été mis dans le



BIBLIOGRAPHIE MÉTHODIQUE

Des ouvrages en langue française, parus de 1543 à 1908 sur la Science des Comptes.

« Gardez-vous de l'homme
qui ne connait qu'un livre. »
(*Proverbe ancien.*)

SECTION I

OUVRAGES GÉNÉRAUX

ABEILLE (J.) Expert-comptable (S. A.), expert-comptable près les tribunaux.

Cours pratique de Comptabilité, 2e année. Marseille, l'auteur, 1 vol. 301 pages, 1900.

Tous les exemples donnés par l'auteur ont été pris dans la pratique commerciale spéciale à la ville de Marseille. Cet ouvrage, tiré à 200 exemplaires, n'a pas été mis dans le

commerce. La partie théorique formant la 1re année, n'a pas été éditée. Le cours est divisé en trois parties. La première comprend les opérations d'un négociant : achats, ventes, commissions, consignations. La deuxième renferme les opérations d'une société en nom collectif : participations à 1/2, à 1/3, expéditions maritimes. Dans la troisième sont traitées les opérations d'une société anonyme : location de navires, prêts à la grosse, affrètements, liquidation de la société.

ANDOYER (J.) Sous-chef au Contrôle général de la Banque de France, en retraite.

Traité théorique et pratique de comptabilité commerciale, comprenant des notions générales sur l'économie politique, dans ses rapports avec le commerce, de nombreux documents commerciaux et un résumé de la législation commerciale, à l'usage de l'enseignement primaire supérieur et de l'enseignement secondaire, conforme aux programmes officiels. Paris, Belin, 1 vol. in-18, 544 pages, 1896, 4e édition 1904.

— Cours théorique et pratique de comptabilité commerciale, industrielle et agricole, à l'usage des élèves de l'enseignement primaire supérieur, de l'enseignement secondaire et des écoles pratiques de commerce et d'industrie, conforme aux programmes officiels. Paris, Belin, 1 vol. in-18, 348 pages, 1898, 6e édition 1907.

ANDRA (G.)

Traité de la tenue des livres. Genève, in-4°, 1842.

ANDRÉ (J.)

Traité des comptes par parties doubles. Paris, 1627.

— La Science des comptes, 1re partie. Paris, 1640.

ANONYME

La tenue des livres de commerce en parties simples et doubles. Lyon et Paris, 1801.

— Manuel du jeune négociant, ou Elémens du commerce sur la tenue des livres. Paris, 1809.

— Nouveau traité de la tenue des livres à partie simple et à partie double, basé sur le code de commerce, précédé d'une instruction sur les factures, lettres de voiture, la lettre de change, la traite ou rescription, le billet solidaire, etc., et suivi de la manière d'ouvrir et de solder diverses espèces de comptes, d'une méthode simplifiée pour dresser les comptes courants et d'intérêts, d'une méthode générale pour calculer partiellement les intérêts, d'une nouvelle méthode pour tenir les livres à partie double en n'y employant qu'un seul registre, d'une correspondance commerciale ; à l'usage des maisons d'éducation et des marchands. Tournai, Casterman, 1846.

ANONYME

Tenue des livres en partie double et en partie simple. Paris, les Bons Livres, 1 br. 62 pages, 1867.

— La Tenue des livres et la Comptabilité particulière simplifiées. Théorie et pratique en parties simples et en parties doubles. Grand-Livre de sûreté. Livre de ménage. Lille, Béhague, 1 vol. 159 pages, 1874.

— Cours de comptabilité Ire et IIe parties, contenant des notions générales sur le commerce et la pratique de la tenue des livres appliquée aux opérations les plus habituelles, suivie de 105 articles gradués. Paris, procure générale des Frères des Ecoles chrétiennes, 1 vol. 115 pages, 1878.

— Cours de Comptabilité IIIe et IVe parties, contenant la comptabilité appliquée aux diverses sociétés commerciales, les opérations de banque et de bourse, avec un appendice renfermant quelques notions sur les établissements financiers les plus connus. Paris, 1 vol. 177 pages, 1878.

— Cours pratique de tenue de livres par un élève diplômé de l'Ecole Normale de l'Etat. Lierre, s. d.

— Cours de tenue des livres à l'usage des élèves des Sœurs de Notre-Dame. Liège, Dessain, 1 br. s. d.

— Cours élémentaire de tenue des livres, 2 vol. in-12. Partie de l'Elève et partie du Maître.

— Eléments de Comptabilité, 1 vol. in-12.

ANONYME

Exercices de Comptabilité. Livre du Maître, 1 vol. in-12. Publications des Frères des Ecoles chrétiennes. Paris, Poussielgue, s. d.

ANONYME. Un ancien négociant.

Tenue des livres rendue facile, ou méthode raisonnée pour l'enseignement de la Comptabilité. Paris, 1 vol. in-12, 1800.

Cet ouvrage de Degranges, père, a été plusieurs fois réimprimé, sans modifications, par la librairie Garnier ; dernière édition 1904.

ANONYME (J. F.)

L'art de tenir les livres de commerce en parties simples. Paris, 1801.

ANONYME (E. T.)

L'art de tenir les livres en parties simples. Paris, 1802.

ANONYME (J. G.)

Méthode simplifiée de la tenue des livres en partie simple ou doubles, par laquelle le journal et le grand-livre se balancent mutuellement, et les livres les plus volumineux peuvent être rapportés et balancés tous les jours sans qu'il soit possible de ne pas découvrir l'erreur la plus légère. Méthode expéditive, sûre et facile, remédiant à tous les défauts de méthode en usage, applicable à toute espèce de commerce, adoptée par la Banque d'Angleterre, et pour laquelle l'auteur a obtenu un brevet d'invention. Traduite de l'anglais de E. T. Jones, avec des tableaux adaptés au nouveau style, pour modèles du journal et du grand-livre en partie simple et double, d'un état d'entrée et de sortie des marchandises, et d'un compte de caisse, par J. G****. Paris, E. Johanneau, 1 vol. an XI (1803).

ANONYME (A. P***)

La tenue des livres en partie double ou comptabilité commerciale à l'usage des maisons d'éducation, se composant 1° de cet in-8 expliquant la théorie ou les principes ; 2° de trois registres distincts savoir : Brouillard, journal et grand-livre parfaitement gravés, et formant à

la pratique. Revue sous le rapport grammatical par M. Bonneau, auteur de divers ouvrages sur la langue française. Paris, Delalain, 1 broch. 71 pages 1857.

ANONYME. Un professeur de comptabilité commerciale.

De la sécurité des affaires ou la tenue des livres en partie simple et en partie double. Liège, Denef et Bertrand, 1870.

— Nouveau traité de la tenue des livres en partie simple et en partie double, basé sur le code de commerce, complété par une correspondance commerciale et terminé par un vocabulaire des termes les plus usités dans le commerce, la Banque et l'Industrie. Tournai, Casterman, 1 vol. 400 pages, 43e édition, 1880 et 1890.

ANONYME (F. I. C.)

Eléments de Comptabilité avec de nombreux exercices. Tours, Mame, 1 vol. 340 p. 1883.

— Cours élémentaire de tenue des livres, comprenant une série de 80 articles gradués. Tours, Mame, petit in-12.

Les initiales différentes sous lesquelles les ouvrages ont été publiés, sont celles des supérieurs généraux des Frères sous le principat duquel ont paru les dits ouvrages.

ANONYME (P. V.)

La tenue des livres à l'école primaire. Paris, Sanard, 1 broch. 1898.

ANONYME (S. N. D.)

Courte tenue des livres à l'usage des écoles primaires. Charleroi, Hallet, 1905.

ANONYME (F. C. B.)

Instruction concernant la tenue des livres. Louvain, Clymans de Koninck, s. d.

ANONYME. Un Percepteur.

Finance et Comptabilité commerciale. Paris, 1 vol., s. d.

ANONYME (X. Y. Z.)

Méthode courte et complète de comptabilité, s. d.

ANSOTTE et DEFRISE, Professeurs de Comptabilité.

Traité élémentaire théorique et pratique de commerce et de tenue des livres; Dour (Belgique) Vaubert, 1 vol. in-8°, 200 pages, 1904 et 1906.

— Cours pratique de commerce et de tenue des livres : Dour, Vaubert, 1 vol. 206 p. 1902 et 1906.

ASSCHE (L'abbé Van.) Licencié en sciences commerciales.

Principes raisonnés de Comptabilité. Berchem-Anvers, 1908.

ASSELIN

Précis sur la tenue des livres de commerce tant en parties simples qu'en parties doubles, nouvelle édition revue et corrigée par M. Asselin, son fils. Paris, Eymery, 1 br. 79 pages, 1821.

On pourrait, dit l'auteur, passer de la tenue du mémorial à celle du grand-livre et ne point tenir le journal comme intermédiaire ; mais dans ce cas, il faudrait que le mémorial fût timbré comme remplaçant le journal (droit de timbre des livres de commerce supprimé en 1837).

AUDUBERT (de Bordeaux.)

Comptabilité en parties doubles, manuscrit soumis au premier Congrès des Comptables français, 1880.

AUGIER (C. M.)

Traité complet, théorique et appliqué de comptabilité commerciale et industrielle, ou la pratique dans le commerce. Paris, in-4°, 1886.

AYMARD (Firmin) Professeur de Comptabilité.

La Comptabilité en partie double. Marseille, l'auteur, 1 vol. 1907.

BARBIER-DELAYENS.

Tenue des livres. Nice, 1889.

BARILLOT (Henri) Expert-comptable (S. A.), arbitre rapporteur au Tribunal de commerce de la Seine, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

— Cours de Comptabilité adopté par la Ville de Paris. Première partie : notions générales sur le commerce.

Paris, Delagrave, 1 vol. 1887, dernière et 14e édition conforme au programme officiel de 1902, quatrième B, 1 vol. 1903.

Commerce. — Commerçant. — Opérations intermédiaires. — Transports des marchandises. — Comptabilité des marchandises et de la Caisse. — Comptabilité du portefeuille. — Escompte et négociations des effets de commerce. — Comptes courants et Correspondance commerciale.

BARILLOT (H.).

Cours de Comptabilité adopté par la Ville de Paris. Deuxième partie : Tenue des livres et notions financières. Paris, Delagrave, 1 vol. 1887, dernière et 14e édition conforme au programme officiel de 1902, troisième B, 1 vol. 199 pages, 1908.

Comptes courants. — Tenue des livres avec monographie. — Placements. — Arithmétique de la Bourse. — Bourses de marchandises, opérations qui s'y traitent. — Assurances. — Coopératives. — Syndicats.

BARLET (Ch. H.) Ancien professeur à l'Athénée Royal de Liège.

Traité complet des opérations commerciales et de la tenue des livres. Ouvrage spécialement propre à la Belgique. Malines, Van Velsen, 1 vol. 514 pages, 1857, 3e édit. 1867, 2e partie, comportant les solutions, 1 vol. 191 pages.

— Cours de commerce et de tenue des livres. Edition classique basée strictement sur le programme des études fixées par le gouvernement pour l'enseignement moyen des deux degrés. Malines, Van Velsen, 1 vol. 306 pages, 1861.

— Cours de commerce et de tenue des livres à l'usage des athénées. Revu par Salle. Namur, Wesmaël, 1 vol. 318 pages, 4e édition, 1885.

BARRÉ (J.) Expert-comptable près les tribunaux, professeur à l'Ecole supérieure de Commerce de Paris.

Tenue des livres. 1er comptoir du cours complet de comptabilité. Paris, Masson, 1 vol. in-8°, 272 pages, 1870.

Documents commerciaux. — Tenue des livres. — De la balance. — De l'inventaire. — Des livres auxiliaires. — Théorie des comptes courants d'intérêts.

Barré parle bien des livres auxiliaires, mais il consacre

de nombreuses pages à la comptabilité basée sur le brouillard unique, application qui était déjà abandonnée depuis longtemps, par les maisons sérieuses, lors de l'apparition de son ouvrage.

BARRÊME (Bertrand-François.)

Traité des parties doubles ou méthode aisée pour apprendre à tenir en parties doubles les livres du commerce et des finances ; avec un traité de finance. Ce livre peut estre utile aux négocians, aux banquiers, aux financiers et même aux magistrats : se vend 10 livres ; Paris, Nyon, « Au Nom de Jésus », 1 vol. 300 pages, 1721.

Extrait de la préface. « M. Colbert a toujours souhaité de faire tenir en parties doubles les affaires du Roy, il n'a point exécuté ce grand projet parce qu'il n'a point trouvé de sujets qui pussent soumettre l'ordre des parties doubles à l'ancien ordre des finances. Quelle gloire pour le gouvernement qui aura mis un tel ordre dans les affaires du Roy ! Jamais les siècles suivants ne pourront s'imaginer quel était, avant nous, le monstrueux chaos des affaires de finance. »

« Les parties doubles conviennent aux comptables de bonne foi. »

Barrême donne à ses lecteurs les conseils suivants : « Prendre des livres nouveaux au commencement de chaque année », « à défaut d'une belle écriture, il faut beaucoup d'arrangement. » « Des négociants expliquent jusques aux moindres vétilles indifféremment dans les comptes généraux, c'est une inutilité. » « Dans les négociations où il n'entre rien et dans les négociations où il ne sort rien, il faut consulter le bon sens pour trouver le débiteur et le créditeur. »

Sa définition du grand-livre est également à citer : « Le grand-livre peut avoir été ainsi nommé à cause de son volume. Il peut avoir été nommé grand par excellence, le bel ordre qu'on lui donne aux affaires peut lui avoir procuré cette épithète. »

Cet ouvrage, terminé par le plan d'une recette générale des finances tenue en partie double, est l'œuvre de Bertrand-François Barrême ; mais il a été édité par son fils, Nicolas-Barrême.

Bertrand-François Barrême, né à Lyon, en 1640, mort en 1703, ouvrit à Paris une sorte d'école de commerce dans laquelle il enseignait la tenue des livres. S'étant fait remarquer par ses aptitudes de comptable, il fut présenté à Colbert et à Savary et devint seul expert pour tous les comptes et calculs de la Chambre des Comptes de Paris.



Bertrand-François BARRÊME
Arithméticien,
Expert à la Chambre des comptes.
1640-1703

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

de nombreuses pages à la comptabilité basée sur le brouillard unique, application qui était déjà abandonnée depuis longtemps, par les maisons sérieuses, lors de l'apparition de son ouvrage.

BARRÊME (Bertrand-François.)

Traité des parties doubles ou méthode aisée pour apprendre à tenir en parties doubles les livres du commerce et des finances ; avec un traité de finance. Ce livre peut estre utile aux négocians, aux banquiers, aux financiers et même aux magistrats : se vend 10 livres : Paris, Nyon, « Au Nom de Jésus », 1 vol. 300 pages, 1721.

Extrait de la préface. « M. Colbert a toujours souhaité de faire tenir en parties doubles les affaires du Roy, il n'a point exécuté ce grand projet parce qu'il n'a point trouvé de sujets qui pussent soumettre l'ordre des parties doubles à l'ancien ordre des finances. Quelle gloire pour le gouvernement qui aura mis un tel ordre dans les affaires du Roy ! Jamais les siècles suivants ne pourront s'imaginer quel était, avant nous, le monstrueux chaos des affaires de finance. »

« Les parties doubles conviennent aux comptables de bonne foi. »

Barrême donne à ses lecteurs les conseils suivants : « Prendre des livres nouveaux au commencement de chaque année », « à défaut d'une belle écriture, il faut beaucoup d'arrangement. » « Des négociants expliquent jusques aux moindres vétilles indifféremment dans les comptes généraux, c'est une inutilité. » « Dans les négociations où il n'entre rien et dans les négociations où il ne sort rien, il faut consulter le bon sens pour trouver le débiteur et le créditeur. »

Sa définition du grand-livre est également à citer : « Le grand-livre peut avoir été ainsi nommé à cause de son volume. Il peut avoir été nommé grand par excellence, le bel ordre qu'on lui donne aux affaires peut lui avoir procuré cette épithète. »

Cet ouvrage, terminé par le plan d'une recette générale des finances tenue en partie double, est l'œuvre de Bertrand-François Barrême ; mais il a été édité par son fils, Nicolas-Barrême.

Bertrand-François Barrême, né à Lyon, en 1640, mort en 1703, ouvrit à Paris une sorte d'école de commerce dans laquelle il enseignait la tenue des livres. S'étant fait remarquer par ses aptitudes de comptable, il fut présenté à Colbert et à Savary et devint seul expert pour tous les comptes et calculs de la Chambre des Comptes de Paris.



BERTRAND-FRANÇOIS BARRÊME
Arithméticien,
Expert à la Chambre des comptes.
1640-1703

L'homme de chiffres était doublé d'un poète. Barrême publia, en effet, plusieurs plaquettes de vers latins et français qui sont devenues des raretés bibliographiques.

BARTHÉLEMY de RENTERGHEM.

Instruction nouvelle pour tenir le livre de comptes ou de raison, selon la façon et manière d'Italie, recueillie et mise en ordre convenable par Barthélemy de Renterghem, résidant à présent dans la ville impériale d'Aix. Antwerp, Jaussens, au Coq vaillant, 1 vol. avec portrait de l'auteur, 1592.

BAUDRAN (E.) Comptable-expert.

Cours familier de comptabilité réformée. Paris, Revue de Comptabilité, 1886-1887.

Cette comptabilité est basée sur les livres auxiliaires usuels dont quelques-uns sont tenus sous forme de journal, chaque article séparé par un trait, la date au milieu de la colonne libellé. Le journal centralisateur est tenu suivant les formules de la partie double avec comptes collectifs. Pour les livres auxiliaires et les comptes de valeur qui les représentent au grand-livre général, les mots débit et crédit sont remplacés par des mots appropriés : achats, ventes, déboursés, remboursements, recettes, paiements, retraits, apports, entrée, sortie, etc... M. Baudran signale en passant que le journal n'est pas un livre indispensable.

— Cours de comptabilité et de tenue des livres ; manuscrit soumis au 1er Congrès des comptables, 1880.

BAUDRY (G.) Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, professeur à l'Ecole Commerciale Universitaire de Saumur, et **BISCHOFF,** ancienne élève de l'Ecole normale de Sèvres, professeur de mathématiques.

Première année de comptabilité (classe de 4e B), rédigée conformément aux derniers programmes officiels (1902) des lycées et collèges, divisée en 35 leçons.

— Deuxième année de comptabilité (classe de 3e B), divisée en 35 leçons et comprenant une méthode pratique et inédite pour le calcul des comptes courants. Paris, André, 2 vol. in-8°, 1903.

BECQUART

Comptabilité pratique. Lyon, l'auteur, 1890.

BEPMALE, Professeur de comptabilité.

Cours de comptabilité industrielle et commerciale, contenant de nombreux exercices, suivi de notions sur les chemins de fer, les banques et sociétés de crédit, les docks, les chèques, les rentes, la Bourse, les changes, la Caisse de retraites pour la vieillesse, les assurances sur la vie, les fonds étrangers. Paris, Belin, 1 vol. gr. in-8°, 174 pages, 1re édition 1865, 2e édition 1903.

BER (J.)

Cours de tenue des livres, suivi d'un recueil de lettres commerciales et d'un traité sur le change d'après les meilleurs auteurs. Paris, 1828.

BERNARD

Le guide des comptables. Paris, 1709.

BERNARD (C.) Professeur à l'Ecole pratique de Commerce de Limoges.

Traité de commerce, de comptabilité et de tenue des livres, rédigé conformément au programme type des Ecoles pratiques de commerce. Paris, Giard et Brière, 1 vol. gr. in-8°, 1907.

BERTHEAU (H.)

Traité de la tenue des livres et de droit commercial. Paris, Béchet, 1 vol. in-8°, 237 pages, 1870.

BERTHELIN DE TROYES (J.-B.) Ancien négociant.

Leçons élémentaires de comptabilité et de tenue des livres, accompagnées de 13 tableaux lithographiés ou résumé du cours gratuit pour les ouvriers, fait à Paris, de 1834 à 1838. Paris, Firmin-Didot, 1 vol. 175 pages, 1838.

BERTHIER (A.)

Manuel de tenue de livres en partie double. Paris, Gaugnet, 1 vol. oblong, 184 pages, s. d.

BERTRAND (A.) Professeur à l'Athénée Royal de Bruxelles.

Traité élémentaire de sciences commerciales.

Petit manuel de sciences commerciales. Namur, Wesmaël Charlier, s. d.

BERTRAND (Th.)

Cours de tenue des livres en partie double à l'usage des maisons d'éducation et de toutes les personnes qui se destinent au commerce. Paris, 1847.

— Eléments simplifiés de tenue des livres suivis de notions de comptabilité agricole à l'usage des écoles primaires. Paris, Delalain, in-12, 1863, 1874.

— Cours de tenue des livres en partie double. Paris, Delalain, 1864, 1891.

BERTRAND (M.) Professeur de Comptabilité.

Guide de la tenue des livres légale avec peu d'écritures, à la portée de tous les commerçants. Lyon, 1 broch. 42 pages, 1847.

— La clef de toutes les tenues des livres, seul moyen d'étude sans maître. Paris, 1 vol. 160 pages, 1853.

— Cours de tenue des livres en partie double et en partie simple, théorie et principes raisonnés de la comptabilité commerciale et agricole. Paris, Delalain, in-12, 1868.

BESSON (A.) et **RASPAIL**

Nouvelle méthode de tenue des livres en partie double ou journal-contrôle. Bordeaux, in-8°, 1849.

BLANC (S.)

Tenue des Comptes en partie simple et en partie double. Paris, in-12, 1868.

BLONDEL

De la tenue des livres de commerce, à parties simples et à parties doubles. Lyon, 1 vol. in-4°, 1801.

BOCHET (P.-A.)

Le guide du comptable, ou nouveaux éléments de comptabilité commerciale. Méthode synthétique brève et facile, contenant de nouveaux contrôles ou nouvelles balances, le journal rationnel à double balance identique et continue, l'application du journal-partiteur à la comptabilité agricole, les opérations en participation, précédé de la méthode anglaise à

partie simple de Jones de Bristol. Paris, Lacroix, 1 vol., 119 pages, 1863.

L'ouvrage de Bochet commence par un chapitre intitulé « le pour et le contre » ou les comptables jugés par eux-mêmes (Jones, Degranges, Milton, Pigier, Monginot, Vannier). Quant au journal idéal imaginé par l'auteur, il est disposé comme suit : à gauche, le débit ; au milieu le journal ; à droite, le crédit. Il permet — étant connu le stock en magasin — d'obtenir, sans l'aide du grand-livre, le résultat des opérations. Bochet signale que l'on peut ne faire qu'une balance par soldes, idée reprise par Henri Lefevre.

BOESCH (de Zurich).

Comptabilité en partie double. Enseignement par lettres manuscrites. Zurich, s. D.

BOISSONNET (A.)

Cours complet de comptabilité commerciale, théorique et pratique, partie simple et partie double. Paris, in-12, 1874.

BONAN (J.) Professeur de sciences commerciales.

Comptabilité rationnelle, traité de comptabilité appliquée à la coordination des mouvements statistiques et économiques, ouvrage basé sur les principes scientifiques modernes. Tunis, l'auteur et Rombi, 1 br. 95 pages, 1908.

Cet ouvrage s'adresse aux comptables et non aux débutants. L'auteur démontre que la situation de l'entreprise ne résulte pas simplement du chiffre énoncé par le compte capital. Il dénomme D les valeurs disponibles, E les valeurs exigibles, M la maison et en déduit cette formule.

S (situation) = D — E.

L'actif et le passif sont représentés par : A (actif) = D + I (immobilisations) et P (passif) = E + C (capital).

La partie pratique présente une comptabilité centralisée, ayant pour base les livres auxiliaires.

— Cours complet de comptabilité commerciale. Tunis l'auteur et Rombi, fascicules 1 et 2, 1908.

BOSHONWERS (B.) Professeur de comptabilité.

La Comptabilité modèle. Bruxelles, 1892.

BOUCHAIN

Traité pratique de la tenue simplifiée des livres à parties doubles et des livres auxiliaires. Rouen, 1819.

BOUCHER

La science des négocians et teneurs de livres par feu Delaporte, ouvrage utile aux personnes qui sont dans les affaires, et aux jeunes gens qui désirent apprendre sans maître, la tenue des écritures à parties simples, mixtes et doubles, la comptabilité maritime et rurale, et les opérations de Banque. Dédié aux juges du Tribunal de Commerce de Bordeaux, nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée, avec planches et tableaux, suivi d'un commentaire nouveau de l'Édit de 1673, appelé vulgairement code marchand, et d'un dictionnaire très instructif par Boucher, teneur de livres ; se vend à Bordeaux, chez la citoyenne Pellier Lawalle, 1 vol., 187 pages, an VIII, 1800, autre édition, an XI, 1803.

Extrait de la préface. « L'utilité des parties doubles fut tellement sentie en France qu'on projeta de les introduire dans les finances, néanmoins ce ne fut qu'en 1716 que l'on songea sérieusement à s'en servir dans l'administration des recettes générales et en 1717 dans toutes les parties des finances, c'était l'avis de Colbert. Ce projet resta sans exécution faute de sujets. Cependant les nommés Paris introduisirent ce mode de comptabilité dans les fermes générales, mais comme il répandait trop de lumières dans ce chaos de finances, il fut totalement abandonné. »

«... Que l'on demande à un élève pourquoi, dans tous les cas, le débiteur précède dans une *équation à parties doubles* le créditeur ? Il répondra : c'est l'usage, conséquence fausse qui conduit dans une foule de sophismes. »

A la page 37, Boucher s'exprime ainsi : « Il y a une manière de passer écriture, que j'appelle *partie mixte* parce qu'elle participe de la partie simple et de la partie double », et il donne un exemple d'écritures.

Plus loin ce praticien déclare que le *journal n'est pas la base des autres livres,* mais simplement la conséquence. On trouve enfin dans cet intéressant ouvrage un modèle de compte courant et d'intérêts, un compte d'assurance et un bilan très ordonné et plus détaillé que celui de de La Porte.

A *droite,* l'actif comprenant les postes : meubles, immeubles, navire, argent en caisse, marchandises en magasin, dettes actives (bonnes dettes, dettes douteuses, dettes mauvaises), pertes générales.

A *gauche,* le passif comprenant : dettes privilégiées sur vaisseaux ; créances privilégiées *a*) sur immeubles *b*) sur

mobilier; créances hypothécaires, créanciers chirographaires. L'auteur reproduit cette épigraphe parue dans le Journal commercial du mois d'avril 1767 : « Les praticiens dédaignent trop les généralités, comme un vain étalage de science. »

BOURQ

Méthode élémentaire de la tenue des livres. Châlons-sur-Marne, s. d.

BOURSIER (C.)

Traité guide général de la comptabilité commerciale, financière et notariale. Montdidier, Radene, 1890.

BOYER (Claude)

Brève méthode et instruction pour tenir livres de raison par parties doubles. Lyon, 1 vol. 162 pages, 1627, 1641, 1645.

L'auteur présente les opérations faites par trois associés et indique la façon de tenir séparément les livres d'achat, de vente et de caisse. Le journal n'existe pas, les écritures sont réunies dans un livre de raison.

BULTENWECK

Simples éléments de comptabilité. Paris, l'auteur, 1 vol. 122 pages, 1876.

BUTET-HAMEL (P.) Ancien négociant, ancien chef comptable.

Traité pratique de comptabilité commerciale contenant un manuel de comptabilité agricole pour la moyenne et la petite culture. Vire, Foucault, 1 vol. 176 pages, 1898.

BUTEZ (C.)

Leçons élémentaires, théoriques et pratiques de tenue des livres en partie double, à l'usage des élèves des écoles primaires et des dames, femmes et filles de négociants. Paris, in-8°, 1865.

BUZENET (J.)

Guide du commerce ou cours complet de la tenue des livres en partie double. Paris, 1826.

CADRÈS-MARMET (E.)

Principes de tenue de livres très simplifiée à partie

simple et à partie double avec un vocabulaire des termes les plus usités dans le commerce. Paris, Hachette, 1 vol., 1833, 1864, 1876, 1878, 1887.

CAPEAU (L.)

Nouvelle méthode de tenue des livres réduite à sa plus simple expression, expliquée et mise à la portée de tout le monde. Paris, in-12, 1864.

CARDONNET

Comptabilité rationnelle et synoptique, manuscrit soumis au premier Congrès des comptables français. 1880.

CARLE (l'abbé B. M.)

La tenue des livres à la portée de tout le monde. Paris et Nîmes, 1862.

CENSIER (J.)

Manuel du commerçant, nouveau livre d'arithmétique, de comptabilité commerciale, traitant des calculs anglais d'une manière toute spéciale. Paris, Guillaumin et Cie, in-18, 1860, 1881.

CERNIÈRE (A. de) Avec la collaboration de plusieurs savants.

Le Propagateur encyclopédique des sciences commerciales et industrielles, comprenant un chapitre sur la tenue des livres. Paris, 1 vol. 744 pages, 1872.

CHABAUD (J. J.) Professeur d'économie politique à l'Athénée municipal de Marseille.

Traité analytique et synthétique de tenue de livres en parties doubles, avec ses références à la législation commerciale. Marseille, Mathieu Camoin, 1 vol. oblong, 158 pages, 1836.

Cet ouvrage porte cette épigraphe :

Prolem sine matre creatam.
OVIDE.

Extrait de la Préface. « Fréquemment choisi, par mes concitoyens ou par les tribunaux, comme arbitre ou comme rapporteur dans des procès en matière de commerce, j'ai dû, pour répondre à la confiance dont on m'honorait, faire une étude sérieuse de la comptabilité considérée comme science, c'est-à-dire sous le triple point de vue de sa cause, de sa nature et de sa fin. Or, la tenue des livres

en parties doubles en résume tous les principes. Ramassée probablement dans la poudre de quelque comptoir juif, au moyen âge, elle nous est parvenue de main en main intacte, et d'une perfection désespérante pour nos modernes arrangeurs. Le grand nombre d'applications dont elle est susceptible, l'extrême urgence de quelques-unes de ces applications, commencent à être aperçues même par les esprits les plus vulgaires. »

« Toutefois, un fait hors de toute négation, c'est que son exposition scientifique, non seulement était encore à faire, mais n'avait encore jamais été véritablement tentée. Il m'a semblé qu'il importait de remplir cette lacune, et de faire voir, en outre, comment les deux enseignements de la législation et de la comptabilité pouvaient, en se combinant, se prêter un mutuel appui. »

« ... Je n'ai rien négligé pour rendre ma diction claire et concise, condition de rigueur quand on a à traiter des matières de comptabilité, j'ai élagué soigneusement de mes leçons tout ce qui pouvait, de près ou de loin, ressembler à du remplissage. »

L'auteur prend pour thème la création d'une maison de commerce en nom collectif et en commandite, fait effectuer à cette entreprise un certain nombre d'opérations de banque et de marchandises, puis la liquide par suite du décès du gérant. Ce thème comprend 82 articles d'écritures formant 82 leçons.

Dès la première leçon, il classe les comptables en deux catégories distinctes : les « groupeurs de chiffres », et les « dégroupeurs de chiffres », les derniers sont des hommes utiles et les autres sont des fripons.

« Comme toutes les sciences bien faites, dit Chabaud, la tenue de livres en parties doubles ne repose à la vérité que sur un seul principe, mais ce principe est immensément compréhensif. Il faut l'avoir ruminé longtemps pour être en état, ensuite, de le reconnaître jusque dans ses déductions les plus éloignées et les plus subtiles.

« Il faut une grande habitude d'exploration pour saisir une pensée coupable qui a su habilement se cacher, et qui repose, comme ensevelie, sous un amas de chiffres. C'est alors qu'on comprend bien la différence qu'il y a entre l'homme qui ne sait que la tenue des livres synthétiquement et celui qui la sait synthétiquement et analytiquement, c'est alors encore qu'on sent le besoin de connaître le droit commercial pour apprécier la légitimité des passations en écriture.

« Une chose curieuse, ajoute Chabaud, c'est qu'aucun auteur avant moi ne se soit avisé de la convenance qu'il y aurait eu de traiter la tenue des livres en parties doubles

par la voie analytique. Si on l'eût fait, peut-être aurait-on trouvé la véritable théorie de cette science, qu'il m'a été donné d'exposer le premier. »

Toujours dans la première leçon nous lisons : « Le système de notation est un et identique indépendamment de toute application. C'est la science au point de vue « subjectif » qui, pour être enseignée, a besoin d'une réalisation extérieure.

« Une application quelconque du système de notation prend le nom de corps d'écriture. Un corps d'écriture est la réalisation extérieure ou matérielle de notation. C'est la science au point de vue « objectif ».

« Nous ne pouvons comprendre ce qu'on appelle « un fait » qu'au moyen d'une conception rationnelle qui nous fait connaître ou plutôt qui nous révèle sa loi.

« Il y a trois sortes de capitaux : le capital positif (l'actif excède le passif), le capital nul (l'actif égale le passif), le capital négatif (l'actif est moindre que le passif). »

Commentant ensuite le premier article des statuts de la société Pierre Revest (thème à développer), l'auteur explique que ce nom signifie trois choses : 1° l'individu réel Revest, un des trois associés ; 2° la société ; 3° l'être de raison qui tient les livres, et il déclare que c'est pour n'avoir pas fait cette triple distinction qu'on n'a pas exposé scientifiquement la tenue des livres.

Chabaud est le premier auteur qui ait éprouvé le besoin de modifier le langage comptable. Il convient de constater qu'il n'a pas été très heureux en la circonstance en disant par exemple : système de notation (pour tenue des livres) corps d'écriture (pour article), écrituration (pour écriture) soldation (pour solde), rapportage (pour report), subjectif, objectif, etc...

Cette notice suffit pour donner une idée de l'originalité de ce petit ouvrage rarissime qui devait être complété par la « Philosophie de la tenue de livres en parties doubles ». L'auteur s'y réfère en annonçant que cette étude, en préparation depuis de longues années, comportera trois parties : 1° de la cause de la tenue des livres, c'est-à-dire de la métaphysique ; 2° de sa nature, c'est-à-dire de sa logique ; 3° de sa fin, c'est-à-dire de sa morale.

Selon lui, ces trois divisions répondent aux trois principes régulateurs de la raison humaine, à savoir : le principe de causalité, le principe d'universalité et le principe de finalité.

Toute matière systématisée à laquelle on donne le nom de science doit, si elle mérite ce titre, pouvoir être considérée sous ce triple point de vue.

CHAPUIS

Comptabilité commerciale et industrielle. Lyon, l'auteur, 1894.

CHEVALIER (J.) Professeur de comptabilité.

La comptabilité moderne. Traité théorique et pratique de comptabilité et de droit commercial. Arras, l'auteur, et Paris, Desforges, 1 vol. 306 pages, 1896.

L'auteur s'exprime ainsi : « A l'aide de cette méthode nouvelle, simple, claire et précise, rien d'incertain n'existe ; on obtient à tout moment et sans inventaire la situation exacte de l'entreprise. Elle aboutit, en un mot, à l'inventaire permanent dans les écritures. »

CHEVALLIER (L.)

Traité élémentaire de tenue des livres en parties simples et en parties doubles. Paris, Delagrave, 1 vol. 200 pages, 1845 et 1866.

D'après cet auteur, c'est dans les comptes du grand-livre que réside la tenue des livres tout entière. Jaclot partageait également cette opinion.

CHICOT (P.-F.)

Instruction pour tenir les livres en parties doubles ou à l'italienne avec trois mémoriaux etc., par Abraham de Graaf. Traduit du hollandais par Paul-François Chicot. Amsterdam, Loots, 1 vol. 112 pages, 1718.

CLAPERON (E.) Expert comptable (S. A.,) arbitre au tribunal de commerce de la Seine.

Cours de comptabilité conforme aux programmes de l'Enseignement secondaire spécial. Paris, Delagrave, 2 vol. 1885.

I. Notions préliminaires. — Comptabilité simple. — Bureau des marchandises. — Bureau des effets. — Comptabilité en partie double. — Notions sur les caissiers communs. — Comptabilité d'une caisse. — Comptabilité du banquier escompteur. — Comptabilité du marchand en détail, du marchand en gros et demi-gros.

II. Des sociétés. — Commission. — Comptabilité industrielle. — Bourses de marchandises.

— Cours de comptabilité conforme aux programmes de l'enseignement secondaire spécial. Paris, Delagrave, tome I, 1890 et 1906, tome II, 1891.

I. Notions de commerce. — Comptabilité des marchandises, de la caisse, du portefeuille. — Comptabilité générale.

II. Comptes courants d'intérêts. — Comptabilité et tenue des livres. — Des balances. — De l'inventaire. — Des sociétés commerciales. — Des métaux précieux.

Une nouvelle édition du tome II est actuellement en préparation.

CLAUDE (S.) Ancien magistrat gradué dans la Faculté des lettres de Paris, professeur de comptabilité.

Tenue des livres. Cours complet et nouveau système de tenue des livres de commerce en partie double avec un traité sur l'arithmétique commerciale et sur l'art de dresser ou de vérifier les comptes courants et d'intérêts ; à l'usage des commerçants, chefs et commis de comptoir, des maîtres de pension, chefs d'institution, collèges royaux de France. Paris, Renard. 1 vol. 1838.

COCK (David)

L'Arithmétique... Joinct une briefue et Fondamentale Instruction tant du livre de Conte à Italienne de flamen en françois par Isaac Le Duc maistre d'escole françoise en la ville de Dordrecht. Amsterdam, H. Tjerks de Vries, 1 vol. in-8°, 320 pages, 1651.

COFFY, Expert-liquidateur.

Tableau synoptique des principes généraux de la tenue des livres, à parties doubles ou méthode expéditive au moyen de laquelle l'étude théorique et pratique de la comptabilité est mise à la portée de tous les établissements d'instruction publique. Paris, Renard, 1 vol. 150 pages, 2e édition, 1833.

— Le même tableau abrégé, 1 broch., 1833.

— La tenue des livres à parties doubles. Paris, Renard, 1834.

L'auteur a adopté la classification suivante : valeurs matérielles, valeurs personnelles, valeurs rationnelles. On lui doit les premiers ouvrages présentant un caractère scientifique. Voici, du reste, comment il s'exprime :

« La comptabilité appartient aux sciences économiques,

et son importance, devenue plus grande encore sous le régime constitutionnel, aurait dû, depuis longtemps, lui faire prendre rang dans l'instruction publique, et lui ouvrir une chaire spéciale comme à l'économie publique et au droit administratif, dont elle est, sans contredit, une des branches les plus considérables. Etrange aberration ! qui écarte ou méconnaît sans cesse l'idée d'une théorie générale en matière de comptabilité, comme si la théorie n'était pas la base de toute science, comme si la science pouvait être science sans théorie, ou, enfin, comme si la théorie n'était pas la science elle-même. Une bonne comptabilité, soit cause, soit effet, est toujours la meilleure garantie possible de l'ordre qui est à son tour le principal moyen de toute économie raisonnée. »

« La comptabilité, liée intimement aux intérêts publics et aux intérêts privés, réclame plus d'attention qu'on ne lui lui en a consacré jusqu'ici. »

Coffy ayant adressé un exemplaire de son traité à l'Académie des Sciences, M. Costay, désigné pour l'examiner, rédigea un rapport qui fut lu le 14 avril 1834 et dont voici un extrait :

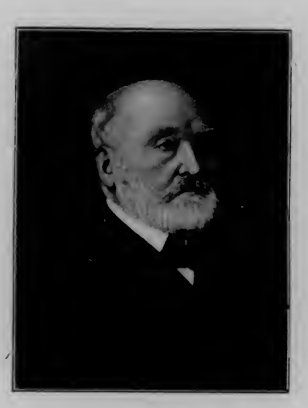
« Les méthodes de comptabilité ont une véritable importance sociale ; elles intéressent d'une manière essentielle la conservation et l'amélioration des fortunes particulières et l'administration de la fortune publique ; elles ont pour objet la solution du problème suivant :

« Etant donné un capital composé d'une manière connue, destiné à être successivement engagé en totalité ou par parties dans divers emplois, et à subir par des causes quelconques des modifications dans sa grandeur et dans sa nature, suivre ce capital dans ses transformations successives, déterminer pour une époque prise à volonté la valeur, la nature et la position de chacune de ses parties, les augmentations ou les diminutions qu'il a éprouvées, faire connaître les causes de ces variations et la part que chaque cause a eue, soit dans l'effet total, soit dans chaque effet partiel. »

CORNET (Ch.) Professeur de tenue des livres.

La tenue des livres mise en balance perpétuelle. Paris, l'auteur, 1 br. 72 pages, 2e édition, 1858.

« La grande difficulté en tenue des livres est de savoir reconnaître la valeur des mots *doit* et *avoir*. Pour vaincre cette difficulté, dit M. Cornet-Bichat, nous avons imaginé d'appliquer ces mots et leurs synonymes sur la *main gauche* et sur la *main droite* et de mettre main gauche et main droite au-dessus du doit et avoir de tous les livres. Nous avons aussi disposé une colonne de doit et une colonne d'avoir à main gauche et à main droite du brouillard et du journal. De là, le titre de balance perpétuelle. »



J.-G. COURCELLE-SENEUIL
Économiste.
1813-1892

et son importance, devenue plus grande encore sous le régime constitutionnel, aurait dû, depuis longtemps, lui faire prendre rang dans l'instruction publique, et lui ouvrir une chaire spéciale comme à l'économie publique et au droit administratif, dont elle est, sans contredit, une des branches les plus considérables. Étrange aberration ! qui écarte ou méconnait sans cesse l'idée d'une théorie générale en matière de comptabilité, comme si la théorie n'était pas la base de toute science, comme si la science pouvait être science sans théorie, ou, enfin, comme si la théorie n'était pas la science elle-même. Une bonne comptabilité, soit cause, soit effet, est toujours la meilleure garantie possible de l'ordre qui est à son tour le principal moyen de toute économie raisonnée. »

« La comptabilité, liée intimement aux intérêts publics et aux intérêts privés, réclame plus d'attention qu'on ne lui lui en a consacré jusqu'ici. »

Coffy ayant adressé un exemplaire de son traité à l'Académie des Sciences, M. Costay, désigné pour l'examiner, rédigea un rapport qui fut lu le 14 avril 1834 et dont voici un extrait :

« Les méthodes de comptabilité ont une véritable importance sociale ; elles intéressent d'une manière essentielle la conservation et l'amélioration des fortunes particulières et l'administration de la fortune publique ; elles ont pour objet la solution du problème suivant :

« Étant donné un capital composé d'une manière connue, destiné à être successivement engagé en totalité ou par parties dans divers emplois, et à subir par des causes quelconques des modifications dans sa grandeur et dans sa nature, suivre ce capital dans ses transformations successives, déterminer pour une époque prise à volonté la valeur, la nature et la position de chacune de ses parties, les augmentations ou les diminutions qu'il a éprouvées, faire connaître les causes de ces variations et la part que chaque cause a eue, soit dans l'effet total, soit dans chaque effet partiel. »

CORNET (Ch.) Professeur de tenue des livres.

La tenue des livres mise en balance perpétuelle. Paris, l'auteur, 1 br. 72 pages, 2e édition, 1858.

« La grande difficulté en tenue des livres est de savoir reconnaître la valeur des mots *doit* et *avoir*. Pour vaincre cette difficulté, dit M. Cornet-Bichat, nous avons imaginé d'appliquer ces mots et leurs synonymes sur la *main gauche* et sur la *main droite* et de mettre main gauche et main droite au-dessus du doit et avoir de tous les livres. Nous avons aussi disposé une colonne de doit et une colonne d'avoir à main gauche et à main droite du brouillard et du journal. De là, le titre de balance perpétuelle. »



J.-G. COURCELLE-SENEUIL
Économiste.
1813-1892

Il résulte de cette disposition que le passif se trouve à gauche et l'actif à droite.

CORNET (Ch.).

Cours complet de comptabilité et de droit commercial ou la tenue des livres mise en rapport avec les articles de la législation. Paris, 1 vol., s. d.

COTRUGLI-RANGEO (Benedetto)

Traicte de la marchandise et du parfait marchand. Traduction de Jean Boyron, Lyon, 1582.

Cet ouvrage est une traduction du livre de Cotrugli paru à Venise en 1573. C'est dans le chapitre xv du livre premier que l'auteur parle de la tenue des livres. Il estime qu'elle ne peut s'apprendre que par la pratique. M. P. Kheil, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris, a consacré plusieurs pages à cet auteur : Benedetto Cotrugli-Rangeo. Etude littéraire et historique. Prague et Vienne, 1906.

COULON (H.) Ancien chef de comptabilité.

Méthode générale de comptabilité et de correspondance commerciale ou la tenue des livres en parties doubles, raisonnée mathématiquement. Paris, 1 vol. 109 pages, 3e édition 1860, autre édition 1867.

COUPIN (V.) Directeur-fondateur de l'Ecole commerciale de Bordeaux.

Notions générales de commerce et de comptabilité. Paris, Hachette, 1875.

COURCELLE-SENEUIL (J.-G.) Membre de l'Institut.

— Notions préliminaires de comptabilité, 1re année, conforme aux programmes officiels de 1866. Paris, Hachette, 1re édition 1867, dernière édition 1881.

— Cours de comptabilité, 2e année. Paris, Hachette, 1re édition 1867, dernière édition 1879.

— Cours de comptabilité, 3e année. Paris, Hachette, 1re édition 1867, dernière édition 1879.

— Cours de comptabilité, 4e année. Paris, Hachette, 1re édition 1867, dernière édition 1880.

— Traité élémentaire de comptabilité. Paris, Hachette, 1 vol. in-16, 1re édition 1869, 2e édition 1888.

DAUBRESSE (Louis) Licencié en sciences commerciales, expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Comptabilité commerciale, parties doubles, centralisation, journaux multiples, à l'usage de la quatrième des athénées, des Ecoles industrielles et moyennes, des étudiants et des comptables. Mons, librairie des Cahiers commerciaux et Charleroi, Houdez, 1 vol. 124 pages, 1906.

Principes. — Des livres. — Monographie comptable d'une maison de commerce. — Centralisation. — Journaux multiples. — Du Bilan. — Des Comptes. — Comptes courants et d'intérêts.

DAVENAY (S.)

La tenue des livres en partie double, ou petit traité simplifié de comptabilité commerciale, suivi d'un exercice pratique d'écritures en partie double et d'un exposé de tenue de livres en partie simple. Paris, 1838.

DEGRANGES (E. père) Arbitre en matières de commerce, membre de la Société Académique des Sciences de Paris.

La tenue des livres rendue facile. Paris, 1 vol. 242 pages, an III, 1795.

— Tenue des livres rendue facile ou nouvelle méthode d'enseignement à l'usage des personnes destinées au commerce, comprenant trois méthodes : l'une pour simplifier la balance générale, l'autre pour tenir les livres en double partie par le moyen d'un seul registre dont tous les comptes balancent journellement : et la dernière en un supplément séparé pour tenir les comptes de banque en participation. Paris, Hocquart et Bordeaux, 1 vol. 284 pages, an XI.

La *Tenue des livres rendue facile* fut réimprimée neuf fois de 1795 à 1818, année au cours de laquelle mourut Degranges, père. Depuis d'autres éditions se succédèrent, la dernière revue par M. Lefebvre (Edouard), comptable, Paris, Garnier, 1897, est celle qui se vend actuellement concurremment avec la *Tenue des livres rendue facile*, par *un ancien négociant*, ouvrage qui n'est autre que celui de

Degranges, mais présenté sous un format plus petit ; les exemples donnés dans ces deux volumes (dernière édition) portent le millésime de 1867. Ils ont conservé le caractère vieillot des éditions antérieures.

Quant au travail du réviseur, il passe pour ainsi dire inaperçu, vu qu'il ne fait pas la moindre allusion aux procédés modernes employés.

Voici du reste comment s'exprime Degranges fils au sujet des éditions qui furent lancées après la mort de son père.

« J'ai composé et publié pendant les quarante-six années qui suivirent le décès de mon père, douze volumes qui ont obtenu de nombreuses éditions.

« Ces publications, répétées pendant une aussi longue période, m'autorisent à croire avoir contribué puissamment à répandre la méthode en parties doubles, à populariser la science des comptes et à la rendre abordable à toutes les classes de la société.

« Mais, mes adversaires ou mes envieux, comme on voudra les qualifier, tiennent absolument à faire remonter à mon père le peu de mérite de mes propres œuvres, s'il est vrai qu'elles en ont, et à m'en dépouiller ainsi pour me faire descendre à leur niveau de simples imitateurs ou de copistes.

« Peu leur importe l'invraisemblance qui est manifeste en présence des faits et des dates.

« En effet, sur douze livres différents que j'ai publiés neuf traitent de sujets dont mon père ne s'est pas même occupé, et les trois autres composés sur les mêmes matières, sont, en tous points et de fond en comble, dissemblables aux siens.

« On vient néanmoins de réimprimer la *Tenue des livres rendue facile* qui date de cinquante ans, sous le nom d'Edmond Degranges père, livre où manquent et la partie clarté de démonstration de la théorie, et les perfectionnements survenus, et ces applications si instructives aux grandes industries actuelles. C'est comme si l'on offrait aujourd'hui aux étudiants en chimie moderne un Lavoisier.

« C'est là une triste spéculation d'éditeur de librairie au rabais, qui profitant d'une similitude de nom et de matière, espère glisser à un acheteur mal informé, un livre arriéré d'un demi-siècle, de tous points insuffisant, pour un traité complet, à la hauteur des besoins de son époque.

« Les livres de mon père, composés dans les périodes républicaine et guerrière de l'Empire, étaient excellents pour leur temps et suffisaient alors sans contredit à tout ; mais ils avaient déjà entièrement vieilli après un quart de siècle, sous la Restauration, pour une société qui se trouvait transformée, à cette époque pacifique de grandes

innovations et animée de cet esprit d'association qui a permis d'exécuter, par actions, les plus vastes entreprises.

« A ce cercle agrandi du commerce, à cette immense expansion de la sphère industrielle et administrative, il fallait des livres beaucoup moins restreints qui répondissent à ces besoins nouveaux de comptabilité : il devenait indispensable d'aborder enfin les difficultés sérieuses de l'application des parties doubles à des industries exceptionnelles, précédemment inconnues et fondées par des hommes de haute intelligence, qui ne manquèrent pas d'adopter cette méthode par excellence. Je ne fus pas, on le pense bien, le dernier à le comprendre.

« J'ai donc fait alors, sans merci, table rase de l'ancien monument justement admiré à son époque, et, le reprenant jusque dans ses fondations, j'ai construit, sur le même terrain, un édifice entièrement nouveau, qui répondait mieux aux exigences multiples de ce temps.

« Ainsi je n'ai pas seulement renouvelé, dans ce livre, la partie destinée à l'application par des exemples qu'exigeaient les circonstances récentes, j'ai fait beaucoup plus ; j'en ai élucidé la théorie, cette partie la plus essentielle, consacrée à l'exposition des principes fondamentaux des parties doubles, en donnant une démonstration claire et *tout à fait neuve* de ces principes.

« Cette démonstration est entièrement *mienne,* sans aucun air de famille ni de ressemblance quelconque avec toute autre ; elle est le résultat d'une longue pratique qui me l'a fait découvrir et reconnaître, par expérience, comme la plus facile à saisir, même pour les intelligences les moins exercées.

« Cette démonstration doit, dès les premiers pas, dissiper les obscurités, déchirer le voile, expliquer, pour ainsi dire, l'énigme qui semble couvrir les parties doubles ; une fois bien comprise, tout dans leur étude devient lucide, intelligible et facile ; supprimez-la, vous n'y trouverez plus que difficultés, abstractions et ténèbres.

« Ces changements de fond en comble, ces améliorations essentielles qui ont leur cachet contemporain, ne laissent subsister aucune ressemblance entre le livre de mon père et le mien, ni le moindre doute sur celui de nous qui fut l'auteur de cette entière transformation ; aussi me suis-je jusqu'ici contenté d'un silencieux dédain pour les tentatives de mes rivaux de faire attribuer mes livres à mon père. Je les croyais impuissantes ; je comptais sur le bon sens public, sur l'autorité des dates et sur l'évidence des faits ; mais, malgré tout, l'erreur semble s'être accréditée, en certains lieux du moins. »

DEGRANGES (E. père) Arbitre en matières de commerce, membre de la Société Académique des Sciences de Paris.

Supplément à la Tenue des livres rendue facile ou nouvelle méthode pour tenir les livres en parties doubles par le moyen d'un seul registre. Paris Hocquart, 1 br. in-8°, 46 pages, 1804 et 1806.

Bien que Degranges père soit le premier auteur qui ait décrit le journal-grand-livre, opinion confirmée par le Dictionnaire universel du Commerce de 1805, l'invention de ce système ayant été attribuée à tort aux Américains, M. Peter Kheil a tenu à rendre justice à la mémoire de Degranges en redressant cette erreur. Il a réuni à cet effet sous le titre « Uber amerikanische Buchführung » (1908) publication qui devait être sa dernière œuvre, toutes les preuves de nature à appuyer la cause qu'il défendait.

Le journal-grand-livre de Degranges comprend huit colonnes. De gauche à droite : total des affaires, marchandises générales, caisse, billets à recevoir, billets à payer, profits et pertes, divers comptes, total de chaque compte particulier au grand-livre. Signalons que l'auteur ne recommande pas l'emploi du journal-grand-livre d'une façon générale, conseil qu'auraient dû méditer presque tous les soi-disant inventeurs de systèmes dérivant du journal-grand-livre. Edmond Degranges de Rancy s'occupa de politique. Partisan de la Révolution de 1789, loin d'émigrer comme son frère aîné, il accepta des fonctions sous la République.

Ami et compatriote des Girondins, il évita leur sort grâce à la crise du 9 thermidor qui ouvrit sa prison. Ce fut à sa sortie qu'il écrivit sur les matières commerciales. Il mourut en 1818. Voy. Degranges fils, préface de la 28e édition.

DEGRANGES (E. fils) Ancien officier d'artillerie, ancien armateur.

— La Tenue des livres ou nouveau traité de comptabilité générale. Paris, Langlois et Hachette, 1 vol. 1re édition 1818, dernière édition 1903.

La 28e édition (1867) de ce traité est augmentée d'une réponse aux attaques de divers auteurs et d'un chapitre sur la comptabilité publique et le budget de l'Etat. Les ouvrages de Degranges forment un cours complet d'études commerciales. Ils ont préparé plusieurs générations de comptables et sont encore cités aujourd'hui.

Fils d'Edmond Degranges, arbitre de commerce, ayant fait de fortes études mathématiques, il quitta l'armée pour se livrer à de vastes opérations commerciales et fut succes-

sivement négociant, banquier, armateur, professeur, ce qui lui permit de joindre la théorie à la pratique et de produire un traité de comptabilité dont se sont inspirés de nombreux auteurs modernes. Une traduction en langue italienne a été faite sur la 22ᵉ édition.

DEGRANGES (E. fils) Ancien officier d'artillerie, ancien armateur.

Principes de la tenue des livres en partie simple et double, extrait de la 22ᵉ édition du nouveau Traité de Comptabilité générale. Paris, Langlois, 1 br. 88 pages, 1844.

Les Principes furent réimprimés sous le titre : Eléments de tenue des livres. Paris, Hachette, 1 br. 97 pages, 1ʳᵉ édition 1852, dernière édition 1903.

A citer les lignes suivantes que Degranges adresse à ses envieux.

« Les attaques répétées de mes envieux, dans leurs écrits, m'ont fait sentir la nécessité d'y répondre et de rompre enfin le silence que je croyais plus digne de garder envers eux.

« L'impunité enhardit certaines gens ; le silence pourrait être mal interprété ; l'abnégation d'ailleurs ne peut aller jusque-là, de se laisser enterrer vivant, par méprise, et de souffrir, sans correction, les ruades de nouveaux venus qui se croient tout permis, dans leurs livres, même de mal parler, sans mesure, des sources où ils ont abondamment puisé.

« Nous avons commencé à répliquer à trois d'entre eux, les plus présomptueux à la fois et les plus malséants, en jetant un coup d'œil rapide sur leurs productions. Ils y donnent eux-mêmes la mesure de leur valeur ; ma critique loyale ne s'est exercée que sur des extraits fidèles de leurs écrits ; la reproduction au grand jour de ces extraits fait ma seule représaille, mais aussi la plus efficace ; on y reconnaît bientôt que ces aristarques ne savent pas même les premiers éléments de la méthode qu'ils ont la prétention d'enseigner ; ceci paraîtra exagéré, mais il est facile de s'en convaincre.

« Devenue en quelque sorte le patrimoine d'une classe d'auteurs sans savoir et sans dignité, cette modeste science se trouve vraiment affectée de la lèpre des mauvais livres ; il n'est pas si mince teneur de livres, si faible expert près un tribunal, si hardi calligraphe qui ne s'estime, en raison seule de sa profession, capable de faire un bon livre élémentaire, et qui ne mette la main à l'œuvre pour imprimer sous son nom une imitation plus ou moins libre sur la comptabilité. Il naît, de cette fièvre, une multitude de

traités sur la matière, contenant la plupart, comme ceux que nous avons examinés, de nombreuses erreurs et des principes d'une absolue fausseté. Le plus regrettable pour l'art, est que tous ces livres dangereux se répandent et trouvent, malgré leurs imperfections, des acheteurs séduits par le bas prix, attirés par les amorces de la couverture, et pris au piège par le savoir dire intéressé d'un vendeur peu consciencieux. C'est là un mal sans remède.

« Mais n'est-il pas pénible de voir, d'une part, des chefs d'établissement, fort estimés, confier aveuglément, parce qu'ils n'ont pas les plus légères notions de comptabilité, l'enseignement de leurs élèves à des professeurs qui prennent pour base ces livres erronés ? et d'autre part, des personnages très éclairés souffrir qu'on s'attribue leur patronage influent, sans même avoir lu ces livres dont ils auraient assurément reconnu les incroyables défectuosités ?

« Il n'y a donc plus à s'étonner que cette science, si éminemment utile, reste cependant ignorée dans ses vrais principes, puisqu'on la dénature, pour ainsi dire, à sa source ; et de rencontrer dans le monde des affaires autant de comptables incomplets, sans nulle intelligence du véritable esprit des parties doubles ; ils les apprennent dans des auteurs qui ne l'ont jamais parfaitement compris eux-mêmes. »

DELAFONTAINE

La tenue des livres en partie double. Paris, in-4°, 1848.

DELAPRAZ

La classification, traité de tenue des livres s.d.

DELCAMP (E.)

La tenue des livres enseignée aux enfants. Paris, in-8°, 1862.

— Analyse de tenues de livres, ou exercices nouveaux pour faciliter l'étude de la comptabilité. Paris. in-fol. 1864.

DEPLANQUE (L.) Expert près les cours et tribunaux, professeur à l'Ecole du commerce et des arts industriels de Paris.

La tenue des livres en partie simple et en partie double, mise à la portée de toutes les intelligences, pour être apprise sans maître, suivie du calcul des intérêts et des comptes courants ; des comptes en participation ; du change sur toutes les places ; du détail des opérations de bourse, de banque et d'escompte ;

d'un précis de législation commerciale ; du formulaire de tous les actes commerciaux ; de l'exposition du système métrique, de ses rapports avec les anciens poids et mesures et de leurs tables de réduction ; du tableau des poids, mesures et monnaies de tous les États du globe comparés au système métrique français ; des usances et des usages commerciaux des principales villes du monde, etc. ; enfin, d'un traité d'arithmétique commerciale contenant la manière de faire tous les calculs relatifs au commerce et à la banque. Ouvrage offrant un cours complet de contentieux commercial ; adopté par le tribunal de commerce de la Seine et par l'École du commerce et des arts industriels de Paris. Paris, Garnier, 1 vol. 825 pages, 1840.

Cet ouvrage a été traduit en italien par Giacomo Bozza.

Deplanque signale à ses lecteurs que pas un auteur comptable n'a jusqu'ici défini ce que c'est que la partie double, ce que c'est que la partie simple, en quoi elles diffèrent l'une de l'autre, phrase reproduite dans l'édition actuellement en librairie.

Sa comptabilité est basée sur le brouillard unique. Après Jaclot, Deplanque paraît s'être largement inspiré de Degranges. Voy. à ce sujet les préfaces de Degranges fils.

La 24e édition de cet ouvrage a été refondue par MM. Chariot et Camelin en 1903, mais cette refonte a été bien modeste et le fond est resté le même. En effet, on voit encore prôner le brouillard ; les comptes balance d'entrée et de sortie subsistent encore, il n'est question ni des comptes collectifs, ni de la centralisation des écritures.

DERESTIE

Cours pratique de Tenue de livres, s. d.

DERUELLE, Professeur à l'Ecole Industrielle de Frameries.

Petit traité de comptabilité. Namur, Wesmael et Charlier, 1902.

DESAGULIERS (H.)

Nouvelle instruction abrégée sur les livres en doubles parties ou à l'italienne. Amsterdam, Veuve Desbordes, 1 br. 80 pages, 1721, 1724, 1732 et 1741.

DESARNAUD (de Lézignan) Comptable et professeur de comptabilité.

Essai sur la comptabilité commerciale ou tenue de livres à parties doubles rendue facile. Paris, Renard, 1 vol. 200 pages, 1825.

Extrait de l'avant-propos. « Souvent un faux calcul d'économie égare le négociant au point de le faire courir de préférence à celui qui demande le moins ; cette erreur est impardonnable pour un homme qui sait parfaitement que la première qualité des marchandises se paie toujours plus cher que les autres. A un moment donné il se voit forcé, s'il veut connaître absolument sa position, d'avoir recours à un homme intelligent qui, n'étant appelé que pour rétablir l'ordre dans les écritures, coûte beaucoup plus au négociant, que la mince économie qu'il a faite.

« Jusqu'ici, poursuit Desarnaud, les auteurs ont considéré le journal d'un commerçant comme le livre principal ; il l'est en effet, par l'intensité que lui donne la loi, mais j'ai dû me frayer une route nouvelle, et, sans ôter au journal son superbe apanage, resserrer son cadre de manière que, sans cesser d'être aussi clair que par les méthodes usitées jusqu'à ce jour, il présente une grande économie de travail, et de timbre surtout (droit supprimé en 1837). Pour atteindre ce résultat, je donne à chaque opération, dans le livre auxiliaire qui la doit renfermer, tous les détails nécessaires, et ne porte au journal que les conditions indispensables. »

« La première partie de l'ouvrage que je livre au public est ma propriété ; elle ne ressemble à aucun de ceux qu'on a faits sur le même sujet, sans doute on ne pensera pas que je prétende qu'il suffise de lire mon ouvrage pour devenir bon teneur de livres, on se tromperait ; je prétends seulement donner les moyens sûrs de parvenir à tenir des livres avec ordre, précision et clarté. »

Exceptionnellement cet éloge n'est pas mensonger, car on trouve dans cet écrit le premier exposé clair et méthodique de la comptabilité à parties doubles basée sur les livres auxiliaires.

Après avoir fait remarquer que le choix et la distribution des livres ainsi que la rédaction des articles appartiennent exclusivement à l'intelligence et à la capacité des teneurs de livres, Desarnaud donne l'énumération des livres qu'il emploie et indique leur fonctionnement ; ils sont au nombre de onze, savoir : Livres de magasin, d'achat, de vente, de caisse, d'effets à recevoir, d'effets à payer, de notes ; livre journal, grand-livre et deux échéanciers. Les livres d'achat et de vente sont tenues sous forme de journal.

Le journal, est rédigé au jour le jour, littéralement, sans l'emploi des comptes collectifs, mais les articles se trouvent groupés par nature d'opérations.

Le grand-livre est établi d'après le journal, tous les articles y sont reproduits jour par jour.

En résumé, cet ouvrage marque une date dans la science des comptes, aussi doit-on regretter que la plupart des auteurs qui ont écrit depuis 1825 aient omis de le signaler.

DESCHAMPS (H.) Licencié ès sciences mathématiques, expert-comptable (S. A.), professeur de sciences commerciales et financières.

Précis de comptabilité. Lyon, Palud, 1877.

— Cours théorique et pratique de comptabilité. Lyon, Gallet, 1 vol., 382 pages, 1890.

— Précis de comptabilité. Lyon, Storck, 1 vol., 594 pages, 1908.

Ce dernier ouvrage est la 7e édition du précis paru en 1877 sous ce même titre et en 1890 sous celui de Cours théorique.

L'édition 1908 comprend les divisions suivantes : Notions de commerce. — Comptes courants. — Tenue des livres. — Comptabilité auxiliaire et comptabilité générale. — Ecritures d'inventaire. — Balance. — Bilan. — Prix de revient. — Comptabilité centralisée. — Journal-grand-livre. — Comptes en commission, en participation. — Comptabilité des sociétés. — Comptabilité industrielle. — Comptabilité d'une succursale. — Ecriture de liquidation.

DESOUCHES (C.) Négociant.

Manuel de comptabilité. Cours pratique de commerce, d'écritures commerciales et d'écritures particulières. Paris, Belin, 1 vol. 280 pages, 1892.

Cet ouvrage édité à l'intention des enfants de l'auteur, est intéressant surtout comme traité d'administration commerciale.

DESPAUX (L.-V.) Ex-directeur de collège, professeur de tenue de livres.

Cours pratique de tenue de livres en partie double dédié aux maisons d'éducation et au commerce. Bordeaux, Bord, 1 br. 70 pages, 1867.

Ce cours ne comporte que quelques pages de théorie.

DESPORTES (F.) Professeur de comptabilité.

Nouveau traité pratique normal de comptabilité commerciale, industrielle, etc., en partie double, la plus simple de toutes. Démontrée d'une manière effective et présentée sous un jour absolument pratique dans tous ses détails principaux ; pouvant, sans la moindre difficulté, servir de base et de cadre à n'importe quel genre de comptabilité. Paris, l'auteur, 1 br. 94 pages, 1885.

L'auteur démontre la pratique de la comptabilité en solutionnant douze articles usuels de journal, ce qui lui fait conclure que cet énoncé peut servir de cadre à toute comptabilité.

DETOUY (L.)

Le commerçant comptable. Nouvelle méthode de comptabilité. Paris, in-4°, 1897.

DIJON (E.)

Guide pratique du commerçant et de l'industriel. Huy, Colin, 1888.

DOHLEN (D.)

Cours théorique et pratique de la tenue des livres. Namur, Wesmael Charlier, 1903.

DOMENGET (G.)

Nouvelle méthode pour la tenue des livres. Paris, 1809.

DOMIN

Tenue des livres en partie simple et en partie double et méthode nouvelle. Paris, in-12, 1863.

DOUBLET (V.) Auteur d'un grand nombre d'ouvrages de morale, d'histoire, de littérature, d'éducation.

Nouvelle méthode ingénieuse et facile pour apprendre seul et sans maître la tenue des livres en partie simple et en partie double. Ouvrage extrêmement simplifié et mis à la portée de toutes les intelligences, partagé en quinze leçons. Paris, Fouraut, 1 vol. 192 pages, 9e édition, 1860.

Cette méthode ressemble à beaucoup d'autres et sa nouveauté n'apparaît pas. A citer l'épigraphe suivante :

. . . . L'heureuse instruction
Du riche est l'ornement, du pauvre est la richesse.
Combien de gens puissants, courbés sous le malheur,
Aux talents du comptable ont dû leur nécessaire
Et par ce secours salutaire,
Ont soutenu leurs jours et sauvé leur honneur.

DUBOIS (F.) Professeur.

La tenue des livres en partie double, apprise en 24 heures. Paris, Delalain, 1880.

DUMONT (R.) et **HUBER** (L. F.)

La tenue des livres en partie simple et en partie double en langue française et allemande, mise à la portée de toutes les intelligences. Contenant en outre un traité sur le change, la correspondance commerciale, les comptes courants et autres formulaires du commerce. Leipsick, Arnold, 1875.

DUPUIS (J. B.)

La tenue des livres élémentaire ou cours théorique et pratique de comptabilité commerciale à parties doubles, à l'usage des commerçants. Lyon et Paris, Périssé F. 1 br. in-8°, 1823 et 1841.

EDOM (H., père) Ancien chef de Comptabilité d'industrie, expert-comptable (S. A.)

Traité pratique de comptabilité industrielle. Monographie appliquée au tissage. Lyon, Pichot et Silland, 1 vol. 263 pages, 1890.

— Traité théorique et pratique de comptabilité avec monographies. Lyon, Storck, 1 vol. 683 pages, 1900.

Notions de commerce. — Notions de gestion commerciale et industrielle. — Prix de revient. — Comptes courants. — Théorie de la comptabilité à parties doubles. — Comptes collectifs. — Inventaire. — Bilan. — Pratique de la comptabilité appliquée aux sociétés commerciales et industrielles. — Mouvements industriels. — Comptabilité centralisée. — Monnaies. — Poids et mesures. — Comptabilité de banque et de bourse.

FAURE (Gabriel) Licencié en droit, arbitre au tribunal de commerce de la Seine, expert-comptable près la Cour d'appel et le tribunal civil de la Seine, expert-comptable (S. A.), ex-professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

Eléments de commerce et de comptabilité. Paris, Masson, 1 vol. in-8°, 512 pages, 1898, 1905.

Cet ouvrage résume les connaissances indispensables que doit posséder tout commerçant. Il est la reproduction du cours que l'auteur a professé à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et comporte les divisions suivantes : Commerce. — Calculs commerciaux. — Comptabilité. — En appendice : notions de gestion commerciale et industrielle.
Une 8e édition doit paraître en 1909.

FAURE (Gabriel) Licencié en droit, arbitre au tribunal de commerce de la Seine, expert-comptable près la Cour d'appel et le tribunal civil de la Seine, expert-comptable (S. A.), ex-professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

Cours de comptabilité pour l'enseignement primaire supérieur, avec figures dans le texte. Paris, Masson, 1 vol. in-16, 470 pages, 1905.

Comme l'auteur le signale dans son avertissement, ici les controverses ont été laissées au second plan et les commentaires réduits au strict minimum, ce qui lui a permis de réserver une plus grande place aux exemples pratiques. L'ouvrage est divisé en quatre parties précédées d'une introduction.

Introduction. — Du capital. — Des frais. — Calcul des bénéfices. — Du crédit. — Rôle de la comptabilité.

Première partie. — Notions générales sur le commerce et les documents commerciaux.

Deuxième partie. — Comptabilité générale.

Troisième partie. — Application de la comptabilité. Comptabilité privée. — Comptabilité commerciale, industrielle et agricole.

Quatrième partie. — Notions de législation commerciale. Comptes courants. — Correspondance commerciale.

FEDIX, Professeur.

Principes élémentaires de la tenue des livres. Paris, Le Tellier, 1 br. 48 pages, 1843.

FEIGNEAUX

Cours théorique et pratique de tenue de livres en parties doubles, démontrée dans ses différentes applications à toutes les branches de commerce par Feigneaux. Lithographié chez Delfoue jeune. Bruxelles, de Vroom, 1 br. 67 pages, 1827.

Cet ouvrage se termine par une application du journal-grand-livre à un commerce d'huile et par un schéma de la balance générale de tous les comptes d'un grand-livre à parties doubles.

FERRAND (C.)

Comptabilité. Exposé de divers systèmes de tenue des livres. Grenoble, 1888.

FLEURY (E.) Professeur de comptabilité.

Le Petit Comptable, manuel pratique de tenue des livres. Paris, Institut Sténographique, 1902.

FORESTIER

Comptabilité commerciale. — Nouveau guide du teneur de livres. — Contrôle infaillible pour éviter toutes les erreurs du journal et du grand-livre. Lyon, Storck, in-4°, 1862.

FRIOCOURT (A.) Licencié en droit, inspecteur des Services administratifs de la Marine.

La Comptabilité moderne. — Théorie et méthode nouvelles applicables aux affaires privées, commerciales, industrielles, agricoles et aux services publics. Paris, Berger-Levrault, 1 vol. 178 pages, 1897.

Cet ouvrage contient un certain nombre d'idées personnelles. C'est ainsi que l'auteur démontre l'insuffisance dans certains cas, de la formule « qui reçoit doit ». Avec sa méthode de groupement des comptes, il résume toute une comptabilité en un petit nombre de chiffres ayant un sens précis, présente des écritures réduites au minimun et suivies en recettes et en dépenses.

Partagé en six chapitres, les deux derniers sont consacrés à l'étude du bilan, à la vérification et au contrôle.

FUDEZ (L.) Industriel.

Théorie élémentaire servant d'introduction à la tenue des livres. Méthodes synoptiques et ordinaires, accessibles à tous, suivies d'une petite comptabilité à l'usage des marchands en détail et d'un livre d'économat pour les ménagères, les employés et les ouvriers. Paris, Belin, 1 br. 84 pages, 1872.

— Principes élémentaires et pratiques de comptabilité et de tenue des livres à l'usage de l'enseignement primaire. Paris, Belin, 1 vol. 152 pages, 1900.

— Petite comptabilité, méthode pratique et synoptique à l'usage des écoles primaires. Paris, Belin, 1875 et 1900.

FUSTEL (Martin)

Une brifue instruction pour secrettement escrire et tenir liures de raisons. Paris, 1588.

GABRIEL (J.)

Méthode simplifiée de la tenue des livres en partie simple ou double, traduite de l'anglais de Jones, avec des tableaux adaptés au nouveau style par J. Gabriel. Paris, 1803.

En France, cette méthode a eu pour principaux adversaires : Mendés, Rodrigues, Degranges.

GAIGNANT DE LAULNAIS, Ancien négociant.

Guide de commerce. IIe partie. — Manière de tenir les livres de compte en parties simples et en parties doubles. Paris, Despilly, 1764.

GAILLARD-POUSSAZ (F.)

Cours pratique de comptabilité pour les écoles primaires. Paris, in-12, 3e édition, 1889.

GALLAS (F.) Professeur à l'Ecole de Commerce de Nice, ex-directeur de l'Ecole de Commerce de Gênes.

Nouveau manuel complet de commerce, de banque et de change, contenant la théorie et la pratique de la tenue des livres en partie simple, en partie double et même en partie mixte ; les comptes courants et d'intérêts par toutes les méthodes connues ; les usages des principales places cambistes de l'Europe et de l'Asie : les instructions nécessaires aux agents de change, armateurs, banquiers, commissaires, et terminé par l'application des écritures à plus de cent opérations commerciales. Paris, Roret, 1 vol. 337 pages, 1850.

GARDEL (J.-F.)

Cours de tenue de livres en partie simple et en partie double, à la portée de toutes les intelligences pour être apprise sans maître. Lausanne, 1855.

GARIEL (A.)

Tenue de livres simplifiée. Paris, in-4°, 1865.

GARNIER (J.)

Précis élémentaire de la tenue des livres en partie simple et en partie double. Paris, in-18, 1841.

GARNIER (de Langres) Instituteur, bachelier ès sciences et ès lettres dans l'Université, teneur de livres, expert et arbitre en matières commerciales.

Éléments de la tenue des livres en partie simple et en partie double ou méthode théori-pratique et abrégée pour apprendre en peu de temps cette science. Paris, Brunot, 1 vol. 250 pages, 1809 et 1815.

GARNIER (L.)

Traité général de comptabilité commerciale. Paris, l'auteur, 1840.

Garnier expose le système naturel de la comptabilité par entrée et sortie, ce qui lui permet d'en déduire une explication par débit et crédit.

GENTIL

Tenue des livres. Paris, 1777.

GÉRARD (J.)

Cours élémentaire et pratique de la tenue des livres en parties doubles, dédié aux jeunes gens qui se destinent au commerce. Marseille, Olive, 1 vol. 358 pages, 1816 et 1824.

Marchandises achetées et vendues pour compte d'amis. — Marchandises de notre compte chez divers en participation. — Marchandises par spéculation. — Armement d'un navire. — Comptes de banque. — Etablissement du bilan d'une personne en faillite. — Méthode infaillible pour trouver un bilan juste sans avoir besoin d'employer personne, pour pointer les articles du journal sur le grand-livre.

Gérard est le premier auteur qui précise l'emploi du chiffrier.

GÉRARD (Ch.)

Le parfait comptable ou la tenue des livres vulgarisée. Lille, L'Echo du Nord, in-8°, 1897.

GEST-FLOURET

Méthode de Comptabilité. Bruxelles, Agence Rossel, 1891.

GHISLAIN (O.) Professeur à l'Athénée Royal et à l'Ecole industrielle de Namur.

La tenue des livres en parties doubles. Comptabilité industrielle et des sociétés anonymes. — Liquidations. Bruxelles, Lebègue, 1 vol. in-8°, 144 pages, 1899.

GHISLAIN (O.) Professeur à l'Athénée Royal et à l'Ecole industrielle de Namur.

La comptabilité industrielle théorique et pratique, traité complet de comptabilité destiné à l'enseignement, à l'usage des comptables, administrateurs et actionnaires des sociétés industrielles et de toutes les personnes s'occupant de comptabilité. Namur, Godenne, 1 vol. 240 pages, 1906.

GILIS (J.-H.) Expert-rapporteur, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

La Méthode analytico-synthétique appliquée à l'enseignement et à la pratique comptable. Bruxelles, l'auteur, 1 vol. 212 pages, 1903.

Cette méthode analytico-synthétique est ainsi appelée parce que le livre, dit journal, n'est plus qu'une récapitulation, une centralisation des écritures analytiques.

GIRARD et GUILLAUMOT, Employés au Crédit foncier.

Cours théorique et pratique de comptabilité et de législation commerciale et industrielle. Paris, 1 vol. 1873.

Extrait de la préface. « En parcourant le plus grand nombre des traités de comptabilité publiés jusqu'à ce jour, il est facile de se convaincre que leurs auteurs sont absolument étrangers à la pratique des affaires ; aussi ces ouvrages, bien loin d'être un guide sûr, clair, offrant des faits précis, tels qu'ils ont lieu chaque jour, ne sont le plus souvent qu'une compilation d'écritures inintelligibles, propres à jeter le doute et la confusion dans l'esprit. »

Le cours de M. Girard et Guillaumot est basé sur le brouillard unique et le journal est rédigé littéralement.

GIRAUDEAU (l'aîné) Négociant.

L'art de tenir les livres en parties doubles. Lyon. Regnault, 1 vol. 1745.

Après quelques pages seulement d'introduction, l'auteur aborde la pratique en supposant le décès d'un négociant dont les trois fils continuent, en société, l'exploitation commerciale. Le premier journal qu'il considère comme le fondement de ceux qui suivront contient la liquidation de la succession du défunt. Chaque journal est complété par un grand-livre. On trouve dans ce traité une instruction pour la dissolution d'une Société et la description de quelques livres auxiliaires.

Dans la 3[e] édition de son ouvrage « La Banque rendue facile », paru en 1749, Giraudeau reproduit « l'art de tenir les livres en parties doubles ».

GOBAIN, Syndic des Ecrivains jurez de la ville de Bordeaux.

Le commerce en son jour ou l'art d'apprendre en peu de tems à tenir les livres de comptes à parties doubles et simples par débit et crédit, divisé en trois parties. La première est un traité nouveau touchant les changes des païs étrangers, orné de plusieurs traits d'histoire aussi curieux qu'utiles, la seconde renferme toutes sortes de questions les plus délicates du commerce, avec leurs solutions, la troisième est un modelle brief d'un brouillard, journal et grand-livre, le tout appuyé sur les loix et ordonnances, et tiré des meilleurs auteurs tant anciens que modernes. Bordeaux, Matthieu Chappuis, 1 vol. 514 pages, 1702.

La préface de ce curieux ouvrage est précédé d'une lettre à Monseigneur de la Bourdonnaye, chevalier de Couction, conseiller du roi, intendant de justice et finances en la Généralité de Bordeaux et d'une épitre à l'adresse du même.

Extrait de la préface. « Le commerce est d'un usage si universel que le peuple, les seigneurs et les princes l'exercent tous, les uns directement et les autres indirectement. Les rois mêmes veulent bien l'honorer de leur nom et de leur autorité se faisant eux-mêmes les directeurs des compagnies les plus considérables. Une longue expérience m'a fait connoître que pour le mettre en son véritable jour, il falloit l'expliquer en forme de dialogue par des demandes et des réponses très claires et très familières. »

Cette préface est à son tour terminée par une nouvelle page de vers signée M. C. I. dont nous extrayons les deux quatrains ci-dessous :

A L'AUTEUR

SUR LES VÉRIFICATIONS D'ÉCRITURES

Nous voyons tous les jours qu'avec un juste titre,
On te prend pour expert dans les plus grands débats,
Le faussaire en frémit, chancelle et tombe à bas ;
Jamais Thémis vit-elle un plus sçavant arbitre.

SUR SON LIVRE DE COMPTES

Mais tout cela n'est rien, ton mérite profond
N'a jamais mieux paru qu'en ce livre sublime,
C'est un trésor public ; c'est des sçavans l'estime,
Par lui tu recevras un éternel renom.

Avant d'aborder la partie comptable, Gobain adresse quelques avis à ses lecteurs et leur dit : « l'expérience me fait remarquer tous les jours que la jeunesse, qui naturellement est distraite, n'aime pas ces longs discours et ces périphrases qui les dégoûtent d'abord et leur ôtent l'envie d'apprendre une science qui demande une attention trop sérieuse. J'aime mieux qu'un article soit couché d'un stille médiocre, pourvu qu'il soit clair et net, que d'un stille qui pour être trop guindé et amphatique, tient souvent du pompeux galimatias. »

L'auteur commence par l'étude de la partie double et termine par la partie simple.

GODARD (M.)

Traité général et sommaire de comptabilité commerciale, avec application aux diverses associations, à la banque, aux manufactures, à l'agriculture, aux administrations publiques et à l'administration des fortunes privées. Paris, 1 vol. 1827.

GOSSART (A.)

Tenue des livres en partie double, perfectionnée et simplifiée. Paris, in-8°, 1859.

GOUILLY (A.)

Une tenue de livres, Paris, in-4°, 1886.

GOUJON, Ancien professeur de l'Ecole de Commerce de Charonne, et **SARDOU,** professeur à l'Ecole du Commerce et des Arts industriels de Paris.

Cours complet d'opérations commerciales et de tenue des livres. 1re partie. Principes, 1 vol. 340 pages. 2e partie. Applications, 1 vol. 140 pages. Paris, Hachette, 1841.

— Solutions des Exercices contenus dans le cours de tenue des livres. Paris, Hachette, 1 vol. 155 pages, 1856.

GRAAF (A. de)

Instruction pour tenir les livres en parties doubles ou à l'italienne avec trois mémoriaux, etc. Traduit du hollandais par Chicot. Amsterdam, Loots, 1 vol. 112 pages, 1718.

GRAS (F.)

Traité de la tenue des livres. Paris, in-8°, 1861.

GRAVADE (J.)

Les principes de la tenue des livres appliqués à la comptabilité commerciale. Paris, l'auteur, 1 broch. 48 pages, 1860.

GRENIER (E.)

La tenue des livres en partie double simplifiée, abrégée et sans formules, réduite à sa plus simple expression. Paris, in-8°, 1856.

GUERRE (P.) Chef de la comptabilité générale à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans à Châlons.

Cours de comptabilité ou application des vrais principes didactiques à l'enseignement de la comptabilité commerciale, industrielle et financière, cours élémentaire complet. Paris, l'auteur, 1882.

GUILBAULT(A.) Ancien chef d'administration de la Société métallurgique de Vierzon, chef de comptabilité, inspecteur des Forges et Chantiers de la Méditerranée.

Traité de comptabilité et d'administration industrielles avec atlas de 40 planches. Paris, Guillaumin, 1re édition, 1 vol. 1865.

Cette première édition devenue très rare constitue une œuvre remarquable, trop oubliée et partant trop rarement citée. L'auteur y préconise l'ouverture d'un compte de vente et en préçise le fonctionnement. Sa classificationdes comptes est tout à la fois savante et compréhensible, elle permet la comptabilisation des diverses phases de la fabrication en vue de l'obtention du prix de revient.

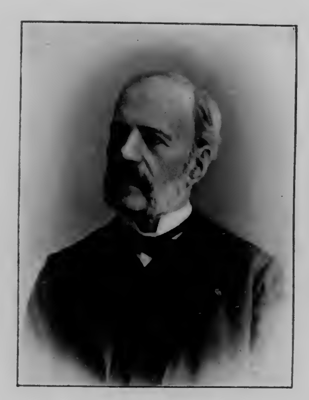
Voici les principaux chapitres que l'on trouve dans cet ouvrage qui est divisé en trois parties : Tenue des livres et comptabilité. — Des livres. — De la balance. — Du bilan. — Des comptes. — Du prix de revient. — Du jeu des livres dans les petites et dans les grandes comptabilités. — Classification des comptes. Principes d'administration. — Du contrôle et de la vérification des comptabilités, à l'usage des administrateurs.

Le traité de Guilbault fut réimprimé en 1880.

GUILLAUME, Professeur de comptabilité.

Le bon comptable ou la tenue des livres popularisée. Paris, Brunet, 1 vol. 230 pages, 1889.

Cet ouvrage n'offre rien de particulier si ce n'est que l'auteur se montre partisan du grand-livre avec colonnes débit et crédit accolées.



Adolphe GUILBAULT
Auteur comptable.
1819-1896

GRAVADE (J.)

Les principes de la tenue des livres appliqués à la comptabilité commerciale. Paris, l'auteur, 1 broch. 48 pages, 1860.

GRENIER (E.)

La tenue des livres en partie double simplifiée, abrégée et sans formules, réduite à sa plus simple expression. Paris, in-8°, 1856.

GUERRE (P.) Chef de la comptabilité générale à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans à Châlons.

Cours de comptabilité ou application des vrais principes didactiques à l'enseignement de la comptabilité commerciale, industrielle et financière, cours élémentaire complet. Paris, l'auteur, 1882.

GUILBAULT (A.) Ancien chef d'administration de la Société métallurgique de Vierzon, chef de comptabilité, inspecteur des Forges et Chantiers de la Méditerranée.

Traité de comptabilité et d'administration industrielles avec atlas de 40 planches. Paris, Guillaumin, 1re édition, 1 vol. 1865.

Cette première édition devenue très rare constitue une œuvre remarquable, trop oubliée et partant trop rarement citée. L'auteur y préconise l'ouverture d'un compte de vente et en précise le fonctionnement. Sa classification des comptes est tout à la fois savante et compréhensible, elle permet la comptabilisation des diverses phases de la fabrication en vue de l'obtention du prix de revient.

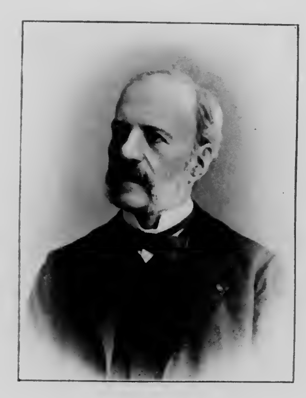
Voici les principaux chapitres que l'on trouve dans cet ouvrage qui est divisé en trois parties : Tenue des livres et comptabilité. — Des livres. — De la balance. — Du bilan. — Des comptes. — Du prix de revient. — Du jeu des livres dans les petites et dans les grandes comptabilités. — Classification des comptes. Principes d'administration. — Du contrôle et de la vérification des comptabilités, à l'usage des administrateurs.

Le traité de Guilbault fut réimprimé en 1880.

GUILLAUME, Professeur de comptabilité.

Le bon comptable ou la tenue des livres popularisée. Paris, Brunet, 1 vol. 230 pages, 1889.

Cet ouvrage n'offre rien de particulier si ce n'est que l'auteur se montre partisan du grand-livre avec colonnes débit et crédit accolées.



ADOLPHE GUILBAULT
Auteur comptable.
1819-1896

GUILLAY (J.) Comptable-expert.

La tenue des livres de commerce en double partie, simplifiée par la loi, d'après la coutume du commerce de Paris qui existait avant la loi. Tours, l'auteur, 1 br. 92 pages, 1886 et 1890.

GUILLEN

Cours de comptabilité. Marseille, l'auteur, 1894.

GUILLOT (J.-B.) de Lyon.

Méthode de comptabilité, manuscrit soumis au premier congrès des comptables français, 1880.

GUYET (A.)

Cours élémentaire théorique et pratique de la tenue des livres en partie double, partie de l'élève. Paris, in-4°, 2e édition, 1866.

HACQUIN-LABOUREAU

Manuel général de comptabilité financière, administrative, civile et commerciale. Cours complet de tenue des livres. Paris, in-4°, 1840.

HARROY (J.)

Instruction pour bien tenir les livres. Etude comprise dans le traité d'arithmétique du même auteur, pages 343 à 359. Liège, l'auteur, 1740.

HÉNONVILLE (B. d') Professeur ès mathématiques.

Le Guide des comptables, ou l'art de rédiger soi-même toutes sortes de comptes. Paris, 1709.

HEUDICOURT (F. S.) Chef de comptabilité.

Enseignement professionnel de comptabilité commerciale. Cours fait à l'Association Philotechnique. Paris, Guillaumin, 1 br. 86 pages, 2e édition, 1868.

HEURTEY

Tenue des livres en partie double, complètement et clairement expliquée en 36 pages. Paris, Hachette, in-12, 7e édition, 1857.

HOCQUART (E.)

La tenue des livres pratique ; augmentée d'un traité de droit commercial par Malescot. Paris, 1 vol. in-12, 365 pages, 1865.

HOOREBEKE (Z. de)

L'art de tenir livre de comptes ou de raison, contenant le train de marchandise, par divers païs et villes capitales de l'Europe, etc. Middelbourg, Moulert, 1599.

HUBERT (F.)

Cours de comptabilité commerciale. Angoulême, 1 br. 20 pages, 1856.

HUGUES (J.-F.) Chef d'institution.

Le jeune commerçant, méthode théorique et pratique de tenue de livres en partie double. Marseille, l'auteur, in-8°, 1859.

Des paragraphes entiers de l'ouvrage de CADRÈS-MERMET sont reproduits littéralement dans le traité de Hugues.

HUYBRECHTS (P.) Professeur à l'Athénée Royal de Bruges, publiciste.

Comptabilité commerciale. Bruxelles, Rozey, 1 vol. 1892.

IMHOOFF (J.-J.) Bourgeois d'Arau.

L'art de tenir les livres en parties doubles ou la science de faire écriture de toutes les négociations de banque ou de commerce. Ouvrage divisé en deux parties dont la première contient : un traité raisonné qui enseigne la manière de coucher sur les livres tous les objets relatifs au commerce, et celle de tenir les écritures avec ordre et exactitude. La seconde contient le calcul des fractions rendu facile et à la portée de tout le monde et enfin une instruction sur la méthode de faire les écritures concernant l'économie rurale. Vevey, l'auteur. Genève, Barde, Manget et Cie. Paris, Buisson, 1 vol., 480 pages, 1786.

Extrait de la préface. « Les leçons que je donne depuis nombre d'années dans l'art de tenir les livres, m'ont fait connaître la meilleure méthode, la plus claire, la plus facile à inculquer dans l'esprit des jeunes, les notions qui leur sont nécessaires pour se vouer, avec succès, dans quelque branche de commerce où leur talent, leur fortune ou le hasard peut les conduire.

« J'ai augmenté cet ouvrage d'une partie essentielle à l'économie rurale, qu'aucun auteur (de ma connoissance) n'avait encore enseignée.

« Il seroit superflu de faire l'éloge d'une science dont chacun connoit l'utilité, par laquelle seule le banquier et le négociant peuvent voir, en fort peu de temps, l'état de leurs affaires ; aussi l'a-t-on introduite chez toutes les nations.

« Afin que personne ne se trouve dans le cas d'être surpris ou trompé par des ouvrages remplis de fautes, chaque exemplaire sera signé de ma main, et je désavoue tous ceux qui ne le seront pas à cet endroit. »

Si les livres sont d'une nécessité absolue aux négociants et aux banquiers, dit l'auteur, il ne conviennent pas moins à l'artisan. Il estime que les marchands détaillants peuvent aussi bien tenir leurs livres en parties doubles et avec la même facilité que les négociants en gros, et cite textuellement l'opinion de J. P. Ricard relative au teneur de livres inhabile et à l'avarice dont font preuve certains chefs de maison en confiant leurs intérêts au moins exigeant.

Imhooff comprend comme livres essentiels ou principaux : le brouillard qu'il considère comme le livre fondamental destiné à être produit devant les juges. Le journal ou copie succincte du brouillard. Le grand-livre ainsi appelé parce qu'il est le principal de tous les livres. Selon lui, ces deux derniers livres ne sont que des extraits du brouillard.

Faisant ensuite allusion à certains livres auxiliaires, il signale que des teneurs de livres reportent de la caisse au journal et du journal au grand-livre, d'autres passent directement de la caisse au grand-livre. Il conseille d'enregistrer les écritures de caisse au brouillard.

Les exemples donnés par l'auteur commencent par le bilan d'un particulier qui fonde une maison de commerce. On trouve dans cet ouvrage les écritures d'une liquidation de société.

IRSON (Claude) Juré, teneur de livres nommé par Sa Majesté pour l'ordre et l'examen, vérification et liquidation de toutes sortes de comptes.

Méthode pour bien dresser toutes sortes de comptes à parties doubles, par débit et crédit et par recette, dépense et reprise. Etablie sur des règles générales et particulières tirées des loix et des ordonnances, de l'autorité des docteurs et de l'usage avec la démonstration de chacune de ces trois manières et plusieurs questions importantes sur le fait des livres de comptes, composée de l'ordre de Monseigneur Colbert. Paris, Cusson, 1 vol. 1678.

Dans sa préface, Irson dit que ce que Colbert a fait de plus grand dans les finances, c'est la réglementation de la

comptabilité publique. Cet ouvrage contient de nombreuses citations latines et l'auteur signale qu'il s'est inspiré d'un livre de comptes remarquable pour l'époque, dû à un certain Docteur Escobar.

Le rapport intime entre la tenue des livres et le droit est bien démontré par Irson, ses instructions sont brèves et ses exemples suffisamment détaillés. Il parle des livres auxiliaires.

ISLER (J.)

Nouvelle méthode suisse, pour tenir les livres en partie double. Par le moyen de laquelle on peut avoir tous les mois, ou à telle époque voulue, la balance du brouillard avec le journal et le grand-livre, et la situation positive de ses affaires : avec des modèles et explications des nouvelles méthodes angloise, allemande et françoise, comparées à la méthode suisse. Bruxelles, Weezenburch, 1 vol. oblong 279 pages, 1810.

Le but de cet ouvrage dit l'auteur est de faire connaître une nouvelle méthode réunissant les principaux avantages de plusieurs autres, sans déroger aux principes de la méthode italienne. Selon toute vraisemblance, la méthode suisse semble devoir son nom à la nationalité de l'auteur. Le brouillard est tenu suivant les principes de la méthode italienne avec cette différence que la page de droite est partagée en sept colonnes de dépouillement. La préparation du journal se fait sur deux cahiers, l'un pour les débiteurs, l'autre pour les créditeurs, ils reçoivent chaque soir les articles du brouillard. En prenant le soin de laisser des blancs pour ajouter jusqu'à la fin du mois les articles de même nature on obtient des groupements de comptes qui facilitent les recherches et les reports au grand-livre puisqu'il ne faut qu'un seul article par compte. *Les comptes courants sont tenus d'après le brouillard.* Isler conseille de partager les créances en bonnes, douteuses, litigieuses et mauvaises. Cet ouvrage est terminé par une liste des principaux auteurs du XVII[e] siècle.

JACLOT, Expert-vérificateur et rapporteur dans les affaires criminelles et commerciales.

La tenue des livres enseignée en vingt et une leçons ou traité complet de la tenue des livres légale, théorique et pratique, tant en partie simple qu'en partie double. Paris, Maison, 1 vol. 536 pages, 1826.

Jaclot donne quelques modèles de livres auxiliaires, mais il rédige son journal d'après le brouillard. Les éditions

qui ont paru depuis 1826 contiennent des modèles de documents commerciaux.

Le but de toute comptabilité, dit Jaclot, est le grand-livre.

Cet ouvrage qui eut de nombreuses éditions, a été traduit en italien par Margaroli. Jaclot et après lui Deplanque, s'est inspiré des ouvrages de Degranges. Voy. à ce sujet les préfaces de Degranges fils.

JAFFA, Professeur de comptabilité.

Tenue des livres du commerce dans laquelle l'auteur enseigne la manière de tenir les livres en partie simple aussi clairement qu'en partie double, enseigne un nouveau mode de foliotage très utile, fait connaître une balance générale entièrement nouvelle. Paris, Renaud, 1 vol. 260 pages, 1840.

JEANNIN

Traité de la Comptabilité. Paris, 1 vol. 1829.

JOLY (B.) Professeur d'un cours public de tenue des livres, expert-vérificateur.

Tenue des livres commerciale, privée et agricole, sans maître, en 20 leçons. Paris, Garnier et Dentu, 1 vol. 115 pages, 1852.

Une comptabilité n'est simple, claire, facile et pratique, écrit M. Joly, qu'autant qu'on exclut de la rédaction des articles les complications, qu'on centralise les cinq comptes généraux et celui du capital, au lieu de les subdiviser.

L'auteur consacre quelques lignes plutôt élogieuses au journal-grand-livre qui constitue pour lui une méthode nouvelle de simplification. Il dit enfin que ceux qui ont entrepris de simplifier la science de la comptabilité depuis le XV[e] siècle n'ont fait, à quelque chose près, que compliquer cette étude et la rendre incompréhensible.

JULLIEN (E.)

Traité de comptabilité commerciale et industrielle. Grenoble, l'auteur, 1891.

KIRCHE (J.) Expert-comptable (S. A.)

Cours de comptabilité théorique et pratique divisé en dix sections. Nancy, l'auteur, manuscrit 1908.

LAMAILLE (D.) et **PAQUAY** (O.) Professeurs de comptabilité au Cercle Polyglotte de Liège.

Traité de commerce et de comptabilité. Liège, Bounameaux, 1 vol. 1900.

LAMBERT (J. H.) Chef de Comptabilité.

Manuel de commerce et de comptabilité. Anzin, 1 vol. 1016 pages, 1895.

La comptabilité ne tient qu'une faible place dans cet ouvrage dont le caractère est surtout juridique. L'auteur préconise le livre de caisse avec les deux colonnes accolées (Recettes et Dépenses) sur la même page.

LA RUE (J.) Négocian.

Bibliothèque des jeunes négocians. Lyon, 2 vol. in-4°, 1745 et 1758.

Cet ouvrage est présenté sous forme de dialogue entre l'auteur et Théophile, son disciple.

Migneret a reproché à La Rue d'écrire trop prolixement. En 1769, l'éditeur proposa au premier de refondre l'ouvrage du second, cette proposition n'eut pas de suite, l'éditeur étant mort entre temps.

C'est au cours de cet ouvrage que La Rue signale qu'il existait à Lyon une sorte de chambre de compensation où se payait en deux ou trois heures de temps un million de livres sans débourser un sol.

LAUNAY (de)

Principes de la tenue des livres en partie double. Paris, in-8, 1861.

LÉAUTEY (Eug. père)

Cours de comptabilité et de tenue des livres. Paris, Delagrave, 1 vol. 386 pages, 1895.

Ce cours comprend des exercices gradués de comptabilité domestique et de comptabilité commerciale.

— Comptabilité et notions de commerce. Paris, Delagrave, 1 vol. 500 pages, 1898.

Cet ouvrage, rédigé conformément aux programmes officiels, contient des monographies comptables chiffrées, il remplace le cours de comptabilité 1895, qui ne contenait pas de notions de commerce.

LÉAUTEY (E. père) et **GUILBAULT** (A.)

La science des comptes, traité de comptabilité domestique, commerciale, industrielle, financière et agricole. Paris, Guillaumin, 1 vol. 530 pages, 1889.

Cet ouvrage dans lequel est exposée la doctrine de la permanence de l'inventaire est divisé en trois parties. La première comprend les éléments de la comptabilité, la deuxième est consacrée à la définition des comptes et à leur classification permettant d'aboutir au bilan rationnel. Dans la troisième, on trouve la théorie et la pratique des comptes.

— Principes généraux de comptabilité. Paris, Berger-Levrault, 1 vol. 546 pages, 1894.

Ce traité destiné à l'enseignement expose les principes de la science des comptes en 563 formules raisonnées et contient un questionnaire de 566 questions.

LECLERCQ

Cours complet de tenue des livres, partie simple et partie double (4e professionnelle). Bruxelles, Lebègue, s. d.

LEDUC (A.) Professeur de comptabilité.

La comptabilité rationnelle et intégrale. Paris, l'auteur, 1 br. 1877.

— Extrait de la nouvelle comptabilité. Paris, l'auteur, 1 br. 21 pages, 1877.

— Petite comptabilité populaire. Paris, l'auteur, 1 br. 8 pages 1880.

LEFEBVRE (L.) Expert-comptable judiciaire, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Eléments de comptabilité. Liège, Gunse, 1 br. 1895.

LEFEVRE (Henri) de Châteaudun, ancien secrétaire particulier de feu M. le baron James de Rothschild, membre de l'Institut des Actuaires français.

La comptabilité théorique, pratique et enseignement : commerce, industrie, agriculture, banque, finance, assurances, chemins de fer, comptabilité publique. Paris, librairie illustrée, 1 vol. 600 pages, 1882.

Basé sur la division du travail, ce système de comptabilité comporte les quatre sections suivantes. 1° La caisse

(espèces) ; 2° Le magasin (marchandises) ; 3° Le portefeuille (effets à recevoir et à payer) ; 4° Le bureau (créances et dettes). Un comptable affecté à chacune de ces quatre sections, est responsable vis-à-vis du chef d'entreprise des valeurs qu'elle renferme et les différentes balances des quatre comptables permettent un certain nombre de combinaisons facilitant aux débutants la compréhension des principes comptables.

LEFEVRE (Henri) de Châteaudun, ancien secrétaire particulier de feu M. le baron James de Rothschild, membre de l'Institut des Actuaires français.

Cours élémentaire de comptabilité et de tenue des livres. Paris, l'auteur, 1 vol. 164 pages, 1884.

Cette étude est un résumé de « la comptabilité » du même auteur, il contient l'application d'une pédagogie nouvelle : l'enseignement de la comptabilité par les opérations du grand-livre. M. Lefevre signale que l'école ne peut dispenser de l'apprentissage dont on ne saurait jamais se passer.

LEFÈVRE

Etudes pratiques de comptabilité et de tenue des livres. Anvers, de Rovinck, 1 vol. 1864.

LEFÈVRE (A.)

Méthode abrégée pour apprendre à tenir les livres en partie double, avec moins de besogne et sans plus de difficultés que pour les tenir en partie simple. Paris, in-8°, 1841.

LEGENDRE (F.)

La vraye mannière de tenir livres de comptes ou de raison par parties doubles. Paris, 1658.

LEGRET (G.-P.)

Rudiment de la comptabilité commerciale ou dialogue didactique sur le commerce, sa comptabilité, ses règles et ses usages qui sont aussi ses lois. Paris, 1 vol. 2° édition, 1828.

LEMOINE (J.) Professeur aux Cours normaux pour l'enseignement industriel et professionnel.

Comptabilité professionnelle. Gand, Vanderpoorter, 1906.

LEMOINE (Alf.)

Traité élémentaire de tenue des livres en partie double. Méthode française de comptabilité commerciale réduite à la plus simple expression. Le Mans, Monnoyer, 1 vol. 104 pages, 1861.

LEMOINE DE LA GUERCHE

Répertoire commercial ou principes de la tenue des livres la plus simplifiée, en partie double et en partie simple. Paris, Garnier, 1 vol. 236 pages, 1829 et 1834.

LENEVEUX et **DELANOUE**

Guide manuel de la tenue des livres de commerce. Paris, de Passard, 1 vol. 128 pages, 1855 et 1862.

Dans leur avant-propos les auteurs s'expriment ainsi : « Les traités sur la tenue des livres peuvent se diviser en deux catégories : les classiques et les novateurs. De ces derniers, qui sont innombrables, on peut dire qu'ils nuisent bien plus qu'ils ne servent à l'éducation commerciale. »

LEROY (L.) Professeur à l'Athénée Royal et à l'Ecole industrielle de Charleroi.

Cours de commerce et de comptabilité divisé en quarante leçons théoriques suivies chacune d'un questionnaire et d'exercices d'application. Namur, Wesmael, 1 vol. 230 pages, 1886 et 1890.

LOMBARD (L.) Directeur de l'Ecole pratique de commerce et de comptabilité de Marseille.

Quelques règles de comptabitité. Marseille, 1 br. 1893.

— Traité de comptabilité. Marseille, 1 vol. 10° édit., 1896.

LUQUIN (E.) Directrice-fondatrice des cours supérieurs d'enseignement commercial à Lyon.

Etudes commerciales. Tome II, comptabilité et tenue des livres. Paris, Delalain, 1 vol. 380 pages, 1886.

MADAULE

La nouvelle tenue des livres. Paris. s. d.

MALESCOT

Petite tenue des livres. Paris, 1 vol. 150 pages, 1878.

MALLERANGE (J.-M.)

Cours analytique théorique et pratique de comptabilité commerciale ou système lucide de la tenue des livres en partie double. Paris, 1833.

MALMANCHE (Mlle M.-H.) Membre du Conseil supérieur de l'enseignement technique.

Manuel pratique de tenue des livres. Livre de l'élève et livre du maître. Paris, Hachette, 2 vol. 1889.

— Exercices pratiques de tenue des livres. Livre de l'élève et livre du maître. Paris, Hachette, 1890.

Ces ouvrages, conformes aux programmes officiels ont été adoptés, pour l'enseignement des filles, dans les écoles communales, les écoles professionnelles et primaires supérieures de la Ville de Paris.

MANILLIER

Guide pour la tenue des livres, simple et facile. Paris, 1 vol., 186 pages, 1875.

MANSUY (E.) Ancien chef de comptabilité.

La comptabilité intégrale. Paris, Alcan, 1 vol., gr. in-8°, 400 pages, accompagné d'une pochette contenant trente modèles. 1904.

Il ne s'agit pas d'une méthode nouvelle, l'auteur s'est simplement proposé de faire connaître les principes de la méthode classique et de relever les erreurs consacrées par l'usage en donnant très franchement son opinion. L'ouvrage comporte une introduction très fouillée et deux parties dans lesquelles on trouve les chapitres suivants : Commerce. — Monnaies. — Documents commerciaux. — Administration commerciale. — Ecritures inutiles, centrales et finales. — Inventaire. — Capitaux fixes et circulants.

MARCHAND (C.) Professeur de tenue de livres.

Nouveau manuel usuel complet pour apprendre et pratiquer seul et sans maître la tenue des livres en partie simple et en partie double, véritable guide régulateur à l'aide duquel chacun peut seul apprendre, suivre, surveiller, vérifier, débrouiller, corriger et remettre en ordre, sans le secours d'autre praticien ni d'aucun professeur, toute espèce de comptabilité commerciale, industrielle, financière, etc. Paris, Pick, 1 vol. 320 pages, 1867 et 1877.

Dans sa préface, l'auteur signale qu'il a adopté un moyen très simple et très sûr d'éviter à propos de la balance de vérification, le pointage du journal avec le grand-livre et expose au cours de son ouvrage le fonctionnement du chiffrier.

Les dernières éditions ont été revues par Saint-Sibuet, lauréat de l'Ecole supérieure de Commerce de Paris.

MARGUERAT (C.) Ancien professeur de comptabilité commerciale.

La tenue des livres. Traité complet et raisonné de comptabilité commerciale enseignant la tenue des livres en parties doubles sans le secours d'aucun maître et résolvant toutes les difficultés qui peuvent se présenter dans le cours de la plus longue pratique, avec un journal général d'un nouveau système de l'auteur d'après lequel on peut avoir tous les jours la balance des écritures. Turin, Ferréro, tome I, 739 pages, 1853, tome II, 323 pages, 1855.

Dans sa préface, l'auteur signale que son traité vient combler la lacune immense qui existe dans les traités qui l'ont précédé.

Cet ouvrage qui revêt un certain caractère pratique contient de nombreuses questions avec leurs solutions. Une adaptation du journal-grand-livre comble la lacune à laquelle l'auteur fait allusion.

MARIE (L.)

Etudes commerciales, comprenant un cours de comptabilité basé sur le code de commerce. Paris. gr. in-8°, 1871.

MARTIN (C.)

L'art d'enseigner la tenue des livres en partie double, ou la tenue des livres mise à la portée des écoles primaires. Paris, in-8°, 1851.

MASSART (E.) Chef de comptabilité.

L'agent comptable. Liège, Desoer, 1 vol. 1864.

MEIFREDY, Caissier principal des anciens établissements Cail, professeur de comptabilité.

Traité pratique de comptabilité suivi d'un vocabulaire des expressions commerciales, Paris, Chaix, 1 vol. 130 pages, 1875.

MENNHER de KEMPTEN (V.)

Practique brifve Pour Cyfrer Et Tenir Liures de Compte touchant le Principal train de Marchandise. Anvers, 1 vol. 1550.

Mennher préconise l'emploi des livres suivants : Brouillard (dans le sens de brouillon), Journal, liure des debptes (grand livre), liure de Marchandises (entrées et sorties par nature), Dépenses pour le train (frais généraux), ventes, inventaires et copie de lettres. L'unique exemplaire de l'édition originale se trouve à la Bibliothèque de l'université de Leyde.

Une très intéressante étude de cet ouvrage a été faite en 1898 en langue allemande par M. Kheil de Prague, membre correspondant de la Société Académique de Comptabilité de Paris. (Valentin Mennher et Antich Rocha, 1550-1565. Essai littéraire et historique de la Comptabilité du XVIe siècle.) Voy. aussi section I, Volmer.

— Instruction d'Arithmetique Pour Briefvement Chiffrer et Tenir Livres de Compte. Auec plusieurs Règles briefues non Par cy deuant Imprimées faite par Valentin Menher. Lyon, Eustache Barricat, 1555.

MÉRAT, Professeur de l'Université.

Précis de comptabilité, classe 3e B. 52 pages, classe 4e B, 62 pages. Paris, Paclot, 1903.

MERTEN (F.) Professeur de sciences commerciales à l'Athénée Royal de Bruxelles.

Traité théorique et pratique des opérations commerciales et financières. Gand, Hoste, 2 vol. gr. in-8° de 800 pages, 1875 et 1879.

Le tome II comprend les renseignements du commerce, les documents commerciaux, les divers systèmes de comptabilités, les comptabilités spéciales, la correspondance commerciale, la correspondance avec l'autorité judiciaire ; des modèles de rapports d'experts, etc.

— Manuel de sciences commerciales à l'usage des athénées et collèges. Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique. Gand, Hoste, 1 vol. 589 pages, 6e édition, 1893.

La première partie contient la tenue des livres et la deuxième les comptabilités spéciales.

— Nouvelle méthode de comptabilité, 1 br., 1869.



PETER KHEIL
Historien comptable.
1843-1908

MENNHER de KEMPTEN (V.)

Practique brifve Pour Cyfrer Et Tenir Liures de Compte touchant le Principal train de Marchandise. Anvers, 1 vol. 1550.

Mennher préconise l'emploi des livres suivants : Brouillard (dans le sens de brouillon), Journal, liure des debptes (grand livre), liure de Marchandises (entrées et sorties par nature), Dépenses pour le train (frais généraux), ventes, inventaires et copie de lettres. L'unique exemplaire de l'édition originale se trouve à la Bibliothèque de l'université de Leyde.

Une très intéressante étude de cet ouvrage a été faite en 1898 en langue allemande par M. Kheil de Prague, membre correspondant de la Société Académique de Comptabilité de Paris. (Valentin Mennher et Antich Rocha, 1550-1565. Essai littéraire et historique de la Comptabilité du XVIᵉ siècle.) Voy. aussi section I, Volmer.

— Instruction d'Arithmetique Pour Briefvement Chiffrer et Tenir Livres de Compte. Auec plusieurs Règles briefues non Par cy deuant Imprimées faite par Valentin Menher. Lyon, Eustache Barricat, 1555.

MÉRAT, Professeur de l'Université.

Précis de comptabilité, classe 3ᵉ B. 52 pages, classe 4ᵉ B, 62 pages. Paris, Paclot, 1903.

MERTEN (F.) Professeur de sciences commerciales à l'Athénée Royal de Bruxelles.

Traité théorique et pratique des opérations commerciales et financières. Gand, Hoste, 2 vol. gr. in-8° de 800 pages, 1875 et 1879.

Le tome II comprend les renseignements du commerce, les documents commerciaux, les divers systèmes de comptabilités, les comptabilités spéciales, la correspondance commerciale, la correspondance avec l'autorité judiciaire ; des modèles de rapports d'experts, etc.

— Manuel de sciences commerciales à l'usage des athénées et collèges. Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique. Gand, Hoste, 1 vol. 589 pages, 6ᵉ édition, 1893.

La première partie contient la tenue des livres et la deuxième les comptabilités spéciales.

— Nouvelle méthode de comptabilité, 1 br., 1869.



PETER KHEIL
Historien comptable.
1843-1908

MIGNERET (P.-J.) Ancien professeur de mathématiques et teneur de livres.

La science des jeunes négocians et teneurs de livres ou cours complet d'instructions élémentaires sur les opérations du commerce en marchandises et en banque par De la Porte, nouvelle édition totalement refondue et corrigée des fautes qui se trouvent dans les précédentes ; contenant tout ce que renferme d'essentiel Larue, Giraudeau, Ricard, etc., ainsi que tous les renseignements relatifs aux calculs des nouvelles mesures, et enfin des tables, au moyen desquelles on peut, par la simple addition, évaluer les mesures abolies ou celles qui leur ont été substituées par P.-J. Migneret ancien professeur de mathématiques et teneur de livres. Paris, Richard, 2 vol. oblong, an VII (1798) et chez les libraires associés, 1802.

Dans la refonte de l'ouvrage de De la Porte, Migneret n'a apporté que quelques modifications à la partie comptable. La balance qu'il dénomme bilan en l'air est disposée comme suit : à gauche, une première colonne pour les sommes du débit, puis une deuxième pour les excédents des débits sur les crédits ; au milieu le titre des comptes ; à droite une première colonne pour les sommes du crédit, puis une deuxième pour les excédents des crédits sur les débits. Il donne l'exemple d'un bilan de failli, indique un nouveau mode pour calculer les intérêts des comptes courants, la première partie est complétée par un questionnaire par demande et réponse.

Les marchandises constituant l'inventaire donné comme modèle (bois, vins, sucre, huile) sont évaluées au prix d'achat.

MIGNOT (B.-C.)

Traité sur la tenue des livres ou des comptes. Genève, 1873.

MILTON et **RENAULD**

Nouveau système théorique et pratique de la tenue des livres en partie double. Paris, Arnauld, 1 vol. 144 pages, 1830 et 1868. Voy. Section III.

Les premières pages de cet ouvrage sont consacrées à l'étude de la comptabilité en général.

MOCQUARD (M.-A.) Ancien gérant d'une maison de banque, professeur de comptabilité.

Comptabilité pratique en partie simple et en partie double à l'usage de l'ouvrier, du cultivateur, du propriétaire et du commerçant, précédée de l'étude et de la rédaction des principaux actes sous-seings privés et documents commerciaux. Paris. Nouvelle Librairie, partie de l'élève et partie du maître, 2 vol. in-12, 4e édition, 1887.

MOLLE (A.) Professeur de Comptabilité.

Comptabilité commerciale et industrielle. Bruxelles, Delcorde, 1880.

MONGIN (G.) Arbitre de Commerce, expert-teneur de livres à Nantes.

Cours de commerce ou guide pratique du commerçant ou du teneur de livres. Paris, Guillaumin, 1 vol. 420 pages, 1857.

MONGINOT (A.) Expert près les cours et les tribunaux de Paris.

Nouvelles études sur la comptabilité. Tenue des livres commerciale, industrielle et agricole, traité sur les vérifications. Paris, l'auteur, 1 vol. 469 pages, 1er édition, 1853.

« Nos critiques contre les systèmes actuels, dit l'auteur ont porté principalement : 1° sur l'emploi des formules qui ne sont comprises que par les initiés ; 2° sur l'usage de grouper au journal, sous un même intitulé, le plus grand nombre d'opérations ; 3° sur la multiplicité des copies et reports d'écritures ; 4° enfin sur la difficulté d'obtenir des situations.

« En créant le mode de comptabilité que nous allons exposer, nous nous sommes efforcé d'éviter les inconvénients que nous avons signalés. »

Après avoir dit dans sa préface que les ouvrages postérieurs à celui de La Porte ne révèlent aucune autre innovation que celle du journal-grand-livre et que depuis quelque temps on imaginait la tenue de plusieurs livres auxiliaires complétés par un registre centralisateur, Monginot décrit sa nouvelle comptabilité qui comporte : un livre d'achats avec colonnes de dépouillement, un livre de ventes (même tracé), un livre de caisse-portefeuille et un livre de règlement de comptes reproduisant le livre de caisse et de portefeuille, plus le relevé mensuel des achats et des ventes. Ces livres

sont tenus sous la forme simple, chaque article séparé entre deux lignes, la date au milieu. Le grand-livre n'offre rien de particulier.

Monginot ayant été désigné comme expert dans plusieurs causes retentissantes, cette circonstance favorisa le succès de son ouvrage dont la partie sur les vérifications est du reste remarquable et constitue la première étude de ce genre. Pigier père ayant réfuté les erreurs de principes de Monginot, ce dernier se rendit à l'évidence et modifia sa troisième édition, 1867. Voy. section III.

MOREL et **LAROCHE**

Manuel général du commerce et de l'industrie. Comptabilité commerciale et administrative. Paris, 1853 et 1857.

MOREROD

Trois ans de comptabilité à l'école primaire. Cours pratique et gradué. Paris, in-12, 1893.

MOUSCARDY (M. de)

Leçons de comptabilité. Paris, Annales politiques et littéraires, 1907.

MOYNIER (A.) Expert-comptable près les tribunaux.

Cours commercial de comptabilité générale. Marseille, Aubertin, 1 vol. 255 pages, 1900.

OLIVIER professeur de comptabilité au lycée de Troyes.

Petit traité de comptabilité à partie simple et à partie double. Paris, Delalain, in-18, 1847.

OPPELT (G.) Professeur de Sciences commerciales.

Traité général théorique et pratique de comptabilité commerciale, industrielle et administrative. (Ouvrage publié sous la direction d'anciens juges consulaires). Paris, Lacroix, 1 vol. 316 pages, 1858 et 1864.

ORRIER (C.)

Comptabilité commerciale et participation aux bénéfices. Extrait de l'ouvrage : Comptabilité départementale. Voy. Section IV, chap. IX. Paris, Dunod, in-18, 91 pages, 1903.

ORTLIEB (F.-S.)

Nouveau manuel à l'usage du commerce. Paris, Roret, 1 vol. 400 pages, 1838.

La tenue des livres fait l'objet d'un chapitre spécial pages 91 à 186.

PAOLI (Toussaint) Expert-Teneur de livres près le tribunal de Commerce de Lyon.

Traité pratique de tenue de livres en partie simple, en partie double et mixte et de faillites et banqueroutes. Lyon, Ve Mongin-Rusand, 1 vol. 183 pages, 1865.

L'auteur s'est donné pour but de résumer tout ce qu'il importe au commerçant et à l'homme du monde de savoir en matière de comptabilité et de faillite. Il croit être le premier à faire usage de la tenue des livres mixte qui tient à la fois de la tenue des livres en partie double, et la tenue des livres à partie simple. Voy. Boucher (1800) et Vannier (1840).

Il signale qu'un négociant sur mille a des livres visés et que l'usage tend de plus en plus à reporter mensuellement.

Enfin M. Paoli paraît avoir parlé le premier de créer un *jury d'examen* pour l'enseignement de la comptabilité. Voy. Appendice, section III.

PEETERS (L.)

La comptabilité commerciale. Paris, in-8°, 1895.

PÉPIN (P.) Professeur de comptabilité à l'Ecole supérieure de commerce de Montpellier.

Comptabilité électrique, la plus rapide, la plus précise et la plus claire de toutes les comptabilités. Montpellier, l'auteur, et Paris, Alcan, 1 vol. 180 pages, 1907.

Sous ce titre peu heureux, que l'auteur a cru devoir adopter pour distinguer son ouvrage de ceux parus antérieurement on trouve une étude de comptabilité générale bien ordonnée, basée sur la centralisation des écritures.

PÉRISSÉ (S.) Ingénieur des Arts et Manufactures, expert près les tribunaux.

Eléments de comptabilité pratique. Paris, Baudry, 1 br. 47 pages, 1895.

Extrait de la Préface. « Dans notre carrière d'industriel et ensuite dans celle d'expert et d'arbitre-rapporteur, nous avons été à même de savoir combien la connaissance de la

comptabilité est utile et combien cependant elle fait défaut à la plupart des industriels et des chefs de maison de commerce. C'est pourquoi nous avons résumé les règles et les pratiques élémentaires de la comptabilité. »

PERRACHE (Claude)

Nouvelle méthode de tenir les livres marchands d'une manière très sûre et très facile. Bruxelles, 1748.

PERRIN (E.) Professeur de comptabilité au Lycée de Limoges.

La comptabilité pratique. Partie de l'élève et partie du maître. Limoges, 2 vol. 1875.

PIGIER (père) Professeur et chef de comptabilité.

Nouvelle tenue des livres, dite méthode pratique de simplification et de centralisation. Paris, l'auteur et librairie Pigier (E.), 1 vol. 282 pages, 1860. 15e édition 1894.

Ouvrage essentiellement pratique, dans lequel la partie théorique a été réduite à sa plus simple expression. Comme Desarnaud (1825) Pigier père partage ses livres en deux catégories : livres auxiliaires et livres principaux. Les premiers sont tenus sous la forme synoptique. Il faut, dit-il, que les divers éléments de la comptabilité, coordonnés et groupés d'après leur nature, se présentent dans un ensemble si harmonieux qu'on en saisisse sans peine l'ordre et l'enchaînement. En un mot, le journal doit être la centralisation des livres auxiliaires. L'auteur donne trois spécimens du journal: le premier sans comptes collectifs, le deuxième avec les comptes « Débiteurs et Créditeurs divers », le troisième avec le compte « Comptes courants ». Bien que dans sa partie théorique, il préconise le report direct des livres auxiliaires aux comptes courants, et la centralisation mensuelle, qui était déjà adoptée dans le haut commerce, ses trois spécimens sont rédigés avec certains détails; on y remarque notamment la reproduction des noms des clients et des fournisseurs. Il est à présumer que Pigier père ne voulait pas s'attaquer trop brutalement à des traditions acquises depuis longtemps, estimant qu'avec le temps la centralisation telle qu'on la pratique aujourd'hui s'imposerait d'elle-même. Voy. Pigier (E.) : Comptabilité composée de trois séries.

Pigier père donne à ses lecteurs le conseil de ne pas ouvrir sur le grand-livre général les comptes généraux et spéciaux avec les comptes des correspondants, mesure qui offre plus d'inconvénients que d'avantages, il leur signale le danger qu'il y a au point de vue du contrôle à confier la caisse et la comptabilité à la même personne ; enfin il

leur recommande l'emploi des lettres de rencontre que l'on place avant ou après les sommes du débit ou du crédit pour marquer que l'application est faite.

Voici au sujet de cet ouvrage quelle était l'opinion de la Commission d'examen des méthodes au Comité d'initiative d'un projet de congrès en 1880.

La Commission partage l'avis qu'exprime l'auteur : « Le journal proprement dit n'est pas un élément essentiel de la comptabilité. »

PIGIER (E.) Ancien arbitre-rapporteur au Tribunal de commerce de la Seine.

— La comptabilité à l'école. Partie de l'élève et partie du maître. Paris, Pigier, 2 vol. 1888.

— Tenue des livres, cours élémentaire. Paris, Pigier, 1 vol. in-4° 176 pages, 1905.

Notions générales. — Livres auxiliaires. — Partie simple. — Partie double par jour. — Partie double par mois.

PLIQUET (L.) Licencié en droit, expert-comptable.

Manuel de comptabilité théorique et pratique à l'usage des écoles primaires supérieures, des établissements d'enseignement secondaire, des écoles pratiques de commerce, des comptables. Bordeaux, Gounouillou, 1 vol. 204 pages, 4e édition, 1906.

POIROT (F.)

Nouveau traité pratique de comptabilité commerciale en tableaux, mis à la portée de tout le monde. Paris, l'auteur, 1 vol. in-4°, 1886.

POLLET (E.) Expert-comptable (S. A.), professeur de comptabilité.

La comptabilité raisonnée et les principales lois du code de commerce. Lille, 2e édition, 1876.

— Tenue des livres simplifiée. Lille, l'auteur, 1 br. 51 pages, 1907.

La tenue des livres simplifiée est une comptabilité à parties doubles, basée sur les livres auxiliaires résumés dans un journal centralisateur, abrégeant les répétitions inutiles d'écritures que l'on retrouve détaillées, le cas échéant, dans les livres originaires.

PORTE (de la) Professeur, teneur de livres de comptes, arithméticien, maître écrivain-juré, expert pour les écritures, signatures, comptes et calculs.

Le Guide des Négocians & Teneurs de Livres ou nouveau traité sur les Livres de comptes à Parties Doubles, contenant une Instruction genérale pour les bien tenir suivant la veritable méthode Italienne & comme elle est aujourd'hui en usage parmi les Négocians les plus considerables par toute la terre & environ 300 Questions avec leurs Solutions et Réponses, sur toutes sortes de Negociations qui peuvent arriver aux Marchands, Banquers & autres Négocians. Lyon et Paris chez les libraires associés, 1 vol. 1673.

PORTE (de la) Professeur, teneur de livres de comptes, arithméticien, maître écrivain-juré, expert pour les écritures, signatures, comptes et calculs.

La science des négocians et teneurs de livres, ou instruction générale. Pour tout ce qui se pratique dans les Comptoirs des Négocians, tant que pour les affaires de Banque que pour les Marchandises, & chez les Financiers pour les Comptes. Lyon et Paris, chez les libraires associés, 1 vol. 1712, dernière édition 1792.

Extrait de la préface. « J'en avois ci-devant mis au jour les préliminaires (de La Porte fait allusion à la tenue du journal) dans un petit livre que j'ai donné au public sous le titre : Guide des négocians. Ce petit traité a été trouvé si utile qu'il a été traduit en plusieurs langues, j'ai cru faire plaisir au public de le perfectionner et de traiter à fond dans celui-ci (la science des négocians), ce que je n'avois qu'ébauché dans le premier.

« ... La méthode des parties doubles est merveilleuse tant par la beauté de l'ordre qu'elle établit, que par la parfaite connoissance qu'elle donne de toutes les affaires d'un négocian et en tout tems. On peut dire que cette science est une des plus nécessaires, des plus importantes et des plus utiles. »

De la Porte signale qu'indépendamment des livres principaux dont on se sert on emploie des *livres d'aide ou auxiliaires* et donne une énumération, nullement limitative, de ceux que l'on rencontre : livres de caisse, des échéances, des numéros, des factures, des comptes courants, des commissions, des acceptations, des remises, des traites, des copies de lettres, des ports, des ouvriers, des vaisseaux.

« Il y a, dit-il, des marchands qui, au lieu de tenir un mémorial ou *brouillard entier,* le *divisent.* Ces parties sont : livre d'achats, livre de ventes, livre de caisse, livre

de notes pour tous les articles qui ne dépendent ni des marchandises, ni de la caisse, ils *transportent* ensuite les articles de ces quatre journaux au *grand-livre* et ne font point d'autre journal. D'autres font de ces quatre livres un journal au net.

« Il y a très peu de négocians ou marchands tant en gros qu'en détail (pour ne pas dire point du tout) qui fassent parapher et cotter leurs livres comme l'article l'ordonne, et les livres sans être paraphés, ne laissent pas d'être produits tous les jours en justice pour y servir de preuve, sans qu'on s'avise d'alléguer le défaut de paraphe. »

De la Porte partage ses comptes en trois classes : le chef ou le négociant, les effets en nature, les correspondants, c'est-à-dire qu'il admet au moins implicitement la personnalité morale de la maison distincte de la personnalité du négociant.

Il préconise l'ouverture de deux comptes *Divers débiteurs* et *Divers créanciers* pour les correspondants avec lesquels on fait des affaires passagères. Son bilan est présenté comme suit : à gauche le doit : marchandises, billets ; Dettes : bonnes, douteuses, mauvaises ; argent comptant, immeubles, meubles ; à droite, l'avoir : billets, solde de comptes, gages des domestiques. Le résultat est exprimé par cette phrase : « Profit qu'il a plu à Dieu me donner cette année. » Cet inventaire, termine-t-il, doit s'enfermer, afin de l'ôter de devant les domestiques qui, quelquefois, ne sont que trop curieux et nullement secrets. »

On trouve encore dans cet ouvrage remarquable pour l'époque un compte courant et d'intérêts assez simple, des écritures d'opérations en participation, un modèle d'écriture italienne, autrement dit une petite bâtarde coulée que préconise de la Porte, enfin un vocabulaire des termes usités dans les affaires.

L'ouvrage de de la Porte fut traduit en plusieurs langues et eut de nombreuses éditions.

Avec de la Porte, disait M. H. Deschamps en 1900, la Comptabilité prend la forme classique que nous lui connaissons, son traité datant de plus de deux siècles ne fait pas trop mauvaise figure au milieu des productions modernes.

POTTIER-GRUSON, Ancien négociant, professeur de comptabilité.

Partie double perfectionnée simplifiant le système du journal-grand-livre, ayant pour but de donner constamment une situation, de simplifier les balances, etc. Paris, l'auteur, 1 vol. 413 pages, 1845.

Pottier substitue au livre d'achat un dossier mensuel sur lequel est tracé un tableau destiné à recevoir le montant

des factures. Les articles sont pris journellement sur les livres auxiliaires et enregistrés au journal. Le grand-livre comporte deux colonnes accolées pour les débits et les crédits. L'auteur conseille de ne pas employer les articles divers à divers comme étant nuisibles au principe de la partie double.

PRÉVOSTINI (J.) Professeur de comptabilité.

La tenue des livres en partie simple et en partie double mise à la portée de tout le monde. Paris. Desloges, 1 vol. 150 pages, 1857 et 1869.

PRUDHOMME

La tenue des livres, méthode simple enseignant la comptabilité en quelques jours. Paris, Delarue, 1 vol. 205 pages, 1883.

QUÉMÉNEUR (J.)

Traité pratique élémentaire de la tenue des livres en partie double à l'usage des maitres, ouvriers, petits commerçants et élèves de première année. Brest, Uzel, 1 br. 68 pages, 1892.

QUEULIN (J.-E.)

L'inventaire perpétuel. Tenue des livres en partie double. Voy. section III.

La première partie de cet ouvrage traite de la tenue des livres en général.

QUINEY (J.-S.)

Comptabilité générale ou livre de raison. Nouveau système théorique et pratique de comptabilité, etc... Voy. section III.

Dans les premiers cahiers de cet ouvrage, l'auteur étudie les principes de la comptabilité, le rôle et le fonctionnement des comptes.

QUINTARD, Professeur de comptabilité à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Deux années de comptabilité en un volume, collection J. Boitel : commerce, comptabilité, notions de législation commerciale. Paris, Colin, un vol. in-12, 186 pages, 1900.

Termes de comptabilité. — Du compte. — Classification des comptes. — Livres. — Balances. — Comptes collectifs. — Inventaire. — Bilan.

La 2e édition a paru sous le titre : « Eléments de comptabilité. »

RÉDARÉIS (E.)

Nouveau cours de tenue des livres mise à la portée de toutes intelligences. Paris, in-8°, 1863.

REESS-LESTIENNE (C.-F.) Professeur de comptabilité.

Cours de tenue de livres en parties simples et doubles, divisé en cinq parties contenant : une nouvelle méthode pour tenir les livres en parties simples, la tenue des livres en parties doubles appliquée à une société de deux commerçants, un tableau analytique de tous les comptes employés, une liquidation finale de société. Ouvrage présenté à la Chambre de Commerce de Lille. Lille, Vanackere, 2 vol. 245 pages et 323 pages, 1816 et 1823.

L'auteur s'exprime ainsi : « En général, les livres d'un négociant sont plus difficiles à tenir que ceux d'une administration.

« Il y a deux emplois différents dans un teneur de livres : L'un pour créer un plan et l'autre pour l'exécuter, le premier emploi exige beaucoup plus de connaissances et des vues plus étendues que le second. L'un peut être considéré comme l'architecte, l'autre comme le maçon.

« Les livres auxiliaires ou d'aides servent pour y mettre certains détails qui seraient longs et minutieux s'ils devaient se porter sur le journal. Il existe un grand nombre de ces livres, chaque genre de commerce en a qui lui sont particuliers. »

RÉGNY (l'abbé de) Ancien administrateur du collège de Juilly.

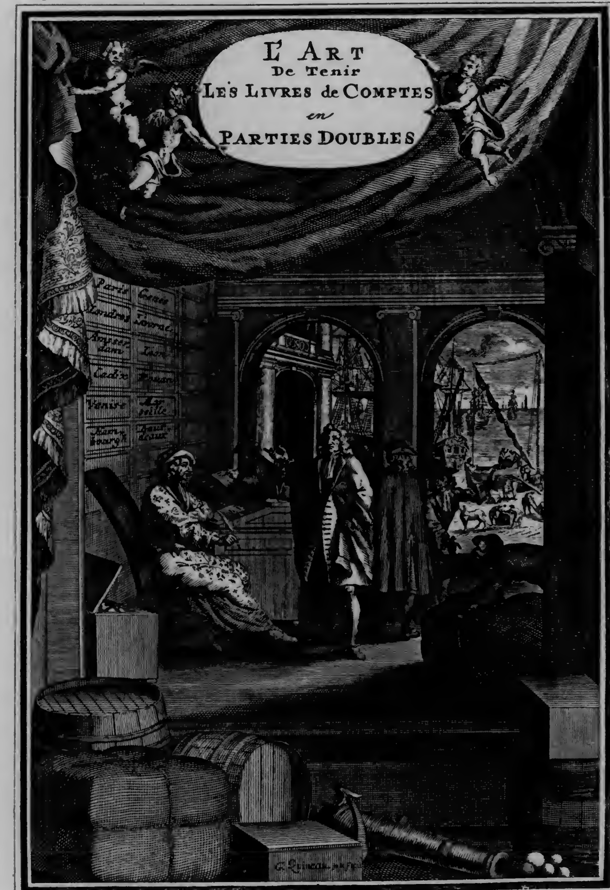
La tenue des livres en partie double. Paris, Belin, in-8°, 1867.

RENARD

Méthode générale de la comptabilité synoptique, manuscrit soumis au premier Congrès des comptables français. Paris 1880.

RENAUD (A.)

Cours théorique et pratique de comptabilité com-



Réduction du frontispice de l'ouvrage de Samuel Ricard « L'art de tenir les livres en partie double », 1709.

merciale à l'usage des écoles primaires, secondaires et industrielles. La Chaux de Fonds, in-8°, 1889.

RENAULT (A.) Arbitre-liquidateur.

Comptabilité commerciale et tenue des livres. Manuel intuitif de tenue des livres en partie double telle qu'on la pratique dans les bonnes maisons de commerce belges et françaises. Bruxelles, Callewaert, 1 br. 80 pages, 1883 et 1891.

RESSORT (E.)

Nouveau traité de comptabilité en partie double et américaine. Paris, Bruxelles, in-12, 1875.

REVERT (J.)

Memento pratique du comptable. Paris, l'auteur, in-8°, 1845 et 1855.

— Traité de comptabilité appliquée à l'industrie et au commerce. Paris, l'auteur, in-8°, 1861.

REYNAUD (Baron) Docteur de la Faculté des Sciences.

Tenue des livres à parties simples et à parties doubles.

Étude comprise dans le traité d'arithmétique (pages 91 à 186) à l'usage des élèves qui se destinent à l'École Polytechnique. Paris, Bachelier, 1 vol. 400 pages. 19e édition, 1836.

RICARD (Samuel)

L'art de bien tenir les livres de comptes en parties doubles. A l'italienne avec une table alphabétique de l'explication des termes qui sont le plus en usage dans le commerce, tant en change qu'en marchandise, que pour le négoce maritime, pour servir à l'intelligence de l'application qui en peut être faite, tant sur le journal que sur le grand-livre, ouvrage très utile et nécessaire pour les négocians, facteurs, et pour toutes les personnes qui ont à travailler sur les vérifications et liquidations de toutes sortes de comptes. Amsterdam, Paul Marret dans la Beurs-Straat, à la Renommée, 1 vol. 1709.

Extrait de la préface. « La science du teneur de livres *à parties doubles* à l'italienne consiste à savoir bien écrire,

à posséder bien l'arithmétique, à être versé dans les changes étrangers, les réductions des poids et des mesures étrangères, à être d'un esprit posé et expérimenté en tout ce qui dépend de son ministère, à savoir trouver les véritables débiteurs ou ceux qui doivent, et les créditeurs auxquels il est dû. Il y a trois livres principaux, le mémorial ou brouillard, le journal ou livre des dettes, le grand-livre de raison ou extrait. Les autres sont des livres aydans ou soulageans, savoir : le livre de caisse, le livre de banque, le livre de réception et de vente des marchandises en commission, le livre d'envoy ou des cargaisons des marchandises, le livre des copies, des comptes courants que l'on envoye, le livre des traites et remises, le livre des fraiz, le livre des ordres qui sont donnés par les commettants, le livre des copies, des lettres de change, le livre des copies des lettres missives, le livre des ports de lettres, le livre de numéros, on peut avoir encore d'autres livres soulageans.

« ... Combien de livres voit-on journellement après le déceds, ou le malheur de plusieurs négocians, auxquels ceux qui restent après eux, ou les personnes qu'on employe pour les visiter, n'y connoissent presque rien, par le peu d'ordre que les deffunts y ont tenu, ou leurs teneurs de livres.

« ... Après avoir mis l'intitulation sur le livre, il faut avant toutes choses invoquer le nom de Dieu, le priant de vouloir bénir vos entreprises dans le commerce que vous prétendez entreprendre.

«... On donne le nom de raison au grand-livre, car il rend raison de toutes les affaires, on l'appelle aussi extrait, car il est l'extrait du journal.

«... Après que j'ai rapporté divers articles du journal sur le grand-livre, je me sers d'une méthode que je trouve très bonne pour vérifier si j'ai fait quelques abus, porté au débit d'un compte ce qui doit être au crédit ou bien ayant mis au crédit ce qui doit être au débit, laquelle méthode me fait perdre très peu de tems. »

Ricard expose ensuite cette méthode, ce qui permet de le considérer comme le précurseur du chiffrier.

Après cette préface de 50 pages, l'auteur aborde la partie pratique. Il préconise les articles récapitulatifs, ce afin d'éviter de vaines répétitions, la tenue des comptes étrangers en deux monnaies, l'ouverture des comptes. Divers débiteurs et Divers créditeurs. Relativement à l'inventaire, il conseille de porter l'existant des marchandises au prix coûtant ou à un prix conforme à la cherté ou à l'abondance des produits.

RICARD (Jean-Pierre)

L'art de bien tenir les livres de comptes en parties doubles à l'italienne avec une table alphabétique de l'explication des termes qui sont le plus en usage dans le commerce, tant en change qu'en marchandises et maritime, pour servir à l'intelligence de l'application qui en peut être faite, tant sur le journal que sur le grand livre par Samuel Ricard. Ouvrage nécessaire tant pour les banquiers que pour tous les négocians qui négocient soit pour leur propre compte, qu'en compagnie ou pour compte d'autrui, et pour toute la jeunesse qui veut se pousser dans le commerce, et pour tous ceux qui ont à travailler à la vérification et liquidation de toutes sortes de comptes. Corrigé et augmenté de quantité d'articles curieux et des plus difficiles qui se rencontrent dans le commerce par Jean-Pierre Ricard. Amsterdam, chez Paul Marret, 1 vol. 1724.

« Quoique je mette cet ouvrage au jour sous le nom de feu mon père, dit J.-P. Ricard, on n'y trouvera que l'inventaire et quelque fort petit nombre d'articles de son ouvrage. Mais j'ai partout suivi son plan et sa méthode, j'ai nommé introduction dans l'art de tenir les livres, ce qu'il avait nommé préface. »

Extrait de l'introduction. « Quoique tous les négocians conviennent de la nécessité de tenir des livres, il semble que tous ne sont pas également convaincus de la nécessité de les tenir dans cet ordre clair et net qu'exigent leur propre satisfaction, le repos et la sûreté de leurs familles et celui de leurs correspondants. J'avoue qu'il vaudroit presque autant ne tenir point du tout des livres, que de les tenir en désordre. Je suis très persuadé que je ne suis pas le seul qui ait entendu dire à bien des gens que leurs affaires et leurs livres étoient toujours en très bon ordre, et qu'après leur mort, leurs héritiers n'auroient aucune peine à trouver tous les effets de leur succession, et qui malgré cette assurance ait vu les héritiers bien embarrassez pour découvrir à qui ils doivent demander et à qui ils doivent payer, ce qui prouve assez la vérité que je viens d'avancer.

« Voici les principales causes : il y a un bon nombre des uns et des autres (négocians et teneurs de livres) qui, n'ayant qu'une légère teinture et une connoissance superficielle de l'art de tenir les livres, se croyent assez habiles pour coucher indifféremment toutes sortes d'articles, susceptibles de plusieurs interprétations et lorsqu'ils s'aperçoi-

vent qu'ils ont fait quelque erreur, au lieu de la redresser d'une manière claire et intelligible ils ne font que l'obscurcir et l'embrouiller davantage, en sorte que ne sachant plus comment s'y prendre, et honteux ou trop glorieux pour demander l'avis d'un habile homme, ils laissent vieillir ces parties ainsi mal couchées sur leurs livres, en sorte que si le négocian change de teneur de livres, ni lui-même, ni le nouveau teneur de livres qu'il prend, n'y comprennent plus rien.

« On peut mettre dans la seconde classe, les erreurs qui proviennent de l'avarice de ceux qui pour épargner un honnête salaire à un habile teneur de livres, veulent les tenir eux-mêmes ou les faire tenir par des jeunes gens qui n'y entendent rien.

« Je mets dans la troisième classe les erreurs causées par une très mauvaise politique qu'ont certains négocians de ne vouloir pas que certaines affaires paroissent sur leurs livres et qu'ils se contentent de coucher dans de petits livres de poches ou des feuilles volantes qu'ils tiennent cachés et qui ne sont d'aucune autorité.

« Toutes les principales causes de désordre des livres des négocians sont souvent la cause des faillites, des banqueroutes et de la ruine entière des familles et des correspondants qui ont eu trop grande confiance. »

RION

Tenue des livres en partie double. Paris, in-16, 4[e] édition, 1856.

ROBERT (J.-B.) Directeur d'usine.

Méthode synoptique de comptabilité, cours préparé pour les écoles laïques, lycées et collèges. Paris, Bernard, 2 fascicules, 1881.

Le cours élémentaire comprend : Esquisse de la comptabilité. — Effets de commerce. — Copie de lettres. — Factures. — Journal et écritures du grand-livre. — Balances. — Inventaires et bilan.

Le cours complémentaire traite : Des sociétés. — De la comptabilité industrielle. — De la comptabilité financière et agricole. — Des calculs commerciaux.

ROCHE

Cours théorique et pratique de tenue des livres en partie simple et en partie double. Paris, in-8°, 1856.

RODRIGUES (J.) Professeur de tenue de livres et arbitre en matières commerciales.

La tenue des livres théorique et pratique ou nouvelle méthode d'enseignement appliquée aux opérations de commerce relatives aux marchandises, à la banque et aux armements. Bordeaux, D'André Racle, 1 vol. 330 pages, 1810.

ROLAND (V.-F.)

Traité complet théorique et pratique des opérations commerciales et de la tenue des livres. Paris, l'auteur, 1852.

ROYER (F.-J. de).

Manuel de la tenue des livres à l'usage des écoles. Bruxelles, Decq, 1854.

RUELLE (J.-R.)

L'art de tenir les livres en parties doubles ; ouvrage nécessaire aux banquiers, négociants et particulièrement aux jeunes gens qui se destinent au commerce. Lyon, l'auteur, 1 vol. in-4°, 160 pages, an VIII, 1800.

Ce volume comprend un exposé théorique avec le journal et grand-livre. L'ensemble forme une monographie assez complète, poussée jusques et y compris la liquidation, il n'y a ni balance, ni bilan.

RUELLE (J.) Professeur à l'Ecole Commerciale et Industrielle de Frameries.

Comptabilité commerciale et industrielle. Cours théorique et pratique à l'usage des professeurs et des élèves, complété par un atlas de tableaux synoptiques. Bruxelles, Lebègue, in-8°, 1902.

RUFFINO

Méthode simplifiée pour apprendre soi-même et pour enseigner la tenue des livres. Paris, in-12, 1840.

RYFF (Julie)

Manuel de comptabilité et de tenue de livres. Genève, 1897.

SAINT-SIBUET

Traité théorique et pratique de tenue de livres

commerciale et industrielle. Paris, Bernardin-Bechet, 1 vol. in-12, 1868.

SAVARY (Jacques) Ancien négociant.

Le Parfait Négociant ou instruction générale pour ce qui regarde le commerce des marchandises de France et des pays étrangers pour les sociétés ordinaires, en commandites et anonymes, pour la manière de tenir les livres, etc. Paris, 1re édition, 1675; autres éditions: 2e édition, 1679; 4e édition, 1697; 5e édition, 1701; 6e édition, 1712. L'ouvrage fut traduit en anglais, en allemand, en flamand et en italien.

Dans le chapitre IV, manière dont les marchands doivent tenir leurs livres, Savary indique que pour les négociants en drap, ils doivent être au nombre de neuf: livre d'achats, livre d'extraits du livre d'achats, livre journal, livre d'extraits du journal, livre de vente, livre d'argent payé, livre de caisse, livre des numéros, livre de teinture. Il donne un modèle d'inventaire terminé par une balance.

On trouve dans le Parfait Négociant l'idée d'une sorte de liquidation dont on chercherait vainement la trace dans les ouvrages de droit de l'époque.

Savary, encore cité de nos jours, eut une réputation européenne, il naquit en 1622 et fut destiné au commerce. Après l'apprentissage obligatoire à cette époque, il fut reçu dans le corps des merciers, entreprit le négoce qu'il quitta en 1658, après fortune faite, pour prendre une charge dans les finances. Grâce à sa profonde connaissance des affaires, il fut invité en 1670 à contribuer à la composition du Code marchand ou Ordonnance de 1673, appelé Code Savary, qui devint plus tard le Code de commerce dont l'article 8 a été calqué sur l'article 1 de la dite ordonnance.

La valeur technique de Savary lui permit de mener à bien la mission qu'il avait acceptée, ce qui lui valut l'honneur d'être cité au barreau et d'être consulté de toutes parts. Il mourut en 1690.

Il convient de rappeler que l'article IV du titre I de l'Ordonnance de 1673 dispose que l'aspirant à la maîtrise sera interrogé sur les livres et sur les opérations en parties doubles et en partie simple.

La 7e édition du Parfait Négociant qui porte la date de 1713 a été enrichie d'augmentations par Jacques Savary des Bruslons, mort en 1716.

La 8e édition (1721) a été revue par Philémon-Louis Savary, chanoine de l'église de Saint-Maur.



JACQUES SAVARY
Ancien négociant, économiste.
1622-1690

commerciale et industrielle. Paris, Bernardin-Bechet, 1 vol. in-12, 1868.

SAVARY (Jacques) Ancien négociant.

Le Parfait Négociant ou instruction générale pour ce qui regarde le commerce des marchandises de France et des pays étrangers pour les sociétés ordinaires, en commandites et anonymes, pour la manière de tenir les livres, etc. Paris, 1re édition, 1675 ; autres éditions : 2e édition, 1679 ; 4e édition, 1697 ; 5e édition, 1701 ; 6e édition, 1712. L'ouvrage fut traduit en anglais, en allemand, en flamand et en italien.

Dans le chapitre IV, manière dont les marchands doivent tenir leurs livres, Savary indique que pour les négociants en drap, ils doivent être au nombre de neuf : livre d'achats, livre d'extraits du livre d'achats, livre journal, livre d'extraits du journal, livre de vente, livre d'argent payé, livre de caisse, livre des numéros, livre de teinture. Il donne un modèle d'inventaire terminé par une balance.

On trouve dans le Parfait Négociant l'idée d'une sorte de liquidation dont on chercherait vainement la trace dans les ouvrages de droit de l'époque.

Savary, encore cité de nos jours, eut une réputation européenne, il naquit en 1622 et fut destiné au commerce. Après l'apprentissage obligatoire à cette époque, il fut reçu dans le corps des merciers, entreprit le négoce qu'il quitta en 1658, après fortune faite, pour prendre une charge dans les finances. Grâce à sa profonde connaissance des affaires, il fut invité en 1670 à contribuer à la composition du Code marchand ou Ordonnance de 1673, appelé Code Savary, qui devint plus tard le Code de commerce dont l'article 8 a été calqué sur l'article 1 de la dite ordonnance.

La valeur technique de Savary lui permit de mener à bien la mission qu'il avait acceptée, ce qui lui valut l'honneur d'être cité au barreau et d'être consulté de toutes parts. Il mourut en 1690.

Il convient de rappeler que l'article IV du titre I de l'Ordonnance de 1673 dispose que l'aspirant à la maîtrise sera interrogé sur les livres et sur les opérations en parties doubles et en partie simple.

La 7e édition du Parfait Négociant qui porte la date de 1713 a été enrichie d'augmentations par Jacques Savary des Bruslons, mort en 1716.

La 8e édition (1721) a été revue par Philémon-Louis Savary, chanoine de l'église de Saint-Maur.



JACQUES SAVARY
Ancien négociant, économiste.
1622-1690

SAVONNE (Pierre de) dict Talon.

Instruction et manière de tenir les livres de compte par parties doubles, soit en compagnie soit en particulier, Lyon, 1567, 2e édition, 1591.

— Instruction et manière de tenir livres de raison ou de comptes par parties doubles avec le moyen de dresser carnet pour le virement et rencontre des parties, qui se font aux foires es payements de Lyon, et autres lieux. Paris, Au Compas d'or, Christ Plantin, grand in-4°, et Genève, 1605.

Dans cet ouvrage il n'est parlé du journal que dans l'édition de 1614.

SAVOUREAU

Méthode élémentaire destinée à l'enseignement de la comptabilité en partie double, dans les écoles. Paris, l'auteur, 2 vol. in-8°, 1866.

SCHASTEL (L.-F.)

Le régulateur des opérations de commerce ou tenue de livres à parties doubles. Paris, Renard, 1836.

SCHNEIDER (J.)

Traité pratique de comptabilité en partie simple et en partie double. Paris, Larousse, 1 vol. 175 pages, 3e édition 1886, dernière 1904.

SCHNEIDER (H.)

Traité de la comptabilité. Paris, Boyer, s. d.

SCHNEIDER (G.) Administrateur délégué de la Banque générale de Liège.

Cours raisonné de comptabilité donné à l'Université de Liège. Liège, Poncelet, 1re partie, 88 pages ; 2e partie, 1 vol. 126 pages, 1904 et 1906.

Le tome premier comprend les matières suivantes : Exercices d'arithmétique préparatoires à l'étude de la comptabilité. — Comptes simples. — Exercices progressifs et raisonnés de comptabilité. — Inventaire. — Comptabilité : petites, moyennes et grandes maisons. — Compte capital. — Comptabilité industrielle. — Etude des bilans. — Situation financière. — Les dessous d'un bilan. — Examen des statuts d'une société.

Le tome second forme la partie pratique et présente de nombreux tracés de livres et une série d'exercices pratiques.

SÉGUIER (H.)

Tenue de livres. — Parties mixtes. Paris, l'auteur. 1880.

SÉNEBIER (P.)

Art de tenir les livres en parties doubles. Paris, l'auteur, 1 vol. in-4°, 1857.

SENÉCAL (E.) Licencié en droit, professeur de comptabilité.

Cours de comptabilité commerciale. La tenue des livres pratique. Paris, Hachette, 1 vol. 213 pages, 1863.

SEVENIG

Eléments de Comptabilité contenant quelques notes indispensables de commerce. Paris, in-12, 1896.

SICARD (C.) Avocat.

Traité élémentaire pratique de la tenue des livres en partie double. Paris, Dentu, 1 vol. 105 pages, 1861.

SIMON (F.-N.)

Méthode complète de la tenue des livres en partie simple et en partie double. Paris, 2 vol. 1832.

SNYCKERS

Tenue des livres. Bruxelles, Lebègue, 1 br. s. d.

SOBRY (J.) Professeur de sciences commerciales à l'Athénée royal d'Anvers.

Exposé méthodique de la tenue des livres, à l'usage de l'enseignement normal. Mons, 1 vol., 236 pages, 1883 et 1900.

— Manuel classique pour l'enseignement dans les écoles normales et les bibliothèques des dites écoles.

— Comptabilité commerciale, ouvrage faisant suite à la Tenue des livres élémentaire, à l'usage de la 3e commerciale des athénées royaux, de la section commerciale des écoles moyennes et des écoles et instituts de commerce. Anvers, Van Ishoven, 1898.



Simon STEVIN
Mathématicien.
1548-1620

SOBRY (J.) Professeur de sciences commerciales à l'Athénée royal d'Anvers.

Tenue des livres élémentaire, à l'usage des Athénées royaux et des Ecoles moyennes à section spéciale. Anvers, Van Ishoven, 1904.

SOILLOT (J.) Expert comptable près la Cour d'appel de Paris, professeur de comptabilité.

Cours théorique et pratique de comptabilité. Paris, Flammarion, 2 vol. in-8°, 1896.

Ce cours est divisé en quatre parties : Commerce. — Bordereaux des comptes courants. — Sociétés commerciales, Syndicats, etc... — Magasins généraux, Bourses de commerce et des valeurs.

SOREPH, Professeur de comptabilité, vérificateur à la Banque de France.

La comptabilité commerciale, industrielle et domestique, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale. Paris, Larousse, 1 vol. 272 pages, 1902.

Notions commerciales. — Comptabilité en partie double. — Comptabilité auxiliaire. — Comptabilité générale. — Inventaire. — Difficultés comptables. — Comptabilité de l'industrie. — Comptabilité des grandes entreprises. — Comptabilité des sociétés. — Comptabilité domestique.

STEVIN (Simon) De Bruges.

— Mémoires mathématiques. Traduction de Jean Tuning, Leyde, 1608.

Toutes les leçons que donna Stevin au prince Maurice d'Orange furent imprimées, en hollandais le plus pur, le tome I en 1605, le tome II en 1608 et traduites en latin par le célèbre Snellius : Hypomnemata Mathem. Stevini.

C'est dans cet ouvrage que l'auteur traite la comptabilité en partie double. La 4e partie comprend le livre de compte de marchand suivant la manière d'Italie et le livre de compte de prince à la manière d'Italie.

Les modes de comptabilité publique n'étant pas uniformes, et les contrôles faisant défaut, Stevin adressa à tous les Etats européens un projet de comptabilité à parties doubles qui ne reçut une application partielle que cent cinquante ans après.

Avec Stevin, les entrées du journal sont systématiquement groupées et partout où la chose est praticable, les totaux seulement sont reportés au grand-livre.

Voy. Goethals : Notice historique sur la vie et les travaux de Simon Stevin. Bruxelles, 1841.

Voy. Streichen : Mémoire sur la vie et les travaux de Simon Stevin.

Voy. Jäger : Luca Paccioli und Simon Stevin, Stuttgart, Kroner, 1896.

Voy. Boon : Stevin's Coopmans. Bouckhouding, Leiden, van Desburg, 1887.

TALBOTIER

Tenue des livres la plus simplifiée. Voy. section III.

Dans la première partie de son ouvrage, l'auteur parle de la comptabilité en général.

TEXIER (Marcel), Ancien élève des Hautes Etudes commerciales, professeur d'Ecole pratique.

Comptabilité Transac. Méthode simple et pratique à l'usage de l'enseignement professionnel populaire. Romans, 1907.

— Cours pratique à l'usage des jeunes filles. 1 fascicule imprimé, 56 pages, complété par une pochette contenant des modèles de documents commerciaux et des cahiers d'exercices. Corrigé du cours, 1 fascicule lithographié, 20 pages.

— Cours pratique de comptabilité à l'usage des jeunes gens. 1er degré, documents commerciaux, 40 pages, et corrigé 28 pages ; 2e degré, comptabilité, 24 pages, et corrigé, 16 pages. Pochettes pour application des 1er et 2e degré.

Cette méthode d'enseignement dédiée à M. René Leblanc, inspecteur général de l'Instruction publique, n'est pas une méthode spéciale comme on serait tenté de le croire. Le mot Transac n'est en effet que le pseudonyme de l'auteur.

THELLOT (J.)

La tenue des livres en partie double. Le commerce, la banque, la bourse. Nouvelle édition refondue et augmentée. Alger, 1892.

THOMAS-MATHIEU.

On trouve dans cet ouvrage signalé par Claude Irson comme ayant paru en 1631, à Lyon, un modèle de journal, de grand-livre, de livre de factures, de livre de numéro et de rencontre de marchandises.

TINCQ (A.-J.) Industriel, professeur de comptabilité.

La science commerciale, industrielle et financière. Argenteuil, manuscrit, 1907.

Tenue des livres. — Sociétés. — Comptabilité industrielle. — Banque. — Commerce maritime.

TISSERANT (L.-N.) Professeur, et **BERNARD** (P.) Diplômé de l'Institut commercial de Paris.

Comptabilité. Voy. Agenda guide du commerçant pages 7 à 25. Paris, Librairie commerciale, 1 vol. 164 pages, 1904.

TRAPET (F.)

Cours théorique, élémentaire et pratique de comptabilité raisonné en 2 vol. in-8°, Paris, Belin, 1re année, 1880, 2 année, 1882.

TRÉMERY

Nouveau manuel de tenue de livres. Paris 1813.

— Vocabulaire des termes de commerce ou principes de la tenue des livres à partie double. Paris, 3e édition, 1827.

— Manuel complet de tenue des livres ou l'art de tenir les livres. Paris, 1 vol. 330 pages, 1833.

— Manuel du teneur de livres ou l'art de tenir les livres, enseigné en peu de leçons. Edition revue et corrigée par Terrière (A.). Paris, Roret, 1 vol. in-18, 1860.

Le manuel de Trémery a été traduit en italien par Giovacchino de Sangallo.

TRESCAZE

Cours de comptabilité. Paris, grand in-8°, 2e édition, 1890.

TRÉSY (C.) Professeur de comptabilité.

Etude sur la comptabilité industrielle et commerciale, Paris, l'auteur, 1 vol. 175 pages, 1874.

La Comptabilité, dit Trésy, est la science des comptes, elle est d'ordre public pour les souverains et leurs ministres, elle est loi pour les commerçants, elle est raison et prévoyance pour les particuliers.

Sa comptabilité est basée sur les livres auxiliaires d'après lesquels est rédigé le journal, littéralement mais avec l'emploi des comptes collectifs. L'ouvrage se termine par la comptabilité des actions et des obligations.

TZAUT (S.)

Cours de Comptabilité commerciale, en harmonie avec le code fédéral des obligations. Lausanne et Genève, 3 vol. in-8°, 1874 et 1883.

URWILLER (A.)

Traité théorique et pratique de comptabilité avec ses comptes d'intérêts. Paris, l'auteur, 1 vol. 1896 et 1900.

VANDAMME

Nouveaux principes de Comptabilité, Paris, l'auteur, 1900.

Cet ouvrage est resté inachevé.

VAN-DAMME (Michel)

Manière à tenir les livres. Rouen, 1606.

VANDENBOSSCHE (J.-F.) Professeur et expert en comptabilité.

Tenue des livres partie double. Méthode théorique et pratique conforme aux Codes belges facilitée et s'apprenant sans maître. Bruxelles, Larcier, 1 br. in-8° 48 pages, 1881.

VAN DEN DYKE (Martin)

La vraye règle d'arithmétique selon laquelle tous les marchands doivent dresser et faire ses (*sic*) comptes de gain et de perte. Anvers, 1600.

VANNIER (H.) Professeur de comptabilité à l'Ecole supérieure de Commerce, au Lycée Charlemagne, à l'Ecole municipale Turgot, etc.

Premières notions du commerce et de la comptabilité. Paris, Colas, 1 vol. 208 pages, 1840.

— La tenue des livres telle qu'elle se pratique réellement dans le commerce et dans la banque ou cours

complet de comptabilité commerciale, essentiellement pratique et méthodique et exempt de toute innovation dangereuse, à l'usage des écoles et de tous ceux qui veulent bien connaître cette science. Paris, Langlois, 1 vol. 179 pages, 1844.

VANNIER (H.) Professeur de comptabilité à l'Ecole supérieure de Commerce, au Lycée Charlemagne, à l'Ecole municipale Turgot, etc.

Exercices pratiques, 1 vol. 216 pages, 1845.

Dans la préface de cette édition, Vannier s'exprime ainsi : « Le lecteur chercherait en vain dans cet ouvrage un journal-grand-livre-balance, un journal en partie mixte ou bien encore quelque chose de géométrique ou de physique qui n'existe nulle part que dans l'imagination des théoriciens novateurs ou inventifs, ils n'y trouveront rien autre chose qu'une tenue de livres en partie double telle qu'elle existe dans le commerce. »

— Précis complet de comptabilité. Venise, Duse, 2 vol. de 152 pages, 1875.

La préface de cet ouvrage est écrite en langue italienne, quelques exemplaires seulement ont été mis dans le commerce, en France.

— Cours pratique de comptabilité commerciale. Paris, Delagrave, 1 vol. in-12, 1882.

La comptabilité de Vannier est basée sur un livre unique appelé main courante, les contrôles font défaut et de nombreuses suppressions d'écritures sont faites dans les articles complexes. Aussi, malgré la haute situation que tint l'auteur, pendant de longues années, dans l'enseignement officiel, fut-il sévèrement critiqué notamment par MM. Lefèvre (Henri), dans la Gazette de l'Epargne, Pigier père dans ses Réfutations et E. Léautey dans ses Questions actuelles de Comptabilité. Il convient cependant de reconnaître qu'il fut le précurseur de l'enseignement par le bureau commercial et qu'il donna une certaine impulsion à l'enseignement comptable dans les écoles.

Ancien directeur de la Comptabilité de la Compagnie d'Assurances « Le Monde », Vannier a laissé deux manuscrits, l'un sur la comptabilité financière, l'autre sur la comptabilité des assurances.

VOLMER (J.-C.) Expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Mennher de Kempten. Practique brifue pour

tenir liures de compte à la guise et manière Italiana. Publié d'après l'édition de 1550 par J. G. Ch. Volmer. Utrecht, Imprimerie « de Industrie », J. Van Druten, in-8°, 86 pages, 1894.

Cette reproduction tirée avec un véritable luxe est agrémentée de gravures de maîtres flamands parmi lesquelles le portrait de Mennher de Kempten.

D'après M. Volmer, le système exposé par Mennher serait antérieur à celui de la Summa de Paciolo et paraît avoir une grande analogie avec celui des Romains.

WANINGHEN VAN CAMPEN (H. van)

Le trésor de tenir livre de Comptes à l'italienne Trad. du flamand et nouvellement revu et corrigé. Amsterdam, 1648.

WARGNIES-HULOT, Ancien employé de Banque, ancien négociant juge au Tribunal de commerce de Charleville et **PAQUIER** (P.) Bachelier ès sciences, pourvu du diplôme d'inspecteur primaire, professeur au Lycée de Douai.

Cours de comptabilité, ouvrage destiné aux élèves de l'enseignement professionnel, de l'enseignement secondaire spécial, des cours d'adultes, aux aspirants au brevet de capacité et au commerce. Charleville, Jolly, 2 vol. 6e édition, 1885.

La première partie de cet ouvrage contient la reproduction de nombreux documents commerciaux ; la seconde partie comprend la tenue des livres. Les auteurs préconisent le journal-grand-livre.

YMPYN CHRISTOFFELS (J.)

Nouuelle Instruction et Remonstration de/ la tresexellente science du liure de Compte, pour compter/ mener compter, a la maniere d'Itallie/ moult prouffita-/ble & necessaire, a tous Marchans. Recepueurs, Fermiers/ Maultaultiers, Gabellionnaires, & aultres, informant com/ ment chascun doibt tenir & faire compter par liures doub/les et contredoubles, a la maniere & vsage q dessusdict est/ Par leqlle vng chascun par soy mesmes, pourra percebuoir/ grande experience, en touttes ses besoignes & affaires./ Translatte a grande diligence d'Itallian en Flameng, & dudict Flameng en Francoys, par la vefue de feu Iehan Ym-/pyn Christophle, en son viuant Marchant en la tresrenom-/mee & bonne ville d'Anvers: Et nouuellement/ prouulguez, au prouffit de commung./ en Lan de nostre Seigneur/ M.CCCCC.XLIII.

Par grace & Priuilege de la tressacree Maieste Imperialle/ quatre ans dusant, comme il est notoire par la Coppie dicelle./

Ce traité, traduction de l'édition flamande de la même année, constitue le premier ouvrage en langue française paru sur la science des comptes. M. P. Kheil de Prague, membre correspondant de la Société Académique de Comptabilité, a consacré à cet auteur plusieurs pages fort intéressantes dans son étude « Uber einige » qui nous révèle que l'œuvre d'Ympyn est une traduction assez fidèle du « Tractatus de Paccioli » qu'il doit soit à Paiente soit à Bianey.





SECTION II

**OUVRAGES ET DOCUMENTS SPÉCIAUX
SUR LES SUJETS SUIVANTS :**

Amortissements. — Réserves.
Balances. — Inventaires. — Bilans.
Arbitrages. — Vérifications. — Expertises.

ANONYME

Bilan de 1685 de la Compagnie anglaise des Indes Orientales. Voy. Dictionnaire de Savary, Paris (tome I, page 1389), 1741.

ANONYME

Inventaires et Bilans. Paris, la France économique et financière, 1904.

— Des Bilans. Paris, la France économique et financière, 1906.

— De l'amortissement. Bruxelles, Moniteur du Commerce belge, et Paris, Revue du Commerce extérieur, 1908.

BARRACHIN (L.) et **GASC** (E.) Anciens élèves de l'Ecole Polytechnique.

Permanence du Bilan. Paris, Revue de Comptabilité, 1890.

BATARDON (L.) Chef de comptabilité.

Théorie et pratique de l'inventaire et du bilan. Voy. Appendice, section I, chap. II.

BAUDRAN (E.)

La réforme des bilans des sociétés commerciales et industrielles. Paris, Revue de la Comptabilité, 1883.

— Un vrai bilan. Paris, Revue de Comptabilité, 1893.

— Mémoire présenté à la VIII[e] Session de l'Institut international de statistique, sur la confection des bilans. Voy. Section II. Neymarck.

BERTRAND (G.)

La question des bilans et la loi de la permanence de l'inventaire. Paris, l'Economiste et Bulletin de la Chambre syndicale des comptables, 1892.

BERTRANDE (L.) Avocat, expert-comptable.

Inventaire. — Actif et passif du failli et du liquidé judiciaire. — Bilan d'un failli. — Contrôle de la comptabilité d'un failli. — Liquidation amiable. Voy. Le Guide des faillites, des liquidations judiciaires, des banqueroutes et des réhabilitations commerciales, par demandes et réponses, avec formules. Paris, Rousseau.

Cet ouvrage qui comportera 350 pages environ est actuellement à l'impression.

BLANCHARD (V.) Comptable-contentieux.

De la permanence de l'inventaire. Bulletin officiel de la chambre syndicale des comptables du département de la Seine, 1891.

BOCHET (P.-A.)

Nouveaux contrôles ou nouvelles balances. Voy. Section I.

BOLLAND-LEJEUNE

Théorie générale absolument inédite sur les bilans, réserves, amortissements, etc. Voy. Section III.

BONNOT (A.)

La permanence de l'inventaire. Bulletin de la chambre syndicale des comptables de la Seine, 1893.

BOURGEOIS (A.)

Guide pratique de la balance générale pour l'inventaire d'une maison de commerce. Paris, Blot, 1 br. 15 pages, 1870.

« Pourquoi l'inventaire général des détaillants n'est-il jamais régulièrement établi ? Parce que, dit l'auteur, l'inventaire n'est pas précédé d'une balance générale mathématique des comptes du grand-livre. » C'est pourquoi il présente aux jeunes teneurs de livres un guide pratique pour l'établissement de cette balance.

CAUDERON (E.)

Balance et situations quotidiennes obtenues au moyen de registres à fiches mobiles. Paris, l'auteur, 1 br. 40 pages, 1863 et 1867.

Ce système, dit l'auteur, donne les résultats ci-après : inventaire continuel des marchandises en magasin, situation particulière de tous les comptes par la balance quotidienne des écritures de la journée, situation générale et complète différant fort peu de l'inventaire annuel.

Après Quiney, Cauderon préconise l'emploi des registres à fiches mobiles. Au cours de son étude il signale qu'il est devenu l'ami et le collaborateur de Coffy.

« Partis l'un et l'autre des points extrêmes de la même question, dit-il, nous sommes arrivés tous les deux à une solution identique et qui nécessairement devait être telle ; aussi, l'un et l'autre, avons-nous accepté sans arrière-pensée, un rapprochement qui, tout en laissant à chacun le mérite de ses œuvres, ne pouvait qu'aider à la propagation de nos idées communes. »

CHAMBRE SYNDICALE DES COMPTABLES

La permanence de l'inventaire devant la chambre syndicale. Paris, Schlaeber, 1 br. 12 pages, 1893.

Ce rapport signé par MM. Blanchard, Sonhalder, Lepagnez, comprend les divisions suivantes :

Position de la question. — Méthode. — Critique. — Conclusion.

CLAUDEL

De la permanence de l'inventaire, au point de vue des marchandises seulement. Bulletin officiel de la chambre syndicale des comptables du département de la Seine, 1893.

— L'inventaire est une liquidation privée mais effective. Lyon, Revue Banque et Commerce, 1901.

Les Bilans de la maison de commerce. — Considérations sur le questionnaire de l'Institut international de statistique relatif aux meilleurs modes indiqués

pour la confection des bilans des sociétés anonymes. Paris, l'auteur, manuscrit, 14 pages, 1903. Voy. section II. Neymarck.

CROIZÉ (Alf.) Expert-comptable près la Cour d'appel, expert-comptable (S. A.), commissaire des comptes.

De l'inventaire commercial et des bilans en général (évaluations, amortissements annuels, réserves, états de situation, permanence de l'inventaire). Paris, l'auteur, et Pigier, 1 vol. 341 pages, 1889 et 1907.

L'inventaire étant l'un des actes les plus importants du ministère du comptable, son établissement soulève de fréquentes difficultés à l'égard desquelles auteurs, praticiens et chefs d'entreprises sont souvent partagés.

L'ouvrage de M. Croizé constitue un véritable formulaire permettant d'établir des inventaires sincères découlant de principes immuables.

DANDOIS (Al.)

Amortissement industriel et amortissement financier. Voy. Section III.

DAUBRESSE (L.) Expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Du bilan et de l'inventaire dans les sociétés anonymes. Mons, librairie des Cahiers commerciaux, 1 br. 53 pages, 1907.

Principes comptables relatifs à l'inventaire et au bilan. — De l'inventaire et des amortissements nécessaires. — Régularisation des comptes à fin d'exercice. — Comptes d'ordre. — Du bilan. — Réserves, etc.

— Impressions d'un Expert-comptable. Mons, l'auteur, manuscrit 1908.

Cet article doit paraître dans la Revue des Sciences Commerciales de Marseille.

— Vérifications et expertises comptables : Du mouvement des matières premières et des objets fabriqués dans une entreprise industrielle. Mons, l'auteur, manuscrit 1908.

Cet article doit paraître dans la Revue « les Cahiers Commerciaux » de Mons.

DAUNAY (A.) Chef de comptabilité, professeur.

Théorie mathématique et pratique de l'inventaire et du bilan. Paris, l'auteur, 1880.

DECOUDU

Mémoire présenté à la VIII[e] Session de l'Institut international de statistique sur la confection des bilans. Voy. Section II, Neymarck.

DEGRANGES (E. père.)

La balance générale simplifiée. Paris, 1806.

DELMAS (L.)

Des Expertises comptables en Angleterre et en Amérique. Marseille, l'auteur, manuscrit 1908.

Cet article doit paraître dans la Revue des Sciences Commerciales de Marseille.

DEMONCEAUX (A.) Expert-comptable (S. A.)

Contrôle du stock de l'inventaire. Paris, Revue de la Comptabilité, 1884.

DESCHAMPS (H.) Expert-comptable (S. A.)

Vérification d'une comptabilité au point de vue de la situation morale de l'entreprise. — Discussion des inventaires. Lyon, publication de la chambre syndicale des comptables, 1 br. 12 pages, 1889.

— L'établissement et la discussion des inventaires. Lyon, publication de la chambre syndicale des comptables, 1 br. 24 pages, 1890.

— Théorie générale des contrôles. — Ecritures de liquidation. — Théorie de l'amortissement. Voy. Section I.

— La confiance qu'il faut avoir dans un inventaire Voy. Section III. Erreurs en comptabilité.

— L'endroit et l'envers des comptes. — Les comptes doubles et la permanence de l'inventaire. Lyon, chambre syndicale des comptables, 1 br. 18 pages, 1905.

— Des vérifications et des expertises en comptabilité. 2[e] édition considérablement augmentée, notamment de chapitres sur la lecture d'un bilan et sur la liquida-

tion officieuse et la liquidation amiable d'une société. Lyon, Storck, 1 vol. 200 pages, 1906.

DESCHAMPS (H.) Expert-comptable (S. A.)

Permanence de l'inventaire. Voy. Section I et Mons. Revue les Cahiers commerciaux, 1907.

— Etude du Bilan d'une société au point de vue de l'acquisition des obligations par elle émises. Marseille, Revue des sciences commerciales, 1908.

DIDIER (F.) Secrétaire général de la Compagnie des Forges de Châtillon et Commentry.

Etude sur l'inventaire des sociétés industrielles. Paris, Larose et Forcel, 1 br. 31 pages 1885.

Extrait du journal des Sociétés civiles et commerciales.

DOMENGE-CHENAL (L.) Expert-comptable (S. A.)

La Permanence de l'inventaire. Bulletin de la chambre syndicale des comptables du département de la Seine, 1893.

DUCROQUET (E.)

La balance avec appendice. Réponse de MM. Dron, Clerc. Paris, Revue de la Comptabilité, 1885.

ESSARS (P. des)

Mémoire présenté à la VIIIe Session de l'Institut international de statistique, sur la confection des bilans. Voy. Section II. Neymarck.

— Examen d'un bilan. Voy. Pour gérer sa fortune. Paris, Larousse, 1 vol. 1905.

FAURE (Gabriel) Arbitre au tribunal de Commerce, expert-comptable (S. A.)

Note sur l'amortissement en comptabilité. — Comment lire un bilan. Paris, 2 br. 12 et 19 pages 1899 et 1901.

Extraits du Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'École des Hautes études commerciales.

— Comment on procède au règlement d'un exercice clos. Lyon, Revue Banque et Commerce, 1901.

FAURE (Gabriel) Arbitre au tribunal de Commerce, expert-comptable (S. A.)

Les expertises comptables. Paris, publication de la Société Académique de Comptabilité, 1 br. 39 pages, 1902.

Quelles qu'en soient l'étendue et la perfection, dit l'auteur, les connaissances théoriques seules ne pourraient conférer à l'expert son véritable caractère.

— Sur la tenue des comptes d'exploitation. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1905.

— La permanence de l'inventaire. — Sur la présentation des bilans. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907 et 1908.

— Des rapports en matière comptable. — Expertises amiables. — Expertises judiciaires. — Rapport de commissaire. Bruxelles, Revue de Comptabilité et Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

FONTAINE (B.) Expert-comptable.

Quelques considérations générales sur les bilans. Liège, Dubois-Pirard, 1 vol. 143 pages, 1902.

FRANÇOIS (Am.) Liquidateur des tribunaux.

Principes de comptabilité des sociétés par actions à l'usage des administrateurs, commissaires, directeurs et actionnaires de sociétés. Gand, Hoste, 1 br. 90 pages, 1902.

Inventaire. — Bilan. — Amortissement. — Réserve. — Contrôle.

FRIOCOURT (A.)

Des évaluations à l'inventaire. — Du bilan. — Discussion d'un bilan sans comptes d'attente. — Discussion d'un bilan ayant des comptes d'attente. — Règles à suivre pour lire un bilan. — Précautions à observer pour la présentation d'un bilan. — Relation entre deux bilans successifs. Voy. Section I : La Comptabilité moderne.

GAGEY (A.)

Considérations sur le bilan. Paris, Revue de la Comptabilité, 1883.

GAGEY (A.)

De la permanence de l'inventaire. Paris, Revue de Comptabilité, 1890.

GAGNEPAIN

Etablissement des bilans et du compte profits et pertes. Paris, l'auteur, manuscrit, 1908.

Cet article doit paraître dans la Revue « les Cahiers commerciaux » de Mons.

GAILHAGUET (V.)

Etude sur les situations mensuelles. Bulletin de la chambre syndicale des comptables du département de la Seine, 1891.

GALITZA (N.)

Balance quotidienne de la comptabilité. Paris, Guillaumin, 1 br. in-8°, 1898.

L'auteur expose, en quelques pages, un procédé nouveau pour vérifier les écritures, faire les additions et en faire la preuve jour par jour. Il obtient ce résultat en limitant le travail aux comptes qui ont fonctionné pendant la période.

GERSTEN (C.)

Leçon-type sur le compte profits et pertes. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1905.

— La Permanence de l'inventaire. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907.

— Les boni et mali d'inventaire. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1906.

GERVAIS

Etats de situation. Paris, Revue de Comptabilité, mars, 1889.

GILIS (J.-H.) Expert-comptable, liquidateur, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Etablissement du bilan et du compte de pertes et profits. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1902.

— Le bilan dans les sociétés par actions. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1903.

— De la vérification du bilan dans les sociétés anonymes. Guide-comptable à l'usage des magistrats, avocats, administrateurs, commissaires et actionnaires.

Bruxelles, Institut des Sciences comptables, 1 vol. 107 pages, 1904.

Sources du bilan et du compte de pertes et profits. — Des livres et des comptes. — Bilan et compte de pertes et profits au point de vue des résultats. — Balance générale, provisoire et définitive. — Annexes du bilan. — Considérations générales.

GILIS (J.-H.) Expert-comptable, liquidateur, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Analyse du bilan de la Banque nationale de Belgique. Voy. Manuel des sociétés par actions, Bruxelles, l'auteur.

— Des Réserves. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1905.

GOMBERG (L.) Expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Théorie scientifique du bilan. — La permanence de l'inventaire. — Théorie du contrôle. Voy. Section III. La science de la comptabilité.

GONDOUIN, Chef de comptabilité.

Balances par soldes. Paris, Revue de Comptabilité. 1888.

GUILLAY

La question des bilans et la loi de la permanence de l'inventaire. Paris, Bulletin de la Chambre syndicale des comptables, 1892.

GRIMMIAU (P.)

Comment on analyse un bilan. Bruxelles, Vanderlinden, 1 br. 78 pages, 2e édition, 1908.

L'auteur signale les principales causes d'obscurité ou d'inexactitude des bilans, passe en revue les différents chapitres qui composent un bilan et signale la distinction qu'il convient de faire entre les amortissements et les réserves.

GUILBAULT (A.)

Du contrôle et de la vérification des comptabilités. Voy. section I. Comptabilité industrielle.

HARANG

Des balances par soldes. Paris, Revue de la Comptabilité, 1880.

HARSSEN (Van) et **KETEL** (Van) Comptables-experts.

Mémoire présenté à la VIII[e] Session de l'Institut international de statistique. Voy. Section II. Neymarck.

HARVEN (H. de) Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.

Bilans et comptes de profits et pertes. Bruxelles, Bruylant, 1 br. 32 pages, 1906.

JACQUEMAIN-LIÉNARD

Des balances d'inventaire. Traité spécial contenant la comparaison des divers moyens abréviatifs des balances d'inventaire et de centralisation par la méthode ordinaire de tenue des livres. Permanence du total des sommes dues par les débiteurs et de celles qui sont dues aux créanciers. Permanence du solde des comptes individuels, suppression des comptes individuels dans les balances. Paris, l'auteur, 1 br. 63 pages, 1868.

KERGALL, Directeur de la Revue Economique.

Le bilan de nos sociétés de banque (articles publiés dans la Revue Economique et Financière du 21 avril au 19 mai 1900). Paris, l'auteur, 1 br. 35 pages, 1901.

LAFFARGUE (L.)

Les Balances condensées. Compléments de comptabilité à l'usage de MM. les chefs de maison commerciale ou industrielle. Lyon, l'auteur, 4 pages, 1887.

Au moyen des balances condensées qui comportent quatre tableaux, les chefs de maison peuvent connaître tous les mois leur situation, sans recourir pour cela aux balances des comptes des grands-livres et sans avoir besoin d'établir l'inventaire.

LAMBERT (C.) Comptable industriel, Membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

La permanence de l'inventaire. Mons, les Cahiers Commerciaux, et Liège, Revue pratique des Sciences commerciales, 1908.

LAVELEYE (G. de) Économiste.

Questions de bilans. Bruxelles, Guyot, 1885.

Les différentes thèses soutenues par M. de Laveleye ont été discutées par M. Vavasseur dans la Revue des Sociétés, Paris, 1885.

LAVELEYE (G. de) Économiste.

Question de bilan. — Le bénéfice net et la question des dividendes. Bruxelles et Paris, Moniteur des intérêts matériels, 1893.

— De la confection des bilans et du régime fiscal. Bruxelles et Paris, Moniteur des intérêts matériels, 1898.

Dans cette étude, l'auteur examine si, dans la confection de ses bilans, une administration ne pourrait pas dissimuler sa véritable situation afin d'éviter l'application de la loi sur les patentes en matière de sociétés.

— De la lecture du bilan. Bruxelles et Paris, Moniteur des intérêts matériels, 1879 et Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1903 et 1904.

— Questions de bilans. Bruxelles et Paris, Moniteur des intérêts matériels, 1903-1904.

Bilans et rapports des comptes. — Amortissements en l'absence de bénéfices. — Comment lire un bilan. — De l'inventaire d'un portefeuille de fonds publics et valeurs mobilières. — Faux bilans. — Distribution de dividendes fictifs. — Rôle des commissaires.

— Questions de bilans. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1906-1907.

Articles extraits du Moniteur des intérêts matériels : Actions de capital et parts. — Inscriptions au bilan. — Remboursement du capital au moyen de bénéfices sociaux.

LÉAUTEY (Eug.)

La science des comptes et la permanence de l'inventaire. — Exposé de la doctrine et réponses aux objections faites à la doctrine. Paris, Bulletin de la chambre syndicale des comptables de la Seine, 1893 et Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907 et 1908.

— Traité des inventaires et des bilans au point de vue comptable, économique, social et juridique ; à l'usage des administrateurs de société, des censeurs et commissaires aux écritures, des capitalistes, des commerçants, des comptables, etc. Paris, Librairie comptable et administrative, 1 vol. 148 pages, 1897.

Les comptes. — Les livres. — L'inventaire. — Le bilan. — Réforme de la loi belge. — Réforme de la loi française.
« L'obscurité qui plane sur la composition du bilan, dit l'auteur, est une des causes principales du peu de crédit de la comptabilité du public en général. »

LEAUTEY (Eug.)

L'unification des bilans des sociétés par actions. Paris, librairie comptable et administrative, 1 br. 46 pages, 1902.

LEFEBVRE (L.) Expert comptable judiciaire, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

De la permanence de l'inventaire. — De l'inventaire commercial. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907.

LEMAIRE (F.) Expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Des amortissements et des réserves dans les sociétés industrielles. Traité pratique au point de vue administratif et comptable. Liège, l'auteur, 1 vol. 155 pages, 1907.

Nature et raison d'être des amortissements et des réserves. — Les amortissements et les réserves devant le bilan. — Représentation des amortissements et des réserves. — Détermination, calcul et comptabilisation de l'amortissement.
« La question des amortissements et des réserves, dit l'auteur, ne cessera pas de sitôt de prêter à la controverse, et toujours exigera-t-elle chez celui appelé à l'opération concrète un fonds de jugement et de sens d'adaptation qui ne peut pas se tirer des livres. Une grande place revient cependant à la science. »
Cette étude est la plus complète qui existe sur cette matière.

LEUNEAU (J.)

Les comptes doubles et la permanence de l'inventaire. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

LINCOL

Comptabilité centrale. — De l'inventaire annuel. Voy. Essai sur l'administration des entreprises industrielles et commerciales. Paris, Lacroix, 1 vol. 340 pages, 1868.

« En général, dit l'auteur, on ne demande pas à la comptabilité tout ce qu'on pourrait obtenir d'elle. Nous démontrons que bien organisée, elle peut présenter un bilan mensuel, faisant connaître les dettes actives et passives du commerçant, ainsi que le résultat, en bénéfice ou en perte, de ses opérations, aussi facilement qu'en l'état des pratiques actuelles, elle donne une balance. »
Pour arriver au bilan mensuel, Lincol préconise de substituer au compte unique marchandises générales, les deux comptes : « Marchandises en magasin » et « Marchandises en vente », le premier débité du montant des achats en principal et frais accessoires et crédité au moment des ventes par le débit du compte de vente et au *prix de revient* des marchandises vendues.
Il résulte de cette façon de procéder que le solde du compte de marchandises représente l'existant en magasin et que celui du compte de vente exprime le bénéfice ou la perte à virer mensuellement au compte pertes et profits.

MAIREL (E.) Directeur de Banque.

Balance quotidienne. Voy. Section IV, chap. v. Nouvelle méthode de comptabilité de banque et de bourse.

MAL et **MANFROY**

La permanence de l'inventaire. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907.

MANSUY (E.)

La permanence de l'inventaire. Voy. section III. Les quatre principes de la comptabilité commerciale.

L'inventaire perpétuel des marchandises est une chimère. — Raisonnements d'inventeurs. — Erreurs de détail résultant de la théorie de l'inventaire perpétuel. — Les inventeurs n'ont rien inventé.

— De l'abus des comptes d'amortissement. Marseille, Revue des sciences commerciales, 1907.

— Résumé des opérations d'un exercice. Voy. Section I. La Comptabilité intégrale.

MARCHAL (J.)

Etude sur l'inventaire. Lyon, Revue Banque et Commerce, 1897-1898.

— Etude de bilans. Lyon, Revue Banque et Commerce, 1899-1900.

MARCHAL (J.)

Balances de vérification. Comment les obtenir facilement et rapidement. Lyon, Revue Banque et Commerce, 1901.

— Ecritures de fin d'exercices, procédé Standard. Lyon, Revue Banque et Commerce, 1903.

— Echiquier-contrôle. Revue Banque et Commerce, 1904.

— Balance et situation journalière. Voy. Section I.

MARQUET, Ancien ingénieur aux études financières du Crédit Lyonnais.

Examen de bilan. — Une société peut être amenée à dissimuler le montant réel de ses bénéfices dans deux cas bien différents. (Les raffineries d'Egypte). Paris, l'Actualité financière, 8 septembre 1905.

MARTIN (Paul) Expert-comptable près les tribunaux.

Comment examiner un bilan. Marseille, Revue des sciences commerciales, 1907, et Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

— Confection des inventaires et des bilans. Jurisprudence actuelle, manuscrit, 1908.

MASSET (E.) Professeur de sciences commerciales, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Du solde final du compte amortissement. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1900.

MATRAY (V.) Expert-comptable (S. A.)

De l'amortissement en Comptabilité. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1906, et Bruxelles, Encyclopédie pratique du commerce et de l'industrie, 1906.

MATRAY (V.) Expert-comptable (S. A.) et **PAGÈS** (E.) Professeur de comptabilité.

A quel prix de revient faut-il évaluer les stocks à l'inventaire. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907.

MICHAUX (E.) Ancien professeur de comptabilité.

Traité sur les vérifications de comptabilité. 1 br. 92 pages, 1re édition, Charleroi, 1877 ; 2e édition, Paris, Librairie scientifique, 1883.

MICHOT (J.) Professeur à l'Ecole commerciale de Mons.

La pratique des bilans. Mons, journal Le Hainaut, 1903.

MONFLIER (H.) Ingénieur.

Etude économique des bilans. Capitaux fixes, capitaux circulants. Paris, l'auteur, 1 br. 20 pages, 1907.

Etude très personnelle au cours de laquelle l'auteur préconise une nouvelle classification en s'inspirant de la définition d'Adam Smith.

MONGINOT (A.)

De la Balance mensuelle. — Des situations à établir à l'aide de la balance mensuelle. — Des renseignements que renferme la balance sur la direction et les tendances de la gestion. Voy. Section I.

« Il est d'un intérêt capital, dit Monginot, de faire la balance et d'en extraire les enseignements le plus souvent possible, non pas tous les ans ou tous les trimestres, mais bien chaque mois.

— Causes, moyens et comptes rendus de vérification. — Expertises. — Rapports d'experts. Voy. Section I.

Cette étude, la première de ce genre, est fort bien traitée par l'auteur qui était du reste qualifié pour l'écrire.

MORET (E.)

Des amortissements. Nancy, Revue du Commerce et de Comptabilité, 1902.

MOYNIER (A.)

Inventaires ou bilans permanents. — Comptabilité occulte. — Expertises. Marseille, manuscrit, 1907.

— Comment examiner un bilan. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1907.

— L'amortissement du capital et les actions de jouissance. Marseille, Revue des sciences commerciales, 1907.

NEYMARCK (Alf.) Ancien président de la Société de Statistique de Paris, membre du Conseil supérieur de statistique.

Etude sur les bilans. Paris, journal Le Rentier, 1882.

— Du meilleur mode à indiquer au point de vue statistique internationale pour la confection des bilans des sociétés anonymes. Rapport présenté à la VIII[e] session de l'Institut international de statistique, tenue à Budapest. Paris, Neymarck, 1 br. 75 pages, 1902.

Ce rapport contient les mémoires de MM. Baudran, Decoudu, Essars (des), Kiaer, Savigny, Van Horsen et Van Ketel.

Voici le questionnaire qui avait été adressé à MM. les membres de l'Institut international de statistique :

Que faut-il entendre par le mot « actif » d'une société ? Quels sont les éléments qui doivent composer cet actif ?

Que faut-il entendre par le mot « passif » d'une société ? Quels sont les éléments qui doivent composer ce passif ?

L'excédent de l'actif sur le passif constitue-t-il un bénéfice distribuable ?

La diminution de l'actif sur le passif constitue-t-elle une perte ?

Comment doit être établi le bilan d'une société par actions ? Quelles sont les règles à suivre ?

Le matériel, les marchandises, les immeubles, doivent-ils être décomptés au prix d'achat ou au prix auquel ils pourraient être réalisés ?

Les valeurs mobilières, rentes, actions, obligations, parts d'intérêts, doivent-elles être décomptées au prix d'achat, ou au prix auquel elles sont cotées, à la bourse, au moment de la clôture de l'exercice social ?

Les frais de constitution de la société, les frais de premier établissement doivent-ils être amortis annuellement ou immédiatement ?

Convient-il d'indiquer dans les bilans et de détailler la quantité des valeurs mobilières qui appartiennent à la société ? Faut-il, au contraire, les indiquer in globo ?

Les réserves créées au cours de la société, sous diverses dénominations, telles que réserve spéciale, extraordinaire, fonds de prévoyance, doivent-elles être détaillées dans les bilans, avec l'indication des valeurs affectées à ces réserves ?

Est-il possible d'établir un bilan, sur un modèle uniforme pour toutes les sociétés ?

Quelles sont les règles statistiques à recommander pour établir le bilan d'une société par actions ? Indiquer, autant que possible, un bilan uniforme.

Comparer les modes d'établissement de bilan de plusieurs sociétés de crédit anglaises, allemandes, autrichiennes, hongroises, françaises, italiennes, russes, suédoises, norvégiennes, danoises, hollandaises.

NEYMARCK (Alf.) Ancien président de la Société de Statistique de Paris, membre du Conseil supérieur de statistique.

Rapport sur les inventaires et bilans, fait au nom de la commission extra-parlementaire instituée par arrêté de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 21 juin 1902. Paris, 1 br. 16 pages, 1903.

Composition de la commission : MM. Lyon-Caen, Bénac, Chastenet, Cousin, Cruppi, Defert, Donon, Dorizon, Fournier, Fumouze, Gaut, Girard, Jeanneney, La Borde, Lévy (Raphaël-Georges), Manteau, Mercet, Mercier, Navarre, Neymarck (Alf.), Paisant, Poirrier, Richardière, Rousseau (Rodolphe), Vaury, de Verneuil, Cormeray, Mayet.

PÉPIN (P.)

Base d'évaluation des marchandises en magasin au moment de l'inventaire. Bulletin de l'Association des anciens Elèves de l'Ecole supérieure de Commerce de Montpellier, 1904. Voy. aussi Section I.

— Permanence de l'inventaire. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1908.

PERROT (J.-E.)

Balances quotidiennes cumulées des écritures en parties doubles. Paris, l'auteur, 1 registre oblong, 1878.

Contrôle perpétuel et simplifié de la tenue des livres. — Instruction sur la manière d'établir et de cumuler les balances. — Cadres destinés à dresser les inventaires.

PIGIER (E.)

Bilan expliqué de la Banque de France. Paris, Pigier, 1 broch. s. d.

RAFFALOVICH (A.) Correspondant de l'Institut.

Le Bilan de la Banque d'Angleterre. Paris, Guillaumin, 1 br. 24 pages, 1893.

ROBA (G.) Expert-comptable.

Dissertation sur l'inventaire et le bilan dans les sociétés anonymes. Publication de la chambre syndicale belge des comptables. Anvers, 1 br. 8 pages, 1908.

ROIF (A.)

Prix de revient et inventaires permanents. Paris, Revue de Comptabilité, 1890.

— La permanence de l'inventaire. Bulletin de la chambre syndicale des comptables du département de la Seine, 1893.

— Ce qu'on peut lire dans un rapport. Paris, Revue l'Instruction commerciale, 1897.

SAVIGNY (A.) Ancien chef de comptabilité, expert-liquidateur, commissaire des comptes.

Le bilan permanent. Paris, Journal d'Etudes commerciales, 1892.

— L'inventaire rationnel et le bilan permanent. Paris, Revue de Comptabilité, 1892.

— Comptabilité et bilans. Paris, Revue de Comptabilité, 1893.

— Les bilans des sociétés anonymes devant l'Institut international de statistique. Paris, l'Instruction commerciale, 1901. Voy. aussi Section II. Neymarck.

— Manuel théorique et pratique des commissaires et censeurs (avec formules) à l'usage des commissaires de surveillance, des censeurs et de tous vérificateurs en matière de sociétés. Paris, Pigier, 1 vol. 347 pages, 1901.

Diverses catégories de vérificateurs. — Législations étrangères. — Fonctions des vérificateurs. — Bilans. — Rapport, etc.

« Ce ne sont, dit l'auteur, ni le droit, ni la jurisprudence, ni les usages qui doivent régler la question des évaluations, mais la comptabilité pure, la science des comptes. » Il résume en quelques mots son opinion sur le rôle des vérificateurs : « Le commissaire, le censeur, le vérificateur rendent des comptes, non des services. »

SCHNEIDER (G.)

Etudes des bilans. — Les dessous d'un bilan. Voy. Section I.

SERVAIS (E.)

Balances. — Opérations de l'inventaire. — Bilan. Paris, l'auteur, 1 br. 30 pages, 1904.

SIGRIST, Expert-comptable (S. A.)

Question de bilans. Paris, Revue de Comptabilité, 1893 et 1895.

— Un dernier mot sur les bilans. — Considérations sur les réserves. Paris, Revue de Comptabilité, 1896.

— Des bénéfices et dividendes. Paris, Bulletin de la Société Académique de Comptabilité, 1907.

SOBRY (J.)

L'inventaire et le bilan dans leurs rapports avec la comptabilité et les lois belges sur les sociétés commerciales et les faillites. Mons, Manceaux, 1 vol. 103 pages, 1888.

Historique de l'inventaire et du bilan. — Balance. — Etablissement de l'inventaire et du bilan. — Comparaison de l'inventaire et du bilan. — Actif. — Passif. — Evaluations à l'inventaire. — Détermination du solde en bénéfice ou en perte des comptes susceptibles d'en donner.

— Balance carrée. Bruxelles, Revue de Comptabilité 1906.

SOREPH

Permanence de l'inventaire. Voy. Section I.

TAMINIAUX et **DURIAU**

Les bilans de la pratique. Formules et analyse de bilans. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1905.

THIÉBAULD (C.) Professeur à l'Ecole supérieure commerciale et consulaire de Mons.

Des évaluations dans les inventaires et bilans. — De la lecture d'un bilan. Paris, la France économique et financière, 1907.

THIRY (C.) Expert-liquidateur, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Le travail comptable de fin d'exercice. Bilan, pertes et profits, solde des comptes, clôture et réouverture du journal et du grand-livre. Gand, Hoste, 1 vol. 110 pages, 1903.

— Petite croisade comptable. Suppression radicale des comptes « balance de sortie et balance d'entrée ». Gand, Hoste, 1 br. 16 pages, 1904.

Sous ce titre, l'auteur réfute avec vigueur cette idée trop souvent exprimée qu'on ne peut clôturer et ouvrir le journal et le grand-livre sans se servir des comptes fictifs : balance de sortie et balance d'entrée. Il estime qu'on servira toujours la science des comptes en la débarrassant de procédés archaïques qui n'ont plus que la valeur d'une tradition.

THIRY (C) Expert-liquidateur, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Note sur les balances. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

THOMAS (A.) Expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Pratique comptable. Etude et remarques. Notice à l'usage des industriels, commerçants, comptables, administrateurs, commissaires et actionnaires. Liège, Dessain, 1 br. 52 pages, 1907.

Cette étude comprend l'exposé méthodique et raisonné d'un procédé de comptabilité industrielle à inventaire mensuel, applicable à toutes les industries, de remarques relatives à l'établissement du bilan et à l'inventaire permanent.

— Remarques relatives au bilan et au compte pertes et profits. Liège, Revue des Sciences commerciales, 1907.

— Questions d'inventaires, de bilans et d'amortissements faisant suite à la pratique comptable. Lecture et analyse d'un bilan chiffré ; déductions à tirer de cette analyse. Liège, Dessain, 1 br. 54 pages, 1907.

TRÉVELAS, Chef de comptabilité.

La permanence de l'inventaire par le moyen de simples procédés extra-comptables. Paris, l'auteur, manuscrit, 1887,

TROMBERT (A.) Secrétaire de la Société pour l'étude de la participation aux bénéfices.

Exemples pratiques d'organisation du contrôle des comptes par un arbitre-expert choisi à l'amiable. Utilité de la création d'un corps de comptables publics. Voy. Guide pratique pour l'application de la participation aux bénéfices. Paris, Chaix.



SECTION III

OUVRAGES ET DOCUMENTS SPÉCIAUX SUR DES SUJETS DIVERS

ALFIÉRI (V.) Professeur à l'Institut Royal technique de Rome.

Examen des faits économiques dans la comptabilité. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1907.

ALLIER et **RICHARD**

Dialogue sur la tenue des livres en partie double, mise à la portée de tout le monde. Avignon, in-12, 1857.

ALVISE (Piétro d')

La partie double sans suppositions et sans personnes. Paris, Revue de comptabilité, 1887.

— A propos de la logismographie. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1908.

ANONYME

Nouvelle méthode de tenue des livres à parties doubles diminuant plus de la moitié des écritures et des frais ; brochure de 8 pages, publiée en Belgique en 1810.

L'auteur s'inspirant des études de Degranges et de Martin Battaille, préconise l'emploi du journal-grand-livre.

— Comptabilité. Voy. Encyclopédie du XIXe siècle, 1872.

— Comptabilité moderne (système américain) in-12, 1895.

— La comptabilité comparée. Méthodes françaises et étrangères.

La publication de cette étude dont quelques chapitres seulement ont paru dans « l'Instruction Commerciale » en 1902-1903 et 1904, devait former un compte rendu analytique des méthodes spéciales des auteurs contemporains présenté sous la forme suivante : base de la méthode ou du système, son fonctionnement, ses avantages, ses inconvénients. Il ne devait être mis dans le commerce qu'un nombre limité d'exemplaires.

ANONYME

La Comptabilité dans le passé, le présent et l'avenir. Paris, Revue de l'Instruction commerciale, 1904.

Ce travail comprend deux listes des principaux auteurs français et étrangers qui firent franchir à la comptabilité une étape marquée ou dont les ouvrages ont eu un réel retentissement.

— La logismographie (1878) et la statmographie (1887) méthodes italiennes. Paris, Revue, l'Instruction Commerciale, 1904.

— L'intrusion du fisc dans la Comptabilitité des sociétés de crédit. Paris, l'Economiste français, 1906.

ANONYME (H. D.)

Comptabilité ; résumé du système américain. Liège, Thiriart, 1883.

ANQUETIN (A.)

Tableau général des comptes que l'on forme dans les livres tenus en parties doubles. Paris, 1803.

ANSOTTE et **DEFRISE**

Méthode de centralisation appliquée à la comptabilité des sociétés. Dour (Belgique), Vaubert, 1 vol. 155 pages, 1903.

ASSIER (Alex.)

Tenue des livres mise à la portée de tous, d'après une méthode ingénieuse et pratique. Paris, Bernard, 1904.

BADOUX, ancien notaire.

La Rectitude, système de comptabilité en partie double. Genève, Privat, in-8°, 43 pages et atlas in-fol., 1877 et Paris, Hénon, 1 br. 24 pages et tableau, 1889.

M. Badoux déclare qu'en employant son système on obtient une sécurité réciproque entre négociants et comptables, un contrôle mathématique de l'inventaire, une économie de temps et d'argent de 50 à 70 o/o sur tout autre système.

On supprime, ajoute-t-il, les articles fictifs et irréguliers, les grands pointages, les formules bizarres des anciens systèmes, etc., et aussi toute leçon de tenue de livres, dix minutes suffisant pour la démonstration.

Ce système comporte quatre livres : le journal, le livre des renseignements, le grand-livre, le livre d'inventaires. Le journal est une adaptation du journal-grand-livre. Le livre d'inventaires porte le nom de comptabilité secrète.

Comme classification : comptes courants, comptes généraux, comptes spéciaux.

Les reports au grand-livre des comptes courants se font d'après le journal dont chaque page contient six tableaux destinés à supprimer les reports d'une page à l'autre.

BAILLODS (F. A.)

« La Loi » Comptabilité de contrôle en partie double basée sur la pluralité des journaux, report direct aux comptes courants, journal centralisateur pour les comptes généraux du grand-livre. Levallois, 1 vol. 186 pages, 1882.

Ce système est basé sur les journaux auxiliaires permettant les reports directs aux comptes courants. Le grand-livre ne comporte qu'une colonne de sommes. L'organisation comptable est complétée par un journal centralisateur. L'auteur recommande que toutes les opérations soient justifiées par des documents, il donne au cours de son ouvrage de nombreux renseignements.

BARANGER (L.)

Le comptable et les marchés à livrer. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1908.

BARILLOT (H.) Arbitre au Tribunal de Commerce, Expert-comptable (S. A.)

Théorie générale de la comptabilité. Paris, Chaix, 1 br. 1883.

— Traité pratique et théorique des comptes courants et d'intérêts, ouvrage destiné à l'enseignement, aux employés de banque et de commerce. Paris, Delagrave, 1 vol. 103 pages, 1884.

Méthode de calculs des intérêts. — Bordereau d'escompte. — Echéance moyenne. — Comptes courants.

BARRACHIN (L.) Ancien élève de l'École Polytechnique.

Théorie de la comptabilité en parties doubles. Paris, Guillaumin, 1 br. 1880.

— Monographie des comptes ouverts au propriétaire. Châtillon-sur-Seine, Pichat, 1 br. 1888.

La comptabilité en parties doubles est, dit l'auteur, une science mathématique dont les règles fondamentales ne subissent aucune exception. La maison de commerce ou d'industrie n'est ni un homme, ni une femme, ni un groupe, c'est un être de convention, un mécanisme qui ne peut ni devoir ni posséder en propre. Tous les comptes sont ouverts à des personnes existantes qui livrent et reçoivent des marchandises réelles, beaucoup sont ouverts au propriétaire. M. Barrachin étudie la théorie du compte capital, la théorie du don, la théorie des bénéfices accumulés, la théorie des propriétés.

Sous le pseudonyme de « un mathématicien », M. Barrachin a fait paraître plusieurs études dans la Revue de Comptabilité de Paris.

BARRACHIN (L.) Ancien élève de l'École Polytechnique, industriel, **DELVAL**, professeur de sciences commerciales, **GASC** (E.) ancien élève de l'École Polytechnique, professeur.

Comptabilité personnelle. Paris, Delval, 1 br. 50 pages, 1889.

Cette étude théorique est destinée aux jeunes gens ayant terminé leurs études de comptabilité ; elle a nom de comptabilité personnelle parce que tous les comptes sont ouverts à des personnes. La distinction à faire entre le commerçant et sa maison de commerce est clairement exposée. Voy. aussi Bellay.

BATTAILLE (Martin)

Nouveau système de tenue des livres, par lequel le journal tenu en partie simple, offre un tableau des comptes généraux de la partie double qui se balancent entre eux au bas de chaque folio ainsi qu'avec le grand-livre. Bruxelles, 2e édition, 1805.

Après Degranges, Battaille est le deuxième écrivain comptable qui parle du journal-grand-livre improprement nommé système américain.

BAUDRAN (E.)

La question des effets à payer. Réponse de MM. Brunet, Kissel, Florent, Dron, V. Blanchard, Muny, Claudel. Paris, Revue de la Comptabilité, 1884-1885.

— Say, Piétro d'Alvise, Claudel. Paris, Revue de Comptabilité, 1887.

BEAUCHERY (A.)

Révolution dans la comptabilité ou comptabilité de l'avenir. Plus de partie simple, plus de partie double, plus de comptes généraux, plus de journal. Paris, l'auteur et Desloges, in-8, 215 pages, 1865.

La partie simple, dit l'auteur, ne se préoccupe que des personnes, « le subjectif » les parties doubles — contre lesquelles il s'élève — y ajoutent les choses, l'« objectif ». Il remplace les mots débit et crédit par entrée et sortie, supprime le grand-livre des comptes généraux et le remplace par des journaux spéciaux. A signaler le journal des ventes dont la disposition tend à l'obtention de la permanence de l'inventaire. Dans ce système, les totaux de ces journaux spéciaux sont portés sur un journal récapitulatif à colonnes, sorte de journal-grand-livre.

En 1858, Lanquetin parlait aussi de remplacer les comptes généraux par des livres auxiliaires.

— Tenue de livres pratique, suite à la Révolution dans la comptabilité, synthèse des méthodes Pigier et Monginot. Paris, l'auteur et Mansart, 1 vol. 220 pages, 1866.

L'auteur s'exprime ainsi : « Nul ne doit parler économie sociale, nul ne doit être député s'il n'est teneur de livres, axiome prouvé par l'impôt qui ne doit être ni sur le capital, ni sur le revenu. »

Beauchery a laissé un manuscrit sur l'histoire de la Comptabilité. C'est par erreur que d'aucuns l'ont présenté comme un théoricien n'ayant jamais pratiqué ; il contribua, en effet, à l'organisation, à la direction et à la surveillance d'importantes entreprises commerciales et industrielles.

— Pratique de la révolution dans la comptabilité. Lille, Wilmot, in-8, 224 pages, 1867.

— Comptabilité ; publiée par Perdreau. Lille, Wilmot in-8, 120 pages, 1869.

BEAUCHERY (A.)

Comptabilité centralisatrice, publiée par Perdreau, (Recueil de 11 cahiers modèles). Lille, Quarré, in-4°, 1874.

— Réponse à M. E. Léautey. L'uniformisation de la comptabilité (Léautey) devant l'unification de la comptabilité (Beauchery). Paris, Rinuy, 1 br. 60 pages, 1881.

BELLAY, Ancien professeur à l'Ecole de commerce de Lyon.

Science de l'administration commerciale ou commentaire sur la tenue des livres. Lyon, l'auteur, 1 vol., 563 pages, 1834 et Paris, Renard, 1838.

L'être moral d'un commerce, dit l'auteur, doit être distingué de la personne à laquelle ce commerce appartient. C'est là un principe que nous ne saurions trop recommander aux comptables, afin de les mettre en garde contre ce paradoxe trop répandu : le commerce et le commerçant ne sont qu'une seule et même chose.

Cette fiction de l'être moral du commerce, qui est infiniment riche en conséquences, ajoute-t-il, est une des bases de la partie double, et dans toute écriture où un compte est débité par le crédit d'un autre, l'être moral doit toujours être interposé par la pensée entre le compte qui reçoit et le compte qui livre. Bellay réfute quelques erreurs de principes faites par Degranges, propose la revision des articles 8 à 13 du titre II du Code de commerce, et demande que les dispositions concernant la preuve en justice soient étendues à tous les livres. Voy. Claudel.

BERTRAND (D.)

Le livre du commerçant en détail ou tous les divers débiteurs et créanciers d'un commerce, classés et réunis en un seul compte. Paris, in-8°, 1843.

BESSON (A.) et **RASPAIL**

Journal-contrôle. Voy. Section I.

BIANCHI (F.)

La tenue des livres suivant le système anglais. Paris, Revue de Comptabilité, 1902.

— La tenue des livres suivant le système américain, Paris, Revue de Comptabilité, 1903.

BILANDE (Ch.)

Plusieurs moyens très faciles d'abréger considérablement et avantageusement les écritures de la tenue des livres en partie double, 1 br., s. d.

En 1894, Francq représente les titres des comptes spéciaux par des lettres. En 1902, Bilande emploie des chiffres. Cette modification constitue toute l'innovation de l'auteur.

BLEYSWYCK-SOMBECK (G. Van)

La comptabilité sans grand-livre général. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1907, et Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907.

BOCHET (P.-A.)

Méthode synthétique contenant de nouveaux contrôles ou nouvelles balances, le journal rationnel et partiteur. Voy. Section I.

BODIN

Méthode de tenue des livres indiquant les moyens de concilier dans les écritures, la brièveté et la clarté. Paris, l'auteur, 1 vol., 116 pages, 1863.

BOLLAND-LEJEUNE

Comptabilité Moi-Pierre. Méthode nouvelle et rapide pour apprendre le mécanisme de la comptabilité en parties doubles, suivie d'un recueil d'écritures spéciales aux sociétés anonymes. Théorie spéciales absolument inédite sur les bilans, réserves, amortissements etc. Lille, l'auteur, in-16, 149 pages, 1902.

BONAN (J.)

Comptabilité D. E. M. (valeurs disponibles, valeurs exigibles, maison). Tunis, l'auteur, 1 br. 8 pages, 1905.

BONNOT (A.) Ancien manufacturier.

Comptabilité algébrique. Paris, l'auteur, 1 vol. 1887.

« Ce système, dit l'auteur, a l'avantage de donner, d'une manière permanente, la situation de toute maison de commerce.

« Il a été dénommé « comptabilité algébrique » uniquement parce que les comptes sont classés alphabétiquement.

« Employé aux élections pour le dépouillement du deuxième tour de scrutin, les résultats ont été connus dès le

lendemain, tandis qu'au premier tour ils n'ont été connus qu'au bout de six jours » (sic).

Les livres auxiliaires forment la base de la comptabilité, les articles sont rédigés au journal, au jour le jour, puis reportés dans un grand-livre, dénommé répertoire-grand-livre, présentant un classement de comptes permettant de localiser les erreurs.

BONNOT (A.) Ancien manufacturier.

La science des nombres et des comptes. Comptabilité Bonnot, méthode automatique et parlante. Paris, l'auteur, 1 vol. 1900.

Obtention de la situation exacte des marchandises en magasin par un quantum journalier. — Situation journalière approximative et aux fins de mois exacte. — Bilan exact aux fins de mois. Tels sont, suivant M. Bonnot, les résultats que procure son système.

BOURNOT, Ancien chef d'institution, professeur de comptabilité.

La Comptabilité unifiée, en rapport avec la loi, avec le programme officiel et avec les décisions du Congrès des comptables de France. Paris, 1 br. et fascicules, 1884.

— Réponse à MM. les anciens présidents des comités et des Congrès des comptables de France. — Réplique à la critique de M. Léautey. Paris, 1 br. 14 pages, 1883.

BUSCHALL

Introduction à la tenue des livres en partie double. Paris, 1 vol. 1764.

CAMELIN (Fernand)

L'Irréductible, application de procédés nouveaux. Paris, imprimerie Chamerot et Renoudet, gr. in-8° et tableau, 81 pages, 1894.

Plus de comptabilité obscure pour le chef de maison, proclame l'auteur. Une nouvelle méthode existe : c'est la comptabilité de l'avenir, « l'irréductible », qui présente les avantages suivants : clarté parfaite, compréhension facile, quelques mois de pratique pour former un comptable, économie d'environ 50 o/o sur l'ensemble du travail, sécurité assurée, contrôle continuel, mise à l'abri des indiscrétions par une comptabilité privée, des résultats, etc.

Voici un aperçu des livres employés par l'auteur de ce système :

Un journal rédigé au jour le jour — base de l'organisation — comportant huit colonnes principales. De gauche à droite : grand-livre (comptes courants divers, effets à payer, débit et crédit, comptes courants, clientèle, débit et crédit), folios du grand-livre et libellé des opérations rédigées à partie simple.

Caisse (entrées et sorties). Effets à recevoir (entrées, folios et numéros de sortie, numéros des effets, folios et numéros d'entrée, sortis), marchandises générales (débit, nature, crédit), frais généraux, pertes et profits (débit, nature, crédit), comptes de valeurs immobilisées (débit, désignation, crédit).

Un grand-livre clients et un grand-livre fournisseurs, comportant deux colonnes, débit et crédit, séparées par une colonne de soldes. Un livre d'inventaires.

Enfin, des livres de dépouillement avec un certain nombre de colonnes en blanc (subdivisions du compte marchandises générales, subdivisions des comptes frais généraux et pertes et profits) et un livre de balances mensuelles comprenant les mêmes colonnes que celles du journal (moins la colonne libellé des opérations), complétée par un petit tableau récapitulatif par débit et crédit des dites colonnes.

CAMPION (L.)

Maximum de renseignements et minimum de travail en comptabilité. Tourcoing, 1 br. 1893.

CHICOT (P. E.)

Formulaire d'un journal et grand-livre en parties doubles, par Abr. de Graaf, traduit par P.-F. Chicot. Amsterdam, Jean Loots, 16 pages, 1718.

CLAUDE (S.)

Nouveau système de tenue des livres. Voy. Section I.

CLAUDEL

La comptabilité à l'Académie. Paris, Revue de la Comptabilité, 1886.

— Le principe de la Comptabilité, considérations économiques. — L'endroit et l'envers des comptes. Objections qui se détruisent. Paris, Revue de Comptabilité, 1887-1888. Voy. aussi Bellay et Deschamps.

CLAUDEL

Définition de la Comptabilité. Voy. Essai de synthétique. Paris, Giard et Brière, 1894.

— L'Entreprise, la maison de commerce et le propriétaire. Lyon, Revue Banque et Commerce, 1900.

COFFY

La Comptabilité en parties doubles est une science exacte composée de 225 problèmes. Paris, Renard, 1 br. 16 pages, 2e édition, 1847.

— Origine naturelle ou théorie générale de la méthode de tenue des livres en parties doubles. Paris, Renard, 1 br. 11 pages, 1864.

COMMANDEUR (R.) et **NONY** (C.)

La Vraie Balance. Nouvelle méthode de comptabilité en partie double formulée comme la partie simple. Lyon, imprimerie du Salut public, grand in-4°, 1877.

Le but de ce système est d'obtenir la partie double par les écritures de la partie simple, application démontrée en 1869 par M. Tissot.

CONVENTZ (L.)

La ligne droite, méthode de comptabilité en parties doubles, simplifiée. Lyon, l'auteur, 1 vol. 1869.

— La ligne droite ou l'art d'enregistrer pratiquement et scientifiquement les écritures d'une maison de commerce, d'industrie ou de banque, augmentée d'exercices comparés et de notes commerciales par A. et N. Montloup-Robert, professeurs de comptabilité, directeurs de l'Ecole pratique lyonnaise de Commerce et de Comptabilité. Lyon, Montloup-Robert, 1 vol. 347 pages, dernière édition 1901.

Ce système est basé sur le principe des parties doubles. La dualité est obtenue non à l'aide de formules, mais au moyen de tableaux synoptiques et sur l'emploi des balances par soldes au lieu et place des balances par totaux.

L'inscription journalière des opérations se fait lorsque leur nombre est restreint, sous la forme double, sur un journal des règlements. Lorsque le nombre des opérations est plus considérable, l'inscription s'en fait sous la forme simple sur des journaux affectés à chaque mouvement de valeur dont les totaux sont centralisés sous la forme double sur le journal des règlements, à la suite des articles qui n'ont leur place sur aucun des journaux adoptés. Le journal des règlements se présente sous forme de tableaux synoptiques.

Au grand-livre, les colonnes doit et avoir sont accolées, on remarque deux autres colonnes d'excédents (débit et crédit) qui doivent indiquer la situation du compte. Ce livre ne contient que les comptes des tiers. Les comptes généraux que les tableaux synoptiques du journal présentent sont reportés en totaux seulement périodiquement sur le centralisateur qui reçoit après l'inventaire le solde des comptes généraux et à toutes les périodes d'arrêt du journal des règlements, les totaux de ceux-ci. C'est sur ce livre que s'établit l'inventaire comptable. Ces trois livres sont indispensables, ils peuvent être complétés par d'autres livres auxiliaires suivant l'importance des transactions. La plupart des livres adoptés par l'auteur contiennent une ou deux colonnes teintées en gris.

CONVENTZ (L.)

L'A. B. C. de la tenue des livres, méthode pratique simplifiée, à l'usage du commerce de détail et des écoles. Lyon, l'auteur, 1 br. 70 pages, 1876.

Ouvrage soumis au premier Congrès de comptables français, Paris, 1880.

CORNET-BICHAT

Le journal grand-livre ou la tenue des livres démontrée et pratiquée par ce seul registre. Paris, l'auteur, 1874.

— La tenue des livres mise en balance perpétuelle. Voy. Section I.

COURTIN (L.) Chef de comptabilité.

Suppression à volonté du journal unique, emploi des journaux spéciaux centralisés. Paris, 1 br. 66 pages, 1889.

COUVREUX-WICHARD, Ancien manufacturier.

Cours de tenue des livres en parties doubles, d'après la méthode américaine, appliqué au commerce, à l'industrie et à l'agriculture, mis à la portée de toutes les intelligences et disposé par demandes et réponses. Paris, Deschamps, 1 br. 38 pages, 1881.

COX (J.-L.)

La tenue des livres d'après une nouvelle méthode. Hasselt, Ceyssens et Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1903.

Fusion des livres auxiliaires. — Du grand-livre. — Journal-Balance. — Application aux établissements importants.

CUOC (J.) Professeur d'école primaire supérieure.

Comptabilité tachygraphique ou tenue des livres simplifiée. Valence, s. d.

DANDOIS (Al.)

Comment faire de la bonne comptabilité dans les Régies. Amortissement industriel et amortissement financier. La Régie des tramways de Glasgow. Bruxelles, de Ghilaye, 1 br. 80 pages, 1908.

DAUBRESSE (L.) Expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

La comptabilité par chapitres. Mons, Revue les Cahiers Commerciaux, 1904.

— La légende du livre-journal. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

— La méthode américaine. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

— Traité théorique et pratique des comptes courants et d'intérêts. Mons, librairie des Cahiers commerciaux, 1 br. 60 pages, 1903, édition revue et corrigée, 1908.

— Organisation comptable. Mons, librairie des Cahiers Commerciaux, 1 br. 72 pages, 1908.

Ouverture des comptes. — Fonctionnement des comptes. — Contrôle. — Livres. — Archives. — Organisation comptable d'une maison de détail et d'une maison de gros.

DAUNAY

Rapport sur la centralisation des écritures. Voy. Rapport général du Comité d'études présenté au 2e Congrès des comptables français. Paris, Revue de la Comptabilité, 1882.

DEGRANGES (E. père)

Nouvelle méthode pour tenir les livres en parties doubles par le moyen d'un seul registre. Voy. Section I.

DEGRANGES (E. père)

De l'usage des doubles colonnes faites à certains comptes. Paris. Voy. Dictionnaire du commerce (pages 442 à 481), 1805.

— La tenue des livres généralisée. Paris, 1809.

DELBOUSQUET

Du compte de frais à répartir. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

DELMAS, Industriel.

De la répartition des frais généraux. Voy. Section IV, chapitre III.

DELON (C.)

Projet d'unification de la comptabilité. Paris, 1 br. 1881.

DELORME

Nouveau système de tenue de livres d'après Jones, lié à la méthode des parties doubles, applicable à tous les genres de commerce. Avignon, 1808.

DELOSME (A.)

La tenue des livres simplifiée au moyen du journal écrit en partie simple qui se transforme subitement en partie double. Lyon, 1881.

DELVAUX (J.)

Du compte Effets à payer. Marseille, Revue des sciences commerciales, 1908.

DEPLANQUE

Tableau synoptique, théorique, pratique et mathématique de la tenue des livres en partie double. Paris, Duterre, une feuille in plano, 1840.

— Exécutions Mirès. Aux actionnaires de la caisse générale des chemins de fer. Paris, Dentu, in-8°, 1861.

DESARNAUD (B.)

Méthode de centralisation. Voy. Section I.

DESCHAMPS (H.) Expert-comptable (S. A.)

La logismographie. — Le journal-grand-livre. Voy. Section I.

DESCHAMPS (H.) Expert-comptable (S. A.)

Causerie sur la science commerciale. Lyon, Gallet, 1 broch. 23 pages, 1898.

La comptabilité est-elle une science? Et d'abord y a-t-il une science commerciale? L'enseignement dans les écoles supérieures de commerce. Réorganisation de l'enseignement commercial.

— Causerie sur les erreurs, les hérésies et les utopies en comptabilité. Lyon, Gallet, 1 broch. 26 pages, 1899.

Les deux théories de la partie double : actif et passif. — Jeu des comptes. — Du compte effets à payer. — Les comptes d'ordre. — La permanence de l'inventaire. — La théorie et la pratique. — Désordre dans les livres. — L'importance de la comptabilité. — Situation morale de l'entreprise. — La confiance dans un inventaire.

— Revue des auteurs français qui ont eu une certaine vogue. Voy. Rapport général du Concours de Comptabilité. Paris, 1900.

— L'endroit et l'envers des comptes. Les comptes doubles et la permanence de l'inventaire. Lyon, 1 br. 18 pages, 1905. Voy. aussi Bellay et Claudel.

Publication de la Chambre syndicale des comptables de Lyon.

— Essai sur l'établissement d'une comptabilité. Lyon, Revue Banque et Commerce, 1903 et Marseille, Revue des sciences commerciales, 1907.

— Manuel du caissier. — Connaissances nécessaires au caissier. — Tenue du livre de caisse. — Arithmétique du caissier. Lyon, Stock, 1 vol., 224 pages, 1907.

DESSART (E.) Expert-comptable, professeur à l'Ecole des Métiers de Bruxelles, agréé par l'Etat.

Organisation comptable d'une affaire commerciale ou industrielle suivant la méthode de centralisation. Bruxelles, Ramlot et Paris, Dunod, 1 br. 36 pages, 1906.

DESSOYE (J.-B.) Auteur de la découverte de la comptabilité universelle.

Magie commerciale ou l'absolu dans un principe et une révolution dans un seul chiffre, servant d'introduction à l'étude de l'algèbre de la comptabilité universelle, in-8°.

DESSOYE (J.-B.) Auteur de la découverte de la comptabilité universelle.

Algèbre de la comptabilité universelle. Petit in-4°.

— Arithmétique numérale de la comptabilité universelle, 1 vol. 300 pages.

— L'arithmétique des comptables ou principes de la dualité avec inversions et renversement des inversions pour former la balance. Paris, Giraud, 1 vol. 1864.

DÉTRICHÉ (R.)

Exercices de tenue des livres en partie simple à l'usage des écoles primaires. Paris, 3e partie, in-4°, 1864.

DUBOC (L.) Ancien manufacturier, professeur de comptabilité.

Des frais généraux et de leur influence sur les prix de revient ou de vente. Paris, Pigier, 1 br. 32 pages, 1880.

Définition. — Frais généraux fixes. — Frais généraux variables. — Etude et justification des frais généraux. — Du rôle des frais généraux dans l'évaluation du prix de revient ou du prix de vente. — Comptabilité des frais généraux.

DUPRAT (J.)

La clarté dans la tenue des livres par la méthode de comptabilité J. Duprat. Bordeaux, Féret et fils, 1 vol. et atlas, 1903.

Ce système nécessite des livres divisionnaires ou auxiliaires comportant une colonne (francs et centimes) « Contrôle du grand-livre » et des livres principaux parmi lesquels un grand-livre des comptes réservés et un journal-contrôle, sorte de journal-grand-livre, redigé sous forme simple, présentant indépendamment, des colonnes usuelles, deux colonnes de francs et centimes, par doit et avoir intitulées « Grand-livre » et « Contrôle du Grand-livre ». La première reçoit les sommes des comptes débiteurs et créditeurs formant la dualité des écritures.

Dans la deuxième on y inscrit ces mêmes sommes, prises sur les livres auxiliaires.

DUTRONQUOY (Ed.)

Problèmes de comptabilité commerciale. Paris, 1 br. in-4°, 1885.

EDOM (H., père) Expert-comptable (S. A.)

Nouvelle méthode de comptabilité centralisée rapide. Lyon, Storck, 1 broch. 21 pages, 1905.

Cette comptabilité est basée sur la tenue d'un journal centralisateur, disposé par comptes à débiter et à créditer dont les éléments sont fournis par les écritures des journaux divisionnaires classées et contrôlées au moyen de feuilles spéciales de dépouillement.

— Les journaux à colonnes multiples et la comptabilité centralisée. Marseille, Revue des sciences commerciales, 1908. Voy. aussi section I.

ÉTIÉVANT (A.)

Législateurs et comptabilité. Paris, Revue de la Comptabilité, 1883.

EVRARD

Tableau synoptique de la comptabilité centralisée. Charleroi, l'auteur, 1906.

FAURE (Gabriel) Arbitre rapporteur au tribunal de commerce, expert-comptable (S. A.)

Note sur le remaniement et la suppression de certaines rubriques comptables. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1903.

— De la manière de classer les comptes de frais et d'utiliser les renseignements fournis par ces comptes. Paris, Bulletin de la Société Académique de Comptabilité, 1904.

— De la tenue des comptes d'exploitation. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1905.

— Calcul des prix de vente dans le commerce d'échange. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1906.

— Comment effectuer la centralisation des écritures. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1906.

— Contribution à la théorie des parties doubles. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1906.

FAURE (Gabriel) Arbitre rapporteur au tribunal de commerce, expert-comptable (S. A.)

Le fond et la forme. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1907.

— Etude technique sur la centralisation des écritures journalières. Paris, Société Académique de Comptabilité. 1 br. 16 pages, 1907.

Publication de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

— Organisation comptable. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1907.

Législation. — Pratique. — Statistiques.

— La classification décimale et son emploi en comptabilité. Paris, l'auteur, manuscrit, 1908.

Cet article doit paraître dans la Revue « les Cahiers Commerciaux » de Mons.

— L'impôt sur le revenu et la comptabilité. Mons. Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

FAURE (G.) et **RACHOU** (L.) Docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris.

De la tenue des livres sur feuillets mobiles au point de vue comptable et juridique. Paris, 1 br. 22 pages, 1906.

Publication de la Société Académique de Comptabilité.

FERRAND (C.)

Exposé de divers systèmes de tenue des livres. Voy. Section I.

FIÉVET (A.) Sous-chef de comptabilité aux charbonnages de Makeefka.

Du fonds de roulement. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907.

FILLOT (H.) Vérificateur à la Banque de France.

Nouvelle méthode de Comptabilité « la Discrète ». Paris, Acker, 1900.

Ce système de comptabilité comporte un journal-grand-livre divisé en huit colonnes correspondant à des comptes collectifs ou à des comptes généraux et un livre de situation permanente divisé en six parties. L'auteur signale au lec-

teur qu'il n'a pas la prétention d'initier en quelques lignes, qui que ce soit à la science des comptes, mais uniquement d'indiquer un procédé simple pour quiconque a quelques notions sommaires de comptabilité.

FLEURY (C.) Directeur de l'Ecole de Commerce de Lyon.

Traité spécial des comptes courants et d'intérêts. Lyon, 1 vol. 113 pages, 1857, 11e édit. Paris, Guillaumin, 1888.

FONTAINE (J.)

La comptabilité apprise en deux heures. Paris, lib. du Petit Journal, 1 br. 56 pages, 1865.

FORESTIER

Contrôle infaillible pour éviter toutes les erreurs du journal et du grand-livre. Voy. Section I.

FRANCQ

Méthode à secret. Bruxelles, 1 br. 1894.

Dans cette méthode, les titres des comptes spéciaux sont remplacés par des lettres.

FRIOCOURT (A.)

Comptabilité privée. Brest, Caroff, 1896. Voy. aussi Section I. La comptabilité moderne.

Journal de classement à quatre comptes. — Journal de classement à trois comptes. — Comptes de valeurs diverses. — Comptes de la maison. — Journal de classement à deux comptes.

GABRIEL (J.)

Méthode simplifiée de la tenue des livres en partie simple ou double. Voy. Section I.

GAGEY (A.)

De l'unification de la Comptabilité. Résumé des travaux du Comité d'initiative d'un projet de congrès des comptables, d'après les procès-verbaux de ses séances, rédigés par Gagey. Paris, Pigier, 1 vol. 1880.

— Observations sur la méthode Beauchery. Paris, Revue de la Comptabilité, 1883.

— La Statmographie. Méthode italienne de Pisani. Paris, Revue de Comptabilité, 1887.

GAY (J.)

Comptabilité, méthode parisienne. Paris, 1 br. 35 pages, s. d.

Ce système a pour base la division des entrées et des sorties, elle s'adresse aux commerçants de détail qui ne peuvent recourir à un comptable.

GERSTEN (C.)

Les registres à colonnes dans la méthode de centralisation. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907.

GEST-FLOURET

Le portefeuillle avec l'entrée et la sortie des effets. Bruxelles, 1 broch. 1893.

GILIS, Expert-liquidateur, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

De l'ignorance des lois comptables et économiques en matière de statuts sociaux. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1899.

— La tenue des livres à parties doubles et la méthode américaine. Bruxelles, l'auteur, 1 vol. 200 pages, 5e édition. 1900.

— Le compte Effets à payer. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1903.

— La méthode analytico-synthétique. Voy. Section I.

— Des frais et de leur classification. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1907.

— Des comptes d'exploitation. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1907 et 1908.

— Des livres de Commerce. Bruxelles. Voy. Encyclopédie du commerce et de l'industrie, 1908.

GILLET (J.)

Comptabilité révélatrice des vols et détournements de marchandises. Paris, Planche, 1 broch. in-12, 66 pages, 1899.

Suivant l'auteur, le système qu'il présente n'est pas une amélioration de la comptabilité en général, mais une réforme d'une de ses branches la plus importante : le contrôle des marchandises qu'il obtient par le procédé suivant :

Entrée (achat) des marchandises au prix de vente. — Sortie (vente) au prix de vente. — Solde (existant) au prix de vente.

GOMBERG (L.) Expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Les divers buts de la comptabilité. Paris, Revue l'Instruction commerciale, 1897.

— La science de la comptabilité et son système scientifique : Essai de la classification de la science de la comptabilité, éléments de la comptabilité. Paris, Guillaumin et Genève, Eggimann, 1 vol. 110 pages, 1898.

L'auteur traite la comptabilité au point de vue purement scientifique et aborde les sujets suivants : La comptabilité est-elle une science ou un art. — En quoi la science diffère-t-elle d'une simple connaissance. — Le système scientifique. — Définition de la comptabilité. — Les comptes. Fonctions et buts de la comptabilité. — La place de la comptabilité parmi les autres sciences. — Théorie du bilan. — Permanence de l'inventaire. — Théorie du contrôle.

GRAAF (de)

Formulaire d'un journal et grand-livre en parties doubles. Traduit du hollandais par Chicot. Amsterdam, Loots, 16 pages, 1718.

GRAF (A.)

La comptabilité américaine. Traduction de A. Gaillet et J. Villiger, in-4°, 1896.

GUERRE (P.)

Essai sur l'art de grouper les comptes pour établir les balances d'écritures. Paris, manuscrit soumis au premier Congrès des comptables français, 1880.

GUILLAY

La Méthode italienne, base fondamentale de la tenue des livres de commerce en double partie ou traité des comptes et des écritures de Luca Paciolo, 1494. Paris, Revue de Comptabilité, 1887.

— Le rôle mathématique dans la comptabilité commerciale. Paris, Revue de Comptabilité, 1888.

GUILLAY

Comptabilité commerciale, ses livres et ses comptes. Etude rétrospective. Paris, Revue de Comptabilité, 1890.

GUIRETTE

Le jeune comptable ou recueil de tous les registres nécessaires à la tenue des livres en partie double. Paris, 1 vol. in-4°, 1859.

HARANG

Critique de la Méthode Bodin. Paris, Revue de la Comptabilité, 1883.

HILLAERT

A propos de Comptabilité. Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants de l'Ecole Commerciale de l'Université de Louvain, 1903.

HUBERT (Fréd.) Ex-chef de la Comptabilité du chemin de fer du Nord de l'Espagne.

Les Comptes courants d'intérêts appris sans maître. Paris, Raud, 1 broch. 24 pages, 1874.

HUDE (V.) Ancien chef de comptabilité.

Méthode Hude. Système pratique. Journal imprimé, tout rédigé, résumant les affaires de chaque jour, suivi du grand-livre central également imprimé, au moyen duquel la situation active et passive du chef de maison est facile à dresser chaque jour. Paris, l'auteur, 1 br. 15 pages, 1872.

HUGLI (F.) Contrôleur général des finances du canton de Berne.

La comptabilité constante. Traduction de Hulliger, professeur à l'Ecole de Commerce de Neuchâtel. Neuchâtel, Attinger, 1 vol. 1894. Voy. aussi Revue de comptabilité de Paris, 1896.

Cette comptabilité est appelée constante parce que les écritures organisées d'après ce système sont tenues constamment à jour malgré la suppression des livres auxiliaires habituels qui sont remplacés par deux registres dénommés : le premier administration, le second caisse. Le grand-livre est rédigé sans l'aide d'aucune écriture auxiliaire, ce qui justifie cette opinion maintes fois exposée que l'antique journal n'est pas le rouage indispensable d'une organisation

comptable. L'Etat de Berne fait usage de la comptabilité constante, ainsi que plusieurs entreprises privées. Praticien très apprécié, M. Hugli a fait paraître d'intéressants travaux sur la comptabilité du canton de Berne ainsi que sur la comptabilité de l'hôpital de l'Ile.

HUGLI (F.) Contrôleur général des finances du canton de Berne.

Contrôle de la caisse et du caissier dans les sociétés et les administrations. Paris, Revue de Comptabilité, 1902.

HUGOT (V.) Comptable.

Méthodes ingénieuses pour le calcul des intérêts. Méthode du commerce, abréviative et raisonnée. Saint-Quentin, Moureau, 1 broch. 98 pages, 2e édition, 1862.

HUSSON, Industriel.

La tenue des livres en une leçon. Nancy, 1 br. 1839.

HUYBRECHTS (P.)

La Comptabilité commerciale dans ses rapports avec les lois belges. Bruxelles, Rozez, 1890.

— Comptabilité simple. Mons, Revue les Cahiers commerciaux et Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1908.

— Histoire comptable (littérature comptable). Marseille, Revue des Sciences commerciales et Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1908.

ISLER

Nouvelle méthode suisse pour tenir les livres en partie double. Voy. Section I.

JAFFA

Nouveau mode de foliotage très utile. Balance générale entièrement nouvelle. Voy. Section I.

JOCET (P.)

Théorie algébrique et idéologique de la tenue des livres. Paris, Dupont, 1 br. 78 pages, 1898.

La tenue des livres, dit l'auteur, n'a jamais été traitée comme une science, elle s'apprend par la pratique, ce qui mène souvent à la routine. Pour répondre à cet état de choses, M. Jocet traite la tenue des livres comme un problème d'algèbre, conception intéressante et personnelle par laquelle il résume toutes les opérations comptables par une équation.

JONES (E. T.) De Bristol.

Nouveau système de tenue des livres. Avignon, 1808.

Traduit en plusieurs langues, cet ouvrage parut en 1793 et eut un certain retentissement non seulement parce qu'il constituait le premier ouvrage important pour l'Angleterre, mais aussi parce que son auteur obtint l'appui des banques d'Angleterre et de Bristol. Les souscripteurs qui furent nombreux trouvèrent moyennant une guinée, prix de l'ouvrage, une licence leur donnant le droit de pratiquer cette comptabilité.

Jones fut un défenseur de la partie simple et un adversaire acharné de la partie double. La méthode dite à parties doubles, aussi compliquée qu'obscure, a quelque chose de mystérieux jusque dans son nom, disait-il, et certainement on n'a jamais employé un système plus ingénieusement imaginé pour couvrir l'infamie, quoiqu'elle n'ait pas été inventée pour cela (sic). D'ici peu on n'en parlera plus.

Jones trouva en Degranges père un partenaire qui sut lui répondre. L'acharnement dont fit preuve l'auteur anglais contribua au progrès de la partie double.

Les colonnes qu'il préconisait dans son système furent l'embryon du journal-grand-livre, sa balance trimestrielle donna naissance à la balance mensuelle de nos jours.

JOOSSENS (Alph.)

Note sur les frais généraux. Bruxelles, Revue de Comptabilité 1908.

KETTERER (P.)

Les nouveaux progrès en comptabilité. Paris, l'auteur, manuscrit 1908.

Cet article doit paraître dans la Revue des sciences commerciales de Marseille.

KHEIL (P.) Professeur de sciences commerciales à la Haute Ecole technique tchèque, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Spécimen de journal du XVIe siècle. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1901.

Ce spécimen est extrait de l'ouvrage de M. Kheil : « Uber

einige altere bearbeitungen des buchaltungs. Tractates von Luca Pacioli. »

Le journal dont il s'agit appartenait à un marchand de tapisseries.

LANQUETIN (S.)

La comptabilité par une méthode directe où le débit et le crédit se trouvent en conformité avec l'entrée et la sortie des valeurs. Paris, Hachette, 1 vol. 162 pages, 1858.

Ce mécanisme, simple, facile, dit l'auteur, n'exige surtout aucune étude spéciale, offre un contrôle beaucoup plus prompt et plus complet que celui de la partie double.

La méthode directe consiste dans l'emploi de livres auxiliaires représentant les comptes généraux. Au grand-livre figurent seulement les comptes des correspondants, et le compte de profits et pertes. Le journal comporte deux colonnes, « entrées ou débit de l'établissement », « sorties ou crédit de l'établissement », il est rédigé en partie simple.

LARMIGNY

Guide explicatif et complémentaire de la comptabilité anglaise. Paris, Arth. Michel, continuateur de la méthode, 1 br. 51 pages, 2e édition, 1880.

LAURENT

Application des principes de la tenue des livres en parties doubles. Mirecourt, l'auteur, 1844.

LAUTREC (A.-D.) Professeur de comptabilité commerciale et teneur de livres.

Cours élémentaire de comptabilité commerciale en partie double par les seules écritures de la partie simple. Béziers, l'auteur, 1 vol. s. D.

LÉAUTEY (Eug.)

Questions actuelles de comptabilité et d'enseignement commercial. Paris, Guillaumin, 1 vol. 360 pages, 1881.

Appel aux praticiens. — Popularisation de la comptabilité. — Examen de quelques méthodes de comptabilité. — Du journal-grand-livre. — De l'unification de la comptabilité. — Compte rendu analytique et critique du Congrès de comptables. — Le titre II du Code de commerce.

Au cours de cette étude, M. Léautey se livre à une analyse succincte mais suffisante des ouvrages d'un certain nombre d'auteurs qui, presque tous, sont l'objet d'un jugement sévère, surtout ceux qui se sont faits papetiers dans le but d'écouler plus facilement les registres spéciaux à leurs prétendues inventions.

LÉAUTEY (Eug.)

— La comptabilité unifiée. Critique de la méthode Bournot. Paris, Revue de Comptabilité, 1883.

— La comptabilité à l'Académie. Paris, Revue de Comptabilité, 1886.

— Statistique et comptabilité. Paris, Revue de Comptabilité, 1888.

— L'ordre comptable permanent. Paris, Revue de Comptabilité, 1892.

— Introduction comptable à la science sociale. Paris, librairie comptable et administrative, 1 br. 1897.

— Rôle social de la comptabilité et du comptable. Paris, librairie comptable et administrative, 1 br. 16 pages, 1902.

— La comptabilité et le progrès. Ingénieurs et comptables. Paris, Revue le Commerce, 1906.

— Les commerçants et la comptabilité. Paris, Bulletin de l'Union des Ecoles supérieures de commerce, 1906.

— Brouillard, mémorial, main courante. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907.

LÉAUTEY (L. fils)

Du capital envisagé au point de vue comptable. Paris, Bulletin de l'Union des Ecoles supérieures de commerce, 1899.

— Le désordre comptable. Paris, Bulletin de l'Union des Ecoles supérieures de commerce, 1900.

LÉAUTEY (E.) et **GUILBAULT**

— Principes généraux de comptabilité. Paris, Berger-Levrault, 1 vol. 546 pages, 1894.

Ce traité destiné à l'enseignement expose les principes de la science des comptes en 563 formules raisonnées et contient un questionnaire de 566 questions.

LEBEAU (Ch.) Expert-comptable (S. A.)

Etudes des comptes. Paris, l'auteur, 1 br. 23 pages, 1907.

LEFEBVRE (Hurbin) Expert près les tribunaux.

Etudes de comptabilité. Paris, l'auteur, 1 br. in-8°, 1874.

— Origines de la comptabilité. Paris, l'auteur, 1 br. in-8°, 1875.

LEFEVRE (Henri)

La logismographie, nouvelle comptabilité italienne.

L'azienda. — Ouverture des livres. — Faits d'administration. — Règles d'enregistrement. — Journal logismographique. — Compte du propriétaire et ses développements. — Comptes des agents et correspondants. — Minutes des comptes. — Formes plus compliquées. — Appréciation générale de la logismographie. Voy. Section I.

LEHOUCQ (P.)

Traité des soldes de fin d'année sur journal particulier. Fives-Lille, l'auteur, 1 br. 85 pages, 1873.

— Comptabilité discrète en partie double. Paris, l'auteur, 1886.

LEMAIRE (P.)

Tenue des livres présentée sous trois méthodes. Paris, l'auteur, in-8°, 1843.

Extrait de la préface. « Plus de balance mensuelle, plus de soldes ni de réouverture de comptes. On a sous les yeux les affaires de chaque jour, pas d'indiscrétion à craindre, l'inventaire ne figure plus ni au journal ni au grand-livre. Pour ne pas multiplier les comptes qui ne doivent pas avoir de suite, on ouvre, dit l'auteur, les deux comptes « Débiteurs divers et Créditeurs divers ». Il préconise le journal-grand-livre qui est ainsi tracé : à gauche, les colonnes capital, meubles, immeubles, caisse, débiteurs ; au milieu, les libellés ; à droite, une colonne pour les créditeurs.

— Nouvelle méthode de comptabilité ou la tenue des livres en partie double réduite à sa plus simple expression. Paris, l'auteur, 1 br. 72 pages, 1849.

LENNUIEZ (V.)

Traité de comptabilité positive. Bordeaux, Marty, 1 br. 99 pages, 1890.

Extrait de la préface. « Il me semble qu'après avoir lu mon ouvrage, vous rejetterez, haut la main, tous ces systèmes qui vous occasionnent un long et pénible travail, avec leurs balances de sortie et leurs balances d'entrée qui n'en finissent pas.

« Le journal est contrôlé page par page, les reports du journal au grand-livre sont aussi exacts que la reproduction à l'aide de la presse.

« Cette absence de contrôle du grand-livre, dans toutes les méthodes de comptabilité, quel que soit le talent de leurs auteurs, est un vide qu'il faut absolument combler, en substituant à toutes ces méthodes un système vraiment positif et rapide. Les avantages de la méthode positive sont : suppression des livres de caisse, d'effets à recevoir et de la main courante ordinaire.

« Balance instantanée de tous les chapitres du journal.

« Contrôle matériel de toutes les sommes reportées au grand-livre.

« Facilité pour le chef de maison de suivre en quelques minutes sur le journal, sans le secours du grand-livre, les situations débitrices ou créditrices de tous les comptes de la journée.

« Discrétion absolue du capital et des résultats, etc. »

Pour les maisons ayant beaucoup d'écritures, l'auteur indique que pour organiser les écritures d'après son système, il faut un livre d'inventaires, un livre d'achats, un livre de ventes, un livre de liquidation ou relevé des comptes débiteurs et créditeurs du grand-livre composé de deux colonnes (débit et crédit), l'une pour les comptes personnels, l'autre pour les comptes impersonnels ou non commerciaux tels que matériel, constructions, etc.; un livre de situations mensuelles présentant dans le sens horizontal, au début de l'exercice les totaux de l'inventaire auxquels s'ajoutent mensuellement les totaux qui émanent du résumé des balances journalières : divers du grand-livre, exploitation, caisse, portefeuille, pertes et profits et frais généraux. Un grand-livre comprenant de gauche à droite les colonnes : doit et avoir, les libellés, deux colonnes pour les soldes. Un grand-livre personnel (ou secret), un journal-situation, sorte de journal grand-livre, dans lequel les libellés sont rédigés sous forme simple.

LIESSE (André) Professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers.

Utilité de la comptabilité. Conférence faite à l'Union coloniale. Paris, Challamel, 1 broch. 1902.

LIÉVIN (A.) Ingénieur des arts et manufactures.

Les principes de la comptabilité industrielle et commerciale réduits à leur plus simple expression. Préface de M. A. Barriol. Paris, librairie technique et industrielle, 1 br. 12 pages, 1908.

Comptabilité. — Bilan industriel. — Graphique d'une comptabilité en partie double. — Le crédit et ses effets.

LINCOL

Comptabilité centrale. Voy. Essai sur l'administration des entreprises industrielles et commerciales. Paris, Lacroix, 1 vol. 343 pages, 1868.

« Il faut bien le dire, écrit M. Lincol, la comptabilité a ses détracteurs. Ceux-là auront, au besoin, de la considération pour l'administrateur, mais peu d'estime, du dédain pour le comptable; à leurs yeux, l'administrateur est un homme largement rétribué qui se révèle à eux le doigt tendu en signe de commandement, tandis que le comptable, misérable machine à chiffres, ne leur apparaît qu'ignominieusement courbé sur un papier noirci d'encre inutile.

« Et cependant, la comptabilité et l'administration se touchent de si près, que par moment on peut les confondre; elles sont si étroitement liées, que la connaissance de l'une comporte la connaissance de l'autre et qu'on ne peut, qu'on ne doit réputer bon administrateur que celui qui est bon comptable.

« La comptabilité est à l'administration ce que le miroir est à l'objet qu'il réfléchit. La première fait mieux que de reproduire les actes de la seconde; elle en régularise la marche, elle en réprime les écarts, elle en prévient les abus. Placée au sein d'une administration publique ou privée, la comptabilité est comme un flambeau qui en éclaire toutes les parties. Que d'industries, que de maisons ont périclité par le vice de leur comptabilité!

« Ce qu'on donne à la comptabilité, elle le rend au décuple, les frais qu'entraîne son usage sont largement compensés par les avantages qu'elle procure. L'action du comptable vaut bien celle du travailleur qui participe plus directement à la production.

« La comptabilité est la science des comptes, son but est d'introduire l'ordre, la régularité, le contrôle dans une administration publique ou privée.

« C'est se faire une fausse idée de la comptabilité que de la croire infuse dans un livre, intégralement contenue dans un traité, fut-il d'un véritable maître. »

Au cours du chapitre v, intitulé « Services administratifs », l'auteur indique les procédés comptables à employer, il démontre l'incompatibilité qu'il y a entre la fonction de caissier et celle de comptable. Cet ouvrage rarissime d'un auteur trop ignoré a été l'objet d'une analyse de M. G. Faure dans la Revue les Cahiers commerciaux, Mons, 1908.

LOMBARD, Directeur de l'Ecole pratique de commerce et de comptabilité.

Calculs et documents commerciaux. Calcul de l'intérêt, théorique, pratique, commercial et rationnel, Méthodes employées en banque. Marseille, l'auteur, 1 br. 45 pages, 1905.

LUNEAU (P.-L.)

La Comptabilité. — Prolégomènes scientifiques. — Qu'est-ce que la comptabilité? — De l'écriture comptable. — Des comptes. — Lois scientifiques, tirées des trois premiers chapitres. — Des moyens d'action. — Instruments de production. — La comptabilité est-elle une science? Paris, Revue de Comptabilité, 1889-1890.

MAIREL (E.)

De la nécessité d'une réforme dans la comptabilité. — Rôle de la comptabilité dans le passé. — La crise économique et la comptabilité. Voy. Section IV chap. v. Nouvelle méthode de comptabilité, de banque et de bourse, 1889.

Au cours de cette étude l'auteur rappelle que les livres de la célèbre banque de Saint-Georges, fondée en 1148, étaient tenus en parties simples mais avec des livres spéciaux à chaque nature d'opérations faisant pressentir la méthode analytique.

MALLERANGE (J.-M.)

Définition succincte du mécanisme et des principes fondamentaux de la tenue des livres en partie double. Paris, 1 br. 1833.

MAITRE (A.) Ex-inspecteur d'école primaire, directeur de l'Ecole normale de Montpellier.

Nouveau système de tenue des livres en partie double, très simplifié au moyen duquel toute personne même étrangère au commerce peut seule et sans

maître apprendre à tenir les écritures commerciales. Brignoles, Perreymond, 1 vol. 193 pages, 1847.

Dans ce système, dit l'auteur il n'y a rien de fictif, tout repose sur ce fait réel, incontestable que dans toute opération commerciale, il y a augmentation d'une valeur et diminution d'une autre.

Maître peut être considéré comme le précurseur de toutes les comptabilités algébriques.

MANSUY (E.) Ancien chef de comptabilité.

— Comptabilité concise à l'usage des maisons de commerce de moyenne importance, Paris, Alcan, 1 br., 40 pages, 1905.

Ce système de comptabilité comporte : Un mémorial, un journal tenu par doit et avoir, comme un grand-livre, un livre de raison, un livre de balances.

— Les quatre principes de la comptabilité. Exposé sommaire de la doctrine traditionnelle et réfutation des erreurs contraires et notamment de la soi-disant permanence de l'inventaire. Paris, R. Mansuy, 1 br., 1906.

Toutes les écritures d'un exercice ne forment qu'une seule opération générale. — L'inventaire perpétuel. — Raisonnements d'inventeurs. — Dualité des parties de comptes. — Les comptes de grand-livre sont de trois espèces. — La distinction entre les intérêts de la maison et ceux de son chef. — Les écritures de commerce se divisent en quatre catégories. — Sophistique comptable.

— Le chiffre du capital figurant sur les livres ne suffit pas pour donner une idée exacte des ressources de la maison. — Écritures centrales. — Les écritures du journal doivent être de la plus grande concision. — Il est très utile de grouper les écritures par comptes collectifs. Voy. Section I. Comptabilité intégrale.

MARCHAL (J) Licencié en droit, directeur de l'Ecole supérieure de commerce du Havre.

Comptabililté Standard, son application au commerce, à la Banque et à l'industrie. Lyon, Marchal, 1 vol. 547 pages, 1897.

Ce système de comptabilité « type » comprend les livres suivants : Livres auxiliaires tenus sous forme de journal, les comptes débiteurs étant précédés de la préposition à et les

comptes créditeurs de la préposition par. Chaque article est séparé entre deux traits, la date se trouve au milieu.

Ces livres sont complétés par un journal grand-livre comportant les colonnes suivantes : Maison. — Acheteurs. — Vendeurs. — Banquiers. — Divers.

Principaux chapitres : Consignations. — Participations. Sociétés. — Liquidations. — Monographie d'une maison de commerce. — Exposé de la comptabilité Standard ayant pour but de procurer de nombreuses simplifications tout en augmentant les contrôles actuels. Par ce système, on peut obtenir journellement une situation de la maison. Cette partie comprend en outre une nouvelle et rapide manière d'obtenir le bénéfice net. — Monographie d'une comptabilité tenue par le procédé Standard. — Application à la banque et à l'industrie.

MARCHAL (J.)

Comptabilité secrète. Lyon, l'auteur, 1 br. 22 pages 1897.

— Théorie et pratique des comptes courants et d'intérêts. Méthode Standard. Détails complets sur le service des comptes courants dans une banque importante. Lyon, l'auteur, 1 br. 80 pages, 1897.

— Que faut-il entendre par capital amorti. Lyon, Revue Banque et Commerce, 1900.

— Comptabilité réelle. Lyon, l'auteur, 1 br. 1900.

Après avoir rappelé que toute maison de commerce, qu'elle ait un patron ou plusieurs, doit être considérée, en comptabilité, comme une personne indépendante du ou des patrons, l'auteur expose que cinq chiffriers sont nécessaires pour obtenir la situation exacte de l'entreprise.

— A propos du journal. — Le journal n'est pas le livre fondamental de la comptabilité. Lyon, revue Banque et Commerce, 1901.

— Comptabilité R. V. P. Lyon, l'auteur, 1 br. 1901.

L'observation ci-dessous, pourtant bien simple, n'a jamais été faite et cependant son application peut rendre de très grands services. Ainsi s'exprime M. Marchal qui ramène à trois groupes les comptes d'une entreprise quelle qu'en soit l'importance. Comptes de résultats, comptes de valeurs, comptes de personnes. L'auteur arrive ensuite à la remarque nouvelle qui sert de base à cette étude : « Dans toute entre-« prise, commerciale, financière ou industrielle, les bénéfices

« sont égaux à la différence entre le total débiteur des « comptes de valeurs et l'excédent créditeur des comptes « personnels R = V — P. »

MARCHAL (J.) Licencié en droit, directeur de l'Ecole supérieure de commerce du Havre.

Comptabilité (R. A. P.) Lyon, l'auteur, 1 br. 1901.

Cette comptabilité est basée sur le principe suivant : Tout bilan comprend trois éléments : l'actif, le passif, le résultat. Le résultat est égal à la différence entre l'actif et le passif. Cette égalité permet d'organiser une comptabilité contrôlée à tout moment, fournissant constamment le bilan provisoire de l'entreprise.

— Comptabilité analytique, 3e édition complétée de la reproduction photographique de la comptabilité complète d'une maison de commerce et de graphiques. Lyon, l'auteur, 1 br. 92 pages, 1902.

La comptabilité analytique est basée sur l'introduction dans les journaux spéciaux (livres auxiliaires) de la division des comptes en quatre groupes : Résultats, valeurs, débiteurs, créanciers.

C'est une comptabilité en partie double ; elle est analytique parce que, dès l'origine, elle groupe les mouvements par nature d'opérations et par nature de comptes, ce en vue de l'établissement des contrôles.

— Comptabilité à compensations générales. Lyon, l'auteur, 1 br. 1906.

Cette étude, basée sur la comptabilité en partie double, constitue un complément de connaissances pour les personnes qui possèdent déjà les éléments de la comptabilité. Chaque maison organise ses livres auxiliaires suivant le but qu'elle désire atteindre ; mais le Journal général ? y a-t-on songé ? Ne pourrait-il pas, lui aussi, fournir des renseignements sur la situation de la maison ? Les explications de l'auteur répondent à cette question.

MARGUERAT

Journal général d'un nouveau système de l'auteur d'après lequel on peut avoir tous les jours la balance des écritures. Voy. Section I.

MARTIN (P.)

Le Vade-mecum du comptable. Relevé des principales difficultés comptables et la façon la plus pratique de les résoudre. Marseille, manuscrit, 1908.

MASSET (E.) Professeur de sciences commerciales, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

— Etude sur le compte magasin et ses congénères. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1905.

— Des frais généraux et de leur comptabilisation au point de vue commercial et industriel. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1906.

— Exposé général et méthodique des comptes courants et d'intérêts (54 modèles insérés dans le texte). Hasselt, Ceysens, 2e édition revue et corrigée, 1 vol. 139 pages, 1908.

MENDES (A.)

Examen d'un ouvrage intitulé : Méthode simplifiée de la tenue des livres, par E.-T. Jones, trad. de l'anglais par J.-G. Gabriel. Bordeaux, Brossier, 1 br. in-8°, 59 pages, 1803.

MERTEN (F.)

La comptabilité privée ou secrète. Gand, Hoste, 1 broch. 28 pages, 1883.

— Nouveau système de tenue des livres ou système du journal synoptique. Gand, Hoste, 1 br. 11 pages, 1903.

— La science des comptes, tableau format grand monde. Gand, Hoste.

— Des comptes courants et d'intérêts par la méthode hambourgeoise. Nouveau procédé pour arrêter les comptes dans le cas où le taux du débit diffère de celui du crédit. Gand, Hoste, in-8°, 1890.

MEYER-KŒCHLIN (V.)

Esprit de la comptabilité commerciale, ou résumé des principes généraux de comptabilité. Paris, in-8°, 1845.

MICHAUX (E.)

Etudes administratives et bureaucratiques des maisons de commerce, d'industrie et de banque. Paris, Guillaumin, 1 br. 79 pages, 1884.

On trouve dans cet ouvrage les chapitres suivants : De la science comptable. — Organisation de la comptabilité. — Chef comptable. — Teneur de livres. — Caissier.

MICHEL (Arth.)

Guide de la comptabilité anglaise, 1 broch.

— Guide explicatif et complémentaire de la comptabilité anglaise, méthode Larmigny. Paris, l'auteur, 1 broch. 51 pages, 1880.

Extrait de la préface. « La 2e édition de la Comptabilité anglaise ayant été composée à la hâte, présentait de nombreuses lacunes que notre guide vient combler. »

— Comptabilité universelle, méthode rapide simplifiée et réduisant de moitié les écritures. Paris, l'auteur et Guillaumin, 1 vol. 264 pages, 1887.

« Notre méthode, dit l'auteur, est si peu ordinaire, qu'il n'est personne qui, après avoir lu le traité, n'ait immédiatement abandonné son ancien système pour suivre le nôtre.

« Pour éviter toute indiscrétion, nous tenons au secret le capital et les bénéfices. Nos balances sont établies en un tour de main et toujours justes du premier coup. La méthode est démontrée gratuitement en une demi-heure.

« Bien que simplifiée, ajoute-t-il, la comptabilité universelle donne les mêmes contrôles que la partie double. Ce système comporte des livres auxiliaires, un journal-grand-livre dénommé journal central, tenu en partie simple avec colonnes de chiffres pour les débits et les crédits, le tout complété par un certain nombre de balances. »

— Cours élémentaire contenant un grand nombre de renseignements utiles.

— Cours de comptabilité à l'usage des écoles. Paris, l'auteur et Guillaumin, 1889.

MICHEL (A.) et **DUCROCQ**

Comptabilité spéciale du commerce de Paris, permettant d'établir chaque soir, en quelques minutes, une situation. Paris, Michel, 1 vol. 102 pages, 3e édit., 1884.

Ce système consiste dans l'emploi de journaux spéciaux, le journal central divisé en sept colonnes étant le pivot de l'organisation comptable.

« Il n'est personne, parmi les industriels, les commerçants et les comptables, déclarent MM. Michel et Ducrocq, qui ne se plaigne de l'insuffisance des deux modes de comptabilité actuellement en usage : la partie simple et la partie double.

« Quelques auteurs ont, avec une très louable intention, essayé, dans ces derniers temps de résoudre ce problème d'une comptabilité pratique, mais on s'est bien vite aperçu que leurs systèmes ne peuvent s'appliquer convenablement et économiquement aux écritures des grandes maisons. Nous inspirant des besoins du commerce et voulant combler la lacune laissée par les méthodes connues, nous venons de publier un système entièrement nouveau, simple, rapide, sûr, économique, dont les avantages sont les suivants : réduction considérable du temps à passer aux écritures, suppression du pointage, tenue secrète du compte capital et des résultats, etc.

« Le journal de règlements des clients est un livre qui n'a son pareil dans aucun autre système. Notre système s'apprend facilement et rapidement, sans leçons et sans maître. »

MILOUT (E.)

Les livres exigés pour certaines catégories de commerce, par des lois spéciales, des décrets, des ordonnances de police (Agents de change, changeurs, bijoutiers, orfèvres, etc...). Paris, Revue l'Instruction commerciale, 1906.

MILTON et **RENAULD**

Nouveau système théorique et pratique de la tenue des livres en parties doubles, au moyen de ce nouveau système, le négociant peut, aussi souvent qu'il le désire, connaître instantanément sa situation commerciale, sans faire d'inventaire. Paris, Arnauld, 1 vol. 144 pages, 1850 et 1868.

MONDINI (H.)

Méthode logismographique. Comptabilité italienne. Ses caractères, ses lois et corollaires. Paris, Revue de Comptabilité, 1885.

Diversité de principes entre les écritures en partie double et la logismographie. — Balance patrimoniale. — Journal logismographique. — Compensation et permutation. — Symbole littéral des développements. — Minutes. — Applications.

MORANCÉ (G.)

La Rapide, comptabilité commerciale et industrielle à contrôle quotidien. Le Mans, Hunault, 1 br. 60 pages, 1902.

Ce système de comptabilité est basé sur le principe de la partie double, il nécessite l'emploi des registres suivants : journal général, journal des balances, grand-livre, livre des répétitions, livre des frais généraux. Le journal général, variété du journal-grand-livre, est le pivot de l'organisation, les libellés sont inscrits sous la forme simple, il sert en même temps de livre de caisse et de livre d'effets à recevoir. Le journal des balances est divisé en un certain nombre de colonnes dont les titres sont répétés dans la colonne des libellés. Le grand-livre comprend une colonne destinée à recevoir les lettres D (solde débiteur) ou A (solde créditeur), à l'instar de V. Poitrat, deux colonnes accolées pour les sommes du débit et du crédit, enfin une dernière colonne pour la situation du compte. Le livre de répétitions comprend simplement trois colonnes : clients, fournisseurs et divers.

MORELLET (V.) Chef comptable des agences régionales du Crédit Lyonnais.

Etudes de comptabilité. — Intérêt. — Escompte. — Compte-courant. Lyon, Thibaudier, 1 vol. in-8°, 457 pages, 1877.

MORET (E.) Professeur de comptabilité.

Nouvelle méthode pratique de Comptabilité en partie double « La Rationnelle ». Partie du maître et partie de l'élève. Charmes, Colin, 1890, et Mirecourt, Chassel, 1891.

Ce système exige les livres suivants : un brouillard que l'auteur considère comme obligatoire pour les élèves, et qui comporte deux colonnes pour les mouvements d'espèces, permettant de supprimer le livre de caisse.

Un journal-grand-livre présentant huit colonnes : Comptes courants. — Caisse. — Effets à recevoir. — Effets à payer. — Marchandises générales. — Frais généraux. — Pertes et profits. — Comptes spéciaux.

Un grand-livre pour les comptes courants, tenu d'après le journal, ainsi que les carnets d'effets à recevoir et d'effets à payer.

Un livre de report des totaux du journal, livre facultatif, ayant pour but d'éviter les reports de page en page.

Un livre de balances mensuelles et annuelles. Enfin pour les grandes entreprises, un livre des comptes subdivisionnaires dont le but est de fournir en détail les renseignements que le tableau récapitulatif des balances mensuelles (comptabilité secrète) ne donne que d'une manière générale pour chacun des huit comptes principaux.

La comptabilité secrète comprend simplement un tableau des balances mensuelles (chiffres fournis par le comptable) en tête duquel le commerçant inscrit la balance de départ ou d'inventaire. Le comptable ignore les valeurs immobilisées et l'importance des marchandises.

MORET (E.) Professeur de comptabilité.

Etude pratique d'administration de comptabilité. l'auteur, Nancy, 1894.

L'auteur traite dans cet ouvrage toutes les matières de nature à intéresser un chef de comptabilité : organisation des bureaux, attributions du personnel, organisation du service de la comptabilité, etc.

MOUTIER (P.) Chef de comptabilité.

Théorie algébrique de la comptabilité (première étude). Paris, Guillaumin, 1 br. 1900.

La lecture de cet opuscule permet aux personnes possédant les notions élémentaires d'algèbre de saisir la théorie de la comptabilité à parties doubles.

— Comptes d'opérations ou comptes mixtes (deuxième étude). Paris, Guillaumin, 1 br. 58 pages, 1901.

— Les quatre règles permettant de reconnaître le compte à débiter et le compte à créditer dans toute opération comptabilisée à parties doubles. Paris, Guillaumin, 1 br. 8 pages, 1905.

MOYNIER (A.)

La statistique comptable et le Code. Comptabilité statistique et mentalité comptable. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1907.

— Archaïsmes comptables. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1907.

— Le Journal intégral. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1908.

PAJOT (A.)

La tenue des livres sans brouillards. Pratique légale de comptabilité commerciale sous la forme élémentaire. Lyon et Roanne, 1865.

PARION

Nouvelles découvertes scientifiques appliquées à la comptabilité commerciale et s'appliquant à toutes les comptabilités en général. Paris, 1 br. in-12, 2e édition, 1874.

PARIS (A.)

La comptabilité automatique. Domrémy, 1 broch. 70 pages. 1891.

Extrait de la préface. « La méthode que nous proposons, tout en offrant plus de résultats que la partie double la plus scientifique, notamment la situation et l'inventaire permanents, établis en quelques minutes, demande moins d'écritures et prend moins de temps que la partie simple la plus rudimentaire.

« Un enfant sachant lire, écrire et compter, l'appliquera au bout de quelques heures d'observation, sans possibilité d'erreur ou d'omission.

« Débarrassée de toute étude scientifique, nous avons appelé notre méthode automatique parce que, avec elle, le comptable n'a plus qu'un rôle tout à fait passif; les indications des colonnes lui conduisent la main d'une façon sûre : elle n'a qu'à obéir ; et la perfection des résultats obtenus est intimement indépendante de la valeur et de la science du comptable.

« Si nous ne craignions d'être soupçonnés de charlatanisme, nous ajouterions que le plus grand avantage de notre méthode est peut-être l'absolue quiétude d'esprit, le salutaire reposement qu'elle procure au comptable ; quand celui-ci, en effet, ouvre un registre blanc, il a, chaque fois, à faire un travail intellectuel ; avec notre méthode, au contraire, pas le moindre souci ; la place de l'écriture est préparée d'avance, des indicateurs vous invitent à l'y passer, et vous n'avez qu'à vous laisser faire.

« Ayant rompu avec les jeux, virements, balances et tiroirs de la comptabilité à parties doubles, elle se trouve réellement à la portée de tous. »

— La comptabilité analytique, unification de la comptabilité. Domrémy, 1 br. s. d.

PERROT (J.-E.) Sous-chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, ancien chef d'institution.

Méthode de comptabilité, manuscrit soumis au premier Congrès des comptables français en 1880.

Cette méthode est une variété de la partie double qui comprend des journaux spéciaux, faisant ressortir journellement les éléments de la balance, lesquels sont enregistrés sur un livre ad hoc et forment une balance perpétuelle. Un grand-livre complète l'organisme comptable.

— Les Méthodes de comptabilité devant la science et devant la loi. Paris, Revue de la Comptabilité, 1883.

— Les Principes méthodiques de la comptabilité. Paris, Revue de la Comptabilité, 1884.

PERROT (Georges)

Démosthène et ses contemporains. Paris, Revue des Deux Mondes, t. 108, pages 413, 1893.

Au cours de cet article, l'auteur signale que les banquiers grecs tenaient un livre journal et un livre de comptes ou grand livre.

PETIT (Th.)

Comptabilité à portée de tous, avec économie de travail. Darney, 1 broch. 25 pages, 1885.

PEVIANI, Professeur de comptabilité.

Logismographie. Comptabilité italienne. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1908.

Historique. — Généralités. — Balance logismographique. — Livres logismographiques. — Svolgimento. — Quadro di contabilita. — Minutario. — Ouverture, clôture et réouverture des comptes. — Vérification et contrôle du bilan.

La comptabilité de l'Etat italien organisée suivant les principes de la partie double, par une loi du 22 avril 1869, ayant paru insuffisante, M. Cerboni proposa la logismographie, méthode dont il était l'inventeur et qu'il fit connaître en 1873.

M. Peviani signale au cours de son étude qu'on vit renaître la partie double pour l'exercice 1905-1906 ; désapprouvée peu de temps après, elle fut ensuite reprise.

— Statmographie. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1908.

Cette méthode de comptabilité inventée en 1871 par le commandeur Pisani, de Modène (Italie), ne fut réellement appliquée qu'en 1886, notamment par le professeur Marchi, à la comptabilité de la province de Potenza.

Voici la définition de l'inventeur : « La statmographie est une méthode d'écriture à balance double, triple ou quadruple, dont la forme synoptique maintient la balance différentielle entre les faits statiques d'un côté et les faits dynamiques de l'autre côté. »

Dans son étude, M. Peviani fait l'exposé du système, l'appuie de quelques tracés et l'examine dans son application aux entreprises en général.

PIGIER (Père) Professeur et chef de comptabilité.

Méthode de centralisation. Voy. Section I.

— Principes nouveaux de tenue des livres. Réfutation des études sur la comptabitité de MM. Monginot et Vannier. Paris, Pigier, 1 br. 87 pages, 1860.

L'apparition de cette étude au cours de laquelle l'auteur réfute des erreurs de principes, fit quelque bruit, étant donnée la personnalité acquise par MM. Vannier et Monginot, le premier comme professeur et le second comme expert.

A la suite de cette sévère critique, M. Monginot apporta quelques modifications à la troisième édition de son traité. Quant à M. Vannier, il passa outre. En maintenant dans ses ouvrages les suppressions de comptes, les éliminations d'écritures, il montra qu'il désirait avant tout rester pédagogue.

« Il est deux sortes de théoriciens, disait Pigier père, les uns, hommes de parti pris ou de vain amour-propre, qui restent rebelles aux démonstrations les plus évidentes ; les autres qui savent se désintéresser au profit de la vérité. »

PIGIER (E.)

La comptabilité logismographique. Paris, Pigier, 1 br. 16 pages, 1886.

La comptabilité logismographique, qu'il ne faut pas confondre avec la logismographie ou comptabilité italienne, est un système centralisateur offrant de nombreux contrôles.

Les titres des comptes étant imprimés, ainsi que les noms des journaux spéciaux, il n'y a que des chiffres à enregistrer dans un tableau centralisateur.

— Questions pratiques de tenue des livres, ouvrage pouvant servir de complément à toute étude comptable. Paris, Pigier, in-8°, 1887.

La plupart de ces questions ont paru dans la Revue de Comptabilité Pigier, en 1887.

PIGIER (E.)

Comptabilité composée de trois séries comprenant chacune 2 br. in-8 de 40 pages contenues dans une pochette. Paris, Pigier, 1903.

Série A : procédés actuels, journal rédigé littéralement sans l'aide des comptes collectifs (1862 et 1904). — Série B : procédés modernes, journal avec comptes collectifs Débiteurs divers et Créditeurs divers et Comptes courants (1862 et 1904). — Série C : procédés nouveaux, journal récapitulatif (1904).

— Systèmes divers de comptabilité, cours moyen. Paris, Pigier, 1 vol. in-4°, 138 pages, 1905.

Notions générales. — Thème des opérations. — Système centralisateur. — Système américain.

— Dictionnaire comptable, commercial et juridique donnant la signification des termes les plus usités en comptabilité. Paris, Pigier, 1 vol. 179 pages.

— Etude analytique sur les comptes courants et d'intérêts d'après les méthodes en usage. Paris, Pigier, 1 br. 31 pages.

— La pluralité des journaux. Paris, Le Commerce, 1907.

POILEVÉ (E.)

Nouvelle méthode de tenue de livres perfectionnée abrégeant de moitié les écritures et la balance, et permettant au commerçant de se rendre compte instantanément de sa situation. Paris, l'auteur. 1 br. 40 pages, 1882.

L'auteur préconise un livre à colonnes qu'il dénomme brouillard-contrôle, destiné à donner journellement la balance des écritures. Le journal, qui ne doit être composé que de deux articles, est rédigé d'après ce livre.

POITRAT (V.)

Tenue des livres autodidactique, méthode française à l'usage du haut commerce et des manufactures. Paris, l'auteur et Fouqueray, 1 vol. 1833.

Avec Poitrat on voit apparaître les systèmes à colonnes. Le sien est incontestablement original et personnel, aussi met-il ses lecteurs en garde contre les pilleurs (pour la plupart de ses anciens élèves) en leur disant :

« L'expérience et le travail ne sont le monopole de personne ; mais les plagiaires méritent la réprobation de tous les honnêtes gens, ne sachant ni inventer ni créer, ils ont, pour cacher leurs emprunts, transformé le livre de caisse-portefeuille de ma méthode en journaux à colonnes et autres... »

La tenue des livres autodidactique comprend un certain nombre de livres auxiliaires parmi lesquels un livre de caisse-portefeuille, des livres répétiteurs (sortes de chiffriers), un livre de liquidation ou relevé du grand-livre, un livre de balances partielles. Le journal résumé s'établit d'après les répétiteurs, il est complété ensuite avec les indications puisées aux livres auxiliaires. L'auteur emploie une dizaine de signes conventionnels qui trouvent place dans les colonnes ad hoc de certains livres.

Sa classification comprend des comptes de divers réels, de divers en compte, de divers réels particuliers, de divers en compte particuliers.

Poitrat paraît être le premier auteur qui ait eu l'idée de présenter mensuellement, sur une ligne horizontale, les totaux des livres auxiliaires.

Une traduction de la tenue des livres autodidactique a été faite en langue italienne par Massimino Vissiau en 1844.

POITRAT (V.)

Questionnaire commercial par demandes et réponses. — Nouvelle méthode-guide du tableau démonstratif de la comptabilité française. Paris, Fouqueray, 1889.

POLLET (E.) Expert-Comptable (S. A.)

La Comptabilité discrète. Lille, Robbe, 1 br. 16 pages, 1873.

— Exercices pratiques de tenue des livres. Lille, Robbe, 2 br. 60 et 80 pages, 1878.

— Répartition de frais généraux communs. Paris, Revue l'Instruction commerciale, 1906.

POTTIER-GRUSON

Partie double perfectionnée simplifiant le système du journal-grand-livre. Voy. Section I.

PRAT (de)

Des écritures rouges. Lyon, Revue Banque et Commerce, 1902.

PREUD'HOMME

Le compte Effets à payer. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1906.

PROUTEAUX (A.) Professeur d'économie politique.

Du capital. Voy. Principes d'économie industrielle. Paris, Baudry, 1 vol. 1888.

QUEULIN (J.-E.) Bachelier ès lettres, professeur de comptabilité commerciale.

L'Inventaire perpétuel. Tenue des livres en partie double, par une méthode qui tout à la fois dispense les négociants de faire chaque année leur inventaire, et leur offre tous les jours, en une seule ligne, le tableau synoptique de leur position, etc... Suivi du journal des petits commerçants, méthode abrégée au moyen de laquelle on peut tenir des écritures régulières, en n'employant qu'un seul livre qui remplace tous les autres. Paris, l'auteur, 1 vol. 168 pages, 1840.

Extrait de la préface. « La comptabilité est aujourd'hui une science exacte, qui donne à toutes les opérations de commerce une existence authentique. Cependant, quelque perfection qu'ait d'ailleurs atteinte cette branche de l'instruction, j'ai cru qu'on pouvait y ajouter encore.

« D'autres avant moi, pour faciliter les travaux de l'inventaire annuel, ont imaginé une balance de tous les mois, faite d'après les principes et par les moyens ordinaires. Je rends hommage à leur bonne intention, et les résultats qu'ils ont obtenus sont la preuve irrécusable des services importants rendus par eux à la comptabilité, mais toujours est-il que cette opération mensuelle ne dispense pas des longs et difficiles calculs de l'inventaire général.

« Dans la nouvelle méthode que j'offre à mes lecteurs, toutes ces difficultés sont aplanies ou, pour mieux dire, n'existent plus. Il suffit d'un quart d'heure de travail et d'une seule ligne d'écriture, chaque jour, pour placer tout à la fois sous les yeux du chef de la maison : le mouvement de ses magasins, le résultat de ses achats, de ses ventes, de ses recettes, de ses dépenses, de ses valeurs en portefeuille, de ses négociations de banque, de son débit, de son crédit, de ses profits, de ses pertes ; en un mot, le chiffre

de son actif et de son passif, et, par conséquent, de son capital net.

« Cette opération étant journalière, il serait superflu de chercher à prouver qu'elle dispense de faire l'inventaire, puisqu'elle-même est un inventaire perpétuel.

« Elle a, de plus, cet avantage que, dans une époque, malheureusement trop féconde en crises commerciales, faisant connaître, chaque jour, au négociant sa position réelle, elle lui fournit les moyens de s'arrêter sur la pente du précipice, s'il prévoit qu'en continuant, il ne peut plus faire face à ses engagements. Cette méthode, dont le bon sens suffit pour démontrer le but et l'utilité, est simple et facile ; toutes les explications que j'ai données sont tellement claires qu'on peut l'apprendre seule et sans maître, et, si, comme j'en ai l'espoir, elle est généralement adoptée dans le commerce, elle sera aussi puissante pour prévenir les désastres que la nouvelle loi sur les faillites. »

Pour mettre ce système en pratique, il suffit, dit l'auteur, de réserver quelques pages à la fin du grand-livre et les disposer en un tableau synoptique, comportant neuf parties et vingt-cinq colonnes.

Voici un aperçu de ce tableau. De gauche à droite : Dates, Magasins (entrées, sorties au prix coûtant, existant). Opérations (achats, ventes, bénéfices). Caisse (recettes, paiements, existant). Portefeuille (entrée, sortie, existant). Dettes (à payer, payées, reste à payer). Créances (à recevoir, reçues, reste à recevoir). Résultats (profits, pertes, balance). Situation (actif, passif, capital net).

Queulin fait une courte allusion à la partie mixte et croit rendre un important service au commerce en lui indiquant le système de comptabilité dit journal-grand-livre.

QUÉVY

Méthode nouvelle de comptabilité commerciale et spéciale des marchés à terme ou à livrer, appliquée au commerce des grains et farines, à la meunerie, à la boulangerie et à la boucherie. Paris, Guillaumin, gr. in-8°, 1843.

QUEYRAS (F.)

Méthode simplifiée de la tenue des livres, ou la partie double mise à la portée de tout le monde, avec une application à la comptabilité agricole, le seul ouvrage où sont mis en regard et sans confusion le brouillard, l'indication des livres auxiliaires et le journal, dont chaque article est précédé de questions qui

aident à trouver le débiteur et le créditeur. Paris, Belin, in-16, 1re édition 1857, 10e édition 1897.

QUINEY (J.-S.) Chef et professeur de comptabilité, membre de plusieurs sociétés savantes.

Comptable général ou livre de raison. Nouveau système théorique et pratique de comptabilité en écritures double et simple ; entièrement différent de toutes les méthodes de tenue de livres, qui ont paru jusqu'à ce jour, approprié à la comptabilité des administrations publiques et particulières, de tous les genres de commerce français et étrangers, renfermant un modèle de correspondance commerciale composé de 138 lettres. L'ouvrage comporte 12 cahiers. Paris, Chapuis, 1 vol. 300 pages, 1817, et Renard, 551 pages, 1839.

La comptabilité, dit Quiney, est la science des comptes, la tenue des livres est l'art de rendre raison de toutes les opérations.

Un compte collectif représente plusieurs personnes ou plusieurs choses.

Le capital, dit encore Quiney, peut être envisagé comme le phénix des comptes, il est le juge suprême des autres comptes.

Cet ouvrage, considérable pour l'époque est extrêmement curieux, car il contient des théories comptables dont certains auteurs modernes se sont attribué la découverte.

Il y est question, notamment de la distinction qu'il convient d'établir au moment même de la comptabilisation de certaines opérations, telles que les ventes, entre le fait statistique et le fait économique. Quiney solutionne le problème en créant des comptes de résultats enregistrant les gains ou les pertes provenant de chacune de ces opérations.

Il préconise un système de comptabilité permettant, selon lui, une vérification constante de l'exactitude des écritures. Une réglure spéciale permet l'inscription d'un mouvement en quantité et en valeur et la détermination du nouveau solde du compte intéressé. Ce système aboutit en résumé à la vérification des mouvements par les soldes.

L'application ne va pas sans présenter de graves difficultés. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage qui abonde en idées excellentes, mériterait d'être plus connu de ceux qui sont appelés par leurs fonctions à établir le contrôle des écritures comptables des divers services d'une entreprise.

Quincy peut être considéré comme le précurseur de la tenue des livres sur feuillets mobiles, car il consacre plusieurs pages intéressantes sur ce procédé.

Signalons pour terminer un projet de loi sur la propriété intellectuelle.

RANGÉ

Application des principes de la tenue des livres à parties doubles et développements sur la manière de tenir les écritures. Nancy, Vincenot, 1838.

RAVIER (P.) Ancien professeur de tenue des livres et de droit commercial au collège de Mâcon, arbitre du commerce à Lyon.

Nouveau manuel théorique et pratique de la tenue des livres en partie double d'après le système du journal-grand-livre. Rouen, Haulard, 1 vol. 311 pages, 1842.

REGNAULT (P.) Ancien notable fabricant de draps à Elbeuf.

La comptabilité commerciale révolutionnée. Paris, Vert, 1 br. 20 pages, 1862.

Extrait de la préface. « Est-il possible, nous a-t-on maintes fois demandé, d'avoir une comptabilité qui ne livrât pas au teneur de livres la connaissance du capital, les bénéfices, etc. Aucun négociant n'y a eu recours, disions-nous, il y a quelques années. Aujourd'hui, nous venons inaugurer un moyen, disons plus, une découverte qui a pour effet de détruire l'erreur de notre croyance surannée et de mettre à néant notre dire d'un autre temps. Cependant, quelques hommes qui se croient compétents ont pu dire, sans plus de retenue que de miséricorde : La découverte de Regnault est impossible !

« Nous devons cette innovation et ses heureux résultats à une persistance soutenue dans nos recherches qui nous ont conduit à l'initiative d'une idée primordiale, d'un moyen auquel nous venons de donner une date de préexistence ; idée et moyen auprès desquels notre laborieuse pratique et notre longue expérience ont passé nombre de fois sans rien voir mais non sans rien pressentir. Voilà tout notre mérite, si mérite il y a.

« Avantages de ma méthode : comptabilité secrète, puissance doublée dans le contrôle, satisfaction personnelle par l'affranchissement de sa dépendance envers son teneur de livres qu'on peut changer sans crainte d'initier un nouveau comptable à sa situation ; économie d'au moins un tiers des frais généraux. »

Ce système comporte les livres suivants : un mémorial, un journal, un grand-livre, un livre de balances trimestrielles ; ces quatre livres sont confiés au teneur de livres.

Un journal contrôle, un grand-livre contrôle, un livre de balances générales ; ces trois livres tenus par le chef de maison.

RENARD (L.-T.)

La centralisation, invention d'un système pratique de comptabilité nouvelle. Paris, l'auteur, in-4°, 1863.

L'auteur déclare que la balance perpétuelle qu'il obtient par la disposition de son grand-livre réalise le bilan à la passation même de chaque article.

REVERT (J.) Professeur au Comptoir-Ecole et à l'Ecole commerciale.

Questionnaire de comptabilité, contenant 1.500 questions et réponses sur les diverses branches de la comptabilité. Saint-Quentin, 1871.

RODRIGUES (J.)

Observations adressées à M. le conseiller d'Etat, directeur général de l'imprimerie et de la librairie, par J. Rodrigues, auteur de la tenue des livres théorique et pratique, sur son ouvrage comparé avec celui de M. Edmond Degrange, intitulé : La tenue des livres rendue facile. Bordeaux, 1 vol. in-8°, 1811.

ROIF (A.)

Prix de revient et inventaires permanents. (Maison possédant plusieurs usines et succursales). Paris, Revue de Comptabilité, 1890.

Tenue des livres et comptabilité. Paris, Revue de Comptabilité, 1891.

— La comptabilité technique. Analyse de la méthode de M. Gonzalez Ladron de Guevara de Madrid. Paris, Bulletin de la Chambre syndicale des Comptables et Revue de Comptabilité, 1895.

ROUFFI

Nouvelle méthode ingénieuse et facile de la tenue des livres. Paris, Pick, 1863.

ROUPP (R.)

Théorie de l'infini. Tenue des livres simple, double, triple. Paris, 1832.

ROY (F.) Chef de comptabilité.

Comptabilité et journaliste. Paris, Revue de la Comptabilité, 1883.

SAVIGNY (A.)

La partie simple au rancart. Paris, Journal d'Etudes commerciales, 1891-1892.

— Etat actuel de la science des comptes en France. Paris, Journal d'Etudes commerciales, 1891.

— La genèse de la comptabilité. (Essai historique.) Paris, Journal d'Etudes commerciales, 1891-1892.

— Littérature et Comptabilité. Paris, Journal d'Etudes commerciales, 1891.

— Théorie du compte. Paris, Revue de Comptabilité, 1892.

— Le compte Effets à payer est-il utile. Paris, Journal d'Etudes commerciales, 1892 et Revue de Comptabilité, 1893.

— La propriété littéraire et la comptabilité. Paris, Revue de Comptabilité, 1893.

— L'unification comptable. Paris, Revue de Comptabilité, 1894.

— Les monographies en matière de comptabilité. Paris, Revue de Comptabilité, 1894.

— La comptabilité telle qu'elle se pratique. Paris, manuscrit, 1894.

Les premiers chapitres de cette étude ont paru dans le Journal d'Études commerciales.

SAY (Jean-Baptiste) Économiste.

Comptabilité commerciale. Voy. Cours d'économie politique, tome II, page 472. 1828. Voy. aussi Dictionnaire d'économie politique Coquelin et Guillaumin (pages 437-441). 1854.

« Un administrateur des finances de l'État, dit J.-B. Say, a beaucoup de bonnes idées à prendre dans les procédés du commerce. »

SAY (Léon) Économiste, membre de l'Institut.

Considérations sur la Comptabilité en partie double. Paris, Firmin-Didot, 24 pages.

Au cours de ce mémoire lu dans la séance du 19 décembre 1885 de l'Académie des Sciences morales et politiques, l'auteur s'exprime ainsi : « La comptabilité en partie double est une invention merveilleuse, c'est une méthode d'évocation qui donne la vie à nos intérêts. Elle est pour les commerçants ce que l'algèbre est pour les arithméticiens. »

SCHNEIDER (G.)

Introduction à l'étude raisonnée de la comptabilité. Liège. Revue pratique des Sciences commerciales, 1903-1904.

SIGRIST, Expert comptable, (S. A.)

Dépenses d'établissement et d'exploitation. Paris, Revue de Comptabilité, 1893.

— L'intérêt du capital-actions. Paris, Revue de Comptabilité, 1893-1894.

— Du rôle du compte capital et de ses équivalents. Paris, Revue de Comptabilité, 1895.

— Répartition de frais généraux communs. Paris, Revue l'Instruction commerciale, 1906.

— De la classification des comptes. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1908.

SOBRY

Terminologie en matière de classification des livres. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1908.

SPAZIN (J.) Ancien chef de comptabilité.

Livres commerciaux, applicables aux grandes comptabilités (autographie). Lyon, 6 fascicules, 1876.

STIEFFEL (H.) Professeur de comptabilité.

Nouvelle méthode des comptes-courants dite méthode rationnelle à l'usage de la banque, de l'industrie et du commerce. Nancy, imp. Voirin, 1 broch. 40 pages, 1889.

TACAILLE, Professeur de comptabilité.

Nouvelle comptabilité commerciale sur la tenue des livres démotiques en partie double qui s'apprend en quelques heures. Rouen, Aillaud, 1 br. 99 pages, 6e édit., 1858.

« Le mécanisme de ce système, dit l'auteur, est enseigné à fond, aux élèves de douze à quinze ans, en une douzaine de leçons. Il fait économiser aux négociants dix heures de travail sur douze. Plus de pointage, au grand-livre il n'y a plus ni compte de capital, ni comptes généraux, tout est au journal. A simple lecture de l'ouvrage, messieurs les professeurs peuvent l'enseigner de suite et à fond, sans avoir besoin de préparer les leçons. En deux minutes, trois au plus, on peut connaître la situation du grand-livre en débiteurs et créditeurs anciens, y eût-il dix mille, vingt mille comptes ouverts sur ce registre. N'est-ce pas le dernier mot de la comptabilité commerciale en partie double. »

La nouvelle comptabilité commerciale est simplement une adaptation du journal-grand-livre.

L'édition de 1880, Paris, Beau, porte comme titre : Dernier mot de la comptabilité commerciale démotique, en partie double, la plus simple, la plus facile et la plus complète qui existe en Europe, complétée par un contrôle mathématique perpétuel. Ouvrage élémentaire à l'usage des écoles, des négociants et des jeunes gens qui se destinent au commerce.

TALBOTIER et **CHAPPRON**

Tenue des livres la plus simplifiée. Méthode à l'aide de laquelle chacun peut en un instant connaître et pratiquer la tenue des livres en partie double. Paris, l'auteur, 1 br. 60 pages, 1845.

Extrait de la préface. « Dégager la comptabilité des théories et des formules au moyen desquelles on l'a érigée à l'état de science, la ramener à une expression simple, établir un système conçu de telle sorte que tout le monde pût le mettre en pratique immédiatement, sans leçons et même sans aucune étude préalable, tel est le problème que nous nous sommes proposé, tous les efforts tentés jusqu'ici dans ce sens étaient restés sans résultat.

« Débarrassée de tout appareil scientifique, notre méthode est la tenue des livres mise à la portée de ceux là-même qui y sont les plus étrangers. On n'a pas à l'apprendre, on la sait. »

Ce système consiste en une simple adaptation du journal-grand-livre. Les mots doit et avoir sont remplacés par des chiffres.

TESTELIN (A.)

Nouvelle méthode de comptabilité rationnelle permettant de constater chaque jour, sans étude préalable, la situation complète des affaires et offrant un contrôle permanent rendant toute erreur impossible. Paris, l'auteur, 1 br., 20 pages. 1895.

Suppression du débit et du crédit. — Suppression des registres multiples et réunion de tous les comptes dans un livre unique. — Combinaison particulière permettant de constater, chaque jour, la situation des affaires sous forme de bilan. — Contrôle permanent.

Dans ce système, le registre unique auquel il est fait allusion est une sorte de journal-grand-livre.

TEXIER (Marcel)

La comptabilité au Parlement. A propos de la discussion du projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu. Vienne, Revue de l'Enseignement comptable, novembre 1908.

THIBAUT, Professeur de comptabilité.

La Rationnelle autodidactique, méthode de comptabilité très simplifiée en parties doubles, sans auxiliaires, ni formules. Lyon, l'auteur, 1886.

L'auteur substitue aux formules de la partie double des colonnes et arrive à une adaptation du journal-grand-livre.

THIÉBAULD (Ch.)

Le fonds de roulement des sociétés anonymes. Paris, la France économique et financière, 1907.

THIRY (C.) Expert liquidateur judiciaire, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

A propos du compte général Effets à payer. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1898, 1900, 1903.

— Distinction à faire au point de vue de la science comptable, entre l'entreprise et son propriétaire. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1899.

— Calcul des bénéfices. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1900.

— Du compte capital. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1904.

THOMAS (A.) Expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Pratique comptable. Etude et remarques. Liège, Dessain, 1 br. 52 pages, 1907.

— Du remboursement du capital des sociétés anonymes envisagé au point de vue de la comptabilité. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

TILLARD (L.)

Études analytiques de comptabilité, applications spéciales à la fortune privée ainsi qu'aux sciences de l'économie et du droit. Paris, in-8°, 1861.

TISSOT (L.) Professeur de comptabilité.

Comptabilité nouvelle donnant la partie double par les seules écritures de la partie simple. Edition complète, 269 pages. Edition abrégée à l'usage des écoles, 166 pages. Paris, Tissot, 1869.

« La comptabilité nouvelle, dit l'auteur, est un mode abrégé de tenue de livres. Elle repose sur le tracé particulier des registres, principalement du journal. En écrivant sur ce dernier en partie simple, on obtient forcément et sans plus d'écritures, la partie double la plus complète. Tous ceux qui connaissent la partie simple pourront mettre en pratique la comptabilité nouvelle, quelques leçons ou simplement la lecture de l'ouvrage par M. Tissot, suffisent pour mettre toute personne à même de pratiquer. »

A la page v de l'ouvrage nous lisons : « L'enfant des écoles et toutes les personnes même non initiées au commerce peuvent apprendre en huit ou dix leçons d'une heure. »

Ce système de comptabilité est une adaptation du journal-grand-livre avec emploi d'un certain nombre de livres auxiliaires complétés par un grand-livre, un livre répétiteur ou chiffrier, deux livres de balances, un livre de situation et un livre des relevés de comptes.

On reporte au grand-livre soit des livres auxiliaires, soit du journal suivant que l'on centralise ou non. Les colonnes débit et crédit de ce livre sont accolées ; on remarque encore trois autres colonnes : la première pour indiquer par une lettre, le livre auxiliaire dans lequel a été puisée l'écriture, la deuxième pour les lettres D et A (débiteur et créditeur), la troisième pour les applications. Enfin le tracé permet de faire ressortir le solde de chaque compte.

TRAPET

Critique de la Révolution dans la comptabilité annonçant : plus de partie simple, plus de partie double, plus de comptes généraux, plus de journal. Dédié aux coopérateurs intelligents. Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1 br. 16 pages, 1868.

TRIGNART (A.) Professeur de comptabilité.

Du compte Effets à payer. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1905.

— Transformation du grand-livre général. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1905.

VANNIER (H.)

Notions complémentaires de comptabilité générale renfermant les connaissances du cambiste, les comptes en commission et en participation du commerce et de la banque, la formation des prix de revient. Paris, Delagrave, 1 vol. 240 pages, 1868.

VASTESAGER

La tenue des livres à l'Ecole moyenne. Bruxelles, s. d.

VERNET (A.) Chef de comptabilité.

Étude théorique et pratique des comptes courants et d'intérêts, mise à la portée de tous. Paris, F. Alcan, 1 vol. 274 pages, 1900, dernière édition, 1904.

Calcul des intérêts. — Échéance moyenne. — Bordereau d'escompte. — Comptes courants simples. — Comptes courants et d'intérêts. — Comptes courants de banque. — Comptes de dépôt ou d'espèces. — Comptes d'avances. — Comptes courants d'escompte. — Comptes d'encaissements. — Commissions de banque en comptes courants. — Comptes courants et d'intérêts avec l'étranger.





SECTION IV

MONOGRAPHIES. — ECRITURES SPÉCIALES

I. — COMPTABILITÉ DOMESTIQUE

ANONYME

Comptabilité des rentiers. Comptabilité des médecins. Paris, Le Commerce, 1908.

ANONYME

Comptes de ménage tenus par un négociant de Nantes, de 1793 à 1837. Manuscrit sur papier in-fol., 13 vol. et in-4°, 8 vol. d'une jolie écriture.

Les registres dont il est question appartiennent à la bibliothèque publique de la ville de Nantes. Tenus très régulièrement ils contiennent sur le prix des denrées de toute sorte des renseignements fort intéressants que la ville a déjà consultés pour des statistiques.

BOUDET (A.)

Nouvelle comptabilité des propriétaires divisée en tableaux synoptiques annuels. En appendice les coutumes de Paris et un choix de formules d'actes sous-seing privé relatifs à la location. Paris, Chaix, 1 registre, 1908.

CAZAUX (L.-F. de)

Comptabilité de la fortune, à l'usage de quiconque possède, et spécialement des propriétaires ruraux. Paris et Toulouse, 1825.

CHAILLOT (A.)

Leçons pratiques pour conduire un ménage et pour en tenir la comptabilité, rédigées pour les pensionnats de demoiselles. Paris, in-18, 1869.

DUCHATEAU

Comptabilité Duchâteau. Comptes de famille. Paris, Sagnier, 1 vol. et un atlas, 2e édition, 1876.

FAURE (Gabriel)

Comptabilité privée. Voy. Section I.

FLAMENT (A.) Expert-comptable (S. A.)

Dépenses personnelles, leur comptabilisation. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1907.

FROMENT (Colonel)

Comptes dans un ménage. Toulouse, Privat, in-8°, 95 pages, 1901.

GODARD (M.)

Application de la comptabilité à l'administration des fortunes privées. Voy. Section I.

JULLIEN (E.)

Tenue des livres en partie double simplifiée à l'usage des familles. Grenoble, 1 br. 80 pages. 1896.

LÉAUTEY (Eug.)

Petite comptabilité complète du foyer domestique. Paris, librairie comptable et administrative, 1 registre, 1891.

Cette comptabilité fonctionne au moyen d'un seul registre contenant les instructions pour sa tenue.

« L'ordre comptable qui conduit à se bien rendre compte, dit l'auteur, est la condition nécessaire pour économiser avec discernement, pour épargner au maximum, pour ne pas tomber dans la misère quand viennent le chômage, la maladie ou la vieillesse, finalement pour remplir honorablement tous ses devoirs d'homme et de citoyen. »

LENEVEUX (H.) Fondateur de la « Bibliothèque utile ».

Le budget du foyer. Economie et comptabilité domestiques. Paris, Pagnerre, 1 vol. 191 pages, 1873.

« C'est de la bonne organisation du budget des familles, dit l'auteur, que dépend la sécurité et le bien-être de tous. »

LE PELLETIER

Comptabilité du rentier.—Comptabilité des propriétaires selon l'usage de Paris. Paris, Schiffers, s. d.

MALHERBE (G.)

Comptabilité des artisans. Bruxelles, O. Schepens, 1 vol. 1903.

MICHAUX (E.)

Méthode facile et complète de comptabilité domestique à l'usage des écoles de filles. Extrait de l'ouvrage « les Ecoles ménagères ». Paris, Alcan, 1 broch. in-16, s. d.

MILLET-ROBINET (Mme)

Comptabilité domestique. Etude comprise dans la Maison rustique des Dames. Paris, 2 vol. ensemble, 1400 pages, s. d.

PERROT (J.-E.)

Comptabilité des familles. Nouveau livre de cave. Paris, l'auteur, 1 broch. 1878.

SOREPH

Comptabilité domestique. Voy. Section I.

STAFFE (baronne)

Comptabilité de la maîtresse de maison. Paris, in-4°, 1898.

THOUVIGNON (M.) Expert-comptable (S. A.)

Etude sur la comptabilité privée. Travail présenté et discuté à l'examen du brevet d'expert-comptable (S. A.), manuscrit 103 pages, 1907.

Organisation générale de la comptabilité. — Immeubles. — Titres. — Participations à des entreprises commerciales. — Reports. — Domaines ruraux. — Inventaires. — Statistiques. — Documents et archives.

II. — COMPTABILITÉ AGRICOLE

ABOUT (J.-B.) Instituteur.

Guide-registre de comptabilité agricole contenant quelques pages d'instructions. Paris, Berger-Levrault, 1 vol. 177 pages, 1873 et 1886.

ANDOYER

Comptabilité agricole. Voy. Section I.

ANSOTTE (C.) et **DEFRISE** (A.)

Comptabilité d'une ferme. Voy. Section I.

BAHIER (L.)

Manuel de comptabilité agricole. Paris, in-8°, 1850.

BARILLOT (Henri) Arbitre-rapporteur au Tribunal de Commerce, expert-comptable (S. A.), directeur de la comptabilité du domaine de Shuiggni (3.000 hectares).

Comptabilité agricole. Paris, Larousse, 1 vol. 167 pages, 1892.

« La comptabilité agricole, dit M. Barillot, est la plus difficile des comptabilités industrielles. »

BERTHELOT (J.) Officier d'administration.

Comptabilité agricole simplifiée pour les petites, moyennes et grandes exploitations agricoles. Chaumont, 1 grand atlas, 40 pages, 1900.

BERTRAND (Th.)

Notions de comptabilité agricole. Voy. Section I.

BLANCARNOUX (P.)

Mois et comptabilité avicoles. Paris, Audot, 1908.

BUTET-HAMEL

Manuel de comptabilité agricole. Voy. section I.

CAZAUX (L.-F. de)

De la comptabilité dans une entreprise industrielle et spécialement dans une exploitation rurale. Voy. Section IV, chap. 1.

CLARE (E.)

La clef de la ferme. Etude sur la comptabilité agricole, partie simple ayant les preuves de la partie double. Paris, l'auteur, in-8°. 1875.

CONVERT (F.) Professeur à l'Institut agronomique.

Comptabilité agricole. Paris, Ballière, 1 vol. 456 pages, 1904.

Extrait de la préface. « La comptabilité est un des services essentiels de la direction des entreprises agricoles. Son étude a fait l'objet de nombreux travaux, nous serions même tenté de dire de trop nombreux travaux, car en conseillant aux cultivateurs un système d'écritures singulièrement absorbant, on les a détournés des méthodes de comptabilité à la fois simples et rigoureuses. »

CORUCHE (Vicomte de)

Guide pratique de comptabilité agricole. Lisbonne, Lallemant, 1 br. 100 pages, 1884.

DEGRANGES (E., fils)

Petit traité de comptabilité agricole en partie simple contenant un système de comptabilité applicable à l'exploitation d'un domaine, permettant de surveiller tous les détails de son administration sans y résider et une arithmétique simplifiée pour les agriculteurs. Paris, Hachette, 1 br. 92 pages, 1859. 2e édition, 1874.

— Comptabilité agricole. Paris, Hachette, in-8°, 1857, dernière édition, 1888.

DE GRANGES DE RANCY (E., fils)

Traité de comptabilité agricole. Paris, librairie agricole, 1 vol. 300 pages, 1857.

« Il est besoin pour l'homme même le plus apte et le plus clairvoyant, dit l'auteur, d'une comptabilité lumineuse qui l'éclaire sur toutes les circonstances, jusqu'à présent mal connues, en agriculture, quoiqu'elles influent très profondément sur sa prospérité. »

DOMBASLE (M. de)

Inventaires et comptabilité d'un établissement agricole. Voy. Annales agricoles de Roville (1829-1837). Paris, librairie agricole.

— Comptabilité, utilité de son application dans une exploitation agricole. Voy. Calendrier du bon cultivateur (pages 342 et 511). Paris, Huzard, 1833.

DUBOST, Professeur d'économie rurale à l'école de Grignon.

Les entreprises de culture et la comptabilité. Paris, librairie agricole, 1 vol. 258 pages, 1874.

DUBOST, Professeur d'Économie rurale, et **PACOUT** comptable.

Comptabilité de la ferme. Paris, librairie agricole, 1 vol. 118 pages, 1872.

DUFOURCQ (Léon) Expert-comptable (S. A.)

La comptabilité agricole. Le Messager de Paris, 3 décembre 1899.

DUMUID (H.)

Comptabilité agricole. Paris, 1 br. in-8°, 1897.

DUPERRON

Méthode pratique de comptabilité agricole comprenant deux parties. Paris, 2 vol. in-4°, 1864.

DUPRAT (M.)

Nouvelle méthode de comptabilité agricole. Paris, l'auteur, in-12, 1851.

FAURE (Gabriel)

Comptabilité agricole. Voy. Section I.

FAVEREAU (de)

Traité de comptabilité agricole. Liège, Desoer, 1872.

FLEISCHMANN (Dr) Directeur de la station laitière de Raden.

Comptabilité de l'industrie laitière. Voy. « l'Industrie laitière », ouvrage traduit de l'allemand, revu et complété par Brelaz et Œttli, professeurs à Lausanne. Paris, Dunod et Pinat, 1906.

FRIOCOURT

Comptabilité d'un établissement agricole. Voy. Section I.

GAUDET (J.) Propriétaire exploitant.

Mémoire sur l'exploitation agricole « du Gourd » présenté au concours du département de la Loire en 1881.

Renseignements généraux. — Améliorations foncières. — Système de culture. — Animaux domestiques. — Comptabilité. — Inventaires annuels.

GODARD (M.)

Application de la comptabilité à l'agriculture. Voy. Section I.

HÉDONVILLE (H. de) et **NICOLLE** (A.)

La comptabilité agricole. Cours adopté pour les bibliothèques scolaires, populaires et pédagogiques. Paris, s. d.

HÉRISSON (A.)

Registres de feuilles de semaine des exploitations rurales disposées pour qu'on puisse y inscrire rapidement : les travaux de la semaine, jour par jour, le mouvement de la caisse avec la désignation des recettes et des dépenses, et celui du magasin et des animaux, c'est-à-dire toutes les indications nécessaires à un contrôle efficace. Paris, Berger-Levrault, s. d.

HOUEL (J.) Propriétaire exploitant.

Mémoire sur l'exploitation agricole d'« Avoise » présenté au concours du département de l'Orne en 1873. Comptabilité pages 69 à 92. Paris, Lahure, 1873.

IMHOOF (J.-J.)

Méthode de faire les écritures concernant l'économie rurale. Voy. Section I.

JOUBERT

Agenda de Comptabilité agricole, ou registre comptable à l'aide duquel les propriétaires et les cultivateurs peuvent connaître journellement leurs dépenses et leurs recettes, in-4°, avec instruction in-12. Paris, librairie agricole, 1850.

JUIGNÉ (Comte de)

Rapport sur le domaine du « Bois-Rouaud, » présenté au concours régional agricole de Nantes en 1882.

Divisions. — Renseignements généraux. — Renseignements spéciaux. — Animaux. — Comptabilité.

JULLIEN (E.) Professeur de comptabilité.

Traité de comptabilité agricole en partie double simplifiée. Grenoble, l'auteur, 1893.

LAVERGNE (B.)

Comptabilité agricole. Extrait de l'Agriculture des terrains pauvres. Paris, librairie agricole, 1 vol. 302 pages, s. d.

LÉAUTEY (Eug.) et **GUILBAULT**

Manuel universel de comptabilité agricole pratique et rationnelle. Paris, librairie comptable et administrative. 1 vol. 400 pages, 1899.

Principes généraux de comptabilité appliqués à l'agriculture. — Monographie chiffrée de l'organisation des grandes exploitations agricoles, des petites et moyennes fermes. — Conseils pratiques touchant l'organisation et la conduite des comptabilités agricoles.

« Toute industrie, si minime qu'elle soit, disent les auteurs, réclame une comptabilité, à plus forte raison l'industrie agricole qui occupe la bonne moitié de notre population, qui nourrit l'autre moitié et qui fournit des produits à la majorité de nos industries manufacturières ainsi qu'au commerce étranger. »

LECOUTEUX (Ed.)

Administration et comptabilité agricole. Extrait du Cours d'économie rurale, professé à l'Institut national agronomique. Paris, librairie agricole, 2 vol. s. D.

LEFOUR, Inspecteur général de l'agriculture.

Comptabilité agricole. Paris, librairie agricole, 1 vol. 213 pages, 1858.

MALO (A.) Ancien élève de l'Institut de Grignon.

Eléments de comptabilité rurale. Paris, Hachette, 1 vol. 164 pages, 1841.

MÉNARD (A.) Ingénieur agronome, professeur spécial d'agriculture.

Registre de comptabilité agricole à l'usage des cultivateurs de moyenne et petite culture. Paris, librairie des sciences agricoles, s. D.

MERTEN (F.)

Comptabilité agricole. Gand, Hoste, in-4°, s. D.

MIGNOT, Professeur de comptabilité à l'Ecole d'agriculture de Montpellier.

Comptabilité agricole. Montpellier, Coulet et fils, 2e édition, 1892.

MINET (H.) Chef de comptabilité à Leers-Fosteau (Hainaut).

Notions de comptabilité agricole. Merbes-le-Château, Caussin, 1 vol. 172 pages, 1898. Ouvrage couronné par le Ministère de l'agriculture.

— Traité élémentaire pratique de comptabilité agricole, couronné au concours du Comice agricole de Liège, 1893. Thuin, Delforge, 1893.

MONGINOT (A.)

Comptabilité agricole. Voy. Section I.

PARIS (A.)

Petite comptabilité agricole. Domrémy. 1 br. 1891.

PÉPIN

Comptabilité agricole. Extrait du Bulletin de la Société départementale d'encouragement à l'agriculture de l'Hérault, 1901.

PFLUGNER, Economiste.

Comptabilité agricole. Voy. La Maison des Champs, tome I, Paris, 1819.

PIDOLOT (E.) Membre et lauréat des Sociétés centrales d'agriculture et d'horticulture de Meurthe-et-Moselle.

Comptabilité agricole. Paris, P. Dupont, 1 br. oblong 90 pages, comportant 23 tableaux, 1882.

PIGIER (E.)

Comptabilité des exploitations agricoles. Paris, Pigier, 3 vol. in-4°, 1901.

POITRAT (V.)

Tenue de livres à l'usage de la haute agriculture, balances et double contrôle. Paris, l'auteur et Fouqueray, 1 vol. 118 pages, 1862.

— Tenue des livres à l'usage de la petite agriculture, Paris, l'auteur et Fouqueray, 1 vol. 116 pages, 1878.

POY (L.) Comptable.

Traité de comptabilité agricole, précédé de la théorie générale de la comptabilité et de considérations sur l'agriculture moderne, par Bredin (P.), propriétaire à Saint-André-le-Bouchoux (Ain). Paris, Masson, 1 vol. 439 pages, 1894.

RIEFFEL

Comptabilité agricole. Extrait du Manuel du propriétaire de Métairies. Paris, librairie agricole, 1 vol. 300 pages, s. D.

ROYER, Cultivateur, professeur d'économie rurale.

Traité théorique et pratique de Comptabilité rurale à l'usage de tous les cultivateurs, propriétaires, fermiers, régisseurs, maîtres de poste aux chevaux. Paris, Bouchard, 1 vol. 355 pages, 1840.

L'auteur estime qu'il n'est pas de bonne agriculture avec une mauvaise administration, ni de bonne administration avec une mauvaise comptabilité. Toutes les parties si variées d'une exploitation agricole doivent être éclairées par la comptabilité, il faut le faire comprendre aux cultivateurs présents et futurs.

RUITRE (T.) Professeur de comptabilité agricole à l'Ecole pratique d'agriculture et d'horticulture d'Oraison.

Traité élémentaire de comptabilité agricole à l'usage des cultivateurs, des élèves des écoles primaires, des écoles primaires supérieures et des écoles pratiques d'agriculture. Paris, librairie des sciences agricoles, in-8°, 1906.

SAINT-MARSAULT (E. de) Propriétaire agriculteur.

La comptabilité agricole. Etude comprise dans les Conférences agricoles. La Rochelle, Siret, 1 vol. 118 pages, 1862.

SAINTOIN-LEROY

Manuel de comptabilité agricole pratique en partie simple et en partie double. Paris, librairie agricole, 1 vol. gr. in-8° et tableaux, 192 pages, 1865.

— Comptabilité simplifiée, agricole et commerciale mise à la portée de la petite culture. Paris, librairie agricole, 1 br. gr. in-8°, 96 pages, 1865.

— Comptabilité-matières de l'agriculteur. Complément du manuel de comptabilité agricole pratique. Réunion de tous les livres auxiliaires. Paris, librairie agricole, 1 vol. 142 pages, 1867.

SAUQUET

Comptabilité agricole. Paris, Belin, 1869.

SAUMET (C.) Professeur à l'Ecole d'agriculture de Genouillac.

Guide pour l'établissement d'une comptabilité agricole rationnelle et pratique à l'usage des agriculteurs et des anciens élèves des Ecoles d'agriculture. Paris, librairie des sciences agricoles, s. d.

SAUVAGE (H. de) Ancien vice-consul de France, secrétaire de M. Othon de Clermont.

Comptabilité agricole. Ecoles primaires : moyenne et petite culture, métayage. Préface de M. Dietz-Monnin, directeur de la section française à l'Exposition Universelle de 1878, vice-président de la Chambre de Commerce de Paris. Paris, P. Dupont, 3 fascicules, 1882.

L'enseignement de cette méthode dans les Ecoles rurales a été demandé à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, par MM. les présidents et juges du Tribunal de Commerce de la Seine, et par MM. les Présidents, Vice-Présidents et Membres de la Chambre de Commerce de Paris.

« La fortune agricole de la France sera notablement augmentée, dit M. de Sauvage, lorsque propriétaires, agriculteurs et fermiers auront pris la résolution de consacrer un certain temps à la comptabilité. »

SAY (Léon)

Comptabilité agricole. Voy. Nouveau Dictionnaire d'économie politique. Paris, Guillaumin, 1853.

SCHNEIDER (J.)

Notions pratiques sur la comptabilité agricole en partie simple et en partie double à l'usage des pensions, des écoles primaires, des cultivateurs, des fermiers et des propriétaires de grands domaines. Paris, Boyer, s. d.

SOBRY

Comptabilité agricole. Voy. Section I.

TASSE (C. de la) Régisseur.

Comptabilité administrative des propriétaires et exploitants ruraux. Méthodes soumises aux règles invariables des parties doubles. Paris, Guillaumin, in-4°, 1880.

THAER (A.)

Comptabilité agricole. Etude comprise dans le Guide pour la profession d'agriculteur, traduit de l'alle-

mand par J.-B. SARRAZIN, pages 174 et suivantes. Paris, Bouchard, 1 vol. 216 pages, 1842.

« Aujourd'hui, dit l'auteur, on compterait vainement sur les faveurs du hasard pour s'enrichir sans tenir une comptabilité. Les écritures sont aussi indispensables à l'agriculteur qu'au négociant. C'est l'unique moyen de rectifier son jugement. »

THÉNARD, CITOLEUX, ROUSSAUD et **SAUQUET**

Comptabilité agricole. Paris, Belin, in-8°, s. D.

TOURDONNET (Comte de)

Comptabilité agricole. Extrait du traité pratique du Métayage. Paris, librairie agricole, 1 vol. 372 pages, s. D.

TROGUINDY (Comte de)

Comptabilité agricole. Extrait du Mémoire sur le domaine de « Brohet-Befton ». Paris, librairie agricole, 1 vol. 150 pages, s. D.

VALETTE (P.)

Système de comptabilité appliqué à l'agriculture. Versailles, Cerf, 1 br. 25 pages, 1875.

VIÉVILLE (E.)

Comptabilité agricole. Paris, l'auteur, 1895.

WAGNER (J.-P.)

Comptabilité et Mathématiques agricoles. 2e édition revue et mise en rapport avec les programmes belges, par DESSANCY. Paris, librairie agricole, 1 vol. 740 pages, 1891.

Culture du sol. — Engrais. — Semailles et plantations. — Alimentation et élevage du bétail. — Comptabilité laitière et laiteries coopératives. — Comptabilité agricole. — Géométrie pratique.

YSABEAU (A.)

Comptabilité agricole simplifiée. Paris, in-8°, 1863.

III. — COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE

Mines. — Métallurgies. — Constructions mécaniques.

Entreprises de bâtiments et de travaux publics. — Manufactures.

ANONYME (l'Industrie.)

Etablissement d'un système de coût de production

réunissant les éléments des frais de main-d'œuvre, d'outils et de matières premières. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907.

Analyse des unités, des organes et des opérations. — Importance d'une liste exacte de tous modèles et outils. — Ordre dans lequel on disposera la liste. — Registre des matières premières. — Concours que vient apporter, aux magasins particuliers, la liste des matières premières.

ANDOYER

Comptabilité industrielle. Voy. Section I.

ANSIAUX, Ingénieur civil et **MASION,** chef de fabrication.

Comptabilité. — Prix de revient et de vente. Voy. Traité pratique de la fabrication du fer et de l'acier puddlé. Paris, Dunod et Pinat, 1 vol. 1906.

ANSOTTE (C.) et **DEFRISE** (A.) Professeurs de comptabilité.

Traité pratique de comptabilité industrielle. Dour, (Belgique) Vaubert, 1 vol. in-4°, 235 pages, 1901-1906.

Comptabilité de charbonnage. — Comptabilité de diverses industries : carrière, brasserie, sucrerie, atelier de construction, cristallerie, cordonnerie, corderie, imprimerie, tannerie. — Comptabilité de l'entrepreneur.

Ouvrage honoré d'une souscription de la Société générale.

ARENDT (Ch.) Ingénieur.

Notice sur la comptabilité à l'usage des ingénieurs désirant connaître, établir ou diriger la comptabilité d'un industriel ou d'une société par actions. Liège, Decq, in-8°, 1883.

BARLET (Ch.)

Tenue des livres appliquée à la comptabilité des mines de houille, des hauts-fourneaux et des usines à fer. Malines, Van Velsen, 1 vol. 217 pages, 1861.

BARENNES, Fondé de pouvoir de l'imprimerie Delmas de Bordeaux.

Les prix de fabrication en imprimerie. Rapport présenté au congrès des maîtres imprimeurs de France tenu à Bordeaux en 1907. Paris, Bulletin officiel de l'Union syndicale des maîtres imprimeurs de France, février 1908.

Cet exposé est divisé en trois parties : 1° constatations successives des mauvais résultats obtenus dans l'application des prix de fabrication par le moyen d'une simple comptabilité commerciale et recherche des causes de ces mauvais résultats ; 2° recherches théoriques d'une méthode rationnelle de détermination des prix de fabrication ; 3° applications pratiques et résultats obtenus. On y remarque les chapitres suivants :

Observations sur la comptabilité. — Matières premières. — Main-d'œuvre. — Amortissement du matériel. — Frais généraux. — Dossier ou fiches de travail. — Livre des ordres. — Livre de paie. — Conclusion.

BARRÉ (J.) Expert comptable près les tribunaux.

Comptabilité industrielle. Deuxième comptoir du Cours complet de Comptabilité. Paris, Masson, 1 vol. in-8°, 437 pages, 1872.

De la comptabilité en général. — Comptabilité auxiliaire. — Comptabilité générale. — Inventaire. — Bilan. — Compte de rendement. — Etablissement d'un prix de revient. — Comptabilité rationnelle. — Des comptes en commission du commerce. — Des comptes en participation. — Exposé des opérations d'une fabrique de stéarine et de bougie.

La monographie décrite par l'auteur est basée sur le brouillard unique, elle ne comporte pas de comptes collectifs. On y trouve d'intéressantes indications permettant de suivre les grandes lignes de la fabrication.

BAUDRAN (E.)

Le prix de revient. Paris, Revue de Comptabilité. 1894, 1895, 1898.

BOSSCHE (Van den) Licencié en sciences commerciales, expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris, et **VEKEN** (Van der) Ingénieur-conseil.

Comptabilité industrielle modèle applicable à l'industrie en général et à la brasserie-malterie en particulier, Bruxelles, Lebègue et Paris, Bernard, 1 vol. 125 pages, 1908.

Principes généraux. — Registres de commerce ouverts en brasseries : livres auxiliaires, livres conducteurs, livres fondamentaux. — Classification et fonctionnement des comptes. — Monographie comptable de brasserie. — Malterie. — Des écritures de fin d'exercice. — Carnets et feuilles de fabrication. — Recherche du prix de revient. — Rendement.

Ouvrage classé premier au concours franco-belge de comptabilité de brasserie-malterie organisé par l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de brasserie de l'Université de Louvain.

BRÉMOND (E.)

Monographie d'une Comptabilité industrielle. Marseille, l'auteur, manuscrit 1904.

Industrie de la tannerie à Marseille. — Description des livres. — Comptes de fabrication. — Prix de revient. — Inventaire permanent. — Mode de présentation du bilan.

CAZAUX (L.-F. de)

De la comptabilité dans une entreprise industrielle et spécialement dans une exploitation rurale. Toulouse, 1824.

CHEVALIER (J.) Expert-comptable.

Monographie comptable d'un établissement de construction mécanique établie d'après les principes de la comptabilité moderne de Friocourt. Arras, Schoutheer et Paris, Dunod, 1 vol. in-8°, 1897.

— Comptabilité des ateliers de construction.

— Monographie comptable d'une fabrique de sucre. Organisation, inspection, direction et appropriation de comptabilités sucrières, commissariat de surveillance. Paris, Dunod, 1 vol. in-8°, 1903.

CHEVANDIER de VALDROME (E.)

Notes sur la comptabilité appliquée à l'industrie d'après les documents fournis par les principaux comptables de plusieurs établissements industriels. Paris, Berger-Levrault, 1 broch. 48 pages, 1878.

Ouvertures des comptes. — Auxiliaires des comptes généraux. — Inventaire et balance des comptes en fin d'exercice. — Prix de revient. — Amortissement. — Journal.

CLAPERON (E.)

Comptabilité industrielle. Voy. Section I.

CLOUTIER (D.)

Traité de la Comptabilité du menuisier applicable à tous les états de bâtisse, adopté par la Société des

maitres menuisiers de la ville de Dijon et publié à ses frais. Paris, Roret, 1 br. 67 pages, 1838.

Après la comptabilité des maîtres de forges de Degranges, le présent traité peut être considéré comme la deuxième monographie comptable ayant été imprimée et mise dans le commerce.

COQ (P.) Professeur d'économie politique.

Frais généraux et frais spéciaux. Voy. Cours d'économie industrielle. Paris, Delagrave, 1 vol. 1876.

COURCELLE-SENEUIL (J.-G.)

Des dépenses industrielles. — Des prix de revient et des profits. — Utilité des calculs relatifs aux prix de revient. — Prix de revient intérieur de fabrication. Voy. Manuel des affaires, édition revue par A. Liesse.

COUTURIER (A.)

Comptabilité pour tannerie. Liège, Faust, 1 br. 1891.

Ouvrage ayant obtenu un prix au concours institué par la Bourse aux cuirs de Liège.

CROIZÉ (Alf.) Expert-comptable près la Cour d'appel, expert-comptable (S. A.)

Frais industriels et frais commerciaux. Voy. Section II. De l'inventaire commercial et des bilans en général.

DALEMONT (H.)

Comptabilité pour tannerie. Liège, Faust, 1 broch. 1891.

Ouvrage ayant obtenu un prix au concours institué par la Bourse aux cuirs de Liège.

DAUBRESSE (L.) Licencié en sciences commerciales, expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Principes élémentaires de comptabilité industrielle. Mons, librairie des Cahiers commerciaux, 1 vol. 112 pages, 1905.

Comptes. — Comptes spéciaux aux sociétés commerciales. — De quelques comptes spéciaux. — Des livres auxiliaires. — Organisation des services. — Etablissement d'une comptabilité. — Prix de revient. — Bilan.

DAUBRESSE (L.) Licencié en sciences commerciales, expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Principes élémentaires de comptabilité industrielle à l'usage de la pratique et de l'enseignement, nouvelle édition entièrement remaniée. Mons, librairie des Cahiers commerciaux, 1 br. 85 pages, 1908.

Comptes magasin et fabrication. — Prix de revient. — Capital et réserve. — Immobilisations. — Matières premières. — Approvisionnements. — Main-d'œuvre. — Frais généraux. — Permanence de l'inventaire. — Méthode de centralisation. — Prix de revient et comptabilité, etc.

DEGRANGES (E., fils) Ancien officier de marine, ancien armateur.

Tenue des livres des maîtres de forges et des usines à fer (fonderies, tôleries, tréfileries, etc.), ou comptabilité en partie simple et double applicable aux usines en général. Paris, Langlois et Leclercq, 1 vol. in-8°, 102 pages, 2e édition, 1842.

De l'avantage des parties doubles sur les autres méthodes. — Nomenclature des comptes à ouvrir pour les usines à fer. — Des livres auxiliaires. — Manière de commencer les livres d'un maître de forges. — Inventaire général ou état de situation. — Nouvelle méthode pour tenir les livres en double partie, par le moyen d'un seul registre « le journal-grand-livre », application aux usines à fer.

« Beaucoup de maîtres de forges, dit l'auteur dans sa préface, étant venus chez moi suivre un cours de tenue des livres en partie double, pour l'appliquer à leur comptabilité et établir leurs livres d'après cette méthode, j'ai su par eux que la tenue des livres était fort imparfaite dans la plupart des usines à fer. Cependant ils paraissaient tous attacher une grande importance à un système de comptabilité complet et régulier et prétendaient que leur genre d'affaires était tellement compliqué, qu'une seule année de mauvaise administration pouvait porter atteinte à leur fortune. Ils m'engagèrent à composer une tenue de livres spéciale, pour les forges, j'ai suivi leur conseil. »

Dans son introduction, Degranges s'exprime ainsi : « L'ordre dans les affaires est un moyen de succès, et il ne peut exister qu'à l'aide de livres régulièrement tenus. Nous sommes bien loin de prétendre que les écritures régulières suffiraient seules pour faire prospérer une maison, mais elles sont pour le négociant un flambeau qui jette sur ses opérations une clarté salutaire. »

Ce travail constitue la première monographie comptable complète ayant fait l'objet d'un tirage spécial. Voy. aussi Section I.

DEGREPPE (G.) Ingénieur commercial, professeur à l'Ecole industrielle de Tournay.

De la comptabilité des ateliers de construction. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

DELACOUR (Arth.) Expert-comptable (S. A.)

Organisation comptable d'une entreprise de constructions de chemins de fer. Travail présenté et discuté à l'examen du brevet d'expert-comptable (S. A.) manuscrit 1907.

DELAHAYE (E.) Rédacteur en chef de la Réforme du Bâtiment.

La tenue des livres des entrepreneurs suivie du calcul pratique appliqué au métrage. Paris, bureaux de la Réforme, 1 vol. 303 pages et atlas, 1870.

Définition de la méthode synoptique. — Livres nécessaires pour cette méthode. — Contrôle. — Méthode synoptique simplifiée. — Tenue des livres en partie double. — Applications à l'entreprise de bâtiment.

DELMAS (G.) Maître imprimeur.

La Comptabilité en imprimerie. Bordeaux, Delmas, 1 br. 75 pages, 3e édition, 1900.

— Pourcentage en comptabilité. Rapport présenté au congrès des maîtres imprimeurs de France, tenu à Bordeaux en 1907. Paris, Bulletin officiel de l'Union syndicale des maîtres imprimeurs, 1908.

DEMONCEAUX, Expert-comptable (S. A.)

Comptabilité des entrepreneurs de bâtiments et de travaux publics. Paris, Pigier, 1 vol. 200 pages, 1892 et 1900.

Cet ouvrage, qui devait être complété par un atlas, comprend des notions de gestion industrielle et tout ce qui intéresse les entrepreneurs et tâcherons en général : lois, décrets, adjudications, marchés, prix de revient, etc.

L'auteur exprime cette opinion : « Dans le bâtiment, comme dans toute entreprise d'ailleurs, la question comptable et administrative joue un très grand rôle, acquiert une réelle importance sur laquelle on ne saurait trop insister.

« Non seulement beaucoup d'entrepreneurs vivent dans l'ignorance de leur véritable situation de fortune, mais encore, il faut l'avouer, il en est peu qui soient à même de pouvoir se rendre compte exactement de leurs prix de revient réels, du résultat exact de leur entreprise. »

DESCHAMPS (H.) Expert-comptable (S. A.)

Etude sur le prix de revient commercial et industriel. Voy. Revue Banque et Commerce, 1903 et 1904 et Section I.

DUBOC

Des frais généraux et de leur influence sur les prix de revient ou de vente. Paris, Pigier, 1 br. 32 pages, 1880.

DUGUÉ, Ancien chef de service d'entreprise de travaux publics, chef de comptabilité.

Traité de comptabilité et d'administration à l'usage des entrepreneurs de bâtiments et de travaux publics. Paris, Dejey, 1 vol. 127 pages, 1874.

Opérations de l'entrepreneur. — Ouverture des comptes. — Des attachements. — De l'entreprise générale. — Diverses données sur l'administration générale d'une entreprise.

Théorie des parties doubles. — Des comptes. — Des livres. — Modèles. — De l'Inventaire.

DUPONT (F.) Professeur de comptabilité et **PAQUOT** (H.) Expert-comptable.

Traité de comptabilité industrielle et financière. Liège, Nierstrasz, 1 br. 92 pages, 1907.

Achats. — Ventes. — Mise en fabrication. — Main-d'œuvre. — Frais généraux et frais spéciaux. — Amortissements. — Comptabilité de haut-fourneau, de fonderie, d'ateliers de construction et de charbonnage.

DURAND (E.) Directeur du journal Le Gaz.

Comptabilité des usines à gaz avec une annexe contenant des modèles de livres auxiliaires, pièces comptables, quittances et rapports mensuels. Paris, journal Le Gaz, 1873.

EDOM (H. père) Expert-comptable (S. A.)

Analyse de la comptabilité d'une maison de soieries

de Lyon ayant une fabrique à Bourgoin. Voy. Section I.

EDOM (H. père) Expert-comptable (S. A.)

Pratique de la comptabilité industrielle appliquée à une manufacture de tissage de passementerie pour ameublement. Voy. Section I.

— Prix de revient. Recherche, base et application des éléments du prix de revient dans l'industrie. Lyon, 1 br. 1888.

— Etude sur l'établissement des prix de revient. Lyon, Pichot, 1 br. 1892.

Prix de revient par devis. — Prix de revient global ou d'ensemble. — Application des frais généraux par atelier. — Des prix de revient dans une société industrielle ayant une industrie principale ou plusieurs fabriques de produits différents. — Des succursales s'administrant séparément ou non. — Permanence du prix des stocks des matières premières.

« Toute la question industrielle dit l'auteur, est renfermée et vivante dans le prix de revient. »

EDOM (père et fils)

Etude sur les prix de revient et leur établissement Marseille, Revue des Sciences commerciales ; et Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907.

FAURE (Gabriel)

Comptabilité industrielle. Voy. Sections I et III.

FONTAINE (B.) Expert-comptable.

De l'importance du prix de revient. — Le prix de revient est une déduction comptable. — Quelques considérations générales sur les bilans. Voy. Section II.

FRIOCOURT

Comptabilité industrielle. Voy. Section I.

GEIGER (E.) Chef de comptabilité.

Monographie comptable et administrative d'une manufacture de boîtes métalliques. Paris, Revue de Comptabilité, 1890-1891-1892.

GEMAERT, Ingénieur.

Comptabilité industrielle, application à une fonderie et à un atelier de construction. Bruxelles, Vers, 1 vol. 1887 et 1892.

GHISLAIN

Comptabilité industrielle. Voy. Section I.

GODARD (M.)

Application de la Comptabilité aux manufactures. Voy. Section I.

GODART (A.) Licencié en sciences commerciales.

Monographie comptable d'une brasserie. Mons, Leich-Putsage, 1 vol. 124 pages, 1908.

Travail d'inventaire. — Entrée des marchandises. — Fabrication. — Salaires. — Commandes. — Mouvement des tonneaux. — Prix de revient. — Centralisation. — Grand-livre. — Balance. — Malterie.

GUILBAULT (A.)

Ce qu'on entend par prix de revient. — Éléments de la production et formule du prix de revient. — Du rôle de la comptabilité en industrie. — Comptabilité générale et comptabilité auxiliaire. — De la matière première de l'industrie. — Études sur les moyens de déterminer le capital d'une industrie. — Étude sur les frais généraux. Voy. Traité d'économie industrielle, Guillaumin 1877.

— Comptabilité d'une raffinerie, d'une société minière et métallurgique. Voy. Section I.

Dans l'industrie qui a pour but de transformer la matière, dit l'auteur, il devient quelquefois difficile de suivre le produit à travers les métamorphoses de toute sorte que la fabrication lui fait subir, mais on en vient à bout par la méthode.

HEUDICOURT, Chef de comptabilité.

Études sur la comptabilité industrielle. Paris, Cosse, 1 br. 1862.

Rapport de la comptabilité industrielle avec la comptabilité financière. — Des frais généraux. — De l'inventaire. — Des commandes et du numérotage des objets en construction. — Du pointage de la main-d'œuvre dans les ateliers. —

Du magasin général et des attributions du chef magasinier. — Des livres de la comptabilité industrielle.

LAMBERT (J.-H.)

Traité pratique des prix de revient industriels. Anzin, Ricouart-Dugour, 1 br. 55 pages, 1895.

Récapitulation des frais généraux. Division des frais généraux communs. — Magasin. — Main-d'œuvre. — Marchandages. — Répartition des matières. — Livre de prix de revient financier. — Livre de grand prix de revient.

LAMBERT (C.) Comptable industriel, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Comptabilisation du prix de revient. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

— Prix de revient dans les mines, minières et carrières. Antoing (Belgique), 1908.

Cette étude comprend les divisions suivantes : Prix de revient. — Fabrication unique. — Fabrication à plusieurs degrés. — Fabrication à produits dérivés. — Fabrication à produits secondaires. — Éléments du prix de revient. — Amortissements. — Mouvements intérieurs des produits. — Comptes de fabrication. — Comptes de manipulation des produits finis. — Comptes de résultats. — Inventaire et bilan.

LAMOTTE (A.) Chef de comptabilité.

Un mois de comptabilité commerciale combinée avec la comptabilité industrielle dans un atelier de construction. Liège, Revue des Sciences commerciales, 1907.

LÉAUTEY (Eug.) et **WATTEBLED** (F.) Brasseur.

Traité de comptabilité industrielle de précision à l'usage des industries où l'on veut obtenir la permanence de l'inventaire, des prix de revient exacts. Modèles d'applications à une brasserie-malterie. Paris, librairie comptable et administrative, 1 vol. 350 pages, 1900.

LEFEBVRE (L.) Expert-comptable judiciaire, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Principes de comptabilité industrielle. Liège, Gnuse, 1 br. 49 pages, 1902.

Publication de l'Association des comptables de Liège.

LEFEBVRE (L.) Expert-comptable judiciaire, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Des magasins-approvisionnements. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1904.

LEFÈVRE (Henri)

La comptabilité industrielle. — Organisation des écritures. — Comptabilité d'une filature de soie. Voy. Section I.

LOMPREZ

Étude sur nos charbonnages et comptabilité des mines. Paris, Revue l'Instruction commerciale, 1897-1898.

LUNEAU (P.-L.)

Essai sur l'établissement des services administratifs et comptables d'une mine d'or. Paris, Revue de Comptabilité, 1887-1888.

MAL (L.) Professeur de comptabilité et **MANFROY** (P.) Expert-comptable à Seneffe.

Traité pratique de comptabilité industrielle. Comptabilité des sociétés commerciales. Bruxelles, Société belge d'éditions, 1 vol. 351 pages, 1903.

Cet ouvrage comprend dix monographies se rapportant aux principales industries du pays : atelier de construction, fonderie, fabrique de tissus, verrerie, moulin, imprimerie, laiterie, charbonnage, papeterie, carrière.

Chacune de ces monographies présente un mois d'écritures avec prix de revient et les procédés permettant de connaître mensuellement la situation exacte, de dresser le bilan sans clôturer les comptes.

MANSUY (E.)

Comptabilité-matières d'une maison industrielle. Fabrication d'un seul article. — Fabrication de plusieurs produits. Voy. Section I. La Comptabilité intégrale.

MARCHAND (P.) Expert comptable (S. A.)

De la comptabilisation des prix de revient. Paris, manuscrit, 1905.

Causerie faite à la Société Académique de Comptabilité.

MARTY (E.) Maître imprimeur.

Pourcentage en comptabilité. Rapport présenté au congrès des maîtres imprimeurs de France tenu à Bordeaux en 1907. Paris, Bulletin officiel de l'Union des maîtres imprimeurs, et Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

« La comptabilité commerciale, dit M. Marty, est la lumière des affaires.

« C'est par elle que nous connaissons la marche de notre maison, son rendement, sa prospérité ou sa décadence. C'est par elle que nous pouvons juger nos opérations de commerce, savoir si nos prix de vente sont judicieusement établis par rapport à nos prix de revient, si nos frais généraux sont bien équilibrés et nos bénéfices rationnels.

« Et pourtant, combien sont nombreux nos confrères qui font passer au second plan de leurs soucis commerciaux, le soin d'avoir une bonne comptabilité.

« Mais à côté de la comptabilité proprement dite, il faut envisager une autre question dont l'intérêt est primordial ; et il est à regretter que les auteurs n'en aient presque jamais parlé dans leurs traités de tenue des livres ; c'est ce qui fait que des comptables instruits, compétents, laissent, de très bonne foi, leur patron dans une erreur pernicieuse.

« La cause des déboires qu'éprouvent certains confrères, consiste, le plus souvent, dans la façon d'appliquer la majoration comme tant pour cent de bénéfice sur le prix de revient, alors que la majoration n'est que la somme ajoutée au prix de revient pour constituer le prix de vente sur lequel seulement on peut calculer le pourcentage. »

MASSET (E.) Professeur de sciences commerciales, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Etude sur le compte Magasins et ses congénères. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1905.

— Des frais généraux et de leur comptabilisation au point de vue commercial et industriel. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1906.

MESENS (E.) Chef à la division de l'industrie de la Société Générale.

Exposé de la comptabilité des Sociétés charbonnières placées sous le patronage de la Société Générale. Bruxelles, 1900.

Un extrait de cette étude a paru dans la Revue de Comptabilité de Bruxelles, 1900.

MÉZIÈRES (L.) Agent comptable à l'Ecole d'Arts et Métiers de Châlons.

Comptabilité industrielle et manufacturière. Paris, Mathias, 1 vol. 1846 et 1862.

Dans son avertissement, l'auteur signale qu'il a réuni sous ce titre les deux ouvrages qu'il a déjà fait paraître, l'un sur la comptabilité commerciale, l'autre sur la comptabilité industrielle.

MICHEL (Arth.)

Dossiers du bâtiment établis pour donner, en recettes et en dépenses, la comptabilité de toute espèce d'entreprise, avec les pièces qui s'y rattachent. Paris, l'auteur, 1880.

— Fiches d'atelier donnant sûrement et rapidement le prix de revient, contrôlant le travail et les heures de l'ouvrier. Paris, l'auteur, 1880.

MINES DE DOUCHY

Organisation comptable de la Compagnie des mines de Douchy, manuscrit, 1900.

Cette intéressante monographie qui fut exposée au palais des mines de l'Exposition universelle de Paris de 1900, est divisée en cinq parties : Service commercial. — Comptabilité commerciale. — Comptabilité industrielle. — Rapports et inventaires. — Caisse des retraites.

MONGINOT (A.)

Comptabilité du manufacturier. Voy. Section I.

MORET (E.)

Traité d'administration et de comptabilité industrielles appliquées à la meunerie. Inventaire, frais généraux, rendement en meunerie et en boulangerie. Nancy, l'auteur, et Paris, Journal de la Meunerie française.

MOTTEROZ (A.)

De la comptabilité commerciale, industrielle et agricole. — Etablissement des comptes à ouvrir dans chaque spécialité pour établir les prix de revient. —

Appréciation des amortissements spéciaux au commerce, à l'industrie et à l'agriculture. Marseille, l'auteur, manuscrit, 1904.

NAGEL (L.) Expert-comptable liquidateur.

Monographie de comptabilité sucrière, Chauny, Trouvé, 1 br. 55 pages, 1896.

NOBLE (H.) Ingénieur des arts et manufactures.

Comptabilité d'une fabrique d'acier. Voy. Fabrication de l'acier. Paris, Dunod et Pinat, 1906.

NOVATIEN, Bijoutier.

Comptabilité d'un bijoutier-joaillier. Paris, Revue de la Comptabilité, 1880.

PAYEN, Manufacturier.

Essai sur la tenue des livres d'un manufacturier. Paris, Johanneau, 1 vol. 111 pages, 1817.

Extrait de la préface. « Je n'ai d'autre but en publiant cet ouvrage que de payer à la société la dette que lui doit toute personne qui croit avoir conçu quelque chose d'utile. On m'y a engagé attendu qu'il n'existait pas d'ouvrage sur la tenue des livres de manufacture. »

PERCY (H. de)

Organisation de l'administration et de la comptabilité générale d'une mine de fer. Marseille, Revue des sciences commerciales, 1908.

PIGIER (E.)

Le sytème centralisateur appliqué à la comptabilité industrielle. Comptabilité des ingénieurs-constructeurs, petite et grosse mécanique. Paris, Pigier, 1 br. 46 pages, 1889.

— Tenue des livres d'un constructeur mécanicien. Monographie d'une petite industrie comprenant trois mois d'écritures. Paris, Pigier, in-4°, 88 pages, 1900.

— Comptabilité industrielle. Paris, Pigier, 1 vol. in-4°, 239 pages, 1900.

Prix de revient. — Tableau synoptique de l'organisation comptable d'un grand établissement métallurgique.

— Comptabilité industrielle. Paris, Pigier, 3 vol. 1908.

Monographie d'un grand établissement métallurgique avec étude complémentaire contenant la comptabilité d'une mine, d'une usine à fer, d'une briqueterie, d'une faïencerie, etc. Exploitation forestière.

PILLET-WILL

Examen analytique de l'usine de Decazeville (Aveyron). Paris, Dufart, 1 vol. 338 pages avec planches, 1832.

Ouvrage intéressant à consulter tant au point de vue économique que comptable. Dans sa préface qu'il intitule « Lettre au Comité d'administration », le rédacteur de cet examen analytique indique les renseignements comptables que l'on devra obtenir mensuellement en faisant usage des tableaux qu'il préconise, lesquels devront faire connaître : les frais d'extraction de la houille, le prix et la décomposition du prix de revient à la tonne, les dépenses de fabrication, la situation des magasins d'approvisionnement, la situation des magasins, etc.

Les paragraphes suivants extraits de la table des matières donnent une idée de ce travail.

Décomposition du prix de revient de la houille. — Utilité de réunir dans un seul compte les extractions des mines de Lagrange et Lassalle. — Décomposition du prix de revient du coke. — Déchets. — Décomposition du prix de revient des minerais, de la fonte, du fine métal. — Prix de revient suivant les écritures. — Etablissements économiques : boulangerie, boucherie. — Comptabilité et caisse.

PLANCHE (G.)

Comptabilité spéciale à l'usage des fabricants de papier. Paris, grand in-8°, 1865.

POITRAT (V.)

Tenue de livres à l'usage des manufactures. Voy. section I.

POLLET (E.) Expert-comptable (S. A.)

Répartition des frais généraux communs. Paris, Revue l'Instruction commerciale, 1906.

RAVACHE (D.)

Monographie comptable d'une carrière. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907.

REVERT (J.)

Traité de comptabilité appliqué à l'industrie et au commerce. Paris, l'auteur, in-8°, 1861.

ROCHET (A.) Expert-comptable, liquidateur, arbitre au tribunal de commerce.

Cours de comptabilité industrielle spécialement destiné à la brasserie, applicable aux distilleries, fonderies, fabriques de chocolat, chaudronneries. Namur, imprimerie Wesmael-Charlier, 1 vol. 148 pages, 1892.

ROIF (A.)

Prix de revient et inventaires permanents. Paris, Revue de Comptabilité, 1890.

RUELLE (J.) Chef de comptabilité.

Petit manuel de comptabilité spécial à l'industrie du livre. Mons et Bruxelles, Dufranc, 1 br. 95 pages, 1895.

L'auteur donne en exemple six semaines d'écritures d'une imprimerie avec le tracé des livres employés.

SAVIGNY (A.)

Le Panama au point de vue comptable. Paris, Revue de Comptabilité, 1893.

— Question de mots (prix de revient, bénéfice brut, bénéfice net, frais généraux, etc.). Revue de Comptabilité, 1895.

SENÉCAL (E.)

Application de la comptabilité aux sociétés commerciales et à l'industrie. Paris, Hachette, 1 vol. 232 pages, 1864.

SIGRIST, Expert-comptable (S. A.)

La Comptabilité de Panama. Paris, Revue de Comptabilité, 1893.

— De la distinction entre les dépenses d'établissement et les dépenses d'exploitation. Paris, Revue de Comptabilité, 1893.

— Répartition des frais généraux communs. Paris. Revue l'Instruction commerciale, 1906.



Isaac PÉREIRE
Financier,
Organisateur de la Comptabilité
des Chemins de fer.
1806-1880

REVERT (J.)

Traité de comptabilité appliqué à l'industrie et au commerce. Paris, l'auteur, in-8°, 1861.

ROCHET (A.) Expert-comptable, liquidateur, arbitre au tribunal de commerce.

Cours de comptabilité industrielle spécialement destiné à la brasserie, applicable aux distilleries, fonderies, fabriques de chocolat, chaudronneries. Namur, imprimerie Wesmael-Charlier, 1 vol. 148 pages, 1892.

ROIF (A.)

Prix de revient et inventaires permanents. Paris, Revue de Comptabilité, 1890.

RUELLE (J.) Chef de comptabilité.

Petit manuel de comptabilité spécial à l'industrie du livre. Mons et Bruxelles, Dufranc, 1 br. 95 pages, 1895.

L'auteur donne en exemple six semaines d'écritures d'une imprimerie avec le tracé des livres employés.

SAVIGNY (A.)

Le Panama au point de vue comptable. Paris, Revue de Comptabilité, 1893.

— Question de mots (prix de revient, bénéfice brut, bénéfice net, frais généraux, etc.). Revue de Comptabilité, 1895.

SENÉCAL (E.)

Application de la comptabilité aux sociétés commerciales et à l'industrie. Paris, Hachette, 1 vol. 232 pages, 1864.

SIGRIST, Expert-comptable (S. A.)

La Comptabilité de Panama. Paris, Revue de Comptabilité, 1893.

— De la distinction entre les dépenses d'établissement et les dépenses d'exploitation. Paris, Revue de Comptabilité, 1893.

— Répartition des frais généraux communs. Paris. Revue l'Instruction commerciale, 1906.



Isaac PÉREIRE
Financier.
Organisateur de la Comptabilité
des Chemins de fer.
1806-1880

SIMONET (J.) Ingénieur.

Etude sur l'organisation des différents services industriels, d'une usine de fabrication mécanique : machines à coudre, bicyclettes, armes, machines à écrire, appareils d'éclairage, etc. Paris, Dunod, 1 br. 43 pages, 1902.

Extrait de la Revue de Mécanique.

SOREPH

Comptabilité de l'industrie manufacturière. Voy. section I.

Considérations générales. — Prix de revient. — Comptabilité auxiliaire relative à la transformation des matières premières. — Main-d'œuvre. — Ecritures du journal relatives à la détermination du prix de revient.

SOULLIER (I.)

Etude sur le calcul des prix d'impressions. Genève, l'auteur, 1 br. 50 pages, 1893.

Extrait du journal les Annonces typographiques.

THOMAS (A.) Expert-comptable judiciaire, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Du prix de revient industriel. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

TUBEUF (G.) Architecte, ancien élève de l'Ecole nationale des Beaux-Arts.

Comptabilité. Voy. tome II du Traité d'architecture théorique et pratique. Paris, Dunod et Pinat, 1906.

VINET, Chef de comptabilité.

Comptabilité des produits céramiques (briqueterie, tuilerie). Paris, Revue de Comptabilité, 1886-1887.

IV. — COMPTABILITÉ DES ENTREPRISES DE TRANSPORTS TERRESTRES ET MARITIMES

ANONYME

Les tramways. Paris, Lacroix, 1 br. 76 pages, 1880.

Historique. — Coût d'établissement. — Coût d'exploitation. — Frais généraux. — Dépenses et recettes. — Contrôle. — Renseignements financiers.

BARRIOL (A.) Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, membre de l'Institut des actuaires français et de la Société de statistique de Paris, sous-chef de division à la Compagnie P.-L.-M., expert-comptable (S. A.).

Etude sur la comptabilité des chemins de fer. Organisation de la comptabilité des chemins de fer de Paris, Lyon à la Méditerranée. (Rapport présenté au congrès des chemins de fer. Paris 1904.)

Objet de la comptabilité. — Bilan. — Division administrative de la Compagnie. — Budgets. — Crédits. — Attributions et fonctionnement des comptabilités des services. — Pièces comptables. — Attributions et fonctionnement du service de la comptabilité générale et des finances. — Comptabilité des recettes. — Comptabilité des dépenses. — Comptabilité des approvisionnements. — Liquidation de l'exercice.

CHAILLOU (A.) Ingénieur civil.

Principes d'organisation d'une exploitation de tramways. Paris, Lacroix, texte, 1 vol. 210 pages; atlas, 1 vol. 145 pages, 1880.

Dépenses d'établissement et d'exploitation. — Recettes d'exploitation. — Capital de la société. — Service des titres. — Personnel. — Instructions sur le service de la comptabilité : comptes à ouvrir, chef comptable, caissier, livres à tenir, magasins, ateliers, écuries. — Dépôts. — Statistiques et graphiques. — Caisse de prévoyance.

L'atlas comprend 147 modèles d'imprimés.

COURCELLE-SENEUIL (J.-G.)

Plan des divisions et subdivisions de recettes et dépenses des chemins de fer. Voy. Section I. Cours de comptabilité, 4e année.

DELEBECQUE (G.)

Manuel pour le Contrôle des recettes des chemins de fer. Paris, l'auteur, s. d.

GAGEY (A.)

Comptabilité des chemins de fer appliquée à une ligne d'intérêt local. Paris, Revue l'Instruction commerciale, 1898.

HUBERT (F.) Ex-chef de la comptabilité générale de l'exploitation du chemin de fer du Nord de l'Espagne.

Traité de comptabilité du matériel des chemins de fer. Paris, Chaix, 1 vol. 208 pages, 1854.

JACQMIN (F.) Ingénieur des ponts et chaussées, directeur de l'exploitation des chemins de fer de l'Est.

De l'exploitation des chemins de fer. Paris, Garnier frères, 2 vol. 1868.

Capital-actions. — Capital-obligations. — Période d'exploitation. — Comptabilité générale. — Services des titres (chapitre III). — Recettes et dépenses de l'exploitation (chapitre XI).

JAY (A.) Ex-chef de la perception aux chemins de fer du Midi.

De la comptabilité et du contrôle des recettes dans les chemins de fer français. Extrait du Journal des actuaires français. Paris, Gauthier-Villars, 1 br. 20 pages, 1872.

Dans son ouvrage Comptabilité théorique et pratique, H. Lefèvre a reproduit cet extrait.

LEFEVRE (Henri)

Tableau des comptes principaux d'une société maritime ou fluviale. Voy. Section I.

MONDINI, Professeur à l'Institut technique de Côme.

Comptabilité des industries de transport. Plan général de la comptabilité d'une compagnie d'omnibus. Voy. Section I. H. Lefèvre.

MOYNIER (A.)

Bases et principes de comptabilité maritime. Marseille, imprimerie du Sémaphore, 1 vol. 1908.

Cet ouvrage qui revêt un caractère essentiellement pratique est divisé en deux parties, la comptabilité d'une agence et la comptabilité générale. Dans la première partie sont traitées les branches suivantes : transit, camionnage, colis-postaux, ateliers de réparations, etc... La deuxième partie comporte la comptabilité du siège central.

PIGIER (E.)

Comptabilité des entreprises de transports. Paris, Pigier, 1 br. 1899.

RÈGLEMENT pour la comptabilité des recettes de l'exploitation de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans. Paris, Bénard, 1 vol. 215 pages, 1859.

TACAILLE

Opérations complètes de comptabilité commerciale et maritime. Paris, 1 vol. in-4°.

V. — COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

Banques. — Bourses. — Assurances.

ANONYME

Organisation comptable de la Banque populaire de Menton. (Modèles, situations graphiques.) Menton, Imprimerie coopérative, 1 atlas, 30 pages, 1900.

— Mémoire sur la comptabilité de banque et de bourse. Paris, Revue de Comptabilité, 1889.

ANONYME, Ancien gérant de la maison de banque, H. et Cie de Nancy.

Principes généraux et détail de la comptabilité de la banque, H. et Cie. Nancy, 1 br. 1860.

Dans son traité théorique et pratique des opérations de banque, Courcelle-Seneuil a reproduit au livre V quelques pages de cette brochure.

BARLET (Ch.)

Traité des opérations financières. Malines, Van Velsen, 1 vol. 370 pages, s. d.

Commerce des métaux précieux. — Changes intérieurs et étrangers, directs ou indirects.— Arbitrages.— Emprunts. — Comptes de banque en participation. — Applications comptables.

BARRÉ (J.)

Comptabilité financière. Troisième comptoir du cours complet de comptabilité. Paris, Masson, 1 vol. in-8°, 314 pages, 1874.

Du change. — Des monnaies. — Monnaies de compte ou de banque. — De l'usage des cotes. — Arbitrages. — De la spéculation. — Des comptes en commission de la banque. — Des comptes en participation de la banque. — Des assurances. — De la Bourse. — Du commerce maritime.

Cet ouvrage a été sévèrement critiqué par H. Lefèvre, ancien secrétaire de feu M. le baron James de Rothschild.

BAUDRAN (E.)

La comptabilité de banque et de bourse. Paris, l'Instruction commerciale, 1897-1898.

CLAPERON (E.)

Comptabilité du banquier escompteur. Voy. Section I.

COURCELLE-SENEUIL (J.-G.)

Comptabilité de banque. Voy. Traité théorique et pratique des opérations de banque. Edition revue par A. Liesse.

Courcelle-Seneuil s'exprime ainsi : « Le banquier a besoin d'une bonne comptabilité pour se reconnaître lui-même au milieu des opérations nombreuses et complexes auxquelles il se livre.

« En pratique, la tenue des livres de banque ne présente point d'uniformité, chaque maison a la sienne. »

— Comptabilité des assurances. Voy. Section I. Cours de comptabilité, 4e année.

COUSSOT (A.) Licencié en droit, ingénieur des Arts et Manufactures.

Comptabilité spéciale des assurances (accidents et vie). Paris, Trau, 1 br. 55 pages, 1905.

« Le but de cet ouvrage, dit l'auteur, n'est pas de remplacer par les considérations rapides qui vont suivre les procédés généraux de comptabilisation, l'étude d'un bon traité de comptabilité. Nous nous proposons simplement de permettre au lecteur, déjà renseigné sur la nature et la marche des opérations des sociétés d'assurances, de dégager, assez facilement, les principes qui doivent guider le comptable de ces Sociétés. »

DESCHAMPS (H.) Expert-comptable (S. A.)

Comptabilité des assurances : Assurance contre l'incendie, Assurance maritime, Assurance sur la vie, Assurance financière. Vienne, Ogeret, 1 vol. 195 pages, 1905.

Assurances diverses. — Sociétés de Secours mutuels. — Institutions de prévoyance. — Tontines, etc.

« De toutes les comptabilités financières, dit l'auteur, la comptabilité des assurances et en particulier celle des assurances sur la vie est la plus importante par la nature

des engagements qui y sont consignés, et la plus délicate, par suite du jeu réciproque et assez subtil des assurances et des réserves mathématiques.

DESCHAMPS (H.) et **MARCHAL** (J.)

Cours de Banque. Lyon, Revue Banque et Commerce, 1900-1906.

Cette étude est restée inachevée.

DUPONT (F.) et **PAQUOT** (H.)

Traité de Comptabilité industrielle et financière. Liège, Nierstrasz, 1 br. 92 pages, 1907.

Comptabilités de banque et de change. — Cote et bourses des principales places européennes. — Arbitrages, etc.

EDOM (Père) Expert-comptable (S. A.)

Comptabilité de banque et de bourse. Voy. Section I.

FRANÇOIS (G.) Expert-comptable près les tribunaux, expert-comptable (S. A.)

Comptabilité de banque et de bourse. Douai, Dutilleux, 1 br., in-4° 38 pages, 1889.

Cette étude comprend quinze modèles de livres et de comptes.

GIRAUDEAU (P.)

L'art de dresser les comptes des banquiers. Genève, 1746 et 1754.

GUILBAULT (A.)

Comptabilité de banque. Voy. Section I. Traité de comptabilité et d'administration industrielles.

HAMON (G.) Professeur d'assurances.

Administration intérieure des compagnies et sociétés d'assurances. — Commissaires-censeurs. — Comptabilité des assurances, passation des écritures. — Réserves. — Participation aux bénéfices. Voy. Cours d'assurances à l'usage des écoles professionnelles et commerciales, des employés et agents d'assurances. Paris, Giard et Brière, 1 vol. 330 pages, 1897.

LAHAYE, Directeur général du Crédit populaire liégeois.

Comptabilité financière. Liège, l'auteur, 1 vol. 1907.

LEFEBVRE (L.) Expert-comptable judiciaire, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Monographie complète de la comptabilité d'une banque de commerce. Liège, Dessain, 1 vol. 100 pages, 1903.

Définitions des opérations. — Comptabilité auxiliaire. — Comptabilité générale. — Journalisation des opérations. — Clôture des écritures. — Bilan.

LEFÈVRE (Henri)

Comptabilité générale des opérations de Bourse. — Comptabilité des clearing-house. — Comptabilité des assurances. Voy. Section I.

— Comptabilité des opérations de bourse ou carnet du spéculateur, 1 br.

LEIX (F.) Expert-comptable près la Cour d'appel de Paris, professeur à l'Ecole supérieure de commerce.

Comptabilité des opérations de banque et de bourse. Extrait du Livre d'or du Négociant. Paris, librairie commerciale, 1 vol. 159 pages, 1905.

MAIREL, Directeur de Banque, premier lauréat du concours de Comptabilité de l'Union des Banquiers des Départements.

Nouvelle méthode de comptabilité de Banque et de Bourse. Paris, Guillaumin, 1 vol. 318 pages, 1889.

De la nécessité d'une réforme dans la comptabilité. — La crise économique et la comptabilité. — Du rôle de la comptabilité dans le passé. — Du rôle qui incombe aujourd'hui aux comptables.

Brouillard. — Journal. — Grand-livre. — Livres auxiliaires. — Décomptes. — Comptes courants. — Service du Portefeuille. — Service de Caisse. — Service de Bourse. — Service de coupons. — Balance quotidienne. — Applications. — Comptabilité des comptoirs et succursales.

MALHERBE (G.)

La comptabilité des sociétés d'assurance mutuelle du bétail. — La comptabilité des caisses de réassurance. — La comptabilité d'une caisse de réassurance. Bruxelles, Oscar Schepens.

MOIZZI (F.) Chef de comptabilité.

Organisation de la comptabilité de la Banque

coopérative populaire de Padoue. (Plan, modèles, statistique.) Padoue, Salmin, 1 atlas, 44 pages, 1900.

PIGIER (E.)

Monographie d'une société anonyme. Paris, Pigier, 1 vol. 318 pages, 1900.

Comptabilité des grands établissements financiers. — Comptabilité auxiliaire. — Comptabilité générale. — Comptabilité des titres.

— Monographie d'une société en commandite par actions. Cours appliqué à une banque d'escompte et de recouvrement comprenant trois mois d'écritures. Paris, Pigier, 1 vol. 208 pages, 1901.

— Administration et comptabilité des sociétés commerciales, industrielles et financières. Paris, Pigier, 1 vol. in-4° 1908.

Comptabilité des sociétés en nom collectif, en commandite, anonymes. — Comptabilité des titres.

POITRAT (V.)

Tenue de livres à l'usage de la banque, change, achats et ventes d'or et d'argent. Paris, l'auteur et Fouqueray, 1866.

RAYNERI (C.) Directeur de la banque populaire de Menton.

De la comptabilité d'une banque populaire. Voy. Manuel des banques populaires, pages 117 à 324. Paris, Guillaumin, 1896.

Instructions, registres et imprimés : Service des actions. — Service de l'escompte et du portefeuille. — Service des effets à l'encaissement. — Service des comptes courants, de l'épargne, des dépôts à échéance et émission de chèques. — Service des ordres de bourse. — Service des avances sur titres, des titres en nantissement et des titres en dépôt. — Service de la caisse. — Service des acceptations. — Service de la comptabilité. — Inventaire annuel. — Bilan.

RICHARD (A.)

Comptabilité d'une maison de coulisse. Paris, Revue de la Comptabilité, 1883.

THIÉBEAUX

Comptabilité de banque. Voy. Précis des opérations de banque, Tours, Mame, 6e édit., 1908.

VANNIER (H.)

Comptabilité des banquiers. Voy. section I. Comptabilité financière et comptabilité des assurances, 2 manuscrits.

WISZNIEWSKI (Prince)

Histoire de la Banque de Saint-Georges de la République de Gênes. Paris, 1 vol.

Au cours de cet ouvrage l'auteur signale que l'on trouve dans l'histoire de cette banque fameuse des données instructives sur les réformes apportées à la tenue des livres d'alors.

VI. — COMPTABILITÉ DES CHARGES ET ÉTUDES

Agents de change. — Notaires. — Huissiers. — Hommes d'affaires. Liquidateurs. — Administrateurs judiciaires.

ANONYME

Guide de la Comptabilité notariale. Paris, Chaix, 1 br. 32 pages, 1877.

ANONYME

Notice sur la tenue des registres officiels de la comptabilité notariale. Paris, 1 broch. 31 pages, 1890.

BOURSIER

Traité-guide général théorique, pratique et formulaire de la comptabilité financière et notariale. Paris, in-4°, 1890.

DEFRENOIS

Notice sur la tenue des registres officiels de la comptabilité notariale. Paris, in-8°, 1890.

DEGRANGES (E., fils)

De la tenue des livres des agents de change. Paris, Renard, 1 vol. 1825.

DELAGE (L.) Principal clerc de notaire, ancien clerc liquidateur.

Traité théorique et pratique de comptabilité notariale et de tenue des livres et de la caisse d'une étude. Paris, Giard et Brière, 1 vol. 182 pages, 1906.

FOURNIER (C.) Président de la chambre des notaires de la Rochelle.

Eléments de Comptabilité et de tenue des études de notaires. Paris, 1 vol. 165 pages, 1854.

FRANÇOIS (A.)

Vade-mecum de comptabilité pour les curateurs de faillites. Gand, Meyer Van Loos, 1898.

GARNIER (L.)

Tenue des livres en partie simple et double à l'usage des notaires. Paris, in-8°, 1839.

HOCCROY

La comptabilité notariale simplifiée. Paris, grand in-8°, 1890 et 1897.

ISAURE-TOULOUSE

Comptabilité des actes relatifs à la gestion des syndics de faillite. Décret de 1880. Voy. Manuel-formulaire de la faillite et de la liquidation judiciaire. Paris, Maresq.

KIRCHE (J.) Expert-comptable (S. A.), agréé près les tribunaux.

Comptabilité des huissiers, méthode pratique en partie double. Jarville-Nancy, Vagné, 2 br. 24 pages et 80 pages, 1905.

Si les huissiers sont astreints à tenir certains livres, ils ne sont pas tenus d'avoir une comptabilité régulière, de là, un manque complet de méthode dans la plupart des études.

Tout en conservant les livres que l'on trouve habituellement dans les études, M. Kirche a conçu une comptabilité à parties doubles permettant de déterminer facilement le résultat d'un exercice.

Par un moyen très simple, il établit en même temps au grand-livre le compte du demandeur et celui du défendeur sans qu'il soit besoin de recourir au dossier.

LACOIN (G.)

Comptabilité des administrateurs judiciaires. Voy.

IVe Partie de l'ouvrage : Les administrateurs commis par justice. Paris, 1898.

LAINEY

Modèles et formules de comptabilité notariale Paris, Marchal et Billard, grand in-8°, 1890.

LEFÈVRE (Henri)

Comptabilité des agents de change. Comptes de liquidation. Voy. Section I.

LEJAY

La comptabilité du notariat en partie double. Paris, in-8°, 1860.

LIQUIDATEURS

Comptabilité des liquidateurs-administrateurs. Voy. Règlement de 1884.

La corporation des liquidateurs élit une chambre de discipline qui a charge de contrôler trimestriellement les écritures de chacun de ses membres.

LYANDRAT

Une comptabilité notariale claire et pratique. Paris, in-4°, 1900.

MONTGOLFIER

Notes pratiques sur la comptabilité notariale. Paris, in-8°, 1903.

NOEL

La comptabilité officielle du Notariat rendue pratique et simple. Paris, in-4°, 1891.

NORMANT

Nouvelle méthode de comptabilité notariale. Paris, in-4°, s. d.

OUDIN (H.)

Comptabilité de l'agent d'affaires. Paris, Marchal-Billard, 1 broch. 32 pages, 1863.

— Comptabilité des notaires. Paris, Marchal-Billard, in-4° jésus, 1860.

ROY (L.)

Comptabilité des liquidateurs-administrateurs. Rè-

glement de 1884. Voy. Liquidations des sociétés de commerce. Paris, Rousseau, 1906.

ROYER, Expert-comptable près le Tribunal civil et la Cour d'appel de Dijon.

Réforme de la comptabilité du notariat par le journal. Dijon, manuscrit, 1901.

SÉNÉCAL (E.)

Comptabilité des agents de change. Voy. Section IV. chap. VII.

SEUTET

Traité de la comptabilité notariale en usage à Paris. Paris, gr. in-8°, 1901.

VII. — COMPTABILITÉ DES SOCIÉTÉS

Sociétés civiles et commerciales.

Sociétés à capital variable. — Associations en participation.

ANONYME (L. B.) Ancien chef de comptabilité de banque.

Traité appliqué de la comptabilité des titres (mis en pratique). Méthode nouvelle. Paris, grand in-4°, 1899.

ANSOTTE (C.) et **DEFRISE** (A.)

Comptabilité complète des sociétés. Dour (Belgique), Vaubert, 1 vol. 153 pages, 1903.

— Comptabilité des sociétés. Ouvrage à l'usage des écoles industrielles et commerciales, des comptables, des gérants, administrateurs et commissaires, des actionnaires et obligataires de sociétés. Dour, Vaubert, 1 vol. 80 pages, 1905.

Notions juridiques. — Etude complète et raisonnée de la comptabilité des sociétés. — Principes rationnels de tenue des livres pour l'établissement d'un bilan clair et exact. — Analyse et vérification des bilans. — Vérification d'écritures.

BARRÉ (R.) Secrétaire de la Banque coopérative des Associations ouvrières de production.

Précis de comptabilité et de statistique à l'usage des associations coopératives. Paris, l'auteur, 1 vol. 142 pages, 1899.

BATARDON (L.) Chef de comptabilité.

Comptabilité des sociétés commerciales. Voy. Appendice, Section I, chap. II.

Formation du capital. — Emission d'obligations. — Amortissement et rachat de titres. — Fusion de sociétés. — Augmentation et réduction de capital. — Impôts sur titres. — Comptabilité auxiliaire des titres. — Inventaire. — Bilan. — Répartition des bénéfices. — Liquidation de sociétés.

BLANCHARD (V.) Comptable-contentieux.

Liquidation par continuation. Paris, Bulletin de la chambre syndicale des comptables de la Seine, 1893.

Position. — Mesures préalables. — Conséquences de la position. — Fermeture des écritures de la société à liquider. — Réouverture des écritures du liquidateur. — Observations diverses. — Paiement par termes ou dividendes. — État liquidatif. — Société liquidatrice.

BOLLAND-LEJEUNE

Ecritures spéciales aux sociétés anonymes. Voy. Section III.

BOUQUIER (E.)

Manuel de comptabilité à l'usage des caisses agricoles locales. Paris, l'auteur, 2 br. in-8°, 1907.

CLAPERON (E.) Arbitre au tribunal de commerce, expert-comptable (S. A.)

Comptabilité des sociétés. Voy. Section I. Cours de comptabilité, 1885.

CLAVEL (F.) Président honoraire du comité Central de l'Union coopérative de France.

Guide pour l'organisation et l'administration des sociétés coopératives de consommation. Paris, l'auteur, 1 br. 93 pages, 2e édition, 1895.

COURCELLE-SENEUIL (J.-G.)

Comptabilité des sociétés. Voy. Section I. Cours de comptabilité, 4e année.

— Liquidation. — Liquidation par un tiers. Voy. Section I. Cours de comptabilité, 3e année.

CROIZÉ (Alf.) Expert-comptable (S. A.)

Écritures des sociétés commerciales. Voy. Section II. Traité des inventaires et des bilans.

DAUBRESSE (L.) Expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Précis théorique et pratique de comptabilité de sociétés. Mons, librairie des Cahiers commerciaux, 1 br. 54 pages 1907.

Ouverture des comptes. — Souscription. — Apports. — Actions. — Actionnaires. — Versements anticipatifs. — Appel de fonds.— Augmentation, réduction, remboursement et amortissement du capital social. — Des obligations, écritures y relatives. — Formule et table d'amortissement. — Construction du tableau d'amortissement. — Comptabilisation d'un emprunt. — Comptabilité des titres. — Comptabilité des sociétés en nom collectif, etc.

DESCHAMPS (H.) Expert-comptable (S. A.)

Comptabilité des sociétés commerciales et des écritures de liquidation. Voy. Section I.

DESSART (E.)

Comptabilité des transferts d'actions nominatives. Extrait de la Revue pratique des sciences commerciales, Liège, 1 broch. 14 pages, 1906.

DUPLESSIS (F.) Expert-comptable près la Cour d'appel.

Comptabilité des sociétés par actions ; règles comptables à leur prescrire pour l'établissement du bilan et du compte Profits et pertes. — Modifications à apporter à la législation des sociétés. Paris, Marchal et Billard, 1 broch. 15 pages, 1903.

DUPONT (F.) et **PAQUOT** (H.)

Traité de comptabilité industrielle et financière. Liège, Nierstrasz, 1 br. 92 pages, 1907.

Constitution et liquidation des sociétés commerciales. — Administrateurs et commissaires. — Assemblées. — Écritures relatives aux actions et aux obligations. — Annuités. — Amortissements, etc.

FAURE (Gabriel)

Les écritures de constitution dans les Sociétés anonymes. Paris, l'auteur, manuscrit 1908.

Cet article doit paraître dans la Revue les « Cahiers commerciaux » de Mons.

FLAMENT (A.) Expert-comptable (S. A.)

Les sociétés commerciales et leur comptabilité. Valenciennes, manuscrit, 363 pages, 1905.

FOURCY (H.) Préparateur aux examens d'administrations.

Des écritures de liquidation dans les sociétés commerciales. Paris, Bulletin de la Société Académique de Comptabilité, 1907

— La comptabilité des associations en participation. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

FRANÇOIS (A.) Expert-comptable, liquidateur.

Principes de comptabilité des sociétés par actions à l'usage des administrateurs, commissaires, directeurs et actionnaires de sociétés. Gand, Hoste, 1 br. 88 p., 2 édition, 1902.

Capital. — Frais de premier établissement. — Comptes d'ordre. — Exploitation. — Inventaire et bilan. — Amortissements. — Réserve.

GHISLAIN (O.)

Comptabilité des sociétés anonymes. Voy. Section I.

GILIS (H.) Expert-liquidateur, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Comptabilité des sociétés. Voy. Manuel des sociétés par actions. Bruxelles, l'auteur.

— Des écritures relatives aux actions nominatives Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1904.

— Ecritures de liquidation. Voy. Encyclopédie pratique du commerce et de l'industrie. Bruxelles, 1908.

GODARD (M.)

Application de la comptabilité aux diverses associations. Voy. Section I.

GRANDJEAN (H.) Chef de comptabilité.

Monographie administrative et comptable des sociétés coopératives de consommation. Le Mans, manuscrit, 1906.

GUILBAULT (Ad.)

Comptabilité des sociétés. Voy. Section I. Traité de comptabilité et d'administration industrielles.

HUYBRECHTS (P.)

Des sociétés coopératives de consommation et de leur comptabilité. Bruges, Genens-Willaert, 1 vol. 1905.

Ce manuel du coopérateur belge, comporte quatre parties : I. Sociétés commerciales en général ; II et III. Sociétés coopératives ; IV. Institutions de prévoyance.

LEFEBVRE (L.) Expert-comptable judiciaire, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Exercices pratiques sur la comptabilité des sociétés commerciales. Liège, Faust, Truyen, 1 br. 45 pages, 1900.

Publication de l'Association des comptables de Liège.

MANSUY (E.)

Ecritures de liquidation. Voy. Section I. Comptabilité intégrale.

MASSET (E.) Membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Comptabilité des sociétés anonymes. Ecritures d'un emprunt contracté sous forme d'obligations remboursables au pair et avec primes. Bruxelles. Revue de Comptabilité, 1900.

— Comptabilité de l'émission et de la conversion d'un emprunt-obligations. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1906.

— Exécutions d'actions. — Libération anticipative du cessionnaire. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

— Des obligations au point de vue comptable. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1908, et Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

OBERLÉ, Directeur gérant de la Société française pour l'industrie des lièges Paris-Odessa.

Comptabilité des sociétés par actions. Leipzig, Eilenburger et Paris, Dunod et Pinat, 1 vol. 122 pages, 1906.

M. Oberlé, auteur de la Correspondance universelle en sept langues, a résumé dans cette étude l'organisation comptable qu'il a adoptée pour cette industrie.

PIGIER (E.)

La comptabilité des sociétés commerciales, comprenant la solution des principales difficultés qui se présentent lors de l'inventaire et de la clôture des sociétés et suivie d'un recueil de questions à résoudre empruntées à la pratique. Paris, Pigier, 1 broch. 44 pages, 1888.

— Administration et comptabilité des sociétés commerciales. — Solution des principaux cas qui se présentent lors de l'ouverture et de la clôture des écritures d'une société. Paris, Pigier, 1 vol. in-4°, 284 pages, 1908.

— Des sociétés par actions. Comment elles se fondent et s'administrent. Paris, Pigier, 1 br. 30 pages, 1908.

RICHARD-GUYOT, Commissaire des comptes, ancien administrateur de brasseries coopératives.

Monographie comptable et administrative de la brasserie coopérative à l'usage des brasseurs, des actionnaires, des administrateurs, des commissaires, des comptables, etc. Roubaix, de Mallortie, 1 vol. 150 pages, 1904.

SAVIGNY (A.)

La coopération et la comptabilité. Paris, Revue de Comptabilité, 1895.

SAVIGNY (A.) Ancien chef de comptabilité de « La Moissonneuse » et **DEMONCEAUX** (A.) Expert-comptable (S. A.)

Organisation et comptabilité des Sociétés coopératives. Paris, Pigier, 1 vol. 104 pages, 1900.

« La suspicion, dit l'auteur, règne chez les coopérateurs

pour ainsi dire à l'état endémique, aussi la comptabilité est-elle pour la société coopérative d'une importance capitale. »

SAVONNE (P.)

Instruction et manière de tenir les livres de comptes par parties doubles soit en compagnie, soit en particulier. Lyon, 2[e] édit. 1591.

SÉNÉCAL (E.)

Application de la comptabilité aux sociétés commerciales et à l'industrie, suivie de la comptabilité des agents de change. Paris, Hachette, 1 vol. 232 pages, 1864.

SOREPH

Comptabilité des Sociétés. Voy. Section I.

TRÉSY (C.)

De la comptabilité des actions et obligations des sociétés. Voy. section I. Etudes sur la comptabilité industrielle et commerciale.

VANNIER (H.)

Tenue des livres des négociants et des associés renfermant trois comptabilités et une liquidation. Paris, Langlois, 291 pages, 1857.

VORMLEER

La Coopération laitière en Belgique. Organisation, travail et mode de comptabilité. Gand, Hoste, s. D.

VIII. — COMPTABILITÉ DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Épargne. — Mutualité. — Retraite.

DELMAS (G.) Directeur du journal l'Avenir de la Mutualité.

Comptabilité pratique et simplifiée des sociétés de secours mutuels. Bordeaux, Delmas, 1 vol. oblong, 106 pages, 1905.

DUBOIS-DENGHIEN, Directeur de la Caisse d'Epargne et de Retraite.

De l'organisation technique et de la comptabilité rationnelle des sociétés de secours mutuels. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1898.

Principes généraux de la bonne organisation des institutions de prévoyance. — Conditions générales. — Table de mortalité. — Bilan. — Comptes de pertes et profits.

DURAND (L.) Docteur en droit.

Comptabilité des caisses rurales. Voy. Manuel à l'usage des fondateurs et administrateurs des caisses rurales. Paris, Maison de la Bonne Presse, 1 br. 50 pages, 1893.

EDOM (H. père) Expert-comptable (S. A.)

Nouvelle méthode de comptabilité centralisée rapide, appliquée aux sociétés de secours mutuels, de prévoyance et de retraite. Lyon, Storck, 1 br. 24 pages, 1905.

ESSARS (des)

Comptabilité des habitations à bon marché. Paris, Société des habitations à bon marché, 1 br. s. D.

GENTILS (A.) Sous-chef de bureau du service du crédit agricole.

Guide-pratique pour la tenue de la comptabilité d'une caisse régionale de crédit agricole mutuel. Paris, publication du Ministère de l'Agriculture, 1 br. 85 pages, 1905.

GRANDJEAN (H.)

Monographie comptable à l'usage des caisses locales de crédit agricole mutuel. Le Mans, imp. Drouin, 1 br. 39 pages 1907.

MALHERBE (G.)

La comptabilité des sociétés de secours mutuels. — Etude sur la tenue des registres sociaux d'une caisse rurale de retraite. — La tenue des livres d'une caisse de retraite. — La comptabilité des syndicats agricoles coopératifs. — La tenue des livres d'un syndicat agricole. — La comptabilité des syndicats d'outillage agricole. Bruxelles, Oscar Schepens, s. D.

MORET (E.)

Etude financière et comptable sur les sociétés d'habitations ouvrières. Nancy, l'auteur, 1890.

PAILLE (J.) Chef de la comptabilité de la Caisse régionale agricole de Gray et de la Haute-Saône.

Comptabilité des caisses locales de crédit agricole mutuel. Gray, de Gilbert Roux, 1 broch. 93 pages, 1906.

PÉPIN (P.)

Comptabilité des sociétés de secours mutuels. Montpellier, Firmin et Montane, 1 br. 14 pages, 1900.

Extrait du rapport du Congrès mutualiste de Montpellier.

RAYNERI (C.)

La comptabilité des caisses agricoles. Voy. Manuel de crédit agricole. Guillaumin, 1896.

— De la Comptabilité d'une banque populaire. Voy. Section IV, chapitre v.

IX. — COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET ADMINISTRATIVE

Il n'existe pas de traités sur la comptabilité publique, mais des ouvrages sur la science des finances.

La comptabilité publique est réglée par des lois, décrets et instructions générales qui donnent lieu à de nombreux recueils périodiques.

ACOLLAS (R.)

Finances communales. Etude théorique et pratique. Paris, Giard et Brière, 1 vol. in-18, 1898.

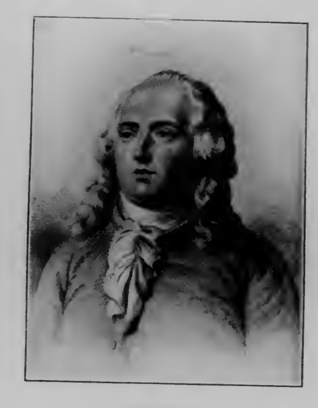
D'utiles renseignements au point de vue général de la vie financière d'une municipalité sont condensés dans cet ouvrage qui fait partie de la petite encyclopédie sociale, économique et financière.

ADAM et **AUBERT**

Traité pratique de la comptabilité communale, d'après un plan méthodique et nouveau. Paris, Colin, 1 vol. 122 pages, 1879.



J.-B. COLBERT
Contrôleur général des Finances.
1619-1683



TURGOT
Contrôleur général des Finances.
1727-1781



J.-B. SAY
Économiste.
1767-1832



PROUDHON
Publiciste.
1809-1865

MORET (E.)

Etude financière et comptable sur les sociétés d'habitations ouvrières. Nancy, l'auteur, 1890.

PAILLE (J.) Chef de la comptabilité de la Caisse régionale agricole de Gray et de la Haute-Saône.

Comptabilité des caisses locales de crédit agricole mutuel. Gray, de Gilbert Roux, 1 broch. 93 pages, 1906.

PÉPIN (P.)

Comptabilité des sociétés de secours mutuels. Montpellier, Firmin et Montane, 1 br. 14 pages, 1900.

Extrait du rapport du Congrès mutualiste de Montpellier.

RAYNERI (C.)

La comptabilité des caisses agricoles. Voy. Manuel de crédit agricole. Guillaumin, 1896.

— De la Comptabilité d'une banque populaire. Voy. Section IV, chapitre v.

IX. — COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET ADMINISTRATIVE

Il n'existe pas de traités sur la comptabilité publique, mais des ouvrages sur la science des finances.

La comptabilité publique est réglée par des lois, décrets et instructions générales qui donnent lieu à de nombreux recueils périodiques.

ACOLLAS (R.)

Finances communales. Etude théorique et pratique. Paris, Giard et Brière, 1 vol. in-18, 1898.

D'utiles renseignements au point de vue général de la vie financière d'une municipalité sont condensés dans cet ouvrage qui fait partie de la petite encyclopédie sociale, économique et financière.

ADAM et **AUBERT**

Traité pratique de la comptabilité communale, d'après un plan méthodique et nouveau. Paris, Colin, 1 vol. 122 pages, 1879.



J.-B. COLBERT
Contrôleur général des Finances.
1619-1683



TURGOT
Contrôleur général des Finances.
1727-1781



J.-B. SAY
Économiste.
1767-1832



PROUDHON
Publiciste.
1809-1865

ALIN (C.)

Comptabilité juridique, Paris, in-16, 1890.

ALLIX

De la Comptabilité du matériel de la marine. Paris, in-8°, 1848.

ANONYME

Comptabilité des associations cultuelles. Voy. Manuel pratique des associations cultuelles. Paris, Berger-Levrault, in-8°, 1906.

— Les crédits ouverts en dehors du Parlement et la comptabilité. Paris, l'Economiste français, 1906.

AUBIN (H.)

Guide des contre-parties. — Comptabilité des recettes particulières des finances. Paris, Berger-Levrault, in-8°, 1905.

AUDIFFRET (Marquis d')

Notice historique sur la Comptabilité publique. Paris, Annales maritimes, 1838.

BAUDIN (Pierre) Ancien ministre.

Les achats de l'Etat. Paris, le Journal, 3 février 1907.

Au cours de cet article, M. P. Baudin fait ressortir combien le système de la comptabilité publique est vermoulu et ne convient plus à un pays dont le budget atteint quatre milliards : paperasses innombrables, états en triples, quadruples exemplaires, signatures de forme, tout y est accumulé à plaisir pour abrutir les comptables et éloigner les fournisseurs. On ne s'imagine pas, dit-il, combien la comptabilité publique est archaïque. C'est une comptabilité de cuisinière.

A rapprocher cette opinion de la suivante : « L'Etat financier applique de mauvaises méthodes qui lui permettent d'enregistrer des déficits au moyen des découverts du Trésor. Il faut abandonner ces méthodes. L'Etat industriel n'est nullement organisé ; aussi des déficits spéciaux sont-ils signalés. Actuellement, il n'y a pas de comptabilité. Il faut, pour faire de bonnes affaires, que l'Etat industriel adopte les méthodes appliquées par les industriels. »

— Budget vrai. Paris, le Journal, 5 décembre 1908.

Cet article est un commentaire du projet de budget de 1909. M. Baudin expose qu'il manque au fonds de roule-

ment de la caisse de l'Etat une somme de 400 millions environ. Le budget véritable n'est pas celui qu'on vote, c'est celui qu'on dépense, telle est sa conclusion.

BERGERET (G.)

Le mécanisme du budget de l'Etat. Paris, Quantin, 1884.

Ouvrage approuvé par la Commission des Bibliothèques populaires et scolaires.

BESSAIGNET, Ancien inspecteur des finances.

Manuel de finances et de comptabilité financière. Paris, Masson, in-8°, 1884.

CASTILLON (J.)

Précis de manutention et de comptabilité. Voy. Manuel formulaire de l'enregistrement, des domaines et du timbre. Paris, 5e édition, s. d.

CERBONI (J.) Directeur général de la comptabilité du Royaume d'Italie.

La comptabilité italienne. Résumé des écritures de la comptabilité générale du royaume d'Italie pour l'année 1880. Voy. Appendice, Section III. Sur l'importance d'unifier les études de la comptabilité. Rome. Botta, 1 vol. 165 pages, 1882. Voy. aussi Bibliog. Section III, Péviani.

CHABANEL (P.)

Traité pratique de comptabilité et de finances municipales à l'usage des administrateurs et des comptables. Paris, Fontemoing, grand in-8°, 1892.

CHALIER (J.) Ancien comptable, ex-vérificateur au Trésor public.

Précis élémentaire de la comptabilité ou introduction à l'analyse des écritures et des opérations des financiers, des administrateurs-comptables, caissiers, receveurs, payeurs, etc. Paris, Gœury, 1 vol. 175 pages, 2e édition, 1818.

Après avoir décrit le journal et le grand-livre, Chalier s'exprime ainsi :

« Je ferai observer ici que le moyen indiqué par M. Degranges, pour rectifier les erreurs et les doubles emplois, ne me paraît pas le seul convenable lorsqu'il s'agit de finances. Il veut qu'une somme portée mal à propos au « crédit » d'un compte soit contrepassée au « débit » dudit compte et *vice versa*. Je trouverais plus simple que la rectification de l'erreur se fît par le moyen d'une déduction motivée, dans la colonne des chiffres où se trouve la somme portée mal à propos.

« Les teneurs de livres à partie double n'adoptent pas cette espèce d'innovation, parce qu'ils ne croient pas que le procédé par déduction soit praticable ; ils ne considèrent pas qu'en grossissant le « débit » et le « crédit » des comptes par des contre-passemens, on fait apparaitre des sommes qui excèdent les débits et crédits réels. Les déductions ont au contraire l'avantage de rétabir la justesse, d'empêcher toute méprise et de corriger l'erreur aussi bien que si elle n'eût jamais été commise.

« Je proposai, en 1807, une seconde modification à la tenue à partie double appliquée à la finance : au lieu d'ouvrir les nouveaux livres par le report du montant du solde des comptes, il semblait préférable de porter au débit la totalité des sommes qui y figurent, et en usant de même pour la totalité du crédit. Cette continuation est nécessaire pour connaître la masse des contributions et des dépenses analogues au budget d'un exercice ; en en reportant seulement le solde des anciens comptes, il en résulterait une interruption, une coupure dans les sommes, qui ne peut convenir en comptabilité. »

L'auteur signale que ces deux modifications qu'il proposa au comte Mollien furent adoptées avec cette différence que les contre-parties, au lieu d'être déduites chaque fois, ne le furent qu'en fin d'année. Il fit entrevoir en outre la nécessité de distinguer les opérations du mois courant de celles des mois précédents et l'utilité d'additionner le journal à partie double.

CHAMBRE DES COMPTES

Observations sur la comptabilité et la juridiction de la Chambre des comptes de Paris. Moniteur officiel, 23 juillet 1789.

CHARDON (H.)

Du rôle et des attributions de la Cour des comptes en ce qui concerne la gestion des deniers de l'Etat. Paris, Picard, 1 vol. 121 pages. 1885.

Historique. — Rôle. — Attributions de la cour vis-à-vis des comptables des deniers de l'Etat et vis-à-vis des administrateurs et ordonnateurs.

Après avoir décrit la Chambre des comptes sous l'ancien régime, l'auteur rappelle le rapport lu par Beaumet à la séance du 25 mai 1791 de l'Assemblée constituante. Ce document signale que sur les 179 comptabilités ressortissant à la Chambre des comptes, aucune n'était à jour, plusieurs avaient un retard de douze à quinze ans, d'autres de seize à dix-huit ans.

CLERGIER (M.)

Étude sur la comptabilité publique en France. Paris, Guillaumin, 1 vol. 123 pages, 1877.

COLMET-DAAGE (A.)

De la comptabilité législative. Paris, Pichon, 1 vol. 194 pages, 1885.

Préparation du budget. — Vote du budget. — Règlement du budget.

COLMET DE SANTERRE (A.)

Des règles de compétence en matière de comptabilité publique. Paris, Plon, 1 br. 1876.

COUDER (Ch.)

La comptabilité publique en France : avec une annexe sur la comptabilité publique de l'Angleterre et de l'Italie par A. A. et E. Campagnolle. Paris, Berger-Levrault, in-12, 1888 et 1898.

COURCELLE-SENEUIL (J.-G.)

De la comptabilité publique. Voy. Section I. Cours de comptabilité, 4e année.

COURTEMANCHE

Guide de la comptabilité des postes et télégraphes. Paris, 1900.

DARDART, BONNAL et **ORRIER**

Comptabilité départementale, vicinale, communale et commerciale. Paris, Dunod, 1 vol. 778 pages, 1905.

DEGRANGES (E. père) Arbitre en matières de commerce, membre de la Société Académique des Sciences de Paris.

La tenue des livres en double partie appliquée à la comptabilité d'un receveur général, à celle d'un receveur d'arrondissement et même à une comptabilité générale quelconque, comme à celle des banquiers et

négocians, comprenant la manière abrégée de faire tous les mois la balance générale des comptes tenus en double partie. Paris, Hocquart, 1 vol. 144 pages, 1809.

DEGRANGES (E. fils) Ancien officier d'artillerie, ancien armateur.

La comptabilité publique et le budget de l'Etat. Voy. Section I.

Cette étude a été ajoutée à la 28e édition du Traité général de comptabilité du même auteur, elle ne constitue qu'un extrait de l'ouvrage que ce dernier se proposait de publier sur la comptabilité publique et l'organisation financière de la France.

DROUHIN (L.)

Comptabilité communale. Paris, in-18, 1842.

DUBÉCHOT (H.)

Précis du service de la comptabilité des trésoriers payeurs généraux. Paris, Berger-Levrault, 1 vol. in-4°, 1900.

DUBIEF (F.) Ancien ministre.

La richesse nationale et le budget. Paris, le Siècle, 10 novembre 1908.

DUBOIS DE L'ESTANG (E.)

Comptabilité publique. Extrait du Nouveau Dictionnaire d'économie politique. Paris, Guillaumin, 1 br. 1890.

Rapports de la comptabilité publique et de la comptabilité privée. — Etude comparée des principaux systèmes de comptabilité publique. — Théorie générale du système français. — Rapports avec le budget et avec le contrôle. — Des rouages de la comptabilité publique. — Des services auxquels s'applique la comptabilité publique. — Comptabilité-matières. — Des écritures et des livres. — Partie double et partie simple. — La logismographie.

— Comptabilité logismographique ou comptabilité italienne. Voy. Nouveau Dictionnaire d'économie politique, 1890.

DURIEU (J.)

Code de l'administration et de la comptabilité des revenus des établissements publics. Paris, 1823.

DUVAL (E.)

Manuel de législation, d'administration et de comptabilité du Mont-de-Piété de Paris. Paris, Roustan, in-8°, 1886. Voy. aussi Dictionnaire Larousse.

FAURE (Gabriel) Arbitre rapporteur au tribunal de Commerce, expert-comptable (S. A.)

Cuisine administrative. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1907.

Cette étude qui complète celle de M. P. Baudin : « les achats de l'État », tend à démontrer que l'organisation française fait bien apparaître le résultat final ; mais on se trouve dans l'impossibilité de discerner les éléments dont il se compose.

FERET-DUBONGBOIS

Traité sur le service et la comptabilité des facteurs-receveurs des postes. Paris, in-8°, 1899.

FERRIER (M.) Sous-chef de division de la préfecture de la Drôme.

Manuel pour les receveurs municipaux, les maires, les agents-voyers etc., ou traité méthodique et pratique sur la comptabilité des communes des établissements charitables, etc., expliquant les difficultés que les comptables rencontrent dans la pratique, reproduisant les paragraphes épars dans les circulaires, etc. Valence, Combier et Favier, 1 vol. 471 pages, 2e édition, 1874.

FEUTRIER (F.) et **FRIOCOURT** (A.)

Monographie comptable des écritures du Trésor. Paris, Berger-Levrault, in-8°, 1897.

— Réforme de la comptabilité de la Marine. Paris, Chapelot, in-8°, s. d.

FRAULT, Commis principal des postes et **SÉGUIN,** Inspecteur.

Traité de comptabilité postale, télégraphique et téléphonique. Paris, 1 vol., 1897.

GAILLARD (R.)

Comptabilité des lycées impériaux et des collèges communaux. Paris, in-8°, 2e édition, 1860.

GÉRAUD

Dictionnaire de la comptabilité : domaines, hypothèques, manutention. Paris, 3 vol. in-4°, 1876.

GERMAIN (Henri) Membre de l'Institut.

La comptabilité de l'Etat manque de méthode dans la classification des dépenses. — Principes sur lesquels devrait être établie la comptabilité publique. Paris, journal le Matin, et Revue l'Instruction commerciale, 1903.

GODARD (M.)

Application de la comptabilité aux administrations publiques. Paris. Voy. Section I.

GUILBAULT (A.)

Quelques observations sur la comptabilité publique. Extrait du Journal des Economistes. Paris, Guillaumin, 1 broch. 14 pages, 1883.

Il nous paraît intéressant de rappeler qu'en 1873 Guilbault fut nommé rapporteur de la commission mixte, instituée par le ministre de la Marine pour l'examen de l'administration et de la comptabilité des arsenaux, et qu'il fit à cet effet un fort intéressant rapport (2 vol. in-4°) malheureusement oublié dans les cartons.

GUILLEMIN

Comptabilité des lycées nationaux de garçons ; d'après les documents officiels. Paris, Delalain, in-12, 1905.

GUYARD (F.-E.) Ex-officier d'artillerie de marine, agent-comptable principal de la marine.

La responsabilité des ministres rendue effective par la découverte de la comptabilité véritable. Paris, Guillaumin, 1 vol. 140 pages, 1884.

« Nous ne craignons pas d'affirmer, dit l'auteur, que l'Etat peut, quand il le voudra, remplacer ses écritures, notoirement mauvaises, par une comptabilité rationnelle et irréprochable, sans que cela occasionne plus de travail ni de dépense, et même avec une économie très sensible. »

« En un mot, la comptabilité véritable réalise l'unification absolue de toutes les comptabilités. »

Si cette étude est de nature à prêter à certaines critiques (Voy. Gagey. Revue de Comptabilité, Paris, 1884), il n'en est pas moins vrai qu'elle n'est pas sans valeur étant donnée la qualité de l'auteur.

GUYOT (Yves) Ancien ministre.

Le budget. Publication de la France commerciale. Paris, Challamel, 1 broch, 24 pages, 1888.

Le budget et l'exercice financier. — Le vote du budget. — Le budget ordinaire. — Autres titres de la loi des finances. — Situation du budget. — Crédits supplémentaires. — Le Trésor. — La dette consolidée. — Le budget des recettes. — Conclusion.

HERBERT (E.)

Comptabilité des travaux publics et tenue des bureaux des services des ponts et chaussées. Paris. Dunod et Pinat, 1 vol. 520 pages, 1903.

HUGLI (F.) Contrôleur général des finances du canton de Berne.

La Comptabilité constante. Voy. Section III.

HUMBERT (G.) Ancien ministre de la justice.

Essai sur les finances et la comptabilité publique chez les Romains. Paris, Fontemoing, 2 vol. gr. in-8°, 1887.

Cet essai sur la comptabilité publique chez les Romains contient des détails fort intéressants sur l'origine de la comptabilité. Les Romains employaient une sorte de méthode qui assurait un certain contrôle. Dans ses livres, dit l'auteur, le comptable romain portait l'argent reçu au crédit de celui qui le versait et l'inscrivait au débit de celui à qui on le comptait ; le banquier intermédiaire faisait donc figurer l'opération sous le nom du créancier et sous celui du débiteur. On peut voir dans cette façon de faire un embryon de la partie double.

INSTRUCTION générale réglementaire pour la comptabilité de l'Imprimerie Royale. Paris, 1 br. 86 pages, 1824.

JOLIVET (L.)

Eléments pratiques de comptabilité des caisses des écoles. Voy. la « Caisse des Ecoles ». Paris, Berger-Levrault, 1 br. in-12, 1906.

JOSAT (J.)

Le Ministère des Finances et son fonctionnement. Paris, Berger-Levrault, 1882.

D'après M. Josat, la comptabilité publique, considérée au point de vue de la responsabilité des agents, se divise en trois branches, savoir : la comptabilité législative, la comptabilité administrative, la comptabilité judiciaire.

KERESPERT (F.)

Manuel de la comptabilité de l'Etablissement des invalides de la marine. Dunkerque, Michel, 1 vol. 182 pages, 1892.

KERGALL

La comptabilité russe. Paris, la Revue économique et financière, 13 octobre 1906.

LÉAUTEY (Eug.)

La question budgétaire et la comptabilité publique. Paris, Bulletin des Halles et Revue le Commerce, 1906. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1906.

Les causes du désordre budgétaire. — Moyens rationnels de remédier au désordre. — La comptabilité de l'Etat n'existe pas. — Le bilan de l'Etat n'a jamais été fait. — Nécessité d'une comptabilité donnant la situation permanente de la fortune publique. — Conclusion.

« Trois grands principes d'ordre économique et administratif sont violés dans l'organisation actuelle de la Société-Etat, dit l'auteur. Les administrateurs de la fortune publique sont instables, ils ne sont pas responsables, ils ne sont pas intéressés à la bonne gestion de la chose publique. L'Etat qui oblige les commerçants à dresser annuellement le bilan général de leur actif et de leur passif a donné ce coupable exemple d'enfreindre lui-même la règle d'ordre et de probité qu'il a édictée. »

LECLERT

Traité de la comptabilité des ateliers, à l'usage des Ecoles de maistrance de la marine, publié par ordre de M. le Ministre de la marine. Paris, Delagrave, s. d.

LEFÈVRE (Henri)

Comptabilité publique. La Logismographie, nouvelle comptabilité du royaume d'Italie. Voy. Section I.

LÉVY (Raphaël-Georges)

Analyse du budget de 1901. Paris, Guillaumin, 1 br. 25 pages, 1901.

— Déficits et excédents de budgets européens. Paris. Revue des Deux Mondes, 1903.

LIESSE (André) Professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers et à l'Ecole des sciences politiques.

Portraits financiers. Paris, F. Alcan, 1 vol. in-16. 318 pages, 1908.

L'auteur étudie l'action personnelle des hommes qui ont contribué à réorganiser les finances de la France dans la période comprise entre la fin du Directoire et la Révolution de juillet. En dépeignant Ouvrard, Mollien, Gaudin, le baron Louis, Corvetto, Laffitte, de Villèle, il donne des indications sur ce qu'était la comptabilité publique pendant cette période.

1c/E

MARÉE (V.)

La comptabilité publique pendant la Révolution. Les commissaires de la comptabilité. Paris, in-8°, 1893.

— Traité de la comptabilité publique. Paris, Roustan, in-4°, 1905.

MARQUÈS DI BRAGA et **LYON** (Cam.)

Responsabilité des comptables publics. Paris, in-8°, 1892.

— Comptabilité de fait. Paris, Dupont, 6 vol. in-8°, 1900.

MARTIN (H.)

Application de la méthode en partie double à la comptabilité de l'Etat. Paris, 1862.

MASSON (V.)

De la comptabilité des dépenses publiques. Paris, Lesourd, in-8°, 1822.

MATTHYS (J.-H.)

Manuel des comptables de l'Etat, des provinces, des communes et des établissements publics. Gand, Hoste, in-8°, s. d.

MERTENS (F.)

Eléments de comptabilité, d'administration et de législation militaire. Bruxelles, in-8°, 3e édition, 1886.

MONTCLOUX (de)

De la comptabilité publique en France. Paris, 1 vol. 398 pages, 1840.



Baron LOUIS
Ministre des Finances.
1755-1837



MOLLIEN
Ministre du Trésor.
1758-1850



J. NECKER
Directeur général des Finances.
1732-1804



J. LAFFITTE
Financier, Ministre des Finances.
1767-1844

LIESSE (André) Professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers et à l'Ecole des sciences politiques.

Portraits financiers. Paris, F. Alcan, 1 vol. in-16, 318 pages, 1908.

L'auteur étudie l'action personnelle des hommes qui ont contribué à réorganiser les finances de la France dans la période comprise entre la fin du Directoire et la Révolution de juillet. En dépeignant Ouvrard, Mollien, Gaudin, le baron Louis, Corvetto, Laffitte, de Villèle, il donne des indications sur ce qu'était la comptabilité publique pendant cette période.

MARÉE (V.)

La comptabilité publique pendant la Révolution. Les commissaires de la comptabilité. Paris, in-8°, 1893.

— Traité de la comptabilité publique. Paris, Roustan, in-4°, 1905.

MARQUÈS DI BRAGA et **LYON** (Cam.)

Responsabilité des comptables publics. Paris, in-8°, 1892.

— Comptabilité de fait. Paris, Dupont, 6 vol. in-8°, 1900.

MARTIN (H.)

Application de la méthode en partie double à la comptabilité de l'Etat. Paris, 1862.

MASSON (V.)

De la comptabilité des dépenses publiques. Paris, Lesourd, in-8°, 1822.

MATTHYS (J.-H.)

Manuel des comptables de l'Etat, des provinces, des communes et des établissements publics. Gand, Hoste, in-8°, s. D.

MERTENS (F.)

Eléments de comptabilité, d'administration et de législation militaire. Bruxelles, in-8°, 3e édition, 1886.

MONTCLOUX (de)

De la comptabilité publique en France. Paris, 1 vol. 398 pages, 1840.



Baron LOUIS
Ministre des Finances.
1755-1837



MOLLIEN
Ministre du Trésor.
1758-1850



J. NECKER
Directeur général des Finances.
1732-1804



J. LAFFITTE
Financier, Ministre des Finances.
1767-1844

La comptabilité telle qu'elle fut. — La comptabilité telle qu'elle est. — La comptabilité telle qu'elle devrait être.

« La comptabilité, dans son application aux finances de l'Etat, exerce une grande influence sur la prospérité publique. Les plus belles théories de finances se résoudraient à rien, sans un système de comptabilité sagement coordonné.

« L'ancien régime, après tout, est tombé devant un chiffre. Je demande que la comptabilité publique soit désormais une vérité » ; ainsi s'exprime l'auteur.

NECKER (J.)

De l'administration des finances de la France. Paris, 4 vol. in-8°, 1784.

NEVEU et **JOUAN** (A.)

Service administratif à bord des navires de l'Etat. Manuel du commandant comptable et du commissaire. Paris, in-8°, s. d.

NEYMARCK (Alf.) Economiste.

La situation financière et la comptabilité publique. Paris, Le Rentier, 1903.

Commentaire de la communication faite à l'Académie des sciences morales et politiques par M. Henri Germain, membre de l'Institut, président du conseil d'administration du Crédit lyonnais.

— Budgets anglais, allemand, français, ou ce que l'on dit et ce que l'on ne dit pas. Paris, journal le Rentier, décembre 1908.

NOTICE relative à l'établissement des comptes et budgets des sociétés de courses visées par le décret du 18 août 1905. Paris, Imprimerie nationale, 1906.

Chaque société doit tenir deux comptabilités distinctes, la première s'appliquant à ses ressources propres, la seconde comprenant le produit des prélèvements autorisés annuellement par le ministre de l'agriculture sur le montant des sommes engagées au pari mutuel.

Le décret du 18 août 1905, élaboré à la suite des travaux de la commission extraparlementaire d'études instituée par le ministre de l'agriculture, a maintenu ces deux comptabilités et a prescrit la division de chacune de ces deux comptabilités en deux grands comptes, en recettes et en dépenses, intitulés « compte d'exploitation » et « compte

d'établissement », chacun de ces comptes comportant des chapitres distincts correspondant aux diverses natures d'opérations.

PELLETAN (Camille) Ancien ministre.

Le budget français. Paris, Revue des Revues, 1899.

RAYNAL (A.)

Manuel de comptabilité-matières à l'usage des comptables du service colonial. Paris, 1 vol. in-8, 1889.

RÉMY (V.)

Traité de la comptabilité publique, étudiée au point de vue des dépenses, et principalement des dépenses du département de la guerre. Paris, Berger-Levrault, 1 vol. 631 pages, 1894.

RÉGLEMENT spécial sur la comptabilité du ministère des travaux publics. Paris, Dupont, 1 vol. 370 pages, 1868.

Dispositions générales. — Comptabilité du conducteur. — Comptabilité de l'ingénieur ordinaire. — Comptabilité de l'ingénieur en chef. — Comptabilité des préfets.

ROCHE (Jules) Ancien ministre.

Les budgets du siècle. Paris, Revue des Deux Mondes, 15 novembre 1900.

Au cours de cette étude, l'auteur exprime cette opinion : « Une grande société industrielle privée, chargée d'administrer une entreprise comme l'ensemble des opérations et des services de la France, obtiendrait de meilleurs résultats, bien plus rapidement, avec un personnel dix fois moins nombreux à dix fois meilleur marché. »

ROLLAND (E.)

Documents et livres à établir dans une trésorerie générale. Paris, Berger-Levrault, 1 vol. 619 pages, 1905.

ROY (L.)

Traité pratique de l'administration financière et de la comptabilité des communes. (Maires, conseillers municipaux, secrétaires de mairies, etc.) Paris, Dupont, 1 vol., 1866.

SABLEMONT (de)

Etudes fiscales. — Le contrôle. — La Cour des



LÉON SAY
Économiste, Ministre des Finances.
1826-1896

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

d'établissement », chacun de ces comptes comportant des chapitres distincts correspondant aux diverses natures d'opérations.

PELLETAN (Camille) Ancien ministre.

Le budget français. Paris, Revue des Revues, 1899.

RAYNAL (A.)

Manuel de comptabilité-matières à l'usage des comptables du service colonial. Paris, 1 vol. in-8, 1889.

RÉMY (V.)

Traité de la comptabilité publique, étudiée au point de vue des dépenses, et principalement des dépenses du département de la guerre. Paris, Berger-Levrault, 1 vol. 631 pages, 1894.

RÈGLEMENT spécial sur la comptabilité du ministère des travaux publics. Paris, Dupont, 1 vol. 370 pages, 1868.

Dispositions générales. — Comptabilité du conducteur. — Comptabilité de l'ingénieur ordinaire. — Comptabilité de l'ingénieur en chef. — Comptabilité des préfets.

ROCHE (Jules) Ancien ministre.

Les budgets du siècle. Paris, Revue des Deux Mondes, 15 novembre 1900.

Au cours de cette étude, l'auteur exprime cette opinion : « Une grande société industrielle privée, chargée d'administrer une entreprise comme l'ensemble des opérations et des services de la France, obtiendrait de meilleurs résultats, bien plus rapidement, avec un personnel dix fois moins nombreux à dix fois meilleur marché. »

ROLLAND (E.)

Documents et livres à établir dans une trésorerie générale. Paris, Berger-Levrault, 1 vol. 619 pages, 1905.

ROY (L.)

Traité pratique de l'administration financière et de la comptabilité des communes. (Maires, conseillers municipaux, secrétaires de mairies, etc.) Paris, Dupont, 1 vol., 1866.

SABLEMONT (de)

Etudes fiscales. — Le contrôle. — La Cour des



Léon SAY
Économiste, Ministre des Finances.
1826-1896

comptes, ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être. Paris, la Réforme sociale, 1898.

SALMON (J.)

La comptabilité publique. Extrait de la Revue générale d'administration. Paris, Berger-Levrault, 1 br. 21 pages, 1880.

SAUTOT (A.)

Écritures de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Paris, Berger-Levrault, 1 vol. grand in-8°, 112 pages, 1903.

SAY (Léon) Économiste, ancien ministre.

Observations sur le système financier de M. le préfet de la Seine. Paris, Guillaumin, 1 br. 64 pages, 1865.

— Examen critique de la situation financière de la Ville de Paris. Paris, Dentu, 1 vol. 160 pages, 1866.

— La comptabilité des finances publiques. Paris, Chaix et Cie, 1869. Conférence faite à Nerville, le 24 octobre 1869.

— Finances publiques. — Considération sur la comptabilité en partie double. — Budget de 1875. — Budget de 1883. — Introduction par G. Chailley-Bert. Paris, Alcan, 1 vol.

— Le Budget devant les chambres françaises. Paris, Revue des Deux Mondes, 15 janvier 1885.

Développée comme elle l'est aujourd'hui, la comptabilité en partie double, dit Léon Say, est devenue une nécessité. Sans elle, on ne pourrait pas se rendre compte des opérations immenses et compliquées d'un trésor public dans les Etats modernes. Personne aujourd'hui ne conteste la comptabilité en partie double. Le budget, selon lui, doit avoir une personnalité comptable.

Au cours de cette étude de 35 pages, l'auteur signale qu'on ne trouve dans aucun document financier émanant de l'administration française un compte régulier, précis et complet des capitaux qui ont servi à faire mouvoir les grandes armées de l'empire, bien qu'on ait attribué à Napoléon le rétablissement de l'ordre dans les finances. Il rappelle aussi ce fait étrange : il n'a jamais été passé dans les livres du Trésor français aucune écriture qui puisse

servir à constater la recette de 80 millions de francs que la France a reçus des Etats-Unis pour la cession de la Louisiane.

SIGRIST (E.) Expert-comptable (S. A.)

La comptabilité publique. Marseille, Revue des sciences commerciales, 1908.

Au cours de cette étude, l'auteur signale qu'un budget a une certaine analogie avec le compte d'exploitation d'une entreprise privée et que l'Etat n'a pas de comptabilité intégrale. « Il faut, dit-il, partir d'un inventaire de la fortune publique, obtenir les prix de revient exacts des fabrications et constructions de l'Etat, ainsi que la présentation d'un bilan annuel et d'un compte des résultats. Pour atteindre ce but, il faut faire appel aux comptables dignes de ce titre.

STOURM (R.) Membre de l'Institut.

Le budget. Voy. Cours de finances. Paris, Alcan, 6e édition, 1908.

SWARTE (de)

Essai sur l'histoire de la comptabilité publique en France. Extrait du Journal de la Société de statistique de Paris. Paris, Berger-Levrault, 1 br. 40 pages, 1885.

— Des comptabilités occultes. Extrait de la Revue d'administration. Paris, 1 br. 26 pages, 1885.

THORLET (L.)

Comptabilité et administration des bureaux de bienfaisance. Paris, Berger-Levrault, in-8°, 1889.

Traité pratique destiné aux membres des bureaux de bienfaisance et aux comptables chargés de la gestion financière de ces bureaux.

— Régime financier et comptabilité des communes. Paris, Berger-Levrault, in-8°, 400 pages, 1887.

Traité pratique destiné aux maires, conseillers municipaux, secrétaires et employés de mairies.

TRESCAZE (A.), **HOURCADE** et **LAUSSUCQ**

Cours de comptabilité. Lons-le-Saulnier, Damelet, 1 vol. 853 pages, 1876.

Fait partie de la Bibliothèque des employés des contributions indirectes.

TRIGANT-GENESTE (E.)

Le budget communal. Etude pratique avec modèles de budgets primitif, additionnel et de compte administratif. Paris, Hetzel et Cie, 1 vol. 158 pages, 1891.

TRIPIER (L.)

Le code de la comptabilité publique. Paris, in-8°, 1863.

VALBRET (L.)

Les finances publiques sont mal gérées. La Cour des comptes proteste. Paris, l'Eclair, 10 novembre 1908.

VERDALLE

Traité pratique de la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance. Paris, Dupont, in-8°, 1885.

VERGOTE (A.)

Comptabilité communale. — Contrôle. Bruxelles, Guyot, 1 br. 25 pages, 1891.

Discours prononcé à l'ouverture de la session ordinaire du Conseil provincial.

WILHELM

Comptabilité des dépenses engagées. Extrait de la Revue maritime et coloniale. Paris, Beaudoin, 1896.

X. — COMPTABILITÉS DIVERSES

Consignation. — Commission. — Participation. Succursales, etc.

ABEILLE (J.)

Opérations en commission, en consignation et en participation. Voy. section I.

BARILLOT (H.) Arbitre rapporteur au tribunal de commerce, expert-comptable (S. A.)

Deux monographies commerciales. 1re monographie : un mois d'écritures, un inventaire. 2e monogra-

phie : deux mois d'écritures, deux inventaires (les deux monographies réunies en une br. de 41 pages). Paris, l'auteur, 1890.

BARRÉ (J.)

Des comptes en commission du commerce. — Des comptes en participation du commerce tenus en partie double. — Des comptes en participation du commerce tenus en partie mixte.— Des comptes en commission de la banque. — Des comptes en participation de la banque. Voy. Section IV, chap. III. Comptabilité industrielle et financière.

BLANCHARD (V.) Comptable-contentieux.

Liquidations par continuation. Paris, Bulletin de la chambre syndicale des comptables de la Seine, 1893.

BOURIENNE (J.)

Traité spécial des comptes en participation. Paris, in-8°, 1841.

BRÉMOND (E.)

Prêts hypothécaires à longs termes (annuités, amortissement, remboursements anticipés). — Etablissement de la comptabilité des diverses opérations y relatives. Marseille, l'auteur, manuscrit, 1902.

CHARRIER (G.) Expert-comptable près le tribunal civil, expert-comptable (S. A.)

Comptabilisation des opérations de report. Paris, Revue de Comptabilité, 1896.

— Comptabilité d'un commerce de détail. Paris, Revue de Comptabilité, 1896.

CLAPERON (E.) Arbitre rapporteur au tribunal de commerce, expert-comptable (S. A.)

Comptabilité du commerce de détail. — Comptabilité des opérations traitées dans les bourses de marchandises. — Comptabilité des affaires en participation et en commission. Voy. Section I. Cours de Comptabilité, 1885.

COURCELLE-SENEUIL (J.-G.)

Comptes en commission et en participation. Voy.

Section I. Cours de comptabilité, 4e année. Liquidation. — Liquidation par un tiers. Voy. Section I. Cours de comptabilité, 3e année.

CROIZÉ (Alf.) Expert-comptable (S. A.)

De la tenue de certains comptes. — Comptabilité des débiteurs douteux. Voy. Section II. De l'inventaire commercial et des bilans.

DAUBRESSE (L.)

Organisation comptable. Mons, librairie des Cahiers commerciaux, 1 br. 75 pages 1908.

Comptabilité du détaillant. — Comptabilité d'un grand magasin de détail. — Application à une société coopérative. — Organisation comptable d'une maison de gros.

DECAMBOS (G.) Expert-comptable (S. A.)

Entreprises à multiples sièges d'exploitation. Paris, Bulletin de la Société Académique de comptabilité, 1908.

Préliminaires. — Documents. — Comptabilité du siège social. — Comptabilité auxiliaire. — Journaux. — Grands-livres auxiliaires. — Comptabilité générale. — Centralisation. — Grand-livre général.

DEGRANGES (E., père)

Des comptes en participation. Paris. Voy. Dictionnaire du Commerce (pages 462 à 481), 1805.

DEMONCEAUX, Expert-comptable (S. A.)

Monographie comptable d'une maison de vannerie en gros. Paris, Revue de la Comptabilité, 1884-1886.

— Comptabilité à multiples résultats (maisons de ventes, dépôts, succursales, agences ou usines). Paris, Revue l'Instruction commerciale, 1902.

DEMONCEAUX et SAVIGNY, Experts-comptables.

Comptabilité des boulangers, pâtissiers et biscuitiers. Paris, Pigier, 1 vol. 104 pages, 1891 et 1904.

A la page 81 de cette monographie, les auteurs font observer que les prix de revient ne peuvent être mathématiquement connus qu'en fin d'exercice. Tout le long du dit exercice ceux que l'on applique sont sujets à caution et à revision.

DEPLANQUE

Traité complet théorique et pratique des comptes en participation dits vulgairement comptes à 1/2, à 1/3, à 1/4, etc. Paris, Dutertre, 1 vol. 126 pages, 1845.

DESCHAMPS (H.) Expert-comptable (S. A.)

Comptabilité relative à une succursale. — Comptes en commission, en consignation, en participation, en France et à l'étranger. — Ecritures de liquidation. Voy. Section I.

— Comptes en commission de la banque. — Essai sur l'établissement d'une comptabilité. Revue Banque et Commerce, 1903.

— Essai sur l'établissement d'une comptabilité. Lyon. Revue Banque et Commerce, 1908 et Marseille, Revue des Sciences commerciales 1907.

— Manuel du caissier. — Connaissances nécessaires au caissier. — Tenue du livre de caisse. — Arithmétique du caissier. Lyon, Storck, 1 vol. 224 pages, 1907.

La lecture de ce manuel permet aux personnes non initiées à la pratique des affaires de se rendre compte que la fonction du caissier à laquelle s'ajoute fréquemment celle de teneur de livres, exige des connaissances spéciales pouvant s'acquérir par l'étude.

DESCHAMPS (H.) et **MARCHAL** (J.)

Affaires en participation et en commission. Voy. Revue Banque et Commerce 1901 : Cours de banque.

EDOM (père) Expert-comptable (S. A.)

Pratique de la comptabilité commerciale appliquée aux opérations avec l'étranger. Voy. Section I.

ESSARS (des)

Comptabilité des habitations à bon marché. Paris, Société des habitations à bon marché, 1 br. s. d.

FAURE (Gabriel) Arbitre rapporteur au tribunal de commerce, expert-comptable (S. A.)

Comptabilité des mauvaises créances. — Les écritures à côté. — Comptabilité des timbres-poste et des imprimés. — Comptabilité par prévisions budgétaires. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1907.

FAURE (Gabriel) Arbitre rapporteur au tribunal de commerce, Expert-comptable (S. A.)

Organisation comptable. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1907.

Législation. — Pratique. — Statistiques.

FLAMENT

Dépenses personnelles, leur comptabilisation. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1907.

FOURCY (H.)

Des écritures de liquidations dans les sociétés commerciales. Paris, Bulletin de la Société Académique de Comptabilité, 1907.

— La comptabilité des associations en participation. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

GALOPIN

Guide manuel du tailleur. Nouveaux principes de la tenue des livres. Paris, in-8°, 1875.

GILIS (H.) Expert-liquidateur, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

Monographie comptable d'une entreprise ayant plusieurs sièges d'exploitation. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1905.

— Du contrôle-matières. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1908.

— Ecritures de liquidation. Voy. Encyclopédie du commerce et de l'industrie. Bruxelles, 1908.

HARANG

Monographie comptable d'une maison de mercerie en gros à Paris. Revue de la Comptabilité, 1883-1884.

JACLOT

Tenue des livres du détaillant. Traité spécial. Paris, in-18° 1845.

LAHAYE (Ch.)

Comptes de banque en monnaies étrangères. Participations. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1906.

Extrait du Cours de comptabilité financière du même auteur.

LAMBRECHTS (H.) Docteur en droit, chef de bureau au ministère de l'industrie et du travail et **SCHUERMANS** (V.) Secrétaire général de la chambre syndicale des bouchers.

Quelques notes pour contribuer à l'éducation des bouchers et charcutiers : la nécessité des livres de commerce pour les bouchers et charcutiers, modèles, le calcul du prix de revient, comptabilité. Bruxelles, imprimerie des Grands Annuaires, 1 br. 56 pages, 1905.

LAMBRECHTS (H.) et **BRASSINNE**, Président de la Sauvegarde du Commerce à Liège.

Quelques notes pour contribuer à l'éducation des patrons épiciers : tenue des livres, calcul des prix de revient. Bruxelles, imprimerie des Grands Annuaires, 1 br. 38 pages, 1905.

LAMBRECHTS (H.) et **MALHERBE** (G.) Membres de la Société belge d'économie sociale.

Quelques notes pour contribuer à l'éducation des petits patrons des métiers du bois : la tenue des livres, le calcul des prix de revient. Bruxelles, imprimerie des Grands Annuaires. 1 br. 46 pages, 1904.

LÉAUTEY (Eug.)

Organisation d'une succursale et d'un dépôt. Voy. Section IV, chap. III.

LEFÈVRE (Henri)

Comptabilité des affaires en commission et en participation. Voy. Section I.

LEMAIRE (F.) Expert-comptable, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

La concession de services publics. — Principes généraux et journalisation. — Étude théorique et pratique sur la comptabilité des entreprises de services publics. Liège, Poncelet, 1 br. 55 pages, 1905.

Concession minière. — Concession de services publics. — Premier établissement. — Amortissement. — Magasin. — Comptes d'ordre. — Comptes divers. — Comptes de résultats.

LOISEL (J.) Expert-comptable (S. A.)

Les affaires avec les administrations publiques et la comptabilité commerciale. Paris, Bulletin de la Société Académique de Comptabilité, 1908.

LORIMIER

Essai sur les comptes sociaux ou en participation, ou méthode de passer en parties doubles les écritures sociales et de présenter le tableau par colonnes intérieures ou étrangères d'une opération en participation. Paris, 1808-1827.

MAIREL (E.)

Comptabilité des succursales. Voy. Section IV, chap. v.

MALHERBE (G.) et **LAMBRECHTS**

La comptabilité des petits artisans. — La comptabilité des petits commerçants. Bruxelles, Oscar Schepens, s. D.

MANSUY (E.)

Écritures de liquidation. Voy. Section I. Comptabilité intégrale.

MARCHAL (J.)

Monographie d'une société en nom collectif ayant pour objet le commerce de soie et soieries, achats, ventes, consignations, participations, etc. Lyon, Revue la Science commerciale, 1897.

— Comptabilité des affaires en consignation, en participation et en commission. — Écritures de liquidation. Voy. Section I. Comptabilité Standard.

MOYNIER (A.)

Plans de comptabilités. Voy. Section IV, chap. IV. Cours de comptabilité maritime, de transit et de constructions navales. Marseille, manuscrit, 1907.

PARIS (Arth.)

Comptabilité automatique de la boulangerie. In-8°, 1891.

PIGIER (E.)

Comptabilité des mandataires aux halles et des commissionnaires, consignataires et dépositaires en denrées alimentaires. Paris, Pigier, 1 vol. 120 pages, 1900.

PIGIER (E.)

Monographie d'une société en nom collectif. (Cours appliqué au commerce des vins et spiritueux en gros.) Notions générales. — Thème des opérations. — Comptabilité. — Régie. — Octroi. — Douane. Paris, Pigier, 1 vol. in-4°, 130 pages, 1900.

— Tenue des livres. — Comptes en participation, en consignation et en commission. Paris, Pigier, in-4°, 1906.

— Ecritures de liquidation. Voy. Section IV, chap. v. Comptabilité financière.

PLASSE (E.)

Des créances douteuses : mode d'évaluation en fin d'exercice, articles de comptabilité s'y rapportant Marseille, l'auteur, manuscrit, 1902.

POINSOT

Tenue des comptes de régie. Le Havre, Bulletin des Employés de bureau havrais, 1907.

POITRAT (V.)

Tenue des livres à l'usage du commerce de détail et des artisans. Paris, l'auteur et Fouqueray, 1 vol. 1872.

QUÉVY

Méthode nouvelle de comptabilité commerciale et spéciale des marchés à terme ou à livrer, appliquée au commerce des grains et farines, à la meunerie, à la boulangerie et à la boucherie. Paris, Guillaumin, grand in-8°, 1843.

ROIF (A.)

Monographie administrative d'une maison de commission. Paris, Revue de Comptabilité, 1886-1887-1888-1889.

SIGRIST (E.) Expert-comptable (S. A.)

A vol d'oiseau : organisation d'une comptabilité. Paris, Revue de Comptabilité, 1896.

SOBRY

Comptabilité d'un commerce de détail. Voy. section I. Exposé méthodique de la tenue des livres.

TRÉVELAS

Monographie agricole, industrielle et commerciale d'une compagnie linière. Paris, l'auteur, manuscrit, 1908.

TROMBERT (A.) Secrétaire de la Société pour l'étude de la participation.

Guide-pratique pour l'application de la participation aux bénéfices. Paris, Chaix, 1 vol. 1892.

Partage des bénéfices entre les intéressés. — Réserves. — Liquidation des comptes. — Contrôle des comptes. — Confection des inventaires. — Organisation du contrôle.

VANDAMME (H.)

De la tenue des comptes de déductions à l'usage des employés de la régie et des négociants en liquides. Paris, Mourlot, 1 br. 20 pages, 1897.

VANNIER (H).

Tenue des livres des commerçants et des commissionnaires renfermant deux comptabilités. Paris, Colas, 1 vol. in-12, 1857.

— Traité des comptes en participation du commerce et de la banque. Partie mixte. Paris, Colas, 1 vol. in-12.

Bien que Boucher parle de la partie mixte en 1808, l'invention de ce système a été attribuée à Vannier.

— Comptes en commission et en participation du commerce et de la banque. Voy. Section III.

— Comptabilité des commerçants, des banquiers, des associés, des armateurs et des négociants de tous les pays. Paris, Langlois, 1 vol. in-12.



APPENDICE

APPENDICE

SECTION I

LA COMPTABILITÉ ET LE DROIT

Ouvrages juridiques dans lesquels sont traitées des questions de comptabilité.

I. — LIVRES DE COMMERCE

ARDISSON DE PERDIGUIER, Avocat.

Nécessité pour les commerçants de l'application des lois commerciales et pénales, relatives à la tenue des livres de commerce. Marseille, imp. nouvelle, 1 br. 23 pages, 1903.

Publication de l'Association de comptables professionnels de Marseille.

Des livres de commerce. — Utilité des livres de commerce. — Livres obligatoires. — Livres auxiliaires. — Des formalités auxquels sont soumis les livres obligatoires. — Des sanctions légales, de leur inefficacité. — Sanctions pénales.

BAUDRAN (E.)

Fantaisie sur l'article 8 du Code de Commerce. Paris, Revue de Comptabilité, 1887.

BÉDARRIDE (G.) Avocat près la Cour d'appel d'Aix, ancien bâtonnier.

Commerçants et livres de commerce. Commentaire des articles 1 à 17. Paris, Giard, 1 vol. in-8°, 1854.

BIBLIOTHÈQUE. — Bibliothèque Juridique belge.
Livres de commerce et commerçants. Gand, Hoste.

CLAUDEL (J.)
L'article 8 et les affaires dans leurs exigences en matière de comptabilité. Paris, Guillaumin, 1 br. 1890.
Concours organisé par la Société Académique de Comptabilité de Paris.

COUDERT (A.) Docteur en droit, avocat à la Cour d'appel.
Le livre du brocanteur et du négociant en chiffons. Paris, Rousseau, in-8°, 1903.

COURTIN (L.) Chef de comptabilité.
Etude sur la réforme des articles du titre II du Code de commerce. Tenue des livres, suppression à volonté du journal unique, emploi des journaux spéciaux centralisés. Paris, 1 br. 1899.

DELMAS (L.) Expert-comptable près les tribunaux.
A propos des articles 8 à 13, titre II du Code de commerce. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1907.

GAGEY
La tenue du livre-journal. Interprétation de l'art. 8 du Code de commerce. Paris, Revue de Comptabilité, 1887.

LÉAUTEY (Eug.)
Les articles 8, 9, 10, 11, 12 et 13 du Code de commerce devant la pratique. Voy. Bibliog. Section III. Questions actuelles de comptabilité.

— Réforme à apporter à la loi française. Rédaction nouvelle des articles 8 à 17 du titre II du livre I du Code de commerce. Voy. Bibliog. Section II. Traité des inventaires et des bilans.

MALAPERT (E.)
Note juridique sur les livres de commerce. Paris. Marchal-Billard, in-8°, s. d.

MANSUY (E.)
Lois relatives à la comptabilité. Titre II du Code

de commerce. Voy. Bibliog. Section I. La comptabilité intégrale.

MARCHAL (J.) Licencié en droit.
Motifs du Code de commerce, livre I, titre I à VII. Lyon, Banque et Commerce, 1901.

— A Messieurs les juges des tribunaux de commerce à propos du journal. Encore les articles 8, 10 et 11 du Code de commerce. Lyon, Banque et Commerce, 1901.

ORRIER
La réforme du Code de commerce : les livres de commerce. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

RACHOU (L.) Docteur en droit, lauréat de la Faculté, avocat à la Cour d'appel de Paris.
Communication, représentation et force probante des livres de commerce en justice. Publication de la Société Académique de Comptabilité. Paris, 1 br. 22 pages, 1902.

Les livres de commerce ne servent pas seulement à faire connaître l'état des opérations d'une entreprise ; ils servent encore, en cas de litige, à prouver la réalité de ces opérations et à définir les droits et obligations qui en résultent pour les parties intéressées. C'est cette question de la *production des livres de commerce en justice*, qui a fait l'objet de cette étude. On y trouve l'indication des circonstances où il peut y avoir lieu à communication complète ou à simple représentation. Ces deux formes de production sont, en effet, très différentes. Quant à la force probante des livres de commerce, elle varie suivant que la contestation existe entre des commerçants ou entre commerçants et non-commerçants ; elle est, en outre, intimement liée à la régularité de la tenue des livres. La connaissance de ces matières est le complément de la science du comptable ; elle n'est pas moins utile aux patrons pour la sauvegarde de leurs intérêts.

— La communication aux agents de l'enregistrement des pièces, titres et registres des sociétés. Paris, Bulletin de la Société Académique de Comptabilité, 1904.

— Le code des comptables, droits et obligations des comptables dans l'exercice de leur profession. 2e édi-

tion, mise à jour de la jurisprudence actuelle. Paris, Société Académique de comptabilité, 1 vol. 256 pages, 1908.

RÉVISION des articles 8 à 13 du titre II du Code de commerce. Voy. Append. Section II. Rapports des congrès de comptables.

Les congressistes ont été unanimes à reconnaître que les affaires modernes nécessitent des livres nombreux ne permettant plus l'application du parafe sur le livre-journal, que les affaires commandent et que la loi ne vient qu'après pour régler et assurer sa protection.

SAVIGNY (A.)

Le titre deuxième du Code de commerce. Paris, Revue de Comptabilité, 1895.

THÉATE

Des livres de commerce. In-8°, 1895.

II. — SOCIÉTÉS. — AMORTISSEMENTS. — RÉSERVES INVENTAIRES. — BILANS. — COMMISSAIRES ET CENSEURS

ANONYME

Les commissaires des comptes : L'Information (14 décembre 1905) ; le Globe (7 décembre 1905) ; la Vie financière (13 décembre 1905) ; la Liberté (15 janvier 1906) ; Le Moniteur des intérêts matériels (11 décembre 1905) ; la Semaine (21 et 28 janvier 1906) ; le Temps (juillet et octobre 1902) ; Revue politique et parlementaire (1903). Voy. aussi Ponnet : Droits et devoirs des actionnaires, 1905 ; Linol : Modification à la législation des sociétés, 1906.

— La nomination des commissaires. Paris, la France économique et financière, 1903.

— Le choix du commissaire aux apports et du commissaire des comptes. Paris, la France économique et financière, 1905.

— Du rôle du commissaire aux comptes. Paris, la France économique et financière, 1905.

— Des bilans. La France nouvelle, 1884.

— Les bilans volontairement inexacts constituent-ils le crime de faux. Paris, la France économique et financière, 1905.

— Des amortissements. Jugement du tribunal de commerce de Bruxelles du 8 mars 1906, affaire de la Compagnie internationale de tramways. Bruxelles, Revue de Comptabilité, 1906.

ARTHUYS (F.) Professeur de droit commercial à l'Université de Poitiers.

Traité des sociétés commerciales, suivi d'un commentaire sur la faillite et la liquidation judiciaire des sociétés. Paris, Larose, 2 vol. in-8°, 1906.

BARBA

Sur le contrôle des sociétés par actions. Voy. Append. Section II. Congrès 1908.

BASTIDE

Des dividendes fictifs. Toulouse, 1 vol. 1903.

BATARDON (L.) Chef de comptabilité et **LAGARDE** (P.) Avocat à la Cour d'appel de Paris.

Les sociétés commerciales. Manuel pratique de législation et de comptabilité. Revu pour la partie juridique par M. Jacques Cohen, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel. Paris, Dunod et Pinat, 1 vol. in-8°, 372 pages, 1908.

Dans cet ouvrage rédigé au double point de vue comptable et juridique, une large place a été réservée à la théorie et à la pratique de l'inventaire. Il comporte sept parties : Des sociétés en général. — Des sociétés en nom collectif. — Des sociétés en commandite simple. — Des sociétés anonymes. — Des sociétés en commandite par actions. — Des associations en participation. — Des sociétés à capital variable.

BAUDRAN (E.)

Etude sur les Bilans. Paris, journal le Rentier, 6 juillet 1883.

BERTRANDE (L.) Avocat, expert-comptable.

Inventaire. — Actif et passif du failli et du liquidé judiciaire. — Bilan d'un failli. Voy. Bibliog. Section II. le Guide des faillites et des liquidations judiciaires.

CELLERIER (L.)

Etude sur les sociétés anonymes en France et dans les pays voisins. Paris, Larose, 1 vol. in-8°, 514 pages, 1905.

CHARPENTIER (J.) Docteur en droit, lauréat de la Faculté de droit.

Etude juridique sur le bilan dans les sociétés par actions. Paris, Rousseau, 1 vol. 256 pages, 1906.

De l'inventaire et du bilan, des individus et des sociétés. — Etudes des différentes parties du bilan. — Résultats de l'exercice. — Emploi des bénéfices. — Permanence de l'inventaire.

DAUBRESSE (L.)

Les bilans des sociétés anonymes et nos législateurs. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

DECOUDU, Chef de service de la Cote officielle des agents de change de la Bourse de Paris.

Mémoire adressé à la VIII[e] session de l'Institut international de statistique, tenue à Budapest sur le meilleur mode à indiquer au point de vue statistique internationale pour la confection des bilans des sociétés anonymes. Paris, 1902.

DÉCUGIS (H.) Docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris.

De l'établissement des comptes de réserve et d'amortissement dans les sociétés par actions. Paris, Journal des Sociétés, 1903.

DEVOS (Carl.) Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.

Des sociétés commerciales. Résumé de cours professé à la chambre syndicale des comptables. Bruxelles, 1 vol. 1908.

FAURE (Gabriel) Licencié en droit, arbitre-rapporteur au tribunal de Commerce de la Seine, expert-comptable près la Cour d'appel expert-comptable (S. A.)

Du rôle des commissaires vérificateurs dans les sociétés anonymes. Extrait de la Revue les Cahiers Commerciaux de Mons. Paris, Société Académique de Comptabilité, 1 br. 1908.

L'auteur analyse un arrêt de la Cour de Nancy rendu en 1907, définissant le rôle des commissaires aux comptes conformément à l'opinion émise par MM. Savigny, expert-comptable, Thaller, Decugis et Lecouturier, avocats spécialistes en cette matière.

FARAGI (V.) Docteur en droit.

Du bilan des sociétés par actions. Etude économique, comptable, financière et juridique (thèse). Paris, Alcan, 1 vol. 183 pages, 1906.

Rôle et importance du bilan. — Théorie économique du bilan. — Réalité des comptes. — Théorie et analyse juridique du bilan. — Dédoublement du bilan. — Permanence de l'inventaire.

Au cours de son avant-propos l'auteur s'exprime ainsi : « Nous allons, dans notre étude, nous attacher à démontrer que la comptabilité est un instrument de l'économie poli-

tique, que tous les comptes traduisent des faits juridiques et économiques et qu'ils sont tous réels.

« Le sujet que nous traiterons est donc à cheval sur le droit commercial et l'économie politique, la comptabilité en étant une branche. »

FONTAINE (B.) Expert-comptable.

Quelques considérations générales sur les bilans, la responsabilité des administrateurs. Société anonyme des Hauts-Fourneaux de Toula. Liège, Dubois-Picard, 1 vol. 143 pages, 1902.

Du bilan. — Des immobilisations. — Dividendes prématurés. — Responsabilité des administrateurs. — Gestion financière. — Comptes d'ordre. — Bénéfices non avoués. — Actif réalisable. — Des amortissements. — Du capital. — Réflexions sur la façon de dresser les bilans. — Les obligataires. — De l'importance du prix de revient.

GARNIER, Chef de comptabilité.

Sur le contrôle des sociétés par actions. Voy. Append. Section II. Congrès 1908.

GILIS (H.) Expert-comptable.

Manuel des sociétés par actions (anonymes et en commandite par actions). Bruxelles, l'auteur, 1 vol. 334 pages, 1898.

GOIRAND, Avoué près le tribunal civil de la Seine.

Traité des sociétés par actions. Paris, Gazette du Palais, 3 vol. in-8° raisin, 1904.

— Formulaire des sociétés en nom collectif et en commandite simple.

Administration de la Société. — Bénéfices. — Dissolution. — Inventaire. — Frais généraux. — Liquidation.

— Formulaire des sociétés par actions. Paris, Gazette du Palais, 1907.

HARVEN (H. de) Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, docteur en sciences politiques et administratives.

Bilans et comptes de profits et pertes. Bruxelles, Bruylant, 1 br. 32 pages. 1906.

HOLBACH (F.) Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.

Le Bilan dans ses rapports avec la comptabilité. Bruxelles, Larcier, 1 vol. 139 pages, 1902.

Rapports entre la comptabilité et les inventaires. — Bilan. — Compte de profits et pertes. — Rapports entre l'inventaire et le bilan. — La comptabilité et les mentions du compte de profits et pertes. — Des opérations de discernement qui corrigent, en vue de l'inventaire, certains chiffres automatiquement déduits des comptes. — Evaluations et amortissements.

HOUPIN, Rédacteur en chef du Journal des sociétés.

Etudes sur les fonds de réserve. Paris, Journal des sociétés, 1901.

— Traité général théorique et pratique des sociétés civiles et commerciales, avec formules. Paris, Larose, 2 vol. gr. in-8, 1901.

Une cinquième édition est actuellement à l'impression.

— Etude sur les bilans. Paris, Journal des sociétés, 1902.

HUYBRECHTS (P.) Professeur à l'Athénée royal de Bruges, chargé des cours de comptabilité et de droit commercial.

Manuel théorique et pratique en matière de sociétés. Bruges, Demolin-Claeys, 1 vol. in-8° raisin, 1899.

LAFERRIÈRE

Responsabilité des conseils de surveillance. Paris, Revue critique, 1859.

LÉAUTEY (Eug.)

L'unification des bilans des sociétés par actions (solution de la question). Dédié à MM. les sénateurs, à MM. les députés, à MM. les membres de la commission extra-parlementaire de revision de la législation des sociétés par actions, à MM. les administrateurs de sociétés par actions, et à MM. leurs comptables. Paris, Librairie comptable et administrative, 1 br. 46 pages, 1903.

Exposé de la question. — Questionnaire de l'Institut international de statistique. — Mémoire. — Considérations générales. — Réponse au questionnaire. — Règles proposées pour l'unification des bilans. — Formule de bilan rationnel et intégral. — Conclusion.

— Traité des inventaires et des bilans au point de vue comptable, économique, social et juridique. Réforme

de la loi belge, réforme de la loi française. Paris, Librairie comptable et administrative, 1 vol. 248 pages, 1897.

LECOUTURIER (E.) Avocat à la Cour d'appel de Paris.

De la répartition des bénéfices aux actionnaires et aux porteurs de parts de fondateur. Paris, Journal des Sociétés, 1902.

— Etude sur les réserves supplémentaires. Paris, Journal des sociétés, 1902.

— De l'acompte sur dividende. Paris, la France économique et financière, 1906.

— L'amortissement des fonds de commerce et des marques. Paris, la France économique et financière, 1906.

— Définition des bénéfices. Paris, la France économique et financière, 1907.

— Manuel pratique des assemblées ordinaires et extraordinaires. Paris, Larose et Tenin, 1 vol., 359 pages, 2e édition, 1907.

Administrateurs. — Amortissements. — Bénéfices. — Bilan. — Commissaires aux comptes. — Dividendes. — Réserves.

— Manuel-formulaire des sociétés par actions. Paris Larose et Tenin, 1 vol., 408 pages, 1908.

Commissaires aux apports. — Communications auxquelles sont tenues les sociétés. — Etablissement des états destinés au calcul des diverses taxes fiscales.

En annexe : Modèles d'états à fournir à la direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

LEDRU

Des conseils de surveillance dans la société en commandite par actions. Paris, Baillière, 1 vol. in-8, 1884.

LEROY-BEAULIEU (P.)

Etude sur les bilans. Paris, l'Economiste français, 1899.

LYON-CAEN

Des dividendes fictifs au cas de commandite. Paris, Revue critique, 1881.

LYON-CAEN et **RENAULT**

Des sociétés (tome II du Traité de droit commercial). Paris, Pichon, 1 vol. in-8°, 1900.

MACK (E.)

Inventaires et Bilans. Paris, Revue des sociétés, 1905.

Comment le capital doit-il figurer au bilan. — La loi a prévu l'établissement annuel du bilan et permis de distribuer le bénéfice acquis chaque année. — Le bénéfice distribué reste acquis en cas de perte ultérieure. — Quid en cas de pertes initiales ou de pertes survenant après et avant des années de bénéfices. — Reconstitution du capital. — La loi de l'amortissement. — Exemples divers de bilans.

MATHIEU-BODET, Ancien ministre des finances.

Observation sur le projet de loi relatif à la réforme de la législation sur les sociétés. Extrait du journal des Economistes. Paris, Guillaumin, 1 br. 39 pages, 1884.

Les commissaires, dit l'auteur, ont pour mission de faire un rapport aux assemblées générales sur la situation financière de la société, sur le bilan et sur les comptes présentés par les administrateurs, et de prendre communication des livres de comptabilité. Ce sont des comptables. Il eût été plus exact de dire : ces mandataires spéciaux devraient être des comptables.

MOURET (H.) Docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Toulouse.

Responsabilité des fondateurs et administrateurs de sociétés anonymes. Paris, librairie de droit et de jurisprudence, 1 vol. 2e édition, 1907.

ORRIER

Sur le contrôle des sociétés par actions. Voy. Append. Section II, Congrès, 1908.

PERRIN (A.) Expert-comptable (S. A.)

Mémoire sur la surveillance dans les sociétés par actions. Manuscrit, 1901.

POTTIER (A.) Avocat-conseil de sociétés.

Des sociétés commerciales. Guide pratique et formulaire. Paris, Pichon, 1 vol. gr. in-8°, 1906.

ROME (F.)

Quelques modifications à apporter à la loi de 1867, sur les sociétés anonymes. Communication préalable du bilan. Paris, la France judiciaire, 1903.

ROUSSEAU (Rodolphe)

Étude sur les dividendes fictifs. Paris, Rousseau, 1 vol. 1899.

— Traité théorique et pratique des sociétés commerciales françaises et étrangères. Paris, Rousseau, 3e édition, 2 vol. 1906.

SAVIGNY (A.)

Les bilans des sociétés anonymes devant l'Institut international de statistique. Paris, Revue l'Instruction commerciale, 1901. Voy. aussi Bibliog. Section II. Neymarck.

— Manuel théorique et pratique des commissaires et censeurs avec formules. Paris, Pigier, 1 vol. 347 pages, 1901.

SCAILQUIN (O.) Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.

Des faux bilans et de leur répression, avec appendice contenant les arrêts de la Cour de cassation et le résumé des principaux débats sur la matière. Bruxelles, Mertens, 1 br. 95 pages, 1879.

Du bilan. — Le faux criminel est-il applicable en matière de bilan? — Les arrêts rendus sur la question sont-ils contradictoires? — Un bilan présenté n'est-il qu'un projet? — Procès divers.

THALLER, Professeur de droit commercial à l'Université de Paris.

Amortissement et fonds de réserve. Paris, Annales de droit commercial, 1895.

TROMBERT (A.) Secrétaire de la Société pour l'étude de la participation.

Droits indiscutables du patron en ce qui touche la confection des inventaires. — Légalité de la stipulation portant que l'inventaire ne sera pas soumis au contrôle des participants. Voy. Guide pratique pour l'application de la participation aux bénéfices. Paris, Chaix.

VAVASSEUR (A.) Ancien avocat à la Cour d'appel de Paris.

Des bilans. Revue des sociétés, 1883, 1884, 1903.

— Dividendes réels et fictifs. — Nécessité d'une définition rigoureuse des dividendes partageables. — Le bénéfice réalisé n'est pas toujours le bénéfice encaissé. Paris, Marchal-Billard, 1 br. 1875. Voy. aussi Sociétés, syndicats, associations devant la justice, seize ans de jurisprudence civile et correctionnelle, 2 vol. 1883-1899.

— Traité des sociétés civiles et commerciales avec formules. — Sociétés françaises et étrangères. — Assurances. — Associations et syndicats professionnels. — Taxes fiscales. Edition mise à jour par Jacques Vavasseur. Paris, Marchal et Billard, 2 vol. in-8°, 1904.

VERLEY (J.)

Le bilan dans les sociétés anonymes (thèse). Paris, Rousseau, 1 vol. 305 pages, 1906.

Définition, but et histoire du bilan. — Établissement du bilan. — De la comptabilité. — Approbation du bilan. — Composition du bilan. — De l'actif. — Du passif. — Du compte de profits et pertes.

WAHL, Doyen de la Faculté de droit de Lille.

Etude sur les réserves supplémentaires. Paris, Journal des sociétés, 1900.

III. — ARBITRAGES. — EXPERTISES. — LIQUIDATIONS

BRUGNON

Sentences arbitrales (thèse). Paris, Imp. de la Cour d'appel, 1 vol. 150 pages, 1896.

BRUN (G.) Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

Des faux en écritures de commerce (thèse). Paris, Larose, 1 vol. 127 pages, 1906.

Généralités sur les faux. — Répression du faux en écriture de commerce. — Des livres de commerce.

BRUYNE (A. de) Docteur en droit.

Traité des expertises en toutes matières. Liège, Dessain, 1 vol. 408 pages, 1906.

Cet ouvrage a été écrit pour les juristes, pour les spécialistes comptables et pour les commerçants susceptibles d'être appelés par les tribunaux à remplir les fonctions d'experts. L'étude des règles de l'expertise est complétée par une série de modèles de rapports d'experts.

CELSIS

De l'assimilation des arbitres aux experts commerciaux, au point de vue du serment et du tarif applicable.

— Du recouvrement des frais d'expertise judiciaire en matière commerciale. Revue nouvelle du Notariat, 1904.

DEHESDIN (A.) Docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris.

De l'expertise en matière criminelle. Paris, Rousseau, 1 vol. 218 pages, 1901.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première contient de courtes notions historiques et l'étude de l'expertise criminelle telle qu'elle existe en l'état actuel de notre législation. La seconde comporte les diverses propositions qui ont été émises en vue de mettre l'expertise en harmonie avec les idées nouvelles.

DEJEAN (O.) Ancien magistrat.

Traité théorique et pratique des expertises en matières civiles, administratives et commerciales. La 3e édition a été revue par MM. Flamand et Peltier. Paris, Chevalier-Marescq, 1 vol. 659 pages, 1889 et 1901.

Cet ouvrage est divisé en 8 chapitres dans lesquels sont examinées toutes les questions concernant cette partie de la procédure : Définition de l'expertise. — Choix et mission des experts. — Expertises en justice de paix. — Expertises devant les tribunaux de première instance et les cours d'appel. — Expertises en matière administrative et commerciale. — Expertises amiables. De nombreuses formules terminent cette étude.

FENET (C.)

Les arbitres rapporteurs devant le Sénat. Paris, Thorins, 1 br. 64 pages, 1868.

GENESTEIX, Avocat à la Cour d'appel.

L'expertise criminelle en France (thèse). Paris, Pedone, 1 vol. 152 pages, 1900.

Origine, nature et objet de l'expertise. — Force probante. — Expertise d'écriture.

GUILLAY, Comptable-expert.

La liquidation des sociétés civiles et commerciales où les associés sont considérés par la loi comme des cohéritiers. Paris, Bulletin de la Chambre syndicale des Comptables de la Seine, 1892.

ISAURE-TOULOUSE, Avocat, ancien secrétaire d'agréé.

Manuel formulaire de la faillite et de la liquidation judiciaire. Paris, Marescq, 1 vol.

Dépôt du bilan. — Clôture et arrêt des livres du failli. — Inventaire.

JOZON

Des arbitres rapporteurs près les tribunaux de commerce. Revue critique 1876.

LEIRIS (L. de) juge de paix du XIVe Arrondissement de Paris.

Les Rapports d'experts, Paris, Revue l'Instruction commerciale, 1902.

LEVI-LION, Avocat à la Cour d'appel de Paris.
De la liquidation des sociétés commerciales. Paris, Larose, 1 vol. 106 pages, 1884.

MALLARD, Greffier au tribunal civil de la Seine.
Traité de l'expertise judiciaire avec formules. Guide théorique et pratique à l'usage des experts, arbitres-rapporteurs, etc. Paris, Marchal et Billard, 2e édit., 1 vol. 620 pages, 1905.

MARCHAL (J.) Licencié en droit.
Juges de paix et experts-comptables. Lyon, Revue Banque et Commerce, 1904.

MIGNERET
Les arbitres rapporteurs. Revue critique, 1876.

PINTA (L.)
Des arbitres-rapporteurs près les tribunaux de commerce (thèse). Paris, Rousseau, 1 vol. 159 pages, 1905.

Origines de cette institution. — Principe du renvoi devant arbitre. — Organisation présente de l'institution, nomination et attributions des arbitres-rapporteurs. — Comment ils doivent procéder à leur mission. — Critiques adressées.

RACHOU (L.)
La liquidation des sociétés commerciales. Paris. Bulletin de la Société Académique de Comptabilité, 1906.

— Le code des comptables, droits et obligations des comptables dans l'exercice de leur profession. 2e édition, mise à jour de la jurisprudence actuelle. Paris, Société Académique de comptabilité, 1 vol. 256 pages, 1908.

ROY (L.)
Liquidation des sociétés de commerce. Paris, Rousseau. 1 vol. 183 pages, 1906.

RUBEN DE COUDERC
Arbitre-rapporteur. Voy. Dictionnaire de droit commercial, 3e édition, 1877-1882.

RYCK (L.) Avocat.
Comment se fonde et s'administre la société anonyme. Bruxelles, Van Fecteren, 1 vol. 1908.

SAVIGNY (A.)
Le témoignage des experts à la barre. Paris, Journal d'études commerciales, 1891.

— Arbitres et experts. Paris, Journal d'études commerciales, 1892.

— La durée des arbitrages. Paris, Journal d'études commerciales. 1892.

Les rapports d'experts et la réforme de la procédure. Paris, Revue de Comptabilité, 1894.



SECTION II

QUESTIONS RELATIVES
A L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE COMPTABLE

Rôle social du comptable.

Réglementation de la profession.

Expositions — Congrès. — Concours, etc.

ANSOTTE

Le relèvement de la profession de comptable. Rapport présenté au Congrès national belge de l'Enseignement professionnel commercial. Namur, Godenne, 1906.

BARILLOT (H.) Arbitre rapporteur au tribunal de commerce, expert-comptable (S. A.)

L'Exposition comptable de 1900. Paris, Revue de Comptabilité, 1894.

BONNEVAL

Le comptable dans les sociétés anonymes. Paris, Revue de la Comptabilité, 1883-1884.

CONCOURS de comptabilité de l'Union des Banquiers des départements.

Dans sa séance du 8 octobre 1886, l'Union des Banquiers des départements décidait qu'un concours serait ouvert sur la question de la meilleure forme de comptabilité, pour les affaires de banque et de bourse, et qu'un prix de mille

francs serait décerné, au nom de l'Union, au meilleur mémoire sur ce sujet. Il est nécessaire, ajoutaient les rédacteurs du programme, que les chefs de maison soient tenus au courant, de la manière la plus exacte, des transformations que subit leur bilan.

Le Jury était ainsi constitué. Président : M. Courcelle-Seneuil. Membres : MM. Vignes, Ernest et Emile Lehideux, Decroix, Galet, Dupont, Blanchon, banquiers.

MM. Gay, président de la Société de Crédit industriel et commercial ; Lyon-Caen, professeur à la Faculté de Droit de Paris.

L'ouvrage couronné fut celui de M. Mairel. Voy. Bibliog. Section IV, chap. v.

CONGRÈS

Le premier congrès des comptables français. Compte rendu in extenso des cinq séances des 12, 13, 14, 15 et 16 décembre 1880. Paris, Pigier, 1 vol.

Ce congrès réuni sous le patronage du Comité central des chambres syndicales patronales et de l'Union nationale du Commerce et de l'Industrie, eut pour président effectif M. V. Blanchard. Le but principal dudit congrès était « l'unification de la comptabilité ». De nombreuses opinions, les unes intéressantes, les autres curieuses, y furent développées.

Plusieurs vœux furent adoptés à l'unanimité. Celui de M. Gagey, tendant à ce que l'enseignement de la comptabilité soit introduit dans toutes les écoles, depuis l'école primaire jusqu'à l'école supérieure.

Celui de M. Bimont complétant le précédent, tendant à ce que la comptabilité soit désormais enseignée, au point de vue pratique, à tous les degrés, dans toutes les écoles de filles et de garçons par la méthode dite partie double.

Autres vœux : La pièce justificative est obligatoire pour tous, toutes les fois qu'elle peut être établie.

L'enseignement de la comptabilité par la méthode dite à partie simple doit être rejeté.

La comptabilité doit être regardée comme étant d'ordre public.

— De l'unification de la comptabilité. Paris, Pigier, 1 vol.

Cet ouvrage qui renferme les travaux du comité et ceux des commissions d'organisation du congrès des comptables de 1880, constitue une véritable documentation sur les sujets suivants : Partie simple. — Parties doubles. — Le journal-grand-livre. — Le titre II du Code de commerce. — Les principes fondamentaux de la comptabilité. — Le rôle de la pièce justificative. — La manière de dresser l'inventaire et le bilan, etc.

CONGRÈS

Deuxième congrès des comptables, précédé du rapport du comité d'études. Paris, Pigier, 1 vol.

— Compte rendu du congrès international de comptabilité tenu à Paris, les 22, 23, 24 et 25 juillet 1889. Paris, Pigier, 1 vol. 108 pages.

— Compte rendu du congrès national de comptables tenu à Marseille les 7, 8 et 9 juin 1906, 1 vol. 175 pages. Publication de l'Association de comptables professionnels de Marseille.

Ce compte rendu comprend les rapports de MM. Delmas, Moynier et Benavenq et les discours prononcés par MM. Motteroz, P. Martin et Bralet. Autres orateurs qui prirent la parole : MM. O. Malepeyre, R. Delaporte, J. Abeille.

— Rapport général de la commission d'initiative du congrès de comptables de 1906. Publication de l'Association de comptables professionnels de Marseille, 1 br. 15 pages, 1906.

— Compte rendu du Congrès international de comptabilité, de droit commercial et d'enseignement commercial et comptable. Rapport de M. Bigallet. Publication de la chambre syndicale des comptables de Lyon, 1908.

CONRY, Professeur de comptabilité.

Rapport général sur le concours international de comptabilité de Lyon, 1894. Lyon, 1 br. 47 pages, 1894.

— Rapport général sur le concours international de comptabilité de Paris, 1900. Bruxelles, Gilis, 1 vol. 130 pages. 1900.

CREUTZ (P.)

De la nécessité de réglementer la profession de comptable. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1905.

DESCHAMPS (H.) Expert-comptable (S. A.)

Digression sur le rôle joué par Lyon dans le mouvement comptable. Voy. Bibliog. Section II. Vérification d'une comptabilité.

DURAND (Fabrice)

Les comptables et l'affaire Humbert. Paris, le Rappel, 28, 30 mai et 11 juin 1902.

« Il ne suffit pas de flageller des scandales tels que l'affaire Humbert ; il faut surtout essayer d'en empêcher le retour. Par quels moyens ? C'est ce qu'entreprend de nous dire, dans une série d'articles, M. Fabrice Durand, qui, sous ce pseudonyme, tient à cacher une personnalité et une compétence toutes deux indiscutées dans le monde des experts-comptables. » *(Note du Rappel.)*

Cette étude, au cours de laquelle le rôle de chaque intéressé est brossé de main de maître, a été reproduite en 1902 par les Revues : l'Instruction Commerciale de Paris, Banque et Commerce de Lyon, la Revue de Comptabilité de Bruxelles.

EXAMENS (Programmes des) pour l'obtention :

a) du certificat de teneur de livres S. A. 1er degré. 1 broch. 15 pages ;

b) du diplôme de comptable S. A. 2e degré. 1 broch. 23 pages ;

c) du brevet d'expert-comptable S. A. 3e degré. 1 broch. 15 pages, Paris.

Paris, Société Académique de Comptabilité.

— Questions posées aux épreuves écrites des examens pour l'obtention du certificat de teneur de livres S. A. et du diplôme de comptable S. A. Bulletin de la Société Académique de comptabilité de Paris.

— Professionnels du jury central de comptabilité institués sous le patronage de l'Etat. Règlement et programme détaillé. Bruxelles, Imprimerie des Grands Annuaires, 4 broch. de 16 pages.

— Vade-mecum à l'usage des candidats. 1 broch. 16 pages.

— Recueil des questions posées aux examens avec les solutions. Liège, Dessain, 1 broch. 20 pages, 1905.

GAGEY

Les comptables de la Seine devant l'opinion publique. Paris, Pigier, 1 broch. s. d.

GERVAIS

Les chartered accountants. Paris, Revue de Comptabilité, 1889.

LÉAUTEY (Eug.)

Introduction comptable à la science sociale. Etude intéressant les économistes et les comptables. — Avenir de la corporation. Paris, librairie comptable et administrative, 1 br. 1897.

— Rôle social de la comptabilité et des comptables. Paris, librairie comptable et administrative, 1 broch. 16 pages, 1903.

MAIREL (E.)

Du rôle qui incombe aujourd'hui aux comptables. (Voy. Bibliog. Section IV, chapitre V.

PROJET d'une haute chambre des comptables français. Paris, Société Académique de Comptabilité, 1904.

RACHOU (L.) Docteur en droit, lauréat de la Faculté, avocat à la Cour d'appel, juge de paix suppléant du IIIe arrondissement de Paris, avocat-conseil de la Société Académique de Comptabilité.

Le code des comptables, droits et obligations des comptables dans l'exercice de leur profession. Ouvrage honoré d'une souscription de M. le ministre du Commerce et de l'Industrie. Paris, Société Académique de Comptabilité et Giard et Brière, 1re édition, 1 vol. 184 pages, 1899. 2e édition, mise au courant de la jurisprudence, 1 vol. 256 pages, 1908.

Dans cet ouvrage publié sous les auspices de la Société Académique de Comptabilité de Paris, les comptables et les patrons eux-mêmes trouvent la solution précise des contestations nombreuses que peuvent soulever, entre employeurs et employés, la formation, les effets et la cessation du contrat de louage de services.

— Questions juridiques comptables. Rapport présenté au 3e Congrès des Comptables (1908).

Ce rapport doit paraître dans la Revue des Sciences commerciales de Marseille.

REYMONDIN (Georges) Expert-comptable (S. A.)

Historique de la Société Académique de Comptabilité de Paris, rédigé à l'occasion du 25e anniversaire de

la fondation de la Société. (Économie sociale.) Paris, Société Académique de Comptabilité, 1 br. 100 pages, 1906.

REYMONDIN (Georges) Expert-comptable (S. A.)

Bibliographie méthodique des ouvrages en langue française parus de 1543 à 1908 sur la Science des comptes, suivie de la liste des ouvrages juridiques dans lesquels sont traitées des questions de comptabilité. Paris, Société Académique de Comptabilité et Giard et Brière, 1 vol. 330 pages, 1909.

— Bibliographie méthodique des ouvrages relatifs au Commerce, aux Mathématiques commerciales, à la Bourse, aux Sciences économiques et juridiques. A l'usage des candidats à tous examens comptables, des professionnels de la comptabilité, et en général à toute personne ayant à s'occuper de comptabilité ou d'administration. Paris, l'auteur, manuscrit, 1908.

ROIF (A.)

Chartered accountants. Paris, Revue de Comptabilité, 1896.

SAVIGNY, Expert-liquidateur, commissaire des comptes.

A propos d'une Exposition de comptabilité. — L'Exposition comptable de Rouen. — La comptabilité à l'Exposition de 1900. Paris, Revue de Comptabilité, 1892, 1893, 1895, 1899.

— De la réorganisation de la profession de comptable à tous les degrés, ouvrage recommandé aux juges des tribunaux consulaires, commerçants, comptables, experts-comptables, arbitres, liquidateurs, administrateurs, syndics de faillites, et en général à tous les professionnels de la carrière des affaires. Paris, Pigier, 1 br. 35 pages, 1902.

— Diplômes d'hier et diplômes de demain. Paris, l'Instruction commerciale, 1903.

TROMBERT (A.)

Utilité de la création d'un corps de comptables publics à l'instar des chartered accountants anglais. Voy. Guide pratique pour l'application de la participation aux bénéfices. Paris, Chaix. 1892.



SECTION III

ENSEIGNEMENT COMMERCIAL ET COMPTABLE

Examens. — Congrès.

ANGLÈS (P.) Directeur de l'École commerciale de Paris.

L'échange international des enfants et des jeunes gens. — Les échanges de volontaires. Paris, Bulletin de l'Union des écoles supérieures de commerce, 1906.

ANONYME

L'enseignement commercial. Paris, journal Le Globe, 1906.

— Préjugés dans les familles françaises contre le commerce et l'industrie. — Lenteur du développement industriel et commercial de la France. — Dédain pour l'industrie et le commerce, résultant en partie de l'éducation gréco-latine. — Nécessité de changer l'esprit public. — Différence entre le commerce et l'industrie. — Les carrières commerciales délaissées par un reste d'habitudes séculaires. Paris, la Réforme sociale, tome X, 1905.

— Influence de l'éducation sur l'infériorité industrielle et surtout commerciale de la France. — L'enseignement commercial en Russie, en Angleterre, en Italie, etc. — L'enseignement professionnel en Belgique par l'initiative privée. — Enseignement trop théorique de l'économie politique dans les écoles commerciales et industrielles. — L'enseignement commercial dans les écoles des Frères. Paris, la Réforme sociale, tome X, 1905.

ANONYME

L'Université prépare-t-elle aux affaires ? Ce qu'en pensent les business-men en Angleterre. Paris, Bulletin de l'Union des écoles supérieures de commerce, 1906.

— Diffusion exagérée de l'enseignement classique. — Opinions des chambres de commerce pour et contre. — L'enseignement classique pour la préparation aux carrières commerciales et industrielles. Paris, la Réforme sociale, tome I, 1906.

ASTIER, Député de l'Ardèche, rapporteur du projet de loi sur l'enseignement technique, et **CUMINAL**, sous-chef de bureau à la préfecture de la Seine.

L'enseignement technique industriel et commercial en France et à l'étranger. Paris, Roustan, 1 vol. gr. in-8°, 500 pages, 1908.

Considérations générales sur l'enseignement technique industriel et commercial. — L'enseignement technique à l'étranger, en France et à Paris. — Nécessité de compléter l'organisation de l'enseignement technique. — Conclusion.
Les auteurs concluent qu'il faut adopter en France le système allemand que la Suisse est en train d'appliquer, c'est-à-dire l'organisation de cours professionnels obligatoires sous le contrôle de l'Etat et des communes.

AUBRY (D.)

L'enseignement commercial à Hambourg.

— L'enseignement commercial en Italie. Paris, la Réforme économique, 1902 et 1904.

AUBRY (M.)

Les Ecoles d'enseignement primaire supérieur, d'enseignement secondaire spécial ou d'enseignement professionnel au point de vue commercial. Paris, Ethiou-Pérou, 1 br. 39 pages, 1878.

BEAUCHERY

Méthode d'enseignement intégral de la comptabilité. Paris, l'auteur, manuscrit.

BELLOM (Maurice) Ingénieur en chef au corps des mines, professeur d'économie industrielle à l'Ecole nationale supérieure des mines.

L'Enseignement économique et social dans les écoles techniques à l'étranger et en France, avec un plan de réforme. Paris, Larose et Tenin, 1 vol. in-18 jésus, 1908.

M. Bellom a pris pour type une école qui ne forme que les techniciens, destinés à des postes dans l'industrie privée à l'exclusion de toute fonction publique. Voici la conclusion de sa préface.

« ...Les diverses questions qui font l'objet de ce livre, pour revêtir un caractère d'actualité, n'en offrent pas moins un intérêt durable. En particulier, l'exposé de la tâche des intéressés conduit à des développements à la fois théoriques et pratiques dont la portée est non seulement de tous les lieux, mais encore de tous les temps. On pourra d'un trait de plume réformer les programmes ; on devra toujours répéter les avis qui ont pour but de tracer la conduite des hommes.

« Telle est, dans ses grandes lignes, l'économie générale de ce livre. Je ne me dissimule point le caractère ingrat d'une œuvre que les uns, aveuglés par des préjugés et des erreurs, qualifieront d'utopique et que les autres, guidés par une sommaire intuition du vrai, traiteront de superflue. Je m'attends à ce double et contradictoire reproche, motivé tantôt par le trouble que j'apporte à des conceptions irrationnelles, tantôt par la précision que je confère à des idées que certains soupçonnent sans les avoir creusées. Je me résigne par avance à ces critiques avec la conscience d'une initiative inspirée par un ardent amour de la jeunesse et un souci passionné de l'avenir économique et social du pays. »

BELLOM (Maurice) Ingénieur en chef au corps des mines, professeur d'économie industrielle à l'Ecole nationale supérieure des mines.

La mission sociale des élèves des écoles techniques à l'étranger et en France avec un programme d'action. Paris, Larose et Tenin, 1 vol. in-18 jésus, 1908.

D'après M. Bellom, le professeur doit être un apôtre, il doit inciter ses élèves à jouer un rôle social. L'auteur ne procède pas par aphorismes ; les conclusions qu'il formule sont l'aboutissant naturel et nécessaire d'une enquête qu'il a entreprise tant à l'étranger qu'en France et le résultat de son expérience personnelle.

BETTENCOURT (V.)

L'enseignement professionnel des classes aisées. Paris, la Réforme sociale, tome X, 1905.

BLOCH (O.) Professeur aux Ecoles supérieures de commerce de Paris.

De l'importance de l'enseignement commercial pour le développement du commerce français. — Des rapports de l'enseignement commercial avec l'enseignement industriel. Rapport présenté au Congrès du commerce et de l'industrie. Paris, 1 broch. 1906.

BLONDEL (G.)

L'enseignement commercial et industriel en Allemagne. Paris, la Réforme sociale, 1905.

BONNEFOY (A.)

L'Enseignement nouveau. Paris, l'auteur, 1902.

Ce livre contient, outre des idées extrêmement pratiques, des renseignements statistiques fort intéressants faisant ressortir qu'il y a en France trop de fonctionnaires, de déclassés, de diplômés sans place, tandis que le commerce et l'industrie manquent de jeunes gens aptes aux affaires. Un chapitre entier reproduit l'opinion d'une vingtaine de personnalités contemporaines sur l'enseignement professionnel.

BOURSES commerciales de séjour à l'étranger. Programme et règlement. Publication du Ministère du Commerce. Paris, Imprimerie Nationale, 1 br. 15 pages.

BULLETIN de l'Enseignement technique, publié sous les auspices du Ministère du Commerce. Paris, Nony, paraît depuis 1898.

Ce bulletin comprend deux parties : la première, sous la rubrique Documents officiels, reproduit les communications du ministère du commerce. La seconde relate toutes les communications intéressant l'enseignement technique.

— de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique (commercial et industriel). Paris, paraît mensuellement depuis 1905.

— de l'Union des Associations des Anciens Elèves des Ecoles supérieures de commerce. Paris, Revue bimensuelle, paraît depuis 1898.

— trimestriel de la Société Académique de Comptabilité de Paris. Paraît depuis 1884.

Rédacteurs-gérants : MM. O. Malepeyre (1889-1893), P. Texier (1894-1897), G. Reymondin (1898-1905), H. Fourcy, depuis 1906.

Ce bulletin donne les questions posées aux examens écrits de la Société : *a)* certificat de teneur de livres ; *b)* diplôme de comptable ; *c)* brevet d'expert-comptable, et le compte rendu des dits examens.

BUYSE (O.) Directeur de l'enseignement technique du Hainaut.

Méthodes américaines d'éducation générale et technique. Paris, Dunod-Pinat, 1 vol. grand in-8°, 744 pages, 1908.

Enseignement élémentaire. — Enseignement secondaire technique. — Institutions d'enseignement industriel. — Institutions d'enseignement professionnel. — Enseignement commercial. — Écoles techniques supérieures. — Bureau commercial.

CAIL (Emile) Ingénieur des arts et manufactures.

L'Enseignement industriel et commercial dans les institutions libres catholiques. Rapport présenté à l'Exposition universelle internationale de 1900. Paris, Téqui, 1 vol. 373 pages, 1900.

Historique succinct de l'enseignement professionnel. — L'enseignement commercial des garçons : *a)* dans les établissements dirigés par l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes ; *b)* dans les établissements dirigés par diverses congrégations. — L'enseignement professionnel des jeunes filles.

CAJU (Mlle du)

Importance de la comptabilité domestique. Voy. De l'Education pratique des jeunes filles, Bruxelles 1892, et De l'Education féminine, Bruxelles, 1899.

CERBONI (J.) Directeur général de la comptabilité du Royaume d'Italie.

Sur l'importance d'unifier les études de la comptabilité. Rome, Botta, 1 vol. 165 pages, 1882.

Mémoire présenté au congrès littéraire international réuni à Rome, le 20 mai 1882.

CERTIFICAT D'APTITUDE à l'enseignement de la comptabilité.

Décret et arrêté du 10 août 1893. Paris, Delalain, 1 br.

CHWAT CZYNSKI, Directeur de l'Ecole commerciale de Varsovie, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

L'Enseignement commercial en Russie. Paris, Bulletin de la Société Académique de Comptabilité, 1905.

CLAIR, Professeur de comptabilité.

Discours d'usage sur la comptabilité, prononcé à la distribution des prix de l'Ecole municipale Turgot, 1894. Voy. Bulletin de l'Association des Anciens Elèves.

CLAPERON (E.)

Discours d'usage sur la comptabilité, prononcé à la distribution des prix de l'Ecole municipale J.-B. Say, 1899. Voy. Palmarès.

CONCOURS pour des emplois de commissaires contrôleurs des sociétés d'assurances contre les accidents du travail et pour des emplois de commissaires auxiliaires, (hommes ou femmes) et d'auxiliaires vérificateurs. Paris, Roustan, 1 br. 15 pages.

CONGRÈS

Compte rendu des travaux du congrès international ayant pour objet l'enseignement technique commercial et industriel sous le patronage de M. le Ministre du commerce et de l'industrie, de M. le Ministre de l'instruction publique, du département de la Gironde, de la ville et de la chambre de commerce de Bordeaux. Paris, Guillaumin, 1 vol. grand in-8°, 1886.

— Compte rendu du congrès international de comptabilité, tenu à la mairie du 1er arrondissement en juillet 1889. Paris, grand in-8°, 1890.

— international de l'enseignement technique, commercial et industriel : Deuxième session. Paris 1889. — Compte rendu analytique. Paris, Roustan, 1 br. in-8°, 12 pages, 1890.

Le compte rendu complet de cette session n'a pas été publié.

CONGRÈS

international de l'enseignement commercial tenu à Anvers les 14, 15 et 16 avril 1898. — Rapports et discussions. Anvers, Theunis, 1 vol. 320 pages, 1898.

C'est pour fêter le 25e anniversaire de la création de leur Cercle que les anciens étudiants de l'Institut supérieur du commerce d'Anvers organisèrent ce congrès. Voici quel était le programme des travaux : Quelle est l'utilité d'un enseignement commercial complet. — Que doit être l'enseignement commercial dans les écoles primaires. — Comment doit-on organiser l'enseignement commercial dans l'enseignement moyen. — Que doit être l'enseignement commercial supérieur.

— international de l'enseignement technique tenu à Paris du 6 au 11 août 1900. Procès-verbaux sommaires, par M. Paris, secrétaire général du Congrès. Paris, Roustan, 1 br. in-8°, 1900.

— commercial et industriel, tenu à Paris, en 1900. — Compte rendu complet in extenso. Rapports, discussions, travaux et résolutions du Congrès. Paris, Roustan, 1 vol. in-8°, 1900.

— Premier congrès national belge de l'enseignement professionnel commercial tenu à Namur le 21 avril, 1906. Namur, Godenne, 2 vol. 1906.

1er vol. : Rapports. — Documents. — Compte rendu des séances. — 2e vol. : Vœux adoptés. — Liste des adhérents.

COURCELLE-SENEUIL

Des privilèges de diplôme et d'école. Paris, Guillaumin. Extrait du journal des Economistes, février 1875.

DAUNAY (A.) Chef de comptabilité.

De l'enseignement comptable universitaire. Paris, Burdin, 1 br. 28 pages, 1893.

— La question des nouveaux programmes des écoles supérieures de commerce. Paris, Revue de Comptabilité, 1893.

DECHESNE (L.) Professeur à l'Ecole des Hautes Études commerciales de Liège.

Congrès de l'enseignement commercial. Bruxelles et Paris, Alcan. Revue économique internationale, 2e année, vol. III, n° 2, 1905.

DELAPORTE (R.)

L'enseignement technique commercial à l'île de Chypre, 1 br. 1908.

DESCHAMPS (H.) Expert-comptable (S. A.)

L'enseignement comptable. Voy. Bibliog. Section III. Erreurs, hérésies et utopies en comptabilité, 1 br.

— L'enseignement dans les écoles supérieures de commerce. — Réorganisation de l'enseignement commercial. Voy. Bibliog. Section III. Causerie sur la science commerciale, 1 br.

DESCHAMPS (H.) Expert-comptable (S. A.) et **DELAVELLE**, expert près les tribunaux.

Epreuves écrites des examens officiels de comptabilité. *a)* Professorat comptable depuis sa création. *b)* Professorat commercial depuis 1899. *c)* Banque de France depuis 1899. Enoncés et solutions. Vienne, Ogeret, 1 vol. 355 pages, 1905.

DIDIER (M.-L.)

Les carrières commerciales et les programmes universitaires. Paris, la Réforme sociale, t. X, 1905.

DOMERGUE

L'enseignement technique en France. Paris, la Réforme économique, 17 mai 1903.

DOYEN, de l'Ecole Universitaire de commerce de New-York.

De l'éducation professionnelle pour les affaires, traduction de L. Delmas. Marseille, Revue des Sciences commerciales, 1907.

DRON (C.) Député et **LABBÉ** (E.) Inspecteur général de l'enseignement technique.

Les cours obligatoires de perfectionnement professionnel en Allemagne. Paris, bulletin de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique, 1908.

DUBIEF (F.) Ancien ministre.

L'examen professionnel. — Les universités techniques. — L'enseignement secondaire technique. — L'enseignement technique aux Etats-Unis. Paris, journal Le Siècle, 1908.

DUNOD, Inspecteur fédéral des Ecoles de commerce en Suisse.

L'enseignement commercial en Suisse. Rapport présenté au congrès national belge de l'enseignement professionnel commercial. Namur, Godenne, 1906.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement primaire professionnel. Etude sur la législation en vigueur et sur les attributions respectives du Ministère de l'instruction publique et du Ministère du commerce, suivi des textes législatifs et réglementaires, par Georges Paulet. Paris, Roustan, 1 vol. in-8°, 1889.

— L'enseignement commercial à ses divers degrés et le développement économique de l'Allemagne. Rapport présenté par M. Toran-Bayle, Paris, Roustan, 1 br. in-8°, 1901.

— L'enseignement technique en France. Etude publiée par le Ministère du commerce, à l'occasion de l'Exposition de 1900. Paris, Roustan, 1 vol. in-8°, 1901.

Tome I. — Etablissements nationaux et Ecoles supérieures de commerce.

Tome II. — Ecoles pratiques de commerce et d'industrie. *(Législation.)*

Tome III. — Ecoles pratiques de commerce et d'industrie. *(Monographies.)*

Tome IV. — Etablissements divers d'enseignement technique fondés par les communes, les départements, les syndicats professionnels et des particuliers. *(Ain à Haute-Savoie.)*

Tome V. — Id. *(Seine à Algérie.)*

EXPOSITION DE 1900

Classe 6. Enseignement spécial, industriel et commercial. — Enseignement technique. — Rapport de M. Jacquemart. Paris, Roustan, 2 vol. grand in-8°, 1900.

EXAMENS COMPTABLES

Professorat comptable. — Professorat commercial. — Banque de France. — Société Académique de Comptabilité de Paris. Voy. Revues périodiques et Bulletin trimestriel de la Société Académique de Comptabilité. Voy. aussi Deschamps et Delavelle.

FAURE (Gabriel) Arbitre-rapporteur au tribunal de Commerce, expert-comptable (S. A.)

L'enseignement comptable par le livre. Mons, Revue les Cahiers commerciaux, 1908.

FRIXON, Directeur de l'Ecole professionnelle de Douai.

L'Enseignement professionnel dans le Reinland et la Westphalie. Compte rendu d'une mission en Allemagne. Paris, Bulletin de l'Association Française pour le développement de l'Enseignement technique, 1908.

GARNIER (J.)

Des préjugés contre le commerce et de l'enseignement commercial. Paris, Revue de Comptabilité, 1900.

GORGEOT (C.)

L'Education pratique. Paris, la Réforme économique, 10 novembre 1901.

GOBLET

L'Enseignement commercial en Allemagne. — Une Ecole supérieure de Commerce belge. Paris, Bulletin de l'Union des Ecoles supérieures de commerce, 1904.

GRÉGORIUS (P.)

De l'Enseignement des Sciences commerciales. Extrait de la Revue économique. Bruxelles, Alfred Castaigne, 1895.

JOURDAN et **DUMONT,** Ingénieurs.

Etude sur les écoles de commerce en Europe (sauf la France) et en Amérique. Paris, Le Soudier, 1 br. 1886.

LAPLAICHE (A.)

Manuel du candidat à l'emploi de contrôleur-comptable du service du contrôle des chemins de fer. Paris, Berger-Levrault, 1 vol. in-12, 691 pages, 1897.

LASSEZ (G.) Rédacteur à la Réforme économique.

L'Enseignement professionnel.— Ce qu'il est. — Ce qu'il doit être. Paris, la Réforme économique, 1 br. 32 pages, 1877.

LÉAUTEY (Eug.)

Questions actuelles de comptabilité et d'enseignement commercial. Paris, Guillaumin, 1 vol. 360 pages, 1881.

Etat actuel de l'enseignement de la comptabilité et de l'enseignement commercial. — Méthodes d'enseignement.

— L'enseignement commercial et les écoles de commerce en France et dans le monde entier. Nomenclature et monographies des écoles de commerce françaises et étrangères, d'après les documents officiels, observations et considérations sur l'enseignement commercial, réformes. Paris, l'auteur, 1 vol. 770 pages, 1886.

Une Université des carrières techniques. Paris, le Journal, 1904.

— Pédagogie de l'enseignement comptable. Rapport fait au nom de la commission de comptabilité de l'Association française pour le développement de l'Enseignemet technique commercial et industriel. Vœux adoptés par la commission. Paris, Bulletin de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique et librairie Chaix, 1 br. 39 pages, 1906.

Le programme des travaux de la Commission était le suivant : I. Extension à donner à l'enseignement comptable selon les milieux.

II. Procédés pédagogiques à recommander en ce qui concerne particulièrement : *a)* l'étude des documents commerciaux et comptables ; *b)* l'étude théorique de la comptabilité ; *c)* l'étude pratique de la comptabilité.

Composition de la commission : Président, M. Couriot (Henry), ingénieur, membre du Conseil supérieur de l'Enseignement technique. Vice-présidents : MM. Dufourcq-Lagelouse, directeur de la Banque Allard et Cie ; Yot, chef de la Comptabilité générale de la Banque de France. Rapporteur : Léautey (Eugène), publiciste-comptable. Secrétaires : Reymondin (G), vice-président de la Société Académique de Comptabilité ; Leblanc (J), expert-comptable ; Léautey

(Léon), professeur de comptabilité. Membres : MM. Barillot, Chalot, Charrier, Chauvin, Cheilan, Delissier, Deruelle, Dias, Faure (G.), Lebeau (Ch.), Leix, Marchand (P.), Michel (E.), Oudin, Paris (E.), Quintard, Robert (Valence), Rousseau (J.-J.), Segretier, Simon, Urwiller, Mlle Malmanche.

LÉAUTEY (L.)

Le haut enseignement commercial. Paris, journal le Messager du Commerce, 1907.

LEBLANC (J.) Expert-comptable près la Cour d'appel, expert-comptable (S. A.)

Mémoire sur l'enseignement de la comptabilité, présenté au congrès des sociétés laïques d'enseignement populaires en 1900. Paris, Bulletin de la Société Académique de Comptabilité, 1901.

LEFEVRE (Henri)

Quelques mots sur l'enseignement commercial en France. Paris, Martinet, 1 broch. 32 pages, 1889.

LEROY (Modeste) Député, membre du Conseil supérieur de l'enseignement technique.

Le Ministère du commerce et l'enseignement technique. Paris, Chaix, 1 broch. 20 pages. 1905.

Au cours de cette étude, M. Leroy s'exprime ainsi : « Jusqu'à ces dernières années, l'enseignement technique était non seulement méconnu du plus grand nombre des Français, mais beaucoup de nos compatriotes ignoraient jusqu'au nom même de cet enseignement. Combien étaient-ils les pères de famille qui savaient qu'il existât telles ou telles écoles professionnelles ? En France, par un atavisme dont il serait facile de retrouver l'origine, on ne connaît que l'école primaire, le lycée, ou bien l'Ecole Polytechnique ; l'école primaire, parce qu'on ne peut pas faire autrement et parce qu'il est beau, de temps à autre, d'être un humble ; le lycée, parce qu'il est plus beau encore de savoir le latin comme un bourgeois et de pouvoir devenir fonctionnaire ; l'Ecole Polytechnique, parce que rien ne peut lutter contre : « Mon fils sort de Polytechnique, » et parce que l'officier d'artillerie, et surtout l'ingénieur, ont toujours un rôle noble et chevaleresque dans les pièces de M. Scribe ou dans les romans de M. Ohnet. »

— L'éducation nationale du XXe siècle. La question des écoles primaires supérieures. Paris, Chaix, 1 br. 28 pages, 1908.

Publications de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique commercial et industriel.

MALEPEYRE (O.) Expert-comptable (S. A.)

De l'utilité d'un enseignement commercial. Paris, Bulletin de la Société Académique de Comptabilité, 1898.

Rapport présenté au nom de la Société Académique de Comptabilité. Voy. aussi compte rendu du Congrès international de l'enseignement commercial tenu à Anvers, 1898, 1 vol.

MARTEL (F.) Inspecteur d'Académie.

L'enseignement technique primaire. Où nous en sommes. Paris, Delaplane. 1 vol. 106 pages, s. d.

MICHOT (J.) Professeur à l'Ecole commerciale de Mons.

De l'enseignement commercial aux divers degrés.

MIDY (G.) Vice-président de l'Union Française de la Jeunesse.

L'enseignement professionnel et les sociétés d'instruction populaire. Paris, Revue de l'Enseignement postscolaire, 1907.

MILLERAND (A.) Député, ancien ministre.

L'enseignement technique ou professionnel. — Organisation et récentes transformations. — L'administration centrale. — Le conseil supérieur de l'enseignement technique. Paris, Revue politique et parlementaire, 1904.

PAOLI (T.)

D'un jury d'examen pour l'enseignement de la tenue des livres et de la comptabilité commerciale. Paris, l'auteur, 1 br. 1847.

L'auteur s'exprime ainsi : « L'on a peine à croire qu'on laisse les trois quarts des citoyens (les commerçants) d'une grande nation, ceux mêmes qui contribuent le plus puissamment à son bonheur et à sa prospérité, livrés à eux-mêmes ou à la merci de professeurs marchant à travers la foule, sans programme ni contrôle, n'ayant pour tout mérite, sauf quelques rares exceptions, que la soif de l'or dont ils se regorgent au détriment de la masse qu'ils exploitent. »

Il a fallu de longues années pour que ce vœu soit réalisé, en 1881 par l'initiative privée et en 1893 par le Ministère de l'Instruction publique.

PORTEVIN (H.) Ancien élève de l'École Polytechnique, secrétaire général adjoint de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique.

Conférence sur l'enseignement professionnel. Paris Bulletin de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique, 1904.

PROBLÈMES de comptabilité.

Professorat comptable. — Professorat commercial. — Banque de France. — Société Académique de Comptabilité de Paris.

Énoncés et solutions. Voy. Revues périodiques et bulletin de la Société Académique de Comptabilité. Voy. aussi Deschamps et Delavelle.

PROGRAMMES de l'enseignement de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

— De l'enseignement de l'Ecole supérieure de commerce et d'industrie de Paris.

— De l'enseignement de l'Ecole commerciale de Paris.

— De l'enseignement de l'Institut commercial de Paris. Paris, Nony.

— Des examens pour l'obtention : *a)* du certificat de teneur de livres S. A., 1er degré, 1 br. 15 pages; *b)* du diplôme de comptable (S. A.), 2e degré, 1 br. 23 pages ; *c)* du brevet d'expert-comptable S. A., 3e degré, 1 br. 15 pages. Paris, Société Académique de Comptabilité.

RENOUARD (Alf.)

Congrès de l'enseignement commercial à Venise. — Les écoles de commerce en Allemagne et en France. — L'enseignement commercial en Russie et au Japon. — Le progrès de l'enseignement commercial en Hollande. Paris, Bulletin de l'Union des Ecoles supérieures de commerce, 1899, 1902, 1906.

REVUE de l'Enseignement comptable. Organe mensuel des comptables et des professeurs de comptabilité. Vienne (Isère) : directeur, Texier (M.) ; paraît depuis septembre 1906.

REVUE de l'enseignement post-scolaire, publication mensuelle de l'Union française de la Jeunesse et de l'Association amicale des élèves et professeurs de l'Union. Paris, au siège de l'Union française, paraît depuis 1907.

— Recueil havrais. Organe mensuel du Cercle d'études des employés de bureau havrais, paraît depuis 1894.

REYMONDIN (Georges) Expert-comptable (S. A.)

Rapport fait au nom de la Société Académique de Comptabilité au 23e congrès de la Ligue française de l'Enseignement, sur l'enseignement professionnel. Paris, Bulletin de la Société Académique de Comptabilité, 1903.

— Historique de la Société Académique de Comptabilité de Paris, rédigé à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de la Société. (Enseignement technique.) Paris, Société Académique de Comptabilité, 1 br. 100 pages, 1906.

— Recueil de questions pratiques à l'usage des candidats aux examens de la Société Académique de Comptabilité : *a)* certificat de teneurs de livres ; *b)* diplôme de comptable. Paris, l'auteur, manuscrit, 1908. Voy. aussi Append. Section II.

ROBIN (Ch.)

L'instruction et l'éducation. Paris, Decaux, in-12, 1877.

ROIF

Questions d'enseignement commercial. Paris, Guillaumin, 1 br. in-8°.

SALOMON (G.) Ingénieur civil des mines.

L'enseignement professionnel, industriel et commercial. Paris, Guillaumin, 1 br. in-8°, 60 pages.

Conférence faite à la Bibliothèque Forney, le 13 mars 1887.

SAVIGNY (A.)

L'enseignement comptable. Paris, Revue de Comptabilité, 1892.

SAVIGNY (A.)

Diplômes d'hier et diplômes de demain. — Soyons de notre temps. — Les deux enseignements. Paris, Revue l'Instruction commerciale, 1903.

SIEGFRIED (Jacques) Membre du Conseil supérieur de l'enseignement technique, président du Comité du commerce extérieur.

Mémoire présenté à la Société industrielle de Mulhouse pour la fondation d'une école de commerce. 1865.

— Les écoles supérieurs de commerce, 1870.

— Rapport du congrès international de l'enseignement technique, 1886 et 1895.

— L'enseignement commercial supérieur aux Etats-Unis. — L'enseignement commercial en France. Paris, Bulletin de l'Union des écoles supérieures de commerce, 1900 et 1905.

— L'enseignement commercial à l'étranger. Paris, Bulletin de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique, 1905.

— Etat actuel de l'enseignement commercial des hommes dans les principaux pays du monde. — Rapport à l'assemblée générale de la Société internationale pour le développement de l'enseignement commercial. Paris, Bulletin de l'Union des anciens élèves des écoles Supérieures de commerce, 1905.

— Classification internationale de l'enseignement commercial en 1906.

Sur l'utilité de l'enseignement technique, M. Jacques Siegfried s'exprime ainsi :

« Lorsque l'humanité jouira de la paix universelle assurée pour toujours, lorsque les frontières de chaque nation seront délimitées d'une façon irrévocable, lorsque les luttes pour l'existence ne seront plus qu'un souvenir et que chacun vivra de ses rentes, alors il faudra vanter l'instruction universitaire, parce qu'elle est de nature à procurer à l'homme, pour sa vie entière, les jouissances intellectuelles les plus vives et les plus pures. Mais pour le moment, cette instruction n'a pas pour effet de lui garantir son pain quotidien et elle ne forme pas les hommes d'énergie et d'initiative qu'exige encore l'état actuel du monde. L'éducation universitaire développe en nous l'idéalisme. Elle ne nous prépare pas à gagner notre existence.

« A notre époque plus qu'à toute autre, la concurrence s'exerce souvent inexorable entre les individus comme entre les industries. Et cette concurrence nécessaire au progrès n'est pas sans causer bien des déceptions et des défaites. Plus que jamais, l'enfant doit être solidement préparé à cette lutte des intelligences et des activités. L'instruction professionnelle est l'armure nécessaire pour ne pas être vaincu. Ne la refusez pas à vos enfants.

« Dans cette question de l'enseignement professionnel, il y va donc de l'intérêt vital de chacun. Mais n'oubliez pas qu'il y va aussi de l'intérêt général du pays, puisqu'il est indéniable que cet intérêt général se confond avec la prospérité de nos industries et de notre commerce, si vivement menacés par la concurrence étrangère. N'oubliez pas que la France a un besoin chaque jour plus pressant d'ouvriers accomplis, capables de lui assurer la victoire dans les batailles économiques, ces nouvelles guerres modernes. Il dépend des parents de les lui donner et de continuer à les lui donner. Ils auront ainsi bien mérité de la grande comme de la petite patrie qui nous sont également chères. »

SIMONIN (L.)

Les écoles de commerce en France et à l'étranger. Revue des Deux Mondes, 1872.

SOUBEIRAN (M.) Directeur d'école pratique d'industrie.

Etudes sur les écoles pratiques de commerce et d'industrie en France. Paris, Nony, in-18, s. d.

THIÉBAULD (C.) Avocat, professeur à l'École supérieure commerciale de Mons.

L'enseignement de la science financière en Belgique. Paris, la France économique et financière, 1907.

TORRENTS Y MONNER (A.) Professeur de l'École de commerce de Barcelone, membre correspondant étranger de la Société Académique de Comptabilité de Paris.

L'enseignement commercial. Barcelone, Imprimerie de la Maison de Charité, 1 br. 20 pages, 1895.

Nous avons cru convenable, dit l'auteur, d'écrire en langue française ce travail dédié à l'assemblée internationale d'enseignement technique, commercial et industriel.

TRUAN (H.)

Les écoles de commerce. Paris, Bonhoure et Cie, 1 br. 58 pages, 1879.



SECTION IV

PÉRIODIQUES COMPTABLES ET JURIDIQUES. — CODES.

Bulletins. — Journaux. — Revues.

I. — Périodiques Comptables.

BULLETIN de la Société Académique de Comptabilité de Paris (société scientifique) ; paraît depuis 1884, trimestriel depuis 1905.

Rédacteurs-gérants : MM. O. Malepeyre (1889-1893) ; P. Texier (1894-1897) ; G. Reymondin (1898-1905) ; H. Fourcy, depuis 1906.

— mensuel « le Comptable », organe de l'Association des comptables du département de la Seine (secours mutuels) ; paraît mensuellement depuis 1893.

— de la Chambre syndicale des comptables du département de la Seine (syndicat), a paru de novembre 1890 à mai 1894.

JOURNAL des comptables. Revue pratique des sciences commerciales. Tunis. Directeurs : J. Bonan et P. Keller.

Le premier numéro de cette publication *est actuellement à l'impression.*

REVUE de la Comptabilité. Directeur Harang, d'octobre 1880 à décembre 1884. Directeur, Pigier, 1885.

— de comptabilité et de jurisprudence. Directeur, Pigier, 1886 à 1896.

— l'Instruction commerciale. Directeur, Pigier, 1897 à 1906.

REVUE le Commerce. Directeur, Pigier ; paraît mensuellement depuis 1907.

— la Science commerciale. Directeur, J. Marchal, Lyon, 1897-1899.

— Banque et Commerce. Directeur, J. Marchal, Lyon 1900-1905.

— de comptabilité et de finances. Directeur, Gilis, Bruxelles, 1898-1907.

— de comptabilité et d'administration en matière commerciale, industrielle et financière. Directeur, Gilis, Bruxelles ; paraît mensuellement depuis 1908.

— les Cahiers commerciaux. Encyclopédie pratique de la comptabilité et des sciences commerciales. Directeur, L. Daubresse, Mons ; paraît mensuellement depuis 1903.

— pratique des sciences commerciales. Directeur, Orban, Liège ; paraît depuis 1902.

— des Sciences commerciales. Directeurs : P. Martin, L. Delmas, A. Bralet, Marseille ; paraît mensuellement depuis 1906.

— de l'enseignement comptable, organe mensuel des comptables et des professeurs de comptabilité. Rédacteur en chef : Marcel Texier, Vienne (Isère) ; paraît mensuellement depuis septembre 1906.

— les Assemblées générales. Recueil bi-mensuel annoté des documents produits aux assemblées générales des sociétés par actions. Rapports et bilans, Paris ; paraît depuis 1906.

II. — Périodiques juridiques et codes.

BULLETINS

Bulletin-commentaire des lois nouvelles et décrets. Paraît mensuellement depuis 1893. Paris, Belzacq.

Le bulletin Dalloz, petit recueil pratique de droit. Paraît hebdomadairement. Paris, Dalloz.

JOURNAUX

Journal des sociétés civiles et commerciales. Paraît mensuellement depuis 1881. Paris, Larose.

Jurisprudence commerciale de Bruxelles. Paraît mensuellement. Bruxelles, Larcier.

REVUES

Revue de législation professionnelle : Industrie et commerce. — Chemins de fer et transports. — Assurances et banques. — Première partie : doctrine. Deuxième partie : jurisprudence. Paraît mensuellement. Paris, Marchal-Billard, 1re année, 1908.

Revue des sociétés. Paraît mensuellement depuis 1882. Paris, Marchal et Billard.

Revue pratique des sociétés civiles et commerciales. Paraît depuis 1888. Bruxelles, bureau de la Revue.

Revue La Technique moderne, revue mensuelle illustrée. Sciences appliquées à l'industrie, au commerce et à l'agriculture. Rédacteur en chef : G. Bourrey, inspecteur de l'Enseignement technique au ministère du commerce et de l'industrie. Paris, Dunod et Pinat, paraît depuis décembre 1908.

Dans le comité de rédaction, on remarque les noms de MM. Maurice Bellom, Couriot, Gabelle, Klein, Michel Lagrave, qui font autorité dans l'enseignement commercial.

DALLOZ (A.)

Petite collection Dalloz : Code civil. — Code de procédure civile. — Code de commerce. — Code forestier et rural. — Code de l'enregistrement. Paris, 1908.

LEVÉ (A.)

Code des comptes courants civils et commerciaux avec table alphabétique et analytique. Paris, Pedone-Lauriel, 1 vol. 190 pages, 1889.

RACHOU

Le code des comptables, droits et obligations des comptables dans l'exercice de leur profession. 2e édition, mise à jour de la jurisprudence actuelle. Paris, Société Académique de comptabilité et Giard et Brière 1 vol. 256 pages, 1908.

Dans cet ouvrage publié sous les auspices de la Société Académique de Comptabilité de Paris, les comptables et les patrons eux-mêmes trouvent la solution précise des contestations nombreuses que peuvent soulever, entre employeurs et employés, la formation, les effets et la cessation du contrat de louage de services.

RICARD et **LABIC**

Juris-classeur commercial à fiches mobiles, ou code de commerce annoté, perpétuellement à jour des nouveaux textes, par un abonnement de mise à jour dont chaque fiche nouvelle se glisse à la suite des anciennes. Paris, Labic, et Toulouse, Soubiron, 2 vol. 1908.



Table Alphabétique

DES NOMS D'AUTEURS CITÉS DANS LA BIBLIOGRAPHIE



Table Chronologique (1)

DES NOMS D'AUTEURS CITÉS DANS LA BIBLIOGRAPHIE

1543 Ympyn (J.-C.)
1550 Mennher (V.)
1567 Savonne (P.)
1582 Boyron (J.)
— Cotrugli-Raugeo.
1588 Fustel (M.)
1592 Barthélemy de Renterghem.
1599 Hoorebeke (de).
1600 Martin Van den Dycke.
1606 Van Damme (M.)
1608 Stevin (S.)
1627 André (J.)
1631 Thomas (M.)
1641 Boyer (C.)
1648 Waninghen (H. Van)
1651 Cock (D.)
1658 Legendre (F.)
1673 Porte (de la)
1675 Savary.
1678 Irson (C.)
1702 Gobain.
1709 Hénonville (B. d')
— Bernard.
— Ricard (S.)
1718 Chicot (P.-F.)
— Graaf (de).
1721 Barrême (B.-F.)
— Désaguliers (H.)
1724 Ricard (J.-P.)
1740 Harroy (J.)
1741 Anonyme.
1745 Perrache (C.)
— La Rue (J.)
1746 Giraudeau (P.)
1764 Buschall.
— Gaignant de Laulnais.
1777 Gentil.
1784 Necker.
1786 Imhooff (J.-J.)
1789 Anonyme.
1793 Anonyme.
1795 Degranges (Edm. père)
1798 Migneret (P.-J.)
1800 Anonyme.
— Boucher.
— Ruelle (J.-R.)
1801 Anonyme.
— Anonyme (J.-F.)
— Blondel.
1802 Anonyme (E.-T.)
1803 Anquetin (A.)
— Gabriel (J.)
— Mendes (A.)
1805 Battaille (M.)
1808 Delorme.
— Jones (E.-T.)
— Lorimier.
1809 Anonyme.
— Domenget (G.)
— Garnier (de Langres).
1810 Anonyme.
— Isler (J.)
— Rodrigues.
1813 Trémery.
1815 Degranges (Edm. fils)
1816 Gérard (Joseph)
— Reess-Lestienne (C.-F.)
1817 Payen.
— Quiney (J.-S.)
1818 Chalier (J.)
1819 Bouchain
— Pflugner.
1821 Asselin.
1822 Masson (V.)
1823 Dupuis (J.-B.)
— Durieu (J.-M.)
1824 Cazaux (de).
1825 Desarnaud (B.)
1826 Buzenet.
— Jaclot.
1827 Feigneaux.
— Godard (M.)
1828 Ber (J.)
— Legret (G.-P.)
— Say (J.-B.)
1829 Dombasle (M. de)
— Jeannin.
— Lemoine de la Guerche.
1832 Pillet-Will.
— Roupp.
— Simon (F.-N.)
1833 Cadrès-Marmet (E.)
— Coffy.
— Mallerange.
— Poitrat (V.)
1834 Bellay.
1836 Chabaud.
— Reynaud (Baron)
— Schastel (L.-F.)
1838 Audiffret (d').
— Berthelin (J.-B.)
— Claude (S.)
— Cloutier (D.)
— Davenay

(1) Le millésime indique l'année au cours de laquelle parut le premier ou l'unique ouvrage de l'auteur.

1838 Jaclot (J.-J.)
— Ortlieb (F.-S.)
— Rangé.
1839 Garnier (L.)
— Husson.
1840 Deplanque (L.)
— Hacquin-Laboureau.
— Jaffé.
— Montcloux (de)
— Queulin (J.-E.)
— Royer.
— Ruffino.
— Vannier (H.)
1841 Bourienne (J.)
— Garnier.
— Goujon.
— Lefevre (Ad.)
— Malo (A.)
— Sardou.
1842 Andra (G.)
— Drouhin (L.)
— Ravier (P.)
— Sarrazin.
— Thaer (A.)
1843 Bertrand (D.)
— Fédix.
— Lemaire (P.)
— Quévy.
1844 Laurent.
1845 Chapron.
— Chevallier (L.)
— Meyer-Kœchlin (V.)
— Pottier-Gruson.
— Revert (J.)
— Talbotier.
1846 Anonyme.
— Mézières (L.)
1847 Bertrand (M.)
— Bertrand (T.)
— Maître (A.)
— Olivier.
1848 Allix
— Delafontaine.
1849 Besson (A.)
— Raspail.
1850 Bahier (L.)
— Gallas (F.)
— Joubert.
— Milton (J.-P.)
— Renauld.
1851 Duprat (M.).
— Martin (C.)
1852 Roland (V.-F.).
1853 Laroche.
— Marguerat.
— Monginot (A.).
— Morel.
1854 Fournier (C.).
— Hubert (F.).
1854 Royer (de)
1855 Delanoue.
— Gaillard (R.).
— Gardel (J.-F.)
— Joly (B.)
— Leneveux.
1856 Grenier (E.)
— Rion.
— Roche.
1857 Allier.
— Anonyme (A.-P***)
— Barlet (Ch.)
— Fleury (C.)
— Granges (de) de Rancy.
— Heurtey.
— Mongin (G.)
— Prévostini (J.)
— Queyras.
— Richard.
— Sénebier.
1858 Cornet (C.)
— Lanquetin (S.)
— Lefour.
— Oppelt (G.)
— Tacaille.
1859 Gossart (A.)
— Guirette.
— Hugues (J.-J.)
1860 Anonyme.
— Censier (J.)
— Coulon (H.)
— Doublet (V.)
— Gaillard (R.)
— Gravade (J.)
— Lejay.
— Pigier (père).
— Terrière (A.)
1861 Garnier (J.)
— Gras (F.)
— Launay (de)
— Lemoine (A.)
— Sicard (C.)
— Tillard (L.)
1862 Carle (B.-M.)
— Delanque.
— Delcamp (E.)
— Forestier.
— Heudicourt (F.-S.)
— Hugot.
— Leneveux (H.)
— Martin (H.)
— Regnault (P.)
— Saint-Marsault (E. de)
1863 Bochet (P.-A.)
— Bodin.
— Cauderon.
— Domin.
— Oudin (H.)
— Rédaris (E.)
1863 Renard.
— Rouffi.
— Sénécal (E.)
— Tripier (L.)
— Ysabeau (A)
1864 Capeau (L.)
— Dessoye.
— Détriché (R.)
— Duperron.
— Lefevre.
— Massart (E.)
1865 Beauchery.
— Bepmale.
— Butez.
— Fontaine (J.)
— Gariel (A.)
— Guilbault (A.)
— Hocquart (E.)
— Pajot (A.)
— Paoli.
— Planche (G.)
— Saintoin-Leroy.
— Say (L.)
— Guyet (A.)
1866 Roy (L.)
— Savoureau.
— Schneider (J.)
1867 Anonyme.
— Courcelle-Seneuil.
— Despaux (L.-V.)
1868 Blanc (S.)
— Jacqmin (F.)
— Jacquemain-Liénard.
— Lincol.
— Marchand (C.)
— Régny (de).
— Trapet.
1869 Chaillot (A.)
— Conventz (L.)
— Sanquet.
— Tissot (L.)
1870 Anonyme.
— Bertheau (H.)
— Bourgeois (A.)
— Delahaye (E.)
1871 Marie (L.)
1872 Anonyme.
— Cernières (A. de)
— Dubost.
— Favereau (de).
— Fudez (L.)
— Hude (V.)
— Jay (A.)
— Pacout.
1873 About (J.-B.)
— Anonyme.
— Durand (E.)
— Girard (V.)
— Guillaumot.

1873 Houel.
— Lehoucq (P.)
— Mignot (B.-C.)
— Perrot (G.)
— Pollet (E.)
1874 Anonyme.
— Boissonnet (A.)
— Dugué.
— Ferrier.
— Lefebvre (Hurbin A.)
— Parion.
— Trésy (C.)
— Tzau.
1875 Barré (J.)
— Claré (E.)
— Coupin (V.)
— Dumont (R.)
— Galopin.
— Huber (L.-F.)
— Manillier.
— Meifredy (H.)
— Merten (F.)
— Perrin (E.)
— Ressort (E.)
— Valette (P.)
1876 Bultenweck (E.)
— Colmet de Santerre (A.)
— Coq (P.)
— Duchateau.
— Géraud.
— Hourcade.
— Laussucq.
— Spazin.
— Trescaze (A.)
1877 Anonyme.
— Badoux (J.)
— Clergier (M.)
— Commandeur (R.)
— Deschamps (H.)
— Leduc (A.)
— Michaux (E.)
— Nony.
— Saint-Sibuet.
1878 Anonyme.
— Chevandrier de Valdrome.
— Malescot.
— Perrot (J.-E.)
1879 Adam.
— Aubert.
— Laveleye (G. de)
1880 Anonyme.
— Audubert.
— Barrachin.
— Cardonnet.
— Chaillou (A.)
— Daunay.
— Duboc (L.)
— Dubois (F.)
— Gagey.
1880 Guerre.
— Guillot (J.-B.)
— Harang.
— Larmigny.
— Michel (Arth.)
— Molle (A.)
— Novatien.
— Renard.
— Salmon (J.)
— Séguier (H.)
— Tasse (C. de la).
1881 Couvreux-Wichard.
— Delon (Ch.)
— Delosme (A.)
— Gaudet (J.)
— Léautey (Eug. père)
— Robert (J.-B.)
— Vandenbossche (J.-F.)
1882 Baillods (F.-A.)
— Cerboni (J.)
— Josat (J).
— Juigné (de.)
— Lefèvre (Henri.)
— Neymarck (Alf.)
— Pidolot (E.)
— Pigier (E. fils)
— Poilevé (E.)
— Sauvage (H. de.)
1883 Anonyme (H.-D.)
— — (F.-I.-C.)
— Arendt (C.)
— Barillot (H.)
— Baudran (E.)
— Bournot.
— Etiévant (A.)
— Michaux (E.)
— Prudhomme.
— Renault (Ad.)
— Richard (A.)
— Roy (F.)
— Sobry (J.)
1884 Bergeret (G.)
— Bessaignet.
— Brunet.
— Claudel.
— Coruche (de).
— Demonceaux (A.)
— Dron.
— Ducrocq.
— Florent.
— Guyard (F.-E.)
— Kissel.
— Muny.
1885 Chardon (H.)
— Claperon (E.)
— Colmet-Daage (A.)
— Desportes (F.)
— Didier (F.)
— Ducroquet (E.)
1885 Dutronquoy (E.)
— Mondini.
— Paquier (P.)
— Petit (T.)
— Swarte (de).
— Verdalle.
— Wargnies-Hulot.
1886 Augier (C.-M.)
— Duval (E.)
— Gouilly (A.)
— Guillay (J.)
— Leroy (L.)
— Luquin (E.)
— Poirot (F.)
— Rolf (A.)
— Thibaut (J.)
— Vinet.
1887 Alvise (P. d')
— Anonyme.
— Bonnot.
— Humbert (G.)
— Laffargue (L.)
— Luneau (P.-L.)
— Mocquard (M.-A.)
— Trévelas.
1888 Anonyme.
— Couder (C.)
— Dijon (E.)
— Edom (H. père)
— Ferrand (C.)
— Gondouin.
— Guyot (Y.)
— Prouteaux.
1889 Anonyme.
— Barbier-Delayens.
— Courtin (L.)
— Croizé (A.)
— Delval.
— François (G.)
— Gaillard-Poussaz.
— Gasc.
— Gervais.
— Guillaume.
— Mairel.
— Raynal (A.)
— Renaud (A.)
— Thorlet (L.)
1890 Alin (C.)
— Anonyme.
— Becquart.
— Boursier (C.)
— Defrenois.
— Dubois de l'Estang (E.)
— Geiger (E.)
— Hoccroy.
— Huybrechts (P.)
— Lainey.
— Lennuiez.
— Malmanche (Mlle).

1890 Moret (E.)
— Trescaze.
1891 Blanchard (V.)
— Couturier (A.)
— Dalemont (H.)
— Gailhaguet (V.)
— Gest-Flouret.
— Jullien (E.)
— Noël.
— Paris (A.)
— Savigny (A.)
— Vergote (A.)
— Wagner (G.-P.)
1892 Bertrand (G.)
— Boshonwers (B.)
— Caju (Mlle du).
— Chabanel (P.)
— Desouches (C.)
— Gemaert.
— Kerespert (F.)
— Mignot.
— Quéméneur (J.)
— Rochet (A.)
— Thellot (J.)
— Trombert.
1893 Campion (L.)
— Domenge-Chenal (L.)
— Durand (L.)
— Lepagnez.
— Lombard (L.)
— Minet (H.)
— Raffalovich (A.)
— Sigrist (E.)
— Sonhalder.
— Soullier (I.)
1894 Bredin.
— Camelin (F.)
— Chapuis.
— Francq.
— Guillen.
— Hugli.
— Hulliger.
— Poy (L.)
— Rémy (V.)
— Volmer (J.-C.)
1895 Anonyme.
— Clavel (F.)
— Lambert (J.-H.)
— Lefebvre (L.)
— Périssé (S.)
— Ruelle (J.)
— Testelin.
— Viéville (E.)
1896 Andoyer (J.)
— Charrier (G.)
— Chevalier (J.)
— Gaillet.
— Nagel (L.)
— Rayneri (C.)
1896 Soillot (J.)
— Villiger.
— Wilhelm.
1897 Detouy.
— Dumuid.
— Feutrier (F.)
— Frault.
— Friocourt (A.)
— Gomberg (L.)
— Hamon (G.)
— Lomprez.
— Marchal (J.)
— Ryff (J.)
— Séguin.
— Vandamme.
1898 Acollas (R.)
— Anonyme (P.-V.)
— Butet-Hamel (P.)
— Dubois-Denghien.
— Faure (Gabriel)
— François (A.)
— Galitza (N.)
— Gilis (H.)
— Jocet (P.)
— Lacoin (G.)
— Sablemont (de)
— Thiry (C.)
1899 Barré (R.)
— Dufourcq (L.)
— Ghislain (O.)
— Gillet (J.)
— Léautey (L. fils)
— Pelletan (C.)
1900 Abeille (J.)
— Anonyme.
— Berthelot (J.)
— Courtemanche.
— Delmas (G.)
— Dubéchot (H.)
— Fillot (H.)
— Garnier (J.)
— Lamaille (D.)
— Lyandrat.
— Lyon (Cam.)
— Marquès di Braga.
— Masset (E.)
— Mesens.
— Mines de Douchy.
— Moizzi (F.)
— Moutier (P.)
— Moynier (A.)
— Paquay (O.)
— Pépin.
— Quintard.
— Roche (J.)
— Stourm (R.)
— Urwiller (A.)
— Vernet (A.)
— Wattebled (F.)
1901 Ansotte.
— Defrise (A.)
— Froment.
— Kergall.
— Kheil (P.)
— Montloup-Robert.
— Royer.
— Sentet.
1902 Anonyme.
— Baudry (G.)
— Bianchi (F.)
— Bischoff (Mme)
— Bolland-Lejeune.
— Brémond (E.)
— Decoudu.
— Deruelle.
— Essars (des).
— Fleury (E.)
— Fontaine (B.)
— François (Am.)
— Harssen (Van)
— Ketel (Van)
— Liesse (A.)
— Morancé (G.)
— Plasse (E.)
— Prat (de).
— Ruelle (J.)
— Simonet (J.)
— Soreph (C.)
1903 Camelin.
— Chariot.
— Cox (J.-L.)
— Daubresse (L.)
— Dohlen (D.)
— Duplessis (F.)
— Duprat (J.)
— Germain (H.)
— Herbert (E.
— Hillaert.
— Lévy (R.)
— Mal (L.)
— Malherbe (G.)
— Manfroy (P.)
— Mérat.
— Michot (J.)
— Montgolfier.
— Orrier.
— Sautot (A.)
— Schneider (G.)
1904 Anonyme.
— Assier.
— Barriol (Alf.)
— Bernard (P.)
— Brémond (E.)
— Convert.
— Delapraz.
— Lambrechts.
— Manauy (E.)
— Motteroz (A.)

1901 Richard Guyot.
— Schneider (G.)
— Servais (E.)
— Tisserant (L.-N.)
1905 Anonyme.
— Aubin (H.)
— Bonan (J.)
— Bonnal.
— Brassinne.
— Coussot (A.)
— Dardart.
— Durian.
— Flament (A.)
— Gentils (A.)
— Gersten (C.)
— Guillemin.
— Kirche (J.)
— Lemaire (F.)
— Leix (F.)
— Marchand (P.)
— Marée (V.)
— Marquet.
— Rolland (E.)
— Schuermans (V.)
— Taminiaux.
— Trignart (A.)
1906 Anonyme.
— Ansiaux.
— Delage (L.)
— Dessart (E.)
— Evrard.
— Fleischmann (D^{r}).
— Grandjean.
— Harven (H. de).
— Jolivet (L.)
— Lemoine (J.)
1906 Masion.
— Matray.
— Milout (E.)
— Noble (H.)
— Oberlé (E.)
— Paille.
— Pliquet (L.)
— Preud'homme.
— Ruitre (T.)
— Tubeuf (G.)
1907 Alfiéri.
— Anonyme.
— Aymard (F.)
— Baudin (P.)
— Bernard.
— Bleyswyck Sombeck (Van)
— Bouquier (E.)
— Delacour.
— Delmas (L.)
— Dupont (F.)
— Edom (père et fils)
— Fiévet (A.)
— Fourcy (H.)
— Grimmiau (P.)
— Lahaye.
— Lamotte (A.)
— Lebeau (C.)
— Lemaire (F.)
— Martin (P.)
— Monflier (H.)
— Mouscardy (M. de)
— Pagès.
— Paquot (H.)
— Poinsot.
— Ravache (D.)
— Texier (M.)
1907 Thiébauld (C.)
— Thomas (A).
— Thouvignon.
— Tincq (A.-J.)
1908 Anonyme.
— Assche (Van).
— Baranger (L.)
— Barennes.
— Batardon.
— Bertrande (L.)
— Blancarnoux (P.)
— Bossche (Van den)
— Boudet.
— Dandois.
— Decambos.
— Degreppe.
— Delbousquet.
— Delvaux (J.)
— Dubief (F.)
— Godart (A.)
— Joossens.
— Ketterer.
— Lambert (C.)
— Leuneau (J.)
— Liévin.
— Loisel (Julien
— Marty (E.)
— Percy (de)
— Péviani.
— Roba.
— Thiébeaux.
— Thomas.
— Valbret.
— Veken (Vander



Table Alphabétique

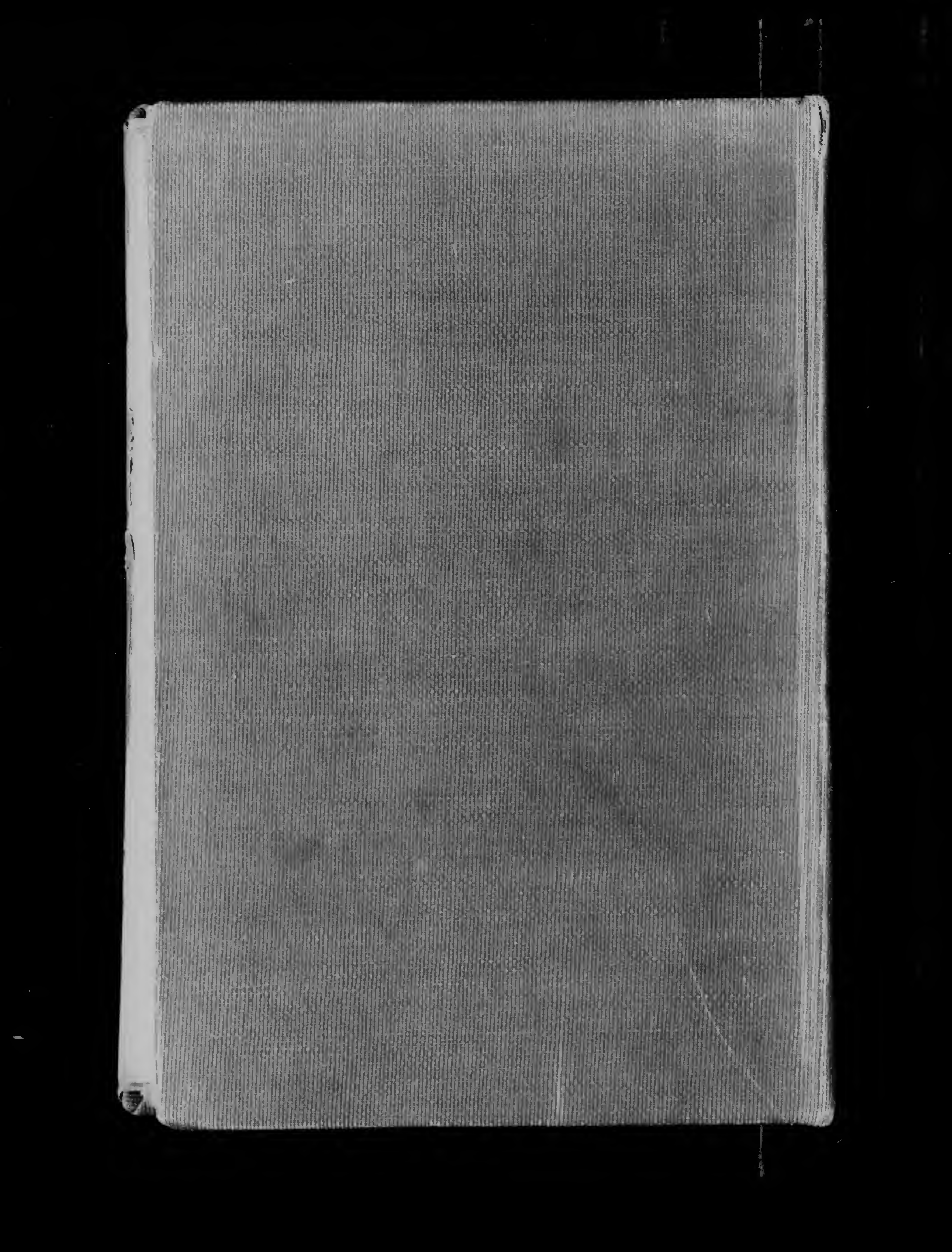
DES NOMS D'AUTEURS CITÉS DANS L'APPENDICE



1769-08

IMPRIMERIE F. BLÉTIT

40, Rue La Fontaine, 40. — Paris-Auteuil.



END OF
TITLE